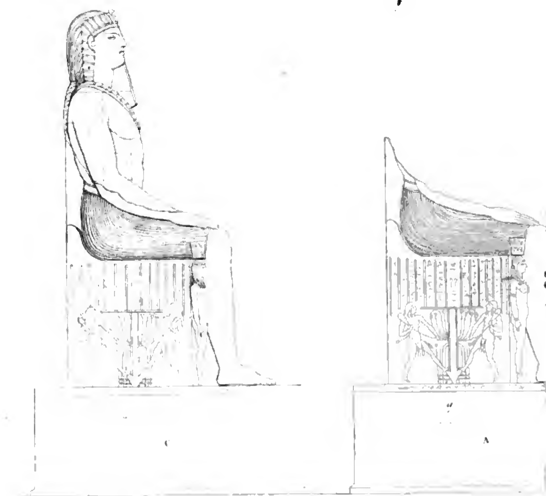


A B Le Colosse, brisé par le milieu, tel qu'il a été vu par Strabon.

A C Le Colosse, rétabli postérieurement au règne d'Adrien.

a Inscription de Gemellus

b Inscription d'Asclépiodote

LA STATUE
VOCALE
DE MEMNON

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉGYPTE ET LA GRÈCE.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 200 exemplaires, dont 100 seulement ont été mis en vente.

LA STATUE
VOCALE
DE MEMNON

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉGYPTE ET LA GRÈCE.

ÉTUDE HISTORIQUE

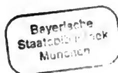
FAISANT SUITE

AUX RECHERCHES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE
PENDANT LA DOMINATION DES GRECS ET DES ROMAINS.



PARIS.
IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIII.



À LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LITTÉRATURE

DE LONDRES,

QUI,

EN ME COMMUNIQUANT LES COPIES DES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

GRAVÉES

SUR LE COLOSSE DE MEMNON ET DANS LES TOMBES ROYALES

DE THÈBES,

M'A SUGGÉRÉ L'IDÉE

ET DONNÉ LES MOYENS DE COMPOSER CET OUVRAGE;

EN SIGNE

DE MA GRATITUDE POUR LA CONFIANCE QU'ELLE M'A TÉMOIGNÉE,

DE MES VŒUX POUR LE SUCCÈS DE SES NOBLES EFFORTS,

ET DE MON RESPECT POUR SA PERSÉVÉRANCE À MARCHER VERS LE BUT ÉLEVÉ

DE SON INSTITUTION,

LETRONNE,

UN DE SES MEMBRES HONORAIRES.

AVANT-PROPOS.

Quelques amis éclairés m'ont conseillé de réunir en un seul corps deux Mémoires qui ont été composés pour deux collections académiques différentes. J'ai beaucoup hésité à suivre cet avis. A une époque où les esprits sont détournés des travaux qui ont l'antiquité pour objet, où les momens s'écoulent et se perdent dans des préoccupations qui laissent si peu de place aux études sérieuses et tranquilles, il était permis de reculer devant l'idée de faire paroître un volume in-4° de 300 pages sur un colosse égyptien mutilé. Tant de gens ne connoissent la *statue de Memnon* que par la belle phrase de Thomas Diafoirus, dans le *Malade imaginaire!* N'étoit-ce pas s'exposer à conquérir la réputation d'un nouveau Chrysostome Mathanasius, et la gloire peu désirable d'avoir fait, le plus sérieusement du monde, un pendant au *Chef-d'œuvre d'un inconnu!*

Mais on m'a dit que le livre n'est réellement ni trop long, ni hors de proportion avec le sujet ; que, tiré à peu d'exemplaires, il ne sortira pas de ce cercle restreint de vrais connoisseurs qui sont le *public* pour de tels ouvrages; qu'ainsi il échappera aux regards de cet autre public pour lequel il n'est point fait, et

qui pourroit se méprendre sur l'objet, le caractère, l'importance quelconque d'un travail de ce genre. Ces considérations m'ont décidé. J'espère n'avoir pas lieu de m'en repentir.

Les deux Mémoires que j'ai réunis dans ce volume forment deux parties distinctes.

Dans la première, qui est *historique*, je me suis proposé de discuter tous les faits relatifs à la *statue vocale* de Memnon, et d'en faire sortir une théorie qui embrasse et explique tous les détails de ce curieux problème, dont la solution, inconnue des anciens eux-mêmes, étoit à peu près désespérée des modernes.

La seconde, qui est *épigraphique* et *philologique*, contient le texte restitué et l'explication de toutes les inscriptions grecques et latines qu'on lit encore sur les jambes et sur le socle de la statue vocale. Comme elles ont pour auteurs les témoins mêmes du phénomène, qui en racontent les circonstances, en indiquent l'époque, et nous peignent tantôt en vers, tantôt en prose, les impressions qu'ils en ont reçues, ces inscriptions contiennent une foule de renseignemens utiles pour l'étude de la question générale : on n'avoit pu s'en servir jusqu'à présent, parce que ces fragmens paroissoient tellement mutilés, dans les copies qu'on en possédoit, qu'il avoit été presque impossible de les restituer, et par conséquent de les comprendre.

A la suite, j'ai placé, en Appendice, les inscriptions que d'anciens voyageurs grecs et latins ont déposées dans les syringes ou tombes royales de Thèbes.

Ces deux collections comprennent environ cent trente pièces, la plupart inédites, ou, ce qui est presque la même chose, pour la première fois rendues à leur état d'intégrité, et acquises à la science. Elles sont précieuses pour la connoissance de l'Égypte grecque et romaine; des faits entièrement neufs et de l'intérêt le plus varié sortent de leur texte rétabli : on y voit paroître une foule de personnages plus ou moins distingués, des administrateurs, des militaires, des poètes, un empereur, une impératrice, des noms historiques, et d'autres auxquels il n'a manqué qu'un hasard heureux pour le devenir. Elles forment une suite naturelle à un précédent ouvrage que les savans ont accueilli avec indulgence, et qui, dans la nouvelle forme que je travaille à lui donner, sera, je l'espère, moins indigne de leurs suffrages.

La réunion de ces deux parties, qui tiennent intimement l'une à l'autre, compose une *étude*, une *monographie* historique et archéologique complète et, je crois, unique en son genre. Les amis de l'antiquité qui donneront quelque attention à la lecture de ce volume y verront, sans doute avec plaisir, qu'il n'y a point de question à dédaigner; que la moins importante en apparence, la plus restreinte par son

objet, peut faire connoître des rapports inattendus, qui éclairent vivement des points très-éloignés; il ne faut qu'avoir la patience de la considérer sous toutes ses faces, et de la creuser dans toute sa profondeur. Assurément personne ne s'attendoit à la portée de celle-ci, et j'étois loin moi-même de m'y attendre en commençant Qui se seroit douté que l'étude d'un colosse égyptien toucheroit aux anciennes traditions helléniques, se lieroit à toute l'histoire de la domination romaine en Égypte, et fourniroit quelques traits nouveaux à la peinture des efforts du paganisme pour étouffer le christianisme naissant !

Je ne soupçonnois pas davantage que cette étude amèneroit des conséquences importantes pour le résultat des autres recherches relatives aux opinions religieuses des anciens peuples.

En effet, d'après cet examen attentif d'un point spécial, les explications savantes et ingénieuses données récemment sur les mystères de la statue de Memnon doivent être regardées maintenant comme tout-à-fait chimériques : il n'est plus possible de compter sur les merveilleux rapports qu'on a cru pouvoir établir entre cette statue et la *symbolique de l'Orient;* expression sonore dont l'usage est maintenant fort répandu, parce qu'elle dispense ceux qui l'emploient de savoir au fond ce qu'ils disent, et qu'elle leur donne le courage d'expliquer aux autres ce qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes : enfin toute la question memnonienne,

que le génie poétique d'érudits célèbres avoit réussi à élever dans les régions vaporeuses du mysticisme, se trouve prosaïquement ramenée tout entière dans le domaine de l'histoire réelle et positive.

Or, cette grave méprise sur une question isolée, jette nécessairement de la défaveur, ou répand des doutes légitimes sur d'autres explications du même genre. Ne donne-t-elle pas lieu de soupçonner que, si l'on pouvoit leur appliquer aussi des observations exactes et des faits précis, on les verroit de même tomber et disparoître, comme ces images fantastiques qui s'évanouissent lorsqu'on s'en approche ou qu'on cherche à les saisir !

Le grand nombre de rapports qui viennent se rattacher à ce curieux problème historique, et les vues entièrement nouvelles qui ressortent de faits observés pour la première fois, peuvent montrer quelles riches moissons restent encore à recueillir dans le champ de l'antiquité. Chaque jour on entend dire qu'il est épuisé, qu'il ne sauroit plus rien produire. Ceux qui parlent ainsi n'ont sans doute fait que le parcourir légèrement ; s'ils avoient essayé d'en remuer le sol, ils tiendroient un tout autre langage; car ils auroient bientôt appris que la science dont le but est de reconstruire un monde tout entier trouve sans cesse un nouvel aliment. C'est qu'elle exploite une mine où les filons s'étendent à mesure qu'on y pénètre.

Quand cet ouvrage ne serviroit qu'à rendre plus évidente cette vérité, et qu'à exciter l'esprit de recherche par l'espoir certain de conquêtes sur le domaine de l'inconnu, je le croirois encore assez utile, et je ne regretterais pas le temps que j'y ai consacré.

S'il avoit cet heureux résultat, on le devroit en premier lieu à la société savante qui m'a donné l'occasion d'entreprendre ce travail. En ne craignant pas de demander à un étranger les lumières qu'elle pouvoit trouver facilement dans son propre sein, elle a fait voir qu'elle considère les sciences d'un point de vue si élevé, que les préjugés de l'orgueil national ne sauroient l'atteindre. Elle a donné là un exemple qui l'honore aux yeux des amis des lettres et lui assure leur reconnoissance; car ils ne peuvent rien désirer tant que de voir se multiplier entre les savans de tous les pays ces communications franches et libérales, si utiles au progrès des lumières et de la civilisation, si propres à resserrer peu à peu les liens de la grande famille européenne.

PREMIÈRE PARTIE.

LA STATUE VOCALE

DE

MEMNON

ÉTUDIÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉGYPTE ET LA GRÈCE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

PENDANT les deux premiers siècles de la domination romaine en Égypte, la statue vocale de Memnon fut le monument de Thèbes qui excita le plus vivement l'attention des voyageurs. Les pyramides et Memnon, voilà les objets qu'ils venoient surtout admirer sur la terre des antiques Pharaons.

La cause de la voix de Memnon leur fut toujours inconnue; ce singulier phénomène eut à leurs yeux, tant qu'il subsista, le caractère d'un miracle, puisqu'ils ne cessèrent pas de le regarder comme le résultat surnaturel de quelque pouvoir magique ou d'une volonté divine.

Dès la renaissance des lettres, ce prodige attira l'attention des érudits, dont il exerça la science et la sagacité.

Avant qu'on sût que le colosse à la voix merveilleuse existoit encore sur les bords du Nil, Scaliger[a], Marsham[b], Van Dale[c], Perizonius[d], et beaucoup d'autres, en parlèrent dans leurs écrits, mais seulement d'après les renseignemens donnés par les anciens auteurs; et, bien qu'ils n'eussent rien expliqué du tout, on crut qu'ils n'avoient laissé rien à dire.

[a] *In Euseb. pag. 24 h.*
[b] *Canon chronic. p. 424-426.*
[c] *De oracul. II, p. 280-287.*
[d] *Orig. Ægypt. p. 286, sq.*

Pococke ramena l'attention sur cette question, qui sembloit épuisée, en rapportant le dessin des deux colosses de Thèbes, et particulièrement de celui qui devoit avoir été la fameuse statue vocale, à en juger par les nombreuses inscriptions qui se lisoient encore sur ses jambes. Il donna de plus toutes celles de ces inscriptions qu'il put lire, en ayant le soin de les figurer sur un dessin à grande échelle de la partie inférieure des jambes de la statue.

Ces inscriptions authentiques, contenant les témoignages irrécusables d'anciens voyageurs, prouvoient la réalité de la voix de Memnon, quelle qu'en fût d'ailleurs la cause. Elles confirmoient les récits des anciens. Plusieurs critiques essayèrent de lire et de restituer ces précieux fragmens. Leich, Hagenbuch, Bouhier, d'Orville et Pott, y réussirent médiocrement, tant les copies de Pococke étoient imparfaites.

Jablonski essaya de reprendre la question dans tout son ensemble; mais, d'une part, l'insuffisance de renseignemens positifs, de l'autre le défaut de critique de ce savant orientaliste, et son goût pour les étymologies forcées, l'écartèrent du but: ses dissertations, d'ailleurs fort érudites, embrouillèrent au dernier point un sujet déjà fort obscur. L'autorité de son nom donnant crédit à ses idées,

Syntagm. III de Memnone.

elles furent reproduites fidèlement dans plusieurs ouvrages.

Langlès, Mémoire sur Memnon, dans le t. II de Norden. -- Description générale de Thèbes, dans la Descr. de l'Égypte.

M. Jacobs est le seul qui, depuis Jablonski, ait envisagé la question d'une manière qui lui soit propre. Il ne s'est pas contenté d'améliorer la leçon et l'interprétation de plusieurs des inscriptions métriques, il a repris toute la discussion dans son Mémoire sur les *tombeaux de Memnon* (1). Il a proposé sur le mythe de ce personnage une hypothèse d'après laquelle Memnon seroit une divinité éthiopienne, transportée successivement en différens pays. Cette idée ingénieuse, soutenue avec esprit et érudition, est contredite, comme on le verra, par l'ensemble des faits (2); mais il est juste de reconnoître que cet habile critique a avancé la discussion en montrant, le premier, que la voix de Memnon étoit un phénomène fort récent, contre l'opinion, mise en faveur par Jablonski, qui le reportoit jusqu'au temps des anciens Pharaons.

Les difficultés principales restoient encore à résoudre; et peut-être étoient-elles insolubles, à moins qu'on n'examinât d'une manière analytique quelques indications assez importantes qu'on doit aux auteurs de la *Description générale de Thèbes,* et surtout qu'on ne possédât des copies plus complètes et plus exactes des inscriptions memnoniennes.

Ces difficultés sont de deux genres : les unes sont relatives à la cause du phénomène; les autres concernent

(1) Dans les *Denkschriften der Akad. der Wissensch. zu München*, 1810, réimprimés dans le tome IV de ses *Vermischte Schriften,* qui a paru après que mon Mémoire a été lu à l'Académie. M. Fr. Jacobs y rectifie en quelques endroits son premier travail.

(2) Bien qu'elle ait paru à Buttmann (*Mytholog.* I, S. 198) porter les caractères de l'évidence.

les traditions égyptiennes et grecques rattachées au personnage appelé *Memnon.*

Quant au phénomène, la plupart des critiques modernes, s'appuyant sur quelques textes d'une époque récente et d'une autorité douteuse, se sont accordés à le regarder comme l'effet d'une jonglerie. Plusieurs même ont pris la peine de nous décrire le mécanisme qui servoit à l'opérer. Cette explication, si elle étoit juste, dispenseroit de toute recherche ultérieure; mais, comme elle se trouve en contradiction avec un grand nombre de faits positifs, elle est réellement inadmissible, ainsi qu'on le verra dans la suite. Quelques personnes (1) se sont récemment rangées à l'opinion, que ce phénomène pouvoit bien être un effet naturel causé par la chaleur des rayons du soleil. Cette opinion (émise pour la première fois, je pense, par le P. G... de l'Oratoire [a], et rejetée fort loin par De Pauw [b]) n'a été présentée que comme une *possibilité :* mais il y a loin de la *possibilité* à la *certitude,* et cette *certitude* ne pouvoit être acquise que par une discussion approfondie de la partie *historique* de la question.

[a] *Mém. sur les obélisques, par le P. G..... de l'Oratoire.*

[b] *Rech. philosophiques sur les Égypt. et les Chinois, I, p. 261; Berlin, 1773.*

En effet, quelle que soit la cause *naturelle* ou *artificielle* de la voix de Memnon, et quelque parti qu'on prenne à ce sujet, il restera toujours à expliquer les notions obscures et contradictoires que les anciens ont rattachées au personnage de Memnon et au colosse qui étoit censé le représenter à Thèbes. Dans l'une et l'autre hypothèse, on se demandera toujours d'où vient le nom que ce colosse avoit reçu; quel rapport a pu exister entre une statue

(1) MM. de Rozière, Von Minutoli, W. J. Bankes, et Jacobs dans les récentes additions à son Mémoire (*Abhandlung.* S. 40, ff.).

égyptienne et un héros de la mythologie grecque ; pourquoi ce personnage, homme, héros ou dieu, grec ou égyptien, est tantôt un prince asiatique, fils de l'Aurore aux doigts de rose ; tantôt un roi d'Égypte, le grand Aménophis, le fameux Sésostris ou l'inconnu Ismandès ; tantôt un roi éthiopien, dont on montroit les monumens et les tombeaux depuis Suses jusqu'à Méroé, depuis Méroé jusqu'à Troie.

Tous ces faits obscurs et contradictoires sont-ils les traits à demi effacés de quelque histoire perdue, et les souvenirs confus, soit d'antiques migrations, soit d'un état politique qui avoit amené des alliances entre les peuples de l'Éthiopie et ceux de l'Asie mineure? ou bien faut-il n'y voir qu'un nouvel exemple du mélange inconsidéré de quelques faits réels avec des fictions poétiques et des préjugés locaux? Telles sont, au fond, les questions graves qui sortent de toutes ces obscurités. C'est ainsi qu'un sujet limité en apparence à l'examen d'une statue mutilée ou d'une jonglerie sacerdotale touche en réalité aux questions les plus curieuses comme les plus ardues de l'histoire et de la mythologie anciennes.

Il seroit long de rapporter les noms de tous ceux qui se sont hasardés plus ou moins dans ce labyrinthe de notions contradictoires, et plus encore de dire les solutions diverses qu'ils ont données de ces difficultés : je ne l'entreprendrai pas. Dans ces derniers temps, Memnon est devenu un objet de prédilection pour quelques mythologues qui semblent ne pas mettre la critique au rang des qualités de l'érudit. Ils ont pris ce personnage pour centre de leurs élucubrations fantastiques ; tels sont princi-

[a] *Dans son Memnonium et ses Versuch. zur Aufklarung der Philos. des Alterth. 2 B. I Th.*

palement Plessing[a] et Dornedden (1), dont il faut regretter que le savant Creuzer ait adopté et refondu toutes les rêveries dans son éloquent et spirituel chapitre sur Memnon: nous trouvons là que « ce personnage est un être allégo-
» rique, qui avoit de grands rapports avec Osiris, avec
» Horus, avec le Soleil, avec Persée, voire même avec
» Mithra; et que sa statue est un symbole flottant entre
» le jour et la nuit, le cercle d'or de la nuit, un cycle
» annuel de cantiques quotidiens, l'harmonie retentissante
» des sphères, un emblème de la lumière éternelle, un
» gnomon, une horloge solaire rattachée aux incarnations
» du Soleil. » Il est fâcheux qu'avec d'aussi beaux rapprochemens on ne puisse pas rendre compte du moindre des faits *positifs* qui vont ressortir d'un examen réfléchi; et malheureusement c'est plus ou moins le cas de toutes ces explications fondées sur la réunion systématique et forcée de notions de tout temps et de tout pays.

Tom. I, p. 387, 453, 490, 931 de la trad. de M. Guigniant.

Les auteurs de la *Description de Thèbes* ont déclaré que la question memnonienne est *destinée à rester toujours enveloppée de l'obscurité des siècles.* Quand on a lu tout ce qui a été écrit sur ce sujet, on est tenté de ne pas trouver l'arrêt trop sévère. J'en appelle cependant, et voici ce qui m'en donne la hardiesse.

Pag. 101, init.

En 1823 ou 1824, feu Salt, consul de Sa Majesté Britannique en Égypte, fit copier de nouveau toutes les inscriptions *memnoniennes*, et envoya ses copies à la société

(1) Dans son *Phaménophis* et sa *neue Theorie zur Erklär. der griech. Mythol.* Gött. 1802. Il y a un autre ouvrage dont je ne connois que le titre, et qui, à en juger par ce seul caractère, doit être à peu près aussi concluant que les autres; c'est, *Memnons Harfe und Titans Strahl, oder über die Wirkungen der Phantasie, von Heidemann.* Leipz. 1811.

royale de littérature de Londres. Cette société m'en donna communication, en me demandant mon avis sur l'importance qu'elles pouvoient avoir. Non-seulement j'y retrouvai, plus complétement et plus exactement copiées, toutes les inscriptions déjà publiées par Pococke, Norden, M. Hamilton et la Commission d'Égypte, mais encore j'y reconnus une trentaine d'inscriptions inédites, et, dans le nombre, quelques-unes assez curieuses pour l'histoire de la domination grecque en Égypte. Le résultat de mes observations sur ces précieux fragmens épigraphiques est le sujet d'un Mémoire qui fait partie du tome II des *Transactions* de cette société savante, et que j'ai reproduit dans ce volume, avec des additions considérables.

Il étoit impossible d'examiner avec soin toutes ces inscriptions, sans y chercher en même temps les notions qui pouvoient se rapporter, soit à la cause du phénomène vocal, soit à la discussion des faits historiques qui dépendent de la question générale. Ces inscriptions en elles-mêmes, leur époque, la place qu'elles occupent sur les jambes du colosse, m'ont fourni des indications entièrement nouvelles, d'où est résultée une analyse plus complète et plus exacte des textes des auteurs anciens. En combinant les données, inconnues jusqu'ici, que ce travail m'a fait découvrir, j'en ai tiré une théorie qui les embrasse et les explique toutes sans exception. Je crois pouvoir la présenter comme un exemple de la possibilité d'appliquer à un sujet historique la méthode qui a tant contribué aux progrès des sciences naturelles.

La question, dégagée du symbolisme et du merveilleux dont on l'avoit embarrassée, va se développer avec une

simplicité et une clarté parfaites. Ramenée des profondeurs de l'antiquité égyptienne dans l'époque de la domination grecque et romaine en Égypte, elle nous présente maintenant l'un des traits les plus propres à bien faire connoître comment se mêlèrent les croyances et les traditions grecques et égyptiennes, tout en conservant leur caractère primitif.

SECTION PREMIÈRE.

Observations générales sur les Inscriptions memnoniennes, dans leur rapport avec l'histoire du Colosse.

Ces inscriptions servent de lien à tous les faits qui entrent dans la question dont je vais m'occuper. Il importe donc de commencer par réunir toutes les observations qui ressortent de leur examen attentif, pour les comparer ensuite aux résultats de la discussion historique.

J'ai dit que Pococke a dessiné à part les deux jambes du colosse, et qu'il a marqué sur sa planche la place qu'occupe chaque inscription. On doit beaucoup regretter que Salt n'ait pas recommandé à son dessinateur de suivre cet exemple; car l'indication de la place relative qu'occupe chaque inscription est importante; et c'est faute d'y avoir fait attention que Jablonski et M. Jacobs n'ont pu tirer aucun parti des inscriptions pour l'histoire du colosse et de sa voix merveilleuse. J'avouerai que, sans la copie de Pococke, je n'aurois pas pu entreprendre ce Mémoire, malgré les lumières nouvelles que m'ont fournies les copies de Salt. Ne leur ayant point conservé, comme son

prédécesseur, l'ordre et la relation qu'elles ont sur le monument, Salt m'a forcé à bien des tâtonnemens, et m'a laissé bien des incertitudes; mais, rapprochées du dessin de Pococke, ces copies, telles qu'elles sont, m'ont fourni tout ce qu'il y avoit d'essentiel à obtenir pour une solution complète.

Sur les soixante-et-douze inscriptions que Salt a recueillies, il y en a seulement deux, outre quelques noms propres, qui ont été gravées sur le socle : les autres l'ont été sur les deux jambes et sur le pied. La plus élevée est à peu près à trois mètres au-dessus du plan du socle: mais, comme le coude-pied a environ un mètre de haut, un homme debout, monté sur le pied, a pu facilement graver la plus haute; il ne lui a fallu, pour cela, ni escabeau ni échelle. Disposées en deux colonnes sur chaque jambe, elles sont plus nombreuses sur la jambe gauche que sur la droite, qui n'en contient que quatorze, d'après Pococke.

Au premier abord, on pourroit croire que les plus hautes sont les plus anciennes; mais un léger examen suffit pour faire évanouir cette idée. En effet, on trouve une inscription du temps de Vespasien au bas de la jambe droite, sur le pied, tandis qu'une autre, du règne d'Adrien, est placée au-dessus de toutes celles que porte cette même jambe, et qu'au-dessous on en voit une du règne de Domitien. La même observation s'applique aux inscriptions de la jambe gauche. On ne peut donc tirer de là aucune induction chronologique. On voit que les premiers voyageurs qui en ont fait graver les ont fait écrire où ils ont voulu; les autres ont pris la place qui restoit,

et n'ont eu égard, dans le choix, qu'à l'espace dont ils croyoient avoir besoin. Les deux inscriptions du socle sont au nombre des plus récentes.

Trente-cinq seulement ont des dates. La plus ancienne est du règne de Néron; la plus récente, de Septime Sévère. Quant à celles qui ne sont point datées, à en juger par des caractères qui ne peuvent pas égarer beaucoup, elles se renferment dans le même intervalle. Sur les trente-cinq qui ont des dates, il y en a vingt-sept du seul règne d'Adrien.

Quand on examine attentivement le dessin de Pococke, on ne sauroit douter qu'on ne possède encore presque toutes les inscriptions qui ont été gravées sur le colosse. Celles dont nous avons les copies couvrent toute la partie antérieure des jambes, depuis la hauteur de trois mètres jusqu'en bas. La surface latérale des jambes a éclaté en beaucoup d'endroits : mais sur le côté intérieur il n'y a jamais eu d'inscriptions; car la proximité des deux jambes étoit un obstacle à ce qu'on se plaçât commodément entre elles pour écrire sur le côté : et d'ailleurs les inscriptions qu'on y auroit gravées à grand'peine n'auroient pu être lues; raison suffisante pour qu'on n'en écrivît pas dans cet endroit. Quant au côté extérieur, il n'a pu y en avoir qu'un très-petit nombre de plus que celles qui s'y lisent encore, si même il y en a jamais eu davantage. Dans tous les cas, elles n'étoient certainement pas plus anciennes que celles qui ont été conservées. En voici la raison.

Comme les auteurs de ces sortes d'hommages religieux choisissoient toujours, quand ils le pouvoient, la place le plus en vue, on ne sauroit douter que les premiers qui en ont fait graver sur les jambes du colosse, n'aient

choisi dans les parties antérieures les endroits le plus en évidence. Or les inscriptions du règne d'Adrien occupent la plus grande partie du devant de la jambe gauche depuis le haut jusqu'en bas, et sur la jambe droite celles de ce même règne occupent encore les parties de devant : preuve que cette place étoit restée libre jusqu'alors ; à plus forte raison, le côté extérieur des jambes, le seul où l'on pût écrire.

A la vérité, on pourroit dire qu'il y avoit eu peut-être en ces mêmes endroits de plus anciennes inscriptions qui auront été effacées au temps de Trajan ou d'Adrien, pour faire place à celles qu'on vouloit alors y graver. Mais cette objection auroit peu de solidité, parce que ces inscriptions ont un caractère religieux qui a dû les protéger contre toute mutilation. D'ailleurs personne n'a remarqué que la superficie de la pierre ait été grattée pour remplacer d'anciennes inscriptions par de nouvelles.

Il résulte de ces observations un fait certain, c'est que s'il a existé, sur les parties détruites des jambes du colosse, d'autres inscriptions, elles étoient au nombre des plus récentes.

J'ai dit que la plus ancienne est du règne de Néron [an IX]. Cette inscription fixe donc à peu près l'époque où les voyageurs ont commencé d'écrire sur les jambes du colosse. Si l'usage en eût existé lors du voyage de Germanicus (1), ce prince, grand admirateur des antiquités

(1) M. de Forbin (*Voyage au Levant*, p. 90) assure avoir lu le nom de *Claude Germanicus* sur le colosse. On voit, en effet, ce nom écrit en gros caractères sur son dessin, près du petit orteil du pied gauche. Il est étrange que personne, excepté ce voyageur, n'ait aperçu cette

de l'Égypte, y auroit fait graver, comme les autres, son nom en gros caractères dans une partie bien visible d'une des jambes, et nous le retrouverions maintenant à côté de ceux d'Adrien et de Sabine.

Le règne de Néron est donc, selon toute apparence, l'époque où l'on a commencé de placer des noms sur le colosse. Cette conséquence, s'il étoit nécessaire, pourroit être appuyée d'un texte ancien qu'on n'a point cité, peut-être parce qu'on ne savoit comment s'en rendre compte. Dion Chrysostome, parlant des statues des dieux qui ne portent point d'inscriptions, ajoute : « Et l'on dit que le » colosse de Memnon est dans ce cas (1) ». Ce rhéteur avoit voyagé en Égypte ; il le dit dans son discours sur Troie, où il rapporte son entretien avec un prêtre du nome Onuphites (2) : mais il ne s'étoit pas avancé plus loin que la basse Égypte ou que l'Égypte moyenne ; car la manière dont il s'exprime sur le colosse prouve qu'il ne l'avoit pas vu, et, conséquemment, qu'il n'avoit pas été à Thèbes. Dion se trouvoit en Égypte, au dire de Phi-

Vit. A. Tyan. V, § 27, p. 210 ; 28, p. 211.

inscription si distincte, placée, d'après son dessin, dans l'endroit le plus en vue.

Je n'hésite point à déclarer qu'elle n'existe pas. Il y a là une méprise que j'explique ainsi : sur le pied droit, près de l'orteil, se trouve l'inscription (nº VIII) du centurion L. Licinius-Pudens, de l'an IV de Domitien, laquelle se termine par les mots DOMITIANI . CAESARIS . AVGVSTI . GERMANICI . AVDI . MEMNONEM. C'est ce mot GERMANICI qu'on aura pris pour le nom de Germanicus, et que l'artiste chargé du *dessin pittoresque* aura transporté sur l'autre jambe, où l'on ne voit rien de semblable.

(1) Καὶ Μέμνονος ἐν Αἰγύπτῳ κολοσσὸν εἶναι λέγουσι (id est, ἀνεπίγραφον). *Orat.* XXXI, 338, 44.

(2) *Orat.* XI, 161, p. 22, ἐν τῷ Ὀνουφίτῃ. Reiske dit : *Unde sit, et à quo profectum, ignoramus.* Il ne se souvenoit pas d'Hérodote (*Hist.* II, 166), de Pline (*Hist. nat.* V, 9), d'Hiéroclès (*Synecd.* pag. 725), et des médailles d'Adrien, qui font mention de ce nome du Delta.

lostrate (ou plutôt de Damis, l'historien et l'ami d'Apollonius de Tyane), lorsque Vespasien fut déclaré empereur, en 69; et même Vespasien le consulta, ainsi qu'Apollonius, sur ce qu'il avoit à faire. Pour qu'on lui eût dit, à cette époque, que le colosse ne portoit pas d'inscriptions, il falloit qu'il n'y en eût point, ou qu'il n'y en eût qu'une ou deux de peu d'étendue, outre quelques noms qui auront échappé à l'attention des voyageurs. De fait, il n'y en a qu'une, celle de l'an IX de Néron, qui soit antérieure à cette époque.

Ead. VIII, § 7, p. 330.

Même après cet empereur, on n'en écrivit qu'assez rarement jusqu'au règne d'Adrien. En effet, la plupart des inscriptions sont du règne de ce prince. Parmi celles qui portent des dates, il y en a une du règne de Néron, trois de celui de Vespasien, trois de celui de Domitien, et une seule de celui de Trajan : en tout, huit seulement antérieures à Adrien; et celles qui ont été écrites sous ce prince, mais avant son voyage à Thèbes, ne sont qu'au nombre de six.

A l'époque où cet empereur vint à Thèbes et entendit le colosse, il n'y en avoit donc probablement encore qu'un très-petit nombre. Adrien et Sabine y firent graver leurs noms, qui s'y lisent distinctement. Plusieurs personnes de leur suite placèrent le leur à côté, en l'accompagnant de pièces de vers où elles exprimoient leur admiration et celle des augustes voyageurs pour la belle voix de Memnon. Depuis on suivit cet exemple, jusqu'à ce que toute la place eût été prise. C'est à cette époque, je pense, qu'il faut rapporter la plupart des inscriptions sans date : car toutes celles de ce genre dont il m'a été possible de découvrir l'époque à l'aide de quelque caractère

certain, sont du temps du voyage d'Adrien, ou postérieures; et l'on peut supposer raisonnablement qu'il en est de même des autres.

Après le règne d'Adrien, il restoit encore un peu de place ; car on trouve deux inscriptions du temps de Septime Sévère et de Caracalla : mais elles sont fort courtes. Il n'y en avoit plus assez pour qu'on en écrivît d'un peu longues, lorsqu'un certain Gémellus, peut-être préfet de l'Égypte sous Antonin, voulut faire graver une inscription en quatorze ou quinze lignes : il fut obligé de l'écrire sur le piédestal; ce qu'on n'avoit pas encore fait jusque-là; sans doute, parce que les inscriptions s'y seroient trouvées trop exposées à être effacées par les désœuvrés ou les malveillans : on n'y eut recours que quand les jambes n'en purent plus contenir aucune. Cette considération doit nous faire regarder comme postérieure à Adrien, et du temps des deux Antonins, ou même de Septime Sévère, l'inscription du poète Asclépiodote, gravée sur la partie antérieure du piédestal; comme elle n'a que huit lignes, elle ne tient pas beaucoup de place : il en restoit donc bien peu sur les jambes, puisque le poète fut obligé de recourir au piédestal.

On doit reconnoître aussi qu'il n'y a jamais eu en cet endroit que ces deux inscriptions. Sans doute, le piédestal est fort détérioré; mais la surface n'en est pas tellement érasée, qu'on ne puisse y apercevoir, le plus souvent au moins, les traces des lettres qui y auroient été gravées jadis. D'ailleurs il est enterré aux deux tiers : la surface de la partie enfouie, protégée ainsi depuis des siècles, est peu endommagée; elle ne porte qu'une seule inscription

de quatorze lignes, qui se lit encore assez distinctement pour qu'on puisse la rétablir presque en son entier. S'il y en avoit eu d'autres à côté, on en verroit au moins les traces. Cette circonstance remarquable nous montre que l'usage d'en graver de pareilles n'a pas dû se conserver long-temps au-delà de l'époque à laquelle appartient la plus récente, qui est du règne de Septime Sévère et de Caracalla.

Presque tous les personnages qui les ont fait graver ont déduit leurs titres et qualités : d'autres se sont contentés d'écrire leurs noms. En mettant à part les inscriptions d'Adrien, de Sabine et de leur suite, il en reste encore bon nombre dont les auteurs ont donné leurs titres : ce sont tous des personnages d'un rang assez distingué. On trouve huit gouverneurs d'Égypte, deux femmes de gouverneur, trois épistratéges ou commandans de la Thébaïde, quatre stratéges ou chefs de nome, deux procurateurs de César, un greffier royal, deux archidicastes ou grands juges, un néocore du Sérapis d'Alexandrie : le moindre personnage est un poète homérique du Musée. Parmi les militaires, deux préfets de légion et un préfet de camp. Il y a bien aussi deux décurions, un centurion et un primipilaire; mais ces chefs de cohorte ou de centurie, campés probablement dans l'*Amenophium*(1), étoient de ces gens auxquels les prêtres n'avoient rien à refuser.

Les inscriptions latines ont toutes pour auteurs des Romains, à deux exceptions près. Entre les inscriptions grecques, beaucoup ont été écrites aussi par des Romains.

(1) Ou *palais d'Aménophis*, maintenant détruit, à l'entrée duquel se trouvoient les deux colosses. *Voyez* le Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas, tom. IX des *Mémoires de l'Académie*.

On remarque que tous les militaires ont écrit en latin, ainsi que les huit préfets d'Égypte : seulement l'un d'eux a joint à son nom deux vers grecs qui ne sont pas mauvais. Tous les épistratéges, quoique Romains, ont écrit en grec. Adrien a fait écrire son nom en latin ; Sabine, le sien en grec, et elle a été imitée par toutes les personnes de sa suite et de celle de l'empereur : elles ont accompagné leur nom de vers élégiaques ou iambiques, quelquefois assez bons, d'autres fois mauvais ou même détestables, soit qu'elles les aient composés elles-mêmes, soit qu'ils l'aient été par quelqu'un de ces Grecs que les riches Romains d'alors traînoient partout après eux.

Je termine par une observation de quelque conséquence. Les noms propres qui se lisent dans les soixante-et-douze inscriptions sont au nombre de plus d'une centaine. Parmi ces noms il n'y en a pas un seul qui ne soit grec ou romain ; et parmi tant d'inscriptions il n'en est pas une seule égyptienne, soit démotique, soit hiéroglyphique (1). La conséquence naturelle de ce fait, c'est que les Égyptiens n'ont pris aucun intérêt à la voix de Memnon, et qu'elle a été exclusivement célébrée par les Grecs et les Romains. On en verra plus bas la raison.

Telles sont les observations générales qui ressortent de ces inscriptions, considérées indépendamment du sens de chacune d'elles. Aucune de ces observations n'est inutile à l'histoire du colosse; elles y prendront par la suite une place proportionnée à leur importance. Dès à présent on peut en faire sortir ces conséquences remarquables :

(1) On sent bien que je ne parle pas des hiéroglyphes qui sont de l'époque même de l'érection de la statue.

1°. Le phénomène vocal n'attira l'attention que depuis la conquête des Romains, puisqu'on ne trouve sur la statue aucune inscription de l'époque des Lagides, ni d'une époque antérieure.

2°. Ce phénomène a dû cesser de se produire vers le temps de Septime Sévère, puisque la plus récente des inscriptions gravées sur les jambes est de cette époque, et que le piédestal, qui offroit une place si commode pour en recevoir une multitude, n'en contient que deux, dont l'une est du règne d'Antonin.

3°. Les Grecs seuls ont fait du phénomène un objet de dévotion, puisqu'eux seuls ont adressé leur hommage religieux à l'être divin qui produisoit le miracle.

De là se tire une autre conséquence : c'est que le prodige n'a point été le résultat d'une fraude pieuse.

En effet, on ne la concevroit pas de la part des prêtres égyptiens ; car, dans ce cas, les nationaux en auroient été dupes plus encore que les étrangers, et l'on devroit trouver le tribut de leurs hommages à côté de celui des Grecs et des Romains.

On la concevroit encore moins de la part de ceux-ci. Le moyen de croire que, dans un temple égyptien, ils auroient pu pratiquer impunément une telle supercherie, et tromper pendant deux siècles des empereurs, des gouverneurs, des généraux, des nomarques, en un mot tout ce que l'Égypte renfermoit de Grecs et de Romains influens !

Il faut donc admettre que le prodige avoit quelque cause indépendante de la volonté des nationaux et des étrangers, et qui leur est demeurée également inconnue.

Voilà où conduisent les observations tirées des inscriptions seules. Il s'agit maintenant de voir jusqu'à quel point ces inductions sont confirmées par l'examen critique des textes anciens, et principalement de ceux des auteurs qui ont entendu le colosse.

La question a été si imparfaitement examinée jusqu'ici, et embarrassée de tant de conjectures hasardées ou fausses, qu'il est nécessaire de ne s'y engager qu'avec précaution, et de déblayer la route à mesure qu'on s'y avancera.

J'examinerai donc, en premier lieu, tous les textes qui nous apprennent en quel état les anciens voyageurs ont vu la statue de Memnon, quelles furent la cause et l'époque de sa mutilation et de son rétablissement; je rechercherai ensuite à quelle époque elle a commencé et elle a fini de se faire entendre; puis je tâcherai de découvrir l'origine du nom qu'elle a porté, et j'analyserai les traditions que les anciens ont rattachées au personnage de Memnon, pour connoître la nature de leur rapport avec le colosse de Thèbes; enfin, par la comparaison des textes anciens et des inscriptions, j'établirai les vraies conditions dans lesquelles s'est produit le phénomène : ce qui fournira le moyen de démontrer d'une manière rigoureuse s'il étoit, ou non, le résultat d'une cause naturelle.

La question amenée dans cet état, il restera à déterminer quelle étoit au juste cette cause. Là finit la tâche du critique et commence celle du physicien.

SECTION II.

Dans quel état les Voyageurs anciens dont les témoignages nous restent, ont-ils vu le Colosse !

Les inscriptions gravées sur le colosse du nord sont une preuve manifeste de son identité avec la fameuse statue vocale. D'après le but et la teneur de ces attestations authentiques, il seroit absolument impossible de comprendre que la statue sur laquelle on les lit encore ne fût pas celle qui, chaque matin, rendoit un son, ou faisoit entendre une voix. Cette identité avoit cependant été révoquée en doute par plus d'un voyageur et d'un critique dont il est inutile de rapporter ici les raisonnemens. Il suffira de dire que ces doutes se fondoient sur une différence caractéristique entre le colosse du nord et celui qu'ont décrit les anciens, notamment Strabon et Pausanias, deux témoins oculaires, dont les paroles sont formelles. La contradiction n'est qu'apparente : elle s'explique facilement ; il en sort même un fait remarquable dont il importe de bien apprécier les diverses circonstances. Pour y parvenir, il est nécessaire de distinguer les époques des témoignages, et d'estimer le degré d'autorité de chacun d'eux.

§ Ier. *Le Colosse étoit brisé par le milieu, lorsqu'il a été vu par Strabon, Pausanias, et les auteurs des inscriptions.*

Les deux colosses de la plaine paroissent d'abord exactement semblables l'un à l'autre ; ils ont même pose, même hauteur ; ils sont formés de la même substance, qui est

une brèche, à laquelle M., de Rozière donne le nom de *brèche agatifère*, et M. Cordier, celui de *poudingue quartzeux*. Mais, quand on les examine d'un peu plus près, une différence essentielle se manifeste. Le colosse du sud est d'un seul bloc, des pieds à la tête. Celui du nord, au contraire, se compose de deux parties distinctes : la première, depuis les pieds jusqu'au-dessus des genoux, est d'un seul morceau de brèche ; la seconde, comprenant toute la partie supérieure, se compose de treize blocs, formant cinq assises : ces blocs ne sont pas de même substance que la partie monolithe ; car ils sont de ce grès qui a servi à bâtir les palais et les temples de Thèbes. Or, indépendamment de toute autorité historique, on ne peut voir là qu'une restauration d'une époque postérieure à l'érection du monument. Tout colosse égyptien, quelle qu'en fût la grandeur, étoit monolithe ; et l'on ne sauroit douter que le colosse du nord n'ait été primitivement, comme celui du sud, formé d'un seul morceau de brèche : la partie supérieure, par un accident quelconque, aura été séparée du tronc, et plus tard on l'aura rebâtie par assises avec les matériaux qu'on avoit sur les lieux.

Constit. de l'Égypte, Descript. de l'Égypte, H. N. II, 644.

Jollois et Devill. Descript. de Thèbes, p. 78.

Quand l'examen seul du monument ne suffiroit pas pour démontrer qu'il en fut ainsi, le fait seroit prouvé par les textes de Strabon et de Pausanias, qui ont causé tant d'embarras, et ceux de plusieurs inscriptions.

Le premier (1) dit : « Des deux colosses monolithes,

(1) L'époque où Strabon a visité l'Égypte n'est pas facile à déterminer au juste ; on ne peut que fixer les deux termes de l'intervalle pendant lequel son voyage s'est exécuté. Il dit lui-même qu'il a parcouru l'Égypte dans la compagnie du gouverneur Ælius Gallus. J'ai fait voir

» l'un est entier, l'*autre brisé par le milieu;* la moitié supé- Liv. XVII, p. 816.
» rieure est tombée par l'effet, dit-on, d'un tremblement
» de terre. » Pausanias, qui a vu le colosse cent cinquante ans plus tard, le décrit en termes analogues : « La
» partie supérieure, depuis la tête jusqu'au milieu du
» corps, est renversée à terre : le reste est assis (1). »

(tome V de la traduction française, page 435) que celui-ci n'a pu être préfet avant l'année 734, l'an 20 ou 19 avant J. C. On ignore jusqu'à quelle année il resta en charge, parce que la série des préfets sous le règne d'Auguste présente des lacunes. On sait, par une inscription de Philes (que j'ai expliquée dans le *Bulletin de Férussac*, partie histor. avril 1825), que l'an 23 d'Auguste, c'est-à-dire, l'an 7 avant J. C. (date fixée depuis par la copie de M. Lenormant), le préfet se nommoit *Turranius;* mais étoit-ce la première année de sa préfecture, et étoit-il le successeur immédiat d'Ælius Gallus! Voilà ce qu'on ignore absolument. Dans l'état actuel de nos connoissances, on ne peut donc faire autrement que de placer le voyage de Strabon entre les années 19 ou 18 et 7 avant J. C., intervalle d'une douzaine d'années, que des découvertes ultérieures fourniront peut-être le moyen de resserrer.

(1) Je dois rapporter le passage de Pausanias (1,42,3) en entier, parce qu'il offre des difficultés. L'auteur parle d'une pierre sur laquelle Apollon avoit posé sa lyre, et qui, lorsqu'on la frappoit, rendoit un son pareil à celui d'une lyre pincée: κατὰ ταὐτὰ οὗτός τε ἤχησε καὶ κιθάρα κρουσθεῖσα. Il ajoute: Παρέσχε δὲ πολλῷ μάλιστα Αἰγυπτίων ὁ κολοσσὸς ἐν Θήβαις ταῖς Αἰγυπτίαις διαβᾶσι τὸν Νεῖλον πρὸς τὰς Σύριγγας καλουμένας. C'est-à-dire : « J'ai éprouvé » beaucoup plus d'étonnement du co» losse égyptien qu'on voit à Thèbes » d'Égypte, quand on a passé le Nil » pour aller à ce qu'on appelle les *sy» ringes* ». Clavier traduit à tort, *de l'autre côté du Nil, près du lieu nommé les syringes.* Le colosse étoit sur la route qui conduisoit aux tombeaux pour ceux qui venoient de Diospolis sur la rive droite. Les syringes étoient un but d'excursion pour les voyageurs : c'est ce que prouvent les inscriptions qu'on y lit encore. Pausanias continue: Εἶδον ἔτι καθήμενον ἄγαλμα ΗΛΕΙΟΝ, Μέμνονα ὀνομάζουσιν οἱ πολλοί.... ἀλλὰ γὰρ οὐ Μέμνονα οἱ Θηβαῖοι λέγουσιν, Φαμένωφα δὲ εἶναι τῶν ἐγχωρίων, οὗ τοῦτο τὸ ἄγαλμα ἦν· ἤκουσα δὲ ἤδη καὶ Σέσωστριν φαμένων εἶναι τοῦτο τὸ ἄγαλμα ὃ Καμβύσης διέκοψε. Le mot ΗΛΕΙΟΝ a embarrassé tous les commentateurs. Facius a lu ἠῷον; Clavier (t. VI, p. 58) ἡλίου ὄν, et M. Siebelis simplement ἡλίου d'après un manuscrit. Mais personne n'a dit que le colosse représentât ou que Memnon fût le *Soleil.* Si le colosse eût passé pour une statue

Pausanias a voyagé en Égypte à la fin du règne d'Adrien, entre les années 130 et 138. Son témoignage est confirmé

du Soleil, Pausanias n'auroit pu s'exprimer comme il l'a fait. En disant, *on voit là une statue du Soleil*, que *l'on appelle vulgairement* Memnon, *d'autres* Sésostris, *d'autres* Phaménoph, il auroit laissé une extrême incohérence dans ses expressions et ses idées.

Scaliger (*ad Euseb.* page 24) a eu l'idée la plus raisonnable, lorsqu'il a pensé que l'adjectif ΗΛЄΙΟΝ devoit cacher le mot qui exprime le caractere distinctif du colosse, à savoir, *la propriété de rendre des sons.* C'est en effet l'idée appelée nécessairement par tout ce qui précède. Il a lu ΗΧЄΙΟΝ, leçon excellente pour le sens, mais peu admissible sous le rapport de la langue, l'adjectif ἠχεῖος étant inconnu. Si Scaliger a pensé que ἠχεῖον est un substantif placé comme apposition de ἄγαλμα, il a fait une construction évidemment forcée. L'adjectif ΗΧΗЄΝ seroit très-bon s'il n'étoit poétique. Je suis persuadé que Pausanias a écrit ΗΧΟΥΝ, qui s'éloigne peu de la forme ΗΛЄΙΟΝ. Les mots ἄγαλμα ἠχοῦν reviennent au λίθος φθεγγόμενος, *lapis loquens*, expression d'Eusèbe et de S. Jérôme, et rendent l'idée qu'on trouve dans la plupart des inscriptions du temps, où Memnon reçoit les épithètes de φωνήεις, αὐδήεις, λάλος, *canorus.* De même Alciphron désigne Memnon par les mots ἄγαλμα περιηχοῦν (*Epistol.* II, 4); Lucien, à la même époque, dit ἐπὶ Μέμνονα ἐλθὼν ...... ἠχοῦντα (*Philops.* § 3, t. III, p. 60, 2); Himérius, ἠχεῖ καὶ φθέγγεται (*Eclog.* 20, 3; *Orat.* XVI, 1).

Je doute aussi de la leçon ΦΑΜЄΝΩΦΑ ΔΕ ЄΙΝΑΙ : le nom de *Phaménoph* ou *Phaménoth* est indéclinable. Si l'on eût voulu le décliner en grec, on n'auroit pu guère lui donner d'autre désinence que ΗΣ, génitif ΟΥ, ou ΙΣ, génitif ΙΟΣ, dont l'accusatif seroit ΦΑΜΕΝΩΦΗΝ ou ΦΑΜЄΝΩΦΙΝ. Ainsi le nom ΑΜЄΝΩΘ, qui désigne le personnage dans une inscription memnonienne (nº XXV), fait au datif ΑΜЄΝΩΘΗΙ dans une autre des syringes (nº 4). L'accusatif Φαμένωφα suppose que Pausanias a décliné ainsi, Φαμένωφ, Φαμένωφος: ce qui est bien peu vraisemblable. Pour moi, je crois qu'il n'a pas plus décliné que l'auteur de l'inscription nº XXI, et qu'il a écrit ΦΑΜЄΝΩΦΔЄ : puis le Δ ayant été pris pour un Α, on l'aura joint au mot précédent, et l'on aura rétabli le Δ devant l'Є; de là ΦΑΜΕΝΩΦΑΔЄ.

Je traduis ainsi le passage entier de Pausanias: « ..... S'il arrive que » quelqu'un frappe cette pierre avec » un petit caillou, elle *résonne* comme » une lyre pincée. Cela m'a causé de » l'étonnement; mais ce qui m'en » a causé beaucoup plus, c'est le colosse égyptien qu'on voit à Thèbes » d'Égypte, quand on a passé le Nil » pour se rendre à ce qu'on nomme » *les syringes.* En effet, j'ai vu là une » statue *résonnante*, que l'on appelle » vulgairement *Memnon*....; mais

par plusieurs inscriptions, l'une du règne de Domitien [a]; les autres [b], d'une époque postérieure : deux, au moins, ont été gravées après le voyage d'Adrien [c], qui a visité Thèbes l'an 130 de notre ère. Elles font mention de l'état de mutilation du colosse, et attestent qu'il n'en restoit que la moitié inférieure. C'est précisément cet état que Juvénal, qui avoit vu Thèbes sous Domitien, a voulu peindre en disant : *Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ.*

[a] *N° IX* (1). [b] *N° XLII.* [c] *N° XLIX.*

Satir. XV, 5.

Il est donc certain que, dans la période qui s'étend depuis la soumission de l'Égypte aux Romains jusqu'à la fin du règne d'Adrien, il ne restoit du colosse du nord que la partie inférieure, laquelle est monolithe; mais que la partie supérieure, actuellement formée de cinq assises de blocs de grès, n'avoit pas encore été restaurée.

§ II. *Le Colosse fut brisé, l'an 27 avant J. C., par l'effet d'un tremblement de terre.*

Quant à l'époque où le colosse a été brisé, elle ne seroit pas difficile à déterminer, si l'on pouvoit s'en rapporter à la tradition qui avoit cours à Thèbes lors du voyage d'Adrien en Égypte : on disoit que le farouche Cambyse avoit renversé la statue. Cette tradition, qu'admet Pausanias, se retrouve dans plusieurs inscriptions du temps d'Adrien; il n'est donc pas étonnant qu'elle ait

» les Thébains disent que cette statue » représente, non pas Memnon, » mais Phaménoph, personnage du » pays. J'ai aussi entendu des gens » dire que cette statue, mutilée par » Cambyse, est celle de Sésostris. »

(1) Les numéros des inscriptions memnoniennes sont ceux qui résultent du classement que j'en ai fait. (*Voy.* la 2e partie de ce volume.)

été recueillie par Jules Africain dans sa Chronique, par Eusèbe et le Syncelle, qui l'ont copié, et par d'autres compilateurs d'une époque récente.

Schol. Juv. ad Sat. XV, 5.
Eustath. ad D. P. v. 250.
Tzetzès, chil. VI, 64.

D'après cette tradition, il y auroit eu environ cinq cents ans que le colosse étoit rompu, lorsque Strabon le visita. Mais ici un doute bien légitime s'élève. Les *ciceroni* thébains s'étoient, à ce qu'il paroît, avisés fort tard d'ajouter ce méfait à la liste déjà bien longue de ceux qu'ils mettoient sur le compte du monarque persan. Bien certainement ils n'y songeoient pas encore au temps de Strabon. On lui parla de Cambyse à Thèbes ; on lui assura qu'il avoit mutilé la plupart des monumens de cette ville (1): mais on excepta formellement le colosse; et, bien loin d'en attribuer la mutilation à ce prince fanatique, on lui dit que *le colosse avoit été brisé par un tremblement de terre* (2). Cette raison, la seule qu'on lui donna, montre assez qu'on ne pensoit point à l'autre. Il faut se souvenir, en effet, que la folie de Cambyse, son intolérance et ses ravages, étoient le thème ordinaire des doléances des Thébains; pour eux, Cambyse étoit un Typhon incarné: le temps ou la main des hommes avoient-ils ruiné quelque monument, toujours Cambyse avoit fait le mal. Ainsi les Thébains devoient dire, avant tout, que Cambyse avoit brisé le colosse, à moins que la vraie cause ne fût tellement connue, qu'il devînt impossible d'en supposer une autre, sans être démenti par trop de monde. Il falloit donc que le tremblement de terre fût un fait bien avéré au

(1) Καὶ τούτων δὲ τὰ πολλὰ ἠκρωτηρίασε Καμβύσης (p. 816, a).

(2) Τοῦ δ' ἑτέρου, τὰ ἄνω μέρη τὰ ἀπὸ τῆς καθέδρας πέπτωκε, σεισμοῦ γενηθέντος, ὥς φασι.

temps de Strabon, pour que les Thébains, laissant la mémoire de Cambyse en repos sur ce point seulement, attribuassent à un phénomène naturel la rupture du colosse. C'est là bien certainement la dernière des causes qu'ils eussent imaginées (1).

Cette observation, qui me semble frappante, donne une grande autorité au passage de Strabon; à moins de rejeter toutes les règles de la critique historique, on doit regarder comme indubitable le fait qu'il nous a transmis. Il faut même admettre que l'événement avoit eu lieu depuis peu : autrement la mémoire s'en seroit plus ou moins oblitérée; il seroit devenu un objet de doute, et les Thébains auroient eu recours impunément à leur thème favori : ce qu'ils faisoient cent cinquante ans plus tard, sous Adrien. Alors le souvenir du tremblement de terre s'étoit effacé, et Cambyse fut regardé comme coupable d'un attentat dont, au temps de Strabon, il étoit encore innocent. Il avoit donc suffi d'un siècle et demi pour effacer la mémoire d'un fait qui, lors du voyage de ce géographe, étoit connu et encore admis de tout le monde, parce qu'il n'avoit que quelques années de date.

Cette induction, qui se tire d'un témoignage aussi positif, est confirmée par un autre pasage, d'où il résulte précisément que, *quelques années* avant le voyage de Strabon, Thèbes avoit été dévastée par un violent tremblement de terre. C'est Eusèbe qui parle de cet événement, et le place à la 188e olympiade, la seizième année du règne d'Auguste, laquelle répond, selon son calcul, à l'an 27

(1) C'est à quoi M. Mannert n'a pas pensé quand il a critiqué Strabon à ce sujet (*Geogr. der G. und der R. X.* Th. I, Abth. S. 351).

Chron. à S. Hieronym. vers. p. 154.

avant J. C.; *Thebæ Ægypti*, dit Eusèbe, *usque ad solum dirutæ sunt* (1). L'expression est exagérée sans doute; mais elle prouve que les secousses furent violentes, et que les monumens antiques durent beaucoup en souffrir.

Pag. 52, A-B, Paris. — 96, Bonn.

Cet événement fut d'autant plus remarqué, que, dans l'antiquité, les tremblemens de terre ont toujours été rares en Égypte. L'opinion de cette rareté étoit répandue chez les anciens : Pline en parle; mais il en donne une raison tout-à-fait ridicule (2). Eusèbe (3) en parle également. Selon Agathias, quelques physiciens soutenoient même qu'il n'y en avoit jamais : cette opinion est rapportée par l'Égyptien Cosmas, qui la combat; il affirme que *souvent* des villes ont été renversées en Égypte par des tremblemens de terre (4). Ainsi l'on ne peut douter que des villes n'aient souffert beaucoup par l'effet de ce fléau (5), puisqu'enfin on ne sauroit mettre de côté, en cette circonstance, l'assertion d'un homme du pays; cette assertion se fondoit, on n'en sauroit douter, sur des souvenirs conservés de son temps, au nombre desquels devoit être celui du violent tremblement dont Eusèbe a rappelé les funestes effets.

(1) La version arménienne place le même événement trois ans plus tard, la première année de la 189ᵉ olympiade, l'an 19 d'Auguste (tom. II, pag. 257, ed. Venet.).

(2) *Ideò Galliæ et Ægyptus minimè quatiuntur, quoniam hic æstatis causa obstat, illic hiemis* (II, 82 [80]). Quand Aristide dit, ὡς δὲ καὶ ΣΕΙΣΜΟΙΣ καὶ λοιμοῖς καὶ τοῖς ἐξ οὐρανοῦ κατακλυσμοῖς ἀνάλωτος ἡ χώρα δι' αὐτὸν ἐστιν οὐδὲ τοὺς πρὸ ἡμῶν Ἕλληνας ἔλαθεν (*in Ægypt.* t. III, p. 617, Cant.; t. II, p. 489, 15, Dindorf), il fait simplement allusion au passage de Platon dans le Timée (pag. 17, Serran. — 3, Bekker).

(3) *Chron. græc.* pag. 42, l. 25: τῆς Αἰγύπτου σειομένης παρ' ἔθος.

(4) Καίτοι πολλάκις σεισμῶν γενομένων ἐν Αἰγύπτῳ, ὥστε πόλεις πεσεῖν καὶ ἐδαφισθῆναι. (*Topogr. christ. in Collect. nov. Patr.* II, p. 121, C.)

(5) En 554, Alexandrie éprouva

Le voyage de Strabon en Égypte a eu lieu, comme on l'a vu, entre les années 18 et 7 avant J. C. Il y avoit donc une dixaine et peut-être une vingtaine d'années que ce terrible fléau avoit exercé ses ravages. Cet espace est assez court pour expliquer la fraîcheur des souvenirs qui n'ont pas permis aux Thébains d'attribuer à Cambyse la rupture du colosse.

Sans doute, on concevroit avec quelque peine qu'un tremblement de terre eût été assez violent pour briser le colosse par le milieu, sans renverser du même coup la plupart des édifices de Thèbes; mais plus d'une circonstance peut servir à expliquer le fait d'une manière très-naturelle.

Un savant minéralogiste de la Commission d'Égypte, M. de Rozière, nous apprend « qu'une altération propre à » cette espèce de brèche consiste en ce que, par le laps » du temps, et par l'action alternative de l'humidité des » nuits et de la chaleur des jours, elle est exposée à se » fendre; que ces fentes se propagent dans les blocs à » de grandes profondeurs, les rompent ou en détachent » des parties plus ou moins considérables. » Il n'y a nulle difficulté à admettre qu'une fissure considérable existoit peut-être dans la masse du colosse, lors de l'extraction de

De la const. de l'Égypte dans la grande Description; H. N. t. II, 644.

des secousses (Agath. p. 52 A, Par. — 96, Bonn.). Dans l'époque arabe, plusieurs tremblemens de terre ont eu lieu. Abdallatif décrit celui du 20 mai 1202, qui se fit sentir de Kous à Damiette, et dans toute la Syrie. Il remarque que des tremblemens de terre aussi violens sont rares en Égypte (*Relation de l'Égypte*, p. 414 de la traduction de M. de Sacy). En 1811, un tremblement de terre a renversé une partie du temple de Syouah (Cailliaud, *Voyage à Méroë*, t. I, p. 123). — Cet article pourra servir à compléter celui que M. de Hoff a consacré à l'Égypte dans sa savante *Geschichte der natürl. Veränderungen der Erdoberfläche*, II, 276.

la pierre, et qu'elle devint, par un laps de quinze à seize cents ans, plus large et plus profonde. On ne doit pas ici négliger une observation sur la manière dont les assises de la reconstruction s'adaptent avec la partie antique du colosse. Le dossier du trône, qui s'élève jusqu'à la moitié du dos, existe encore, tandis que, par devant, la statue est brisée jusqu'aux cuisses. Cette inclinaison et cette irrégularité annoncent assez la direction d'une fissure naturelle, et montrent comment la partie supérieure, si massive, aura pu, après une foible secousse, glisser facilement sur une surface inclinée.

Une autre observation vient à l'appui de la précédente. On a remarqué « que, par l'effet d'un tassement iné-» gal, le piédestal du colosse est incliné à l'horizon » de 2° 40′; en sorte que la statue est tout-à-fait hors » d'aplomb ». Les auteurs de la *Description de Thèbes*, auxquels on doit cette observation, ajoutent : « Cette in-» clinaison, qui est considérable, a dû beaucoup favoriser » les destructeurs de la statue. » Dans cet état, il a pu suffire d'une secousse assez foible pour faire éclater entièrement la partie supérieure, et la déplacer; cette partie si massive, son aplomb une fois perdu, a été précipitée sur le sol.

Descript. générale de Thèbes, pag. 86.

Tous ces faits nous rendent pleinement compte de l'opinion des Thébains sur la cause qui avoit brisé le colosse de Memnon. Du reste, quand la nature de la pierre ne l'expliqueroit pas suffisamment; quand on n'admettroit pas la relation, bien probable cependant, entre les circonstances du tassement du piédestal, du plan incliné que formoit la surface du colosse brisé, et la rupture de ce

colosse par une cause naturelle, cette cause n'en devroit pas moins être admise, puisqu'elle étoit attestée par les Thébains, qui ont dû parfaitement la connoître, et qui n'avoient nul intérêt à la supposer, ou plutôt qui devoient être portés à en supposer une autre.

§ III. *Que le rétablissement du Colosse a eu lieu postérieurement au règne d'Adrien.*

A quelle époque la statue, brisée peu de temps avant Strabon, a-t-elle été rétablie, ou plutôt rebâtie, dans l'état où nous la voyons maintenant? C'est ce qu'une analyse exacte des faits va nous amener à découvrir.

Nous avons démontré que, dans la période qui s'étend depuis la soumission de l'Égypte aux Romains jusqu'à la fin du règne d'Adrien, il ne restoit du colosse du nord que la partie inférieure, laquelle est monolithe; et que la partie supérieure, maintenant formée de cinq assises, n'avoit pas encore été restaurée.

Quant à l'époque de cette restauration, on l'ignore.

A la vérité, Lucien fait dire à son *ami du mensonge*, Eucrate : « Pendant mon séjour en Égypte, étant jeune » encore, ... j'allai vers Memnon pour l'entendre faire » retentir son étonnante voix au lever du soleil. Je l'en- » tendis en effet : mais ce ne fut pas seulement une voix » inarticulée qu'il produisit, *comme il fait communément pour* » *le vulgaire;* Memnon lui-même, ouvrant la bouche, me » prononça un oracle *en sept vers* (1), que je vous rap-

(1) On ne sauroit lire sans quelque étonnement les conjectures de M. Creuzer sur tout ce passage. Il trouve ici *sept sons*, qui servoient de

» porterois bien, si cela n'étoit pas superflu (1) ». Mais il n'y a pas moyen de prendre au sérieux un tel récit, et d'en conclure que Memnon avoit alors *sa tête*, puisqu'il ouvroit *la bouche*. Lucien, qui connoissoit bien l'Égypte, *Pro mercede cond. § 12, t. I, p. 721.* où il avoit exercé une charge, savoit à quoi s'en tenir sur les exagérations dont le fameux colosse étoit l'objet, et il a voulu les décréditer en mettant l'une des plus fortes dans la bouche d'un menteur de profession.

Descript. gén. de Thèbes, p. 99. Il existe un passage de Philostrate où l'on a cru trouver une *preuve certaine* que le colosse étoit rétabli de son temps. Ce sophiste, dans la *Vie d'Apollonius*, fait une description pompeuse du *temenos* de Memnon et de sa statue qu'il se représente comme entière; mais (chose singulière!) personne, pas même M. Jacobs, n'a fait attention que Philostrate, de son propre aveu, rapporte en cet endroit les paroles mêmes de Damis (2), le compagnon, le disciple et le biographe d'Apollonius; or cette remarque est capitale dans la question, puisqu'il en résulte que cette description est tirée d'un ouvrage composé dans le cours du premier siècle, près de cent cinquante ans avant l'époque où le colosse fut rétabli. Quand on voit donc ce Damis nous peindre Memnon sous la figure d'un beau jeune homme imberbe (3) *dont les yeux et la bouche* annoncent qu'il va

réponse aux *sept voyelles* que prononçoient les prêtres égyptiens (*Symbol.* tom. I, p. 487, tr. fr.). Il ne s'agit pas de *sept sons*, mais de *sept vers* [ἐν ἔπεσιν ἑπτά].

(1) Εἴ γε μὴ περιττὸν ἦν. (*Philopseud.* § 33, tom. III, pag. 60.) La correction de M. Jacobs (*ad Philostr.* *Icon.* pag. 251), ἀπόῤῥητον, dont le sens est *si cela n'étoit pas défendu*, me semble très-spirituelle, et tout-à-fait conforme à l'ironie qui règne dans tout ce passage.

(2) Περὶ δὲ Μέμνονος τάδε ἀναγράφει Δάμις. (*Vit. Ap. Tyan.* VI, § 4, p. 232.)

(3) C'est sans doute d'après ce

parler, on ne peut méconnoître dans son récit une description imaginaire; et l'on jugeroit, par ce seul exemple, de ce que devoit être le reste des commentaires de Damis, quand l'ouvrage de Philostrate, dont ils sont une des sources principales, ne seroit pas là pour nous en montrer l'exagération et l'extravagance. Il est encore étonnant qu'on ait pris pour de l'exactitude ce que Damis raconte de la position du colosse, « lequel, dit-il, appuie ses deux » mains sur son trône, et se penche en avant, dans l'atti- » tude d'un homme qui se lève pour saluer », position qui n'est celle d'aucun colosse égyptien. Que dire de pareils détails, sinon que Damis, ou n'avoit pas vu Thèbes non plus que Philostrate, ou se jouoit de la crédulité de ses lecteurs ?

Même ouvrage, pag. 99.

Du reste, on reconnoît, à plus d'une circonstance, qu'il ne s'en faisoit pas scrupule. C'est ainsi que, transportant son héros à Babylone, il trace une description magnifique de l'état florissant de cette ville, alors détruite[a], et nous parle, comme existans, des monumens construits par Sémiramis[b], sans oublier le fameux souterrain sous l'Euphrate (1). N'est-ce pas ce même Damis qui conduit Apollonius aux catadoupes du Nil, formées par des montagnes *aussi hautes que le Tmolus*, et d'où (2) le Nil se précipite avec un fracas qui rend sourds les gens du pays[c] ? Ce conte, qui se trouve déjà dans Cicéron[d], et que Pline a répété[e], n'a

[a] *Sainte-Croix, Mém. de l'Académie des inscr. t. XLVIII, p. 20 et suiv.*

[b] *Vit. A. Tyan. I, § 25, p. 33.*

[c] *VI, 23, pag. 264.*

[d] *Cic. Somn. Scip. § 5.*

[e] *Plin. V, 9; VI, 28.*

portrait, que les auteurs de la Description de Thèbes, dans leur restitution du colosse, l'ont représenté sans la barbe. Je n'ai pas balancé à la lui restituer (*fig. C*).

(1) Dont parle Diodore, II, 9. (t. II, p. 32 Bipont). Wesseling a ici raison contre Oléarius.

(2) .... καταῤῥους δὲ ἐπ' αὐτῶν φερόμενος· peut-être ἀπ' αὐτῶν, comme il y a dans Cicéron (*Somn. Scip.* c. 5), *præcipitat ex altissimis montibus.*

jamais pu s'appliquer aux cataractes de Syène, trop bien connues des anciens pour qu'on en fît l'objet d'exagérations aussi ridicules; et l'auteur de la *Description de Syène* a eu tort d'en conclure qu'il s'étoit fait un changement dans la constitution physique des cataractes : car ce n'est pas avec de pareilles données qu'il convient de faire de la géologie. Ce conte ne peut s'appliquer qu'à des cataractes imaginaires qu'on plaçoit vers Méroé (1). Cicéron n'y fait qu'une allusion légère; Pline l'a recueilli, parce qu'il recueilloit tout : mais il n'y avoit qu'un romancier de profession qui pût se permettre de parler, en témoin oculaire, de ces cataractes et d'autres encore plus éloignées, dont la prodigieuse hauteur étoit de huit stades ou de quatre mille huit cents pieds.

Description de Syène, p. 13, 14.

On n'a pas non plus remarqué, et le fait en valoit la peine, que, dans la description donnée par Damis de la statue de Memnon et de son magnifique *temenos*, il n'y a *rien absolument* qui s'applique au colosse de Thèbes : il ne s'agit là que de Méroé, où Damis, comme Strabon et Pline, a placé les Éthiopiens *macrobiens*. En effet, selon ce biographe, Memnon n'avoit jamais été à Troie; il avoit vécu et il étoit mort à Méroé, après un règne glorieux *de cinq âges d'homme :* mais cela n'étoit rien pour les heureux Macrobiens, et, malgré ce long règne d'au moins cent cinquante ans, Memnon étoit encore de la *première jeunesse* [κομιδῆ νέον], lorsqu'il mourut; aussi les Éthiopiens pleuroient-ils sa *mort prématurée* (2). On voit qu'Isigonus

L. XVII, pag. 1176, A.

(1) Un Éthiopien avoit dit au rhéteur Aristide qu'il y a trente-six cataractes entre Pselcis et Méroé (*in Ægypt.* t. III, 582, *init.* Cant.; et tome II, page 461, Dindorf).

(2) Il est singulier qu'un aussi bon

étoit fort modeste quand il ne donnoit que cent quarante ans de vie à ces hommes fortunés (1). *Plin. VII, 2, 373, 29.*

Voilà les contes que nous débite le biographe d'Apollonius, et telle est la source où l'on a cru puiser des renseignemens *historiques certains* sur Memnon et son colosse vocal à Thèbes. Tout cela nous montre que la relation des voyages de ce thaumaturge est en grande partie fabuleuse. Philostrate, en remaniant toutes ces extravagances, prouve assez qu'il n'avoit jamais vu et qu'il ne connoissoit pas l'Égypte. Il le prouve encore plus clairement dans les *Héroïques*, où il parle des Éthiopiens et des Égyptiens, qui adorent Memnon, les uns à Méroé (car il n'est pas non plus ici question de Thèbes), *les autres à Memphis*, et qui lui font des sacrifices, lorsque, frappée par le premier rayon du soleil, sa statue rend un son et salue ses adorateurs. Placer à Memphis le colosse de Thèbes est un trait d'ignorance un peu fort. Philostrate aura tiré cette belle découverte de quelque récit romanesque du temps. Nous avons là un échantillon des contes que, dès le IIIe siècle, débitoient sur Memnon et sa statue certains *Heroïc. p. 699, Olear. — p. 114, Boisson.*

critique que M. Jacobs prenne ce *fait* comme une preuve *indubitable* que les Égyptiens rattachoient une fête de deuil à leur Aménophis (*Denkschrift. der Königl. Akad.* u. s. w. 1810, S. 23, et dans les *Abhandlungen*, p. 20).

(1) Qu'il soit arrivé aux Grecs quelques renseignemens, plus ou moins exacts, relatifs à une prétendue longévité des Éthiopiens, sur quoi ils ont fondé leurs fables *macrobiennes*, cela se peut; mais il est possible aussi qu'elles n'aient d'autre fondement que l'usage où furent leurs anciens poètes d'attribuer le bonheur, la vertu et de longues années aux peuples placés à l'extrémité du monde. C'est ainsi que les Hyperboréens se présentent à nous tout juste avec les mêmes caractères que les Macrobiens. Je crains que M. de Heeren n'ait cherché ici plus d'histoire qu'il n'y en a réellement (*Ideen über die Politik* u. s. f. IV, S. 338).

auteurs de récits merveilleux et de voyages imaginaires. Bientôt, j'aurai l'occasion de revenir sur ces passages de Philostrate et sur d'autres encore, à la discussion desquels il faut bien attacher de l'importance, puisque non-seulement les mythologues, en général peu scrupuleux sur le choix des sources, mais des critiques exacts et sévères, tels que MM. Jacobs et de Heeren, continuent à citer ces passages comme des autorités historiques.

Ideen über die Politik u. s. f. V, S. 232.

§ IV. *Le Colosse a été rétabli sous le règne et par les ordres de Septime Sévère.*

Il n'y a donc réellement aucun texte ancien qui fixe l'époque à laquelle la restauration du colosse a pu avoir lieu. Il a été rétabli postérieurement au voyage d'Adrien : c'est un fait, que le témoignage de Pausanias et des auteurs des inscriptions met hors de doute. M. de Heeren conjecture que la restauration a dû avoir lieu sous le règne de Septime Sévère. C'est en effet l'époque la plus convenable, ou plutôt c'est la seule qu'on puisse admettre.

Ouvrage cité, V, S. 231.

D'abord il faut remarquer que, par sa grandeur et sa difficulté, cette opération exigeoit beaucoup de dépenses, et qu'elle a été exécutée aussi bien qu'elle auroit pu l'être par les anciens Égyptiens, dans toute la ferveur de leur zèle religieux. Ils n'auroient pu restaurer le colosse détruit autrement qu'on ne le fit à l'époque romaine, c'est-à-dire, qu'au moyen d'assises de blocs, façonnés ensuite par le marteau et le ciseau, à l'imitation du colosse voisin, ou plutôt de la partie antique qui gisoit encore sur le sol au temps de Pausanias. La grosseur de ces blocs est consi-

dérable; le dernier de tous, qui forme la tête et le cou, a 15 pieds de large, 10 de haut et 9 d'épaisseur, et l'on a dû l'élever à 50 pieds de haut. Enfin, pour établir solidement ces assises sur un plan inégal et incliné, il falloit beaucoup de peine et d'adresse. Tout, dans cette étonnante reconstruction, est digne des anciens travaux de l'Égypte.

Il est impossible de n'y voir qu'un simple effet de la piété des gens du pays; car pourquoi auroient-ils attendu si tard pour rendre cet hommage à l'un de leurs anciens rois? Deux cents ans de la domination romaine s'étoient écoulés, pendant lesquels le culte national avoit éprouvé des altérations successives par le mélange avec la religion grecque; les anciennes croyances avoient perdu de leur ferveur et de leur influence. Concevroit-on, à une époque si tardive, cet élan extraordinaire de piété religieuse, s'il eût été entièrement spontané? Il y a là évidemment quelque impulsion étrangère; et l'on ne peut se refuser à l'idée que le rétablissement du colosse a eu lieu par l'ordre même d'un empereur qui aura visité Memnon.

Antonin, selon Malalas, vint en Égypte, sur la fin de son règne, pour punir les Égyptiens; ce qui ne devoit pas le disposer beaucoup à faire entreprendre un travail aussi considérable que le rétablissement du colosse. Marc-Aurèle et Vérus firent réparer la corniche du temple d'Antæopolis; mais ni l'un ni l'autre ne vinrent alors en Égypte. Dix ans plus tard, après la ruine de Cassius, Marc-Aurèle vint avec Commode à Alexandrie, d'où il partit pour Antioche (1), sans avoir visité l'intérieur du pays. Alexandre

P. 367, Oxon.

Recherches sur l'Égypte, &c. p. 51.

Les mêmes, p. 291, 292.

(1) *Fuit Alexandriæ clementer iis agens; postea tamen Antiochiam vidit* (Julius Capitol. *in Anton. Philos.* § 26). Quand l'historien ajoute, *Apud*

Sévère mourut avant d'y arriver. Quand on pense que le colosse n'avoit point été rétabli pendant les deux premiers siècles de la domination romaine, on ne peut guère en attribuer la restauration qu'à la volonté personnelle d'un empereur visitant le pays. Or Septime Sévère est le seul, depuis Adrien, qui ait parcouru l'Égypte jusqu'aux frontières de l'Éthiopie : il en visita tous les lieux, presque sans exception ; il en examina d'un œil curieux toutes les antiquités et tous les monumens (1), Memphis, les pyramides, le labyrinthe et Memnon (2).

Xiphil. ex Dion. Cass. LXXV, 13.

Æl. Spart. in Severo, § 17.

Ajoutons que cet empereur avoit le goût non-seulement de bâtir de nouveaux édifices, mais de réparer les anciens. « Il en restaura un grand nombre, dit Dion » Cassius, et il y fit mettre son nom, comme s'il les eût » construits de nouveau de ses deniers; il dépensa sans uti» lité de grosses sommes pour restaurer ou pour recons» truire des monumens que d'autres avoient bâtis (3). » Les découvertes récentes viennent à l'appui de ce témoignage. Champollion a constaté que les sculptures égyptiennes du *pronaos* du grand temple d'Esné, commencées sous Commode, ont été en grande partie exécutées sous

Ægyptios civem se agit et philosophum in omnibus stadiis, templis, locis, cela ne peut s'entendre, d'après ce qu'il a dit plus haut, que des villes égyptiennes sur la route qui le menoit d'Alexandrie en Syrie.

(1) Καὶ ἐπολυπραγμόνησε πάντα, καὶ πάνυ κεκρυμμένα· ἦν γὰρ οἷος μηδὲν, μήτε ἀνθρώπινον μήτε θεῖον, ἀδιερεύνητον καταλιπεῖν. Xiphil. l. l.

(2) *Nam et Memphim, et Pyramides, et Labyrinthum, et Memnonem*, diligenter *inspexit;* ce qui revient aux paroles de Xiphilin. Remarquez que la ville même de Thèbes ici disparoît; *Memnon* tient lieu de tout.

(3) Καὶ πλεῖστά γε καὶ τῶν ἀρχαίων οἰκοδομημάτων ἀνεκτήσατο, καὶ σφίσι τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα, ὡς καὶ ἐκ καινῆς αὐτὰ καὶ ἐξ ἰδίων χρημάτων κατεσκευακὼς, ἐπέγραψε· πολλὰ δὲ καὶ μάτην ἔς τε ἐπισκευὰς καὶ κατασκευὰς ἑτέρων ἀνάλωσε. Xiphil. *ex Dion. Cass.* LXXVI, 16.

le règne de Septime Sévère, dont on y retrouve exclusivement le nom exprimé en hiéroglyphes avec ceux de Caracalla et de Géta (1). On a peine à croire qu'un si grand ouvrage n'ait pas été commandé par cet empereur lors de sa visite : il aura voulu laisser là un monument de son respect pour la religion égyptienne. Dans de telles dispositions, pouvoit-il voir d'un œil indifférent l'état de mutilation du colosse? l'ordre de le rétablir dut être également un effet de sa présence.

S'il est presque impossible de placer l'époque de ce grand travail avant Septime Sévère, il l'est tout-à-fait de le placer plus bas. Après lui, nul autre empereur n'a parcouru la haute Égypte, du moins pendant le court période de la célébrité de Memnon. Depuis, les monumens du culte égyptien furent de plus en plus négligés, jusqu'à ce que le christianisme eût pris peu à peu la place de l'ancienne religion et de ses temples. On voit donc que le rétablissement du colosse au temps de Sévère, sans être appuyé d'aucun témoignage positif, réunit tant de probabilités, qu'il en résulte une certitude historique (2).

C'est ici qu'il convient de signaler deux faits importans.

Bien qu'il soit certain que Septime Sévère ait visité le colosse, son nom ne se trouve ni sur les jambes ni sur

(1) Champollion (*Lettres écrites d'Égypte* (pag. 86) remarque que le nom de Géta a été *gratté*. Ainsi la haine de Caracalla a poursuivi ce malheureux nom jusque dans les caractères hiéroglyphiques sous lesquels il étoit caché.

(2) Dans les additions faites plus tard à son Mémoire (*vermischte Schriften*, t. IV, ou *Abhandlungen*, S. 38), M. Jacobs attribue à Probus, sous Aurélien, cette grande restauration, d'après ce passage de Vopiscus : *Exstant apud Ægyptum ejus opera, quæ per milites struxerat in pluribus civitatibus. In Nilo autem tam multa fecit, ut vectigal frumentarium solus adjuverit; pontes, templa, porticus, basili-*

le piédestal de la statue. Quand les noms d'Adrien et de Sabine se reproduisent si souvent dans les inscriptions memnoniennes, on a lieu d'être surpris que celui de Septime Sévère ne s'y trouve nulle part, ni qu'aucune inscription ne nous apprenne qu'à tel jour, à telle heure, il a entendu cette voix mélodieuse. On ne conçoit pas qu'un empereur superstitieux et curieux des antiquités égyptiennes, comme nous le représente Spartien, n'ait pas, à l'exemple d'Adrien et de Sabine, laissé sur le colosse un témoignage de son admiration pour la belle voix du héros. Je ne puis absolument expliquer une telle négligence que dans l'hypothèse où Memnon aura gardé le silence le jour où l'empereur le visita. En effet, les inscriptions nous apprennent qu'il se taisoit souvent, et dans des circonstances où l'on désiroit fort qu'il se fît entendre, comme, par exemple, quand Sabine fut obligée de revenir un autre jour, le dieu n'ayant pas jugé
Inscr. n.° XXIII. à propos de saluer l'Aurore, au moment où l'impératrice vint la première fois le visiter. Il a donc pu se taire devant Septime Sévère. Ce silence, lorsque l'on comptoit le plus sur l'effet du prodige, aura élevé dans l'esprit de l'empereur, païen fort zélé, quelque terreur religieuse : de là l'idée de reconquérir la faveur du dieu en faisant réparer

cas, labore militum (Vopisc. *in Probo*, c. IX). Il s'agit là principalement d'ouvrages civils. Quant aux *templa*, il est difficile de croire qu'il s'agisse d'édifices relatifs à la religion égyptienne, alors si profondément déchue; ce ne pouvoient être que des chapelles pour l'usage de leurs compatriotes, que les *soldats romains* construisirent : les *Égyptiens* seuls faisoient de l'architecture égyptienne. Dans tous les cas, comment, sous Aurélien, auroit-on pensé à restaurer avec tant de dépenses *le colosse de Memnon*, puisque depuis un siècle il avoit perdu sa voix, et que personne n'en parloit plus, fait qui sera établi dans la section suivante!

sa statue. Nous verrons bientôt qu'un intérêt religieux vint influer encore sur cette résolution.

Une autre omission doit nous surprendre encore davantage. Toutes les fois que, sous la domination des Grecs et des Romains, un monument égyptien étoit construit, achevé ou réparé, on gravoit sur une partie bien en vue une dédicace, soit en grec, soit en hiéroglyphes quand le monument étoit religieux, destinée à conserver le souvenir du travail qu'on avoit exécuté. On s'attendroit donc à trouver sur le socle de la statue une inscription conçue dans la forme ordinaire : « Tel empereur a fait restaurer », ou bien, « Pour le salut de tel empereur, on a restauré » le colosse à telle époque. » Mais rien de pareil ne se voit sur aucun endroit de la statue : or, si une inscription de ce genre y avoit existé, gravée en gros caractères comme toutes ces dédicaces, elle n'auroit pu entièrement disparoître; il en resteroit des traces visibles, à côté des autres inscriptions qui, bien que gravées légèrement sur le piédestal, se lisent encore à peu près dans leur entier. Certes, une restitution si remarquable, que personne n'avoit osé entreprendre jusqu'alors, méritoit bien une de ces inscriptions dont la vanité des empereurs ou la flatterie du peuple étoit si prodigue. Une telle omission étonneroit surtout de la part de Septime Sévère, qui étoit si empressé de mettre son nom sur les monumens réparés par son ordre. Il a donc fallu une circonstance toute particulière pour qu'il se privât d'un honneur auquel il devoit tenir par le motif même qui lui avoit fait entreprendre cette restauration. Quelle est cette circonstance? On l'apprendra dans la section suivante.

SECTION III.

A quelle époque Memnon a-t-il commencé de se faire entendre, et quand sa voix a-t-elle cessé !

On vient de voir que le colosse de Memnon, brisé par le milieu vingt-sept ans avant l'ère chrétienne, n'a été rebâti par assises qu'environ deux cent trente ans après. Il va résulter des faits contenus et discutés dans cette section que sa voix s'est fait entendre pendant le même intervalle de temps.

§ Ier. *La voix de Memnon n'a commencé à se faire entendre que peu de temps avant l'ère chrétienne, à l'époque où sa statue fut brisée.*

Ci-dessus, pag. 24, 25.

J'ai dit que la tradition qui attribuoit à Cambyse la mutilation du colosse de Memnon est postérieure à l'époque où Strabon parcouroit l'Égypte, de l'an 18 à l'an 7 de J.C. On ne sait pas au juste quand elle s'établit; mais il est certain qu'elle avoit cours lorsqu'Adrien vint à Thèbes, et que depuis elle fut exclusivement admise. Plus tard, on y joignit une nouvelle circonstance. On prétendit que Cambyse, croyant que la voix de Memnon étoit l'effet d'un prestige, brisa le colosse pour en pénétrer le secret. Cette opinion est restée inconnue à Pausanias et aux auteurs des nombreuses inscriptions memnoniennes; elle ne se trouve pas non plus dans aucun des textes grec, latin et arménien d'Eusèbe, à l'endroit où il parle de Memnon.

C'est le Syncelle[a] qui ajoute cette circonstance au récit d'Eusèbe; et il cite pour garant un Polyen d'Athènes, qui est resté inconnu à Eusèbe (1); mais que d'anciens lexiques[b] citent comme auteur d'un ouvrage intitulé *Memnon*[c], dont le sujet étoit certainement la statue vocale[d]. La circonstance reproduite par les auteurs de la Chronique alexandrine[e], par le scholiaste de Juvénal[f], par Tzetzès[g] et Eustathe[h], a pu être imaginée en même temps que s'est établie l'opinion de la mutilation du colosse par Cambyse: il falloit bien trouver un motif à cette barbarie. Ce Polyen est probablement un auteur de l'époque des Antonins.

[a] *Pag. 151, c.*
[b] *Anecd. Bekk. I, pag. 129, 31; 130, 1.*
[c] *Bast, Lett. crit. p. 138.*
[d] *Wyttenb. Bibl. crit. part. XI, p. 125 et 178.*
[e] *Pag. 144, c.*
[f] *Ad sat. XV, v. 5.*
[g] *Chiliad. VI, 64.*
[h] *Ad Dionys. Perieg. v. 250.*

Quoi qu'il en soit, le passage de Strabon cité ci-dessus[i] nous met en état d'apprécier la validité de cette explication. C'est pourtant le fondement unique de l'opinion de Jablonski, qui fait remonter l'origine du phénomène à l'époque même de l'érection de la statue : d'où il conclut que la voix tenoit à quelque mécanisme intérieur, établi par ceux qui avoient élevé le colosse. Sur cette autorité périlleuse, quelques auteurs modernes ont recherché quel étoit ce mécanisme, et nous l'ont ingénieusement restitué. Jablonski cherche à s'appuyer encore sur un passage d'Hérodote, qu'il interprète de la manière la plus fausse; ce qu'a déjà prouvé M. Jacobs.

[i] *Pag. 20, 21.*

Synt. de Memnone, III, 4, 2, p. 99.

Il existe un texte, présumé de Manéthon, allégué par Jablonski, et auquel on a donné une grande importance, non sans raison, puisqu'il en résulteroit que la statue vocale étoit déjà célèbre sous Ptolémée Philadelphe. Il s'agit

(1) Fabricius dit que ce Polyen est cité par Eusèbe dans sa Chronique. (*Bibl. Gr.* V, p. 321, col. 1, Harl.) C'est probablement une inadvertance; Fabricius aura confondu Eusèbe avec le Syncelle.

de la liste des rois égyptiens de la dix-huitième dynastie, liste tirée de Manéthon par Jules Africain, et reproduite par Eusèbe et le Syncelle. Après le nom d'Aménophis ou Aménophthis, on lit : « C'est celui qui passe pour être » Memnon et la pierre sonore. » (1) Non-seulement Jablonski, mais M. de Heeren[a] et même Champollion (2)[b] ont cité cette phrase comme étant de Manéthon : or, si leur opinion étoit fondée, tout ce qui vient d'être dit seroit détruit par le fait. M. Jacobs fait observer que ce passage peut fort bien être une des additions faites en divers temps au texte original de Manéthon. Mais cet habile critique[c] ne se seroit pas renfermé dans un argument négatif, s'il avoit remarqué que Josèphe[d] rapporte cette même liste de rois, en annonçant qu'il copie *textuellement* Manéthon (3), et que *tout* se trouve dans ce texte, excepté précisément la circonstance relative à Memnon et à la *pierre sonore* (4). Ainsi il est positif qu'elle n'existoit point dans la liste originale, et que Manéthon n'a pas plus parlé du héros ni de sa statue qu'Hérodote et Diodore.

[a] *Ideen über die Politik u. s. f., t. V, § 312.*

[b] *Précis du syst. hiérogl. pag 233 et suiv.*

[c] *Mémoire cité, p. 28, 29, n° 80, et dans les Abhandl. S. 93.*

[d] *Joseph. contrà Apion. I, 15, t. II, pag. 446. Haverc.*

Nous pouvons donc admettre maintenant, comme un point historiquement établi, que Strabon est le premier auteur qui ait parlé de la statue vocale, à laquelle il ne donne pas encore le nom devenu depuis si célèbre.

(1) *Quem quidam Memnonem putant, lapidem loquentem* (Euseb. *Chron.* p. 72, *latin.*). — Οὗτός ἐστιν ὁ Μέμνων νομιζόμενος εἶναι καὶ φθεγγόμενος λίθος (*græc.* pag. 16). — (*vers. armen.* pag. 215.) — Conf. Sync. *Chronic.* pag. 72.

(2) Du moins, quant à la synonymie d'Aménophis et de Memnon.

(3) Τὰ τοῦ Μανεθῶνος... ὑπογράψω. φησὶ δὲ οὕτω· puis la liste.

(4) L'addition manque aussi dans la récapitulation que Théophile d'Antioche, à la fin du II[e] siècle, donne de la dix-huitième dynastie (*ad Autolyc.* III, p. 130, A).

Sans doute il ne faut pas trop se hâter de conclure du silence des auteurs sur un fait, que ce fait n'existe pas; mais il est des cas, et celui-ci est du nombre, où ce silence est bien significatif. Ainsi l'on voit le colosse de Memnon acquérir, à l'époque romaine, une renommée extraordinaire. Tacite le place au même rang que les pyramides, parmi les principales merveilles (*præcipua miracula*) de l'Égypte. Lucien parle deux fois d'un particulier qui voyagea dans le pays pour visiter les *pyramides et Memnon*, comme ce qu'il y avoit de plus remarquable. Le rhéteur Alciphron, contemporain de Lucien, énumérant les objets les plus dignes de l'admiration du voyageur en Égypte, cite les *pyramides, le labyrinthe et la statue sonore* (1); et de même Spartien, dans le passage déjà cité, lorsqu'il parle des lieux et des monumens visités par Septime Sévère. La statue parlante avoit, pour ainsi dire, éclipsé toutes les merveilles de Thèbes, dont ces auteurs ne disent pas un mot. Sous le premier des Antonins, elle étoit devenue un objet si remarquable, que Ptolémée la nomme dans son catalogue, comme un point géographique : ce qu'il ne fait pour aucun monument de l'Égypte, pas même pour les pyramides (2). Denys le Périégète, dans son poème écrit sous les règnes simultanés de Sévère et de Caracalla, ne cite, à l'article de Thèbes, que ses cent portes, et Memnon qui salue sa mère.

Annal. II, 61.

Toxar. § 33. — Philops. § 33.

Ci-dessus, pag. 36.

V. 252.

(1) ... καὶ τῶν αὐτόθι Πυραμίδων, καὶ τῶν ΠΕΡΙΗΧΟΥΝΤΩΝ ἈΓΑΛΜΑΤΩΝ, καὶ τὸν περιβόητον Λαβύρινθον (Alciphr. II, 4, tom. I, pag. 326, 62). Le pluriel ἀγαλμάτων est ici emphatique.

(2) Ὁ Μέμνων, καὶ ἡ μεσόγειος Τάθυεις (*lisez* Πάθυεις, *Geogr.* p. 107). Je n'adopte point l'opinion de M. Mannert (*Geogr. der Griech. und Römer*, X, S. 355). L'expression ὁ Μέμνων ne désigne ni le *Memnonium*, ni un quartier de Thèbes: c'est le colosse, et rien autre chose.

Si le phénomène eût existé avant l'époque romaine, comment expliqueroit-on qu'Hérodote et Diodore de Sicile (1), qui tous deux ont visité Thèbes et qui donnent sur l'Égypte tant de détails divers, eussent entièrement passé sous silence ce qui depuis fut regardé comme la merveille de l'Égypte? Concevroit-on que toute la littérature grecque et latine (2), jusqu'au premier siècle de notre ère, n'offrît pas même une allusion détournée à la statue de Memnon et à sa voix extraordinaire, tandis qu'elle se présentoit à la pensée de Juvénal, de Denys le Périégète, et de tant d'autres écrivains, comme l'objet le plus frappant de la ville aux cent portes?

§ II. *Le phénomène n'acquiert de célébrité que vers le règne de Néron, et il finit au temps de Septime Sévère, époque où le colosse a été rétabli.*

Il faut donc le reconnoître : le phénomène ne s'est manifesté, ou du moins sa voix n'est devenue assez intense pour

(1) M. Mannert (x, S. 350), qui est resté sur tout ceci dans les idées de Jablonski, explique le silence de Diodore, en disant *qu'il n'a point été à Thèbes;* mais Diodore lui-même affirme le contraire. *Voyez* mon Mémoire sur le monument d'Osymandyas, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. IX, p. 317.

(2) Ovide, qui s'étend avec tant de complaisance sur la mort de Memnon, sur la douleur de l'Aurore, sur les pleurs qu'elle répand le matin, et sur la métamorphose des cendres de son fils en oiseaux, ne dit pas un mot de sa statue et de la voix dont il saluoit sa présence (*Metam.* XIII, 576, sq.). Si le poète avoit connu ce phénomène, auroit-il pu se dispenser d'en parler après les vers, *Luctibus est Aurora suis intenta, piasque Nunc quoque dat lacrymas et toto rorat in orbe!* Quel beau parti le disert Ovide auroit pu tirer ici de Memnon qui répond tous les matins à la douleur de sa mère, thème si souvent retourné dans les inscriptions métriques du colosse!

attirer l'attention, que peu de temps avant l'époque romaine, et probablement dans l'intervalle de quarante années qui a séparé le voyage de Diodore de celui de Strabon.

Ce fait est confirmé par les expressions mêmes dont se sert ce voyageur à propos du colosse de Thèbes. C'est encore là une observation importante dans la question qui nous occupe. A peine Strabon distingue-t-il le colosse du nord de celui qui est à côté et de même grandeur: « Il y a là, dit-il, deux colosses monolithes, l'un encore » entier, l'autre dont la partie supérieure a été renversée, » disent-ils, par un tremblement de terre. On croit aussi » qu'une fois par jour un bruit comme seroit celui d'un » coup médiocre sort de la partie qui reste dans le trône » et sur la base. Quant à moi, étant venu visiter ces lieux » avec Ælius Gallus . . . . . , j'entendis en effet du bruit » vers la première heure. Provenoit-il de la base, ou du » colosse, ou de quelqu'un de ceux qui entouroient la base? » Le firent-ils à dessein? C'est ce que je ne puis affirmer; » car, dans l'ignorance de la cause, il vaut mieux tout » imaginer que d'admettre que des pierres ainsi disposées » puissent rendre des sons. »

Lib. XVII, p. 816.

Ainsi, à ses yeux, les deux colosses avoient la même importance: ils étoient tous deux dans la partie libyque de Thèbes; voilà tout. Du reste, le son que l'un des deux rendoit au lever du soleil n'étoit, pour le voyageur, qu'un préjugé populaire; du moins il ne paroît pas sûr de sa réalité, et il craint une mystification. La statue prétendue vocale n'étoit pas même encore distinguée par un nom particulier; Strabon ignore tout-à-fait celui qui devint depuis si fameux. Quel changement se montre moins d'un

siècle après ! alors l'un des deux colosses disparoît en quelque sorte ; il n'est plus question que de celui du nord ; il devient la merveille de l'Égypte : c'est Memnon, fils de l'Aurore, qui salue miraculeusement sa mère.

Plus on comparera ce passage de Strabon avec ceux des auteurs moins anciens, plus on sera convaincu que le phénomène avoit été peu remarqué jusque-là, et seulement comme une singularité dont on ne cherchoit pas même la cause, et qui étoit sans rapport avec aucune idée religieuse, sans liaison avec le personnage quelconque que la statue représentoit : elle n'avoit encore nulle célébrité. On disoit bien aux voyageurs : « Le colosse rend des sons » chaque matin » ; ils écoutoient ; et quand ils avoient entendu quelque chose, ils doutoient encore : ce que personne ne faisoit plus une cinquantaine d'années après, lorsque la réalité du phénomène eut été attestée par des témoignages irrécusables.

Même après Strabon, la célébrité de Memnon fut lente à s'établir. Germanicus, dans son voyage à Thèbes, vint écouter sa voix ; on ne sait pas s'il l'entendit : mais on peut en douter, puisque son nom n'existe sur aucune partie de la statue [a] ; et il est fort probable que les expressions magnifiques de Tacite [b] représentent moins l'impression même du prince que l'opinion de l'historien, et celle qu'on se faisoit du colosse au moment où Tacite écrivoit ses Annales, dans les dernières années de Trajan et les premières d'Adrien, époque de la grande renommée de la statue. Pomponius Méla, qui rédigea son résumé géographique sous Claude, et qui parle des pyramides, du labyrinthe et de Thèbes, ne dit rien du colosse ; d'où l'on peut

[a] *Ci-dessus, pag. 11, 22, note.*

[b] *Annal. II, 61.*

I, 19, fin.

conclure, qu'il n'en étoit pas question dans les livres les plus récens qu'il avoit sous les yeux, ou, du moins, que ce qu'on en racontoit n'avoit rien qui pût le frapper assez pour qu'il en enrichît son ouvrage.

C'est principalement à partir de Néron que la renommée de la statue devint assez grande pour franchir les limites de l'Égypte; et l'on doit se souvenir que c'est en effet au règne de Néron que remonte la plus ancienne des inscriptions gravées sur le colosse. Cette coïncidence entre l'époque où elles commencent à paroître et celle où le colosse devint célèbre, est on ne peut plus remarquable. Depuis, il est cité ou décrit, non-seulement par ceux qui ont entendu sa voix, ou qui du moins ont visité le pays, par Juvénal, Dion Chrysostome, Lucien, Pausanias, Ptolémée, mais encore par ceux qui écrivoient loin de l'Égypte, Pline, Tacite, Denys le Périégète. La célébrité de Memnon continua de croître sous Trajan, Adrien, les Antonins, et Septime Sévère pendant le règne duquel on a vu que son rétablissement avoit eu lieu.

On se souvient encore que les inscriptions cessent précisément au règne simultané de Septime Sévère et de Caracalla, et qu'il n'en existe pas qui soit postérieure au voyage du premier en Égypte.

Ainsi les hommages disparoissent en même temps qu'on rétablit le colosse. Mais comment auroient-ils cessé, si le miracle lui-même avoit continué de se produire? d'où se tire la conséquence que la voix s'est éteinte à peu près à l'époque où la statue a été restaurée?

Il est digne d'attention que cette conséquence, fondée sur des faits dont on ne sauroit contester l'exactitude, soit

confirmée d'une manière décisive par le silence que l'histoire elle-même garde sur la voix de Memnon, à partir de la même époque.

En effet, l'histoire se tait en même temps que les inscriptions cessent. La visite de Septime Sévère est le dernier vestige de la renommée du colosse de Memnon: on peut dire qu'il disparoît tout-à-coup. Il avoit donc perdu sa voix matinale. Or, à quelle époque la voyons-nous s'éteindre?

C'est celle où le christianisme commençoit à sortir triomphant des persécutions, où le nombre toujours croissant de ses prosélytes tiroit enfin les polythéistes de leur indifférence sceptique et de leur profond assoupissement. Alors, voyant l'impuissance des tortures pour étouffer la religion nouvelle, ils cherchèrent à la combattre par les mêmes armes qui la rendoient si redoutable. Non contens de tâcher, par des allégories forcées et des subtilités métaphysiques, de donner une apparence de raison aux plus révoltantes absurdités, ils voulurent opposer miracles à miracles. De là ces prodiges de tout genre, ces guérisons miraculeuses, ces résurrections, et surtout ces prédictions à point nommé, dont les écrits des derniers païens sont remplis, et dont ceux des Pères contiennent la réfutation vigoureuse. De là, enfin, de nouveaux oracles; d'autres, tels que ceux de Claros, de Milet, de Mallos et de Daphné, rétablis et remis en honneur.

Quel parti ces quêteurs de prodiges n'auroient-ils pas tiré de la voix de Memnon, si elle avoit continué de se produire? Cette manifestation journalière d'un de leurs dieux, ce miracle qui pouvoit chaque jour avoir tant

de témoins, auroit valu à lui seul tous ces miracles controuvés auxquels les païens eux-mêmes avoient peine à croire; et la célébrité du colosse de Memnon auroit grandi par la ferveur même des disputes qu'il auroit fait naître. Mais, au contraire, les hommages cessent précisément alors : son nom ne se montre plus, ni dans les écrits des païens, ni dans ceux des Pères; silence vraiment inexplicable! à moins que sa voix n'eût cessé au moment même où commençoient ces longues et mémorables controverses dont elle auroit été un aliment inépuisable.

En descendant jusqu'au dernier effort tenté par Julien pour relever le paganisme expirant[a], on voit cet empereur rétablir les autels de Daphné, et tâcher de redonner un peu de vie au culte égyptien, en encourageant la découverte d'un nouvel Apis[b] : mais nulle tentative à l'égard de Memnon, dont la voix, sans doute, étoit morte depuis trop long-temps pour qu'il songeât même à la ranimer. Le souvenir ne s'en montre que dans un rhéteur tel qu'Himérius, qui, n'ayant jamais vu l'Égypte, a cousu dans trois de ses déclamations, gonflées de mots et vides de sens, tout ce qu'il trouvoit dans les livres. Il cite Memnon et sa statue comme on auroit pu le faire au temps de Trajan ou d'Adrien. Mais, pour apprécier l'autorité de pareilles citations, où se montre la manie d'érudition qui possédoit tous ces rhéteurs, il suffira de remarquer qu'Himérius fait *réciter des vers lyriques* à Memnon (1); absurdité qu'il aura trouvée dans les récits romanesques que Lucien avoit depuis long-temps tournés en ridicule.

[a] *Gibbon, Hist. de la décad. de l'empire romain, IV, 411 et suiv. édit. de M. Guizot.*

[b] *Amm. Marcell. XXII, p. 227.*

Orat. VIII, 5; XVI, 1. Eclog. XX, 3.

Ci-dessus, pag. 30.

Qu'on lise la description qu'un contemporain d'Himé-

(1) ...καὶ μέλη κατὰ τῆς μητρὸς ἀναφθέγγεται (*Orat.* XVI, 1).

Lib. XXII, p. 232, Vales.

rius, Ammien Marcellin, donne de l'Égypte : il passe soigneusement en revue les principales curiosités du pays ; il vante les *pyramides* et les *syringes des rois à Thèbes*, que les voyageurs visitoient encore : mais de Memnon, pas un mot ; de Memnon qui, un siècle avant, éclipsoit toutes les merveilles de la ville aux cent portes.

Un autre contemporain d'Himérius, le romancier Héliodore, fait raconter à Calasiris les curiosités de l'Égypte. Comme Ammien Marcellin, il vante les *pyramides* et les *syringes* ; mais il ne parle pas plus de Memnon que de sa voix. Il en parle ailleurs, seulement pour le mettre au rang des héros de l'Éthiopie, avec Persée et Andromède, qui avoient construit de magnifiques palais à Méroé.

Æthiop. II, p. 92, Coray.

IV, pag. 149, Cor.

Vers le même temps, S. Jérôme croyoit que Memnon avoit cessé de se faire entendre *à la venue de Jésus-Christ* (1). Cette opinion tient certainement à l'idée (adoptée par les principaux Pères de l'Église, Origène[a], Tatien[b], Eusèbe[c], S. Athanase[d], S. Cyrille[e], Théodoret[f], S. Jérôme[g] lui-même), que les oracles des faux dieux, n'étant que l'inspiration du diable, avoient cessé depuis la venue du Sau-

[a] *Contra Cels. VII, p. 333.*
[b] *Ad Græc. p. 51, 5.*
[c] *Præp. evang. V, 15-17. — Demonstr. evang. V, proœm. pag. 204, A.*
[d] *De incarnat. Verb. Dei, § 47, p. 88, D.*
[e] *Contra Julian. VI, p. 198, E. — In Esaïam, IV, Orat. II.*
[f] *Advers. Gr. serm. 10, de oracul. Opp. IV, p. 624, A; 632, B, C.*
[g] *In cap. XLII Esaïæ.*

(1) Dans la traduction d'Eusèbe, à l'article de Memnon (ci-dessus, p. 290, n. 1), S. Jérôme ajoute : *Quippe cujus statua* usque ad adventum Christi, *sole oriente, vocem dare dicebatur.* Scaliger a rejeté cette addition, comme n'étant pas d'Eusèbe ; et la version arménienne, faite sur le grec, prouve qu'il a eu raison, puisque cette phrase n'y est pas : mais Vallarsi, l'éditeur de S. Jérôme, n'a pas eu tort non plus de l'insérer dans son édition, parce que rien ne dit qu'elle ne soit pas de cet auteur, dans l'opinion duquel elle rentre d'ailleurs parfaitement ; témoin ce passage : *Hoc autem significat, quòd post* ADVENTUM CHRISTI *omnia idola conticuerunt* (S. Hieronym. *in cap. XLII Esaïæ*). La phrase manque dans quelques manuscrits, il est vrai ; mais elle est donnée par d'autres, et par les anciennes éditions (*voyez* Vallarsi, *p. 165, E, t. VIII*). Cette addition n'est pas de celles qu'on peut attribuer à des copistes du moyen âge.

veur. On voit par les inscriptions du colosse que les Grecs attribuoient sa voix à un pouvoir surnaturel, soit magique, soit dû à l'action d'un dieu ou d'un génie. Mais les chrétiens ne pouvoient voir dans ce phénomène qu'une supercherie des prêtres païens, ou bien l'œuvre d'un de ces démons que l'apparition de Jésus-Christ et la publication de son évangile avoient forcés de fuir pour toujours. C'est cette dernière opinion que S. Jérôme nous représente : elle est complétement fausse sans nul doute; mais cette erreur montre du moins que tous les souvenirs historiques relatifs à ce phénomène, qui ne se produisoit plus depuis deux siècles, devoient être alors entièrement effacés; autrement un auteur savant (et qui l'étoit plus que S. Jérôme!) n'auroit pas embrassé une opinion contraire à ce qui s'étoit passé réellement.

Voy. *les inscript.* nos XIII, XIV, XX, XXI, XXXI, XXXII, XLV, XLVIII.

Ainsi l'époque où cessent les hommages rendus à Memnon par ceux qui visitoient Thèbes a coïncidé avec celle où l'histoire cesse d'en faire mention, et où sa célébrité auroit été la plus grande, si le prodige avoit continué de se produire,

La discussion de tous les faits nous amène donc à ce résultat : c'est que le colosse a été brisé, et que sa voix s'est fait entendre peu de temps avant l'ère chrétienne (1); qu'il a été rétabli sous le règne de Septime Sévère, et

(1) Dans une inscription métrique (n° XLVI), malheureusement trop mutilée, il sembleroit que l'auteur reconnût que la statue ne disoit rien quand elle étoit entière. Il ne seroit pas impossible que ce fait, entièrement contraire à l'opinion commune, eût été consigné dans quelque tradition, dont l'auteur, plus savant que les autres, auroit été instruit. Toutefois il faudroit qu'un fait de ce genre, pour être admis, reposât sur quelque chose de plus sûr qu'une restitution conjecturale.

qu'il a gardé le silence à partir de cette époque ; de sorte qu'il semble exister une relation entre son état d'intégrité et son silence, entre son état de mutilation et l'émission de sa voix. Ce résultat introduit un élément nouveau dans la discussion : car on verra bientôt qu'il doit tenir à la cause même du phénomène, cause indépendante de la volonté des hommes. Mais continuons cette analyse.

§ III. *Pourquoi Septime Sévère a-t-il fait rétablir le colosse! Liaison de ce fait avec la lutte entre le paganisme et le christianisme.*

Il faut suivre les conséquences des observations qui ont été faites précédemment, pour y trouver l'explication des deux singularités que j'ai signalées ci-dessus ; *Pag. 38, 39.* savoir, l'absence tout-à-la-fois du nom de Septime Sévère parmi ceux qui ont été gravés sur le colosse, et de toute inscription relative à son rétablissement. Leur liaison avec l'histoire de la lutte entre le paganisme et le christianisme me paroît ressortir avec évidence du simple exposé des faits.

Ci-dessus, pag. 35. J'ai déjà insisté sur l'époque tardive de ce rétablissement, et j'ai dit qu'une opération si dispendieuse et si difficile, exécutée avec un si grand appareil, n'avoit pu être conseillée que par un intérêt puissant. De quelle nature pouvoit-il être? on peut le deviner, quand on connoît l'esprit de Septime Sévère et celui de son siècle.

Cet empereur fut un païen zélé ; c'est ce que reconnoît son biographe Spartien. Selon lui, le culte de Sérapis, dont Alexandrie avoit été le berceau, et qui s'étoit étendu

sur toute l'Égypte, notamment à Memphis et à Thèbes, fut une des causes qui engagèrent cet empereur à parcourir l'Égypte pour en examiner curieusement les endroits les plus célèbres (1). Mais, à cette époque, le zèle pour le paganisme n'alloit pas sans une haine prononcée pour la religion chrétienne, sa redoutable rivale. En effet, nous voyons Septime Sévère tâcher d'en comprimer l'essor par un édit formel qu'il publia en 202, au moment où il alloit mettre le pied en Égypte : il défendit, sous des peines rigoureuses, d'embrasser le judaïsme ou le christianisme (2). Bien loin que son voyage en Égypte ait pu ralentir son zèle religieux, les progrès du christianisme dans ce pays durent l'irriter encore : aussi voyons-nous qu'il persécuta violemment les chrétiens d'Égypte, et que la persécution s'étendit *jusqu'à la Thébaïde,* où il avoit sans doute trouvé un grand nombre de chrétiens établis. *Euseb. Hist. eccl. VI, 1.*

D'un autre côté, sa femme, Julia Domna, n'avoit pas moins de ferveur. C'est elle qui donna l'ordre à Philostrate de rédiger, d'après Damis et trois autres disciples d'Apollonius qu'on assimiloit aux évangélistes, cette indigeste compilation dont on espéroit faire un évangile. Les meilleurs critiques ont reconnu dans cette extravagante biographie l'intention formelle d'opposer Apollonius à Jésus-Christ; et, de fait, quand on examine la vie de ce thaumaturge, et l'opinion qu'en avoient ses contemporains avant et après sa mort, l'intention n'est pas douteuse, quoi *Vita Apollon. Tyan. 1, 3.*

(1) *Jucundam sibi peregrinationem hanc propter religionem Serapidis . . . . . . Severus ipse posteà semper ostendit. Nam et Memphim, et Memnonem, et pyramides, et labyrinthum, diligenter inspexit.* (Spart. *in Severo,* § 17.)

(2) *Judæos fieri sub gravi pœna vetuit. Idem etiam de christianis sanxit.* (Id. ibid.)

qu'en aient dit Lardner[a] et Gibbon[b]. Celle des païens, de faire d'Apollonius un être divin, égal pour le moins au Dieu des chrétiens, est de toute certitude. Des villes de Grèce et d'Asie lui élèvent des temples[c]; Caracalla lui consacre un *heroüm*[d]; Alexandre Sévère place dans son *lararium* le buste d'Apollonius à côté de celui de Jésus-Christ[e]; Aurélien lui construit un temple et lui dresse des autels[f] (1). Apollonius avoit fait pendant sa vie des miracles éclatans, avoués des chrétiens eux-mêmes (2); et après sa mort, sa statue rendit des oracles qui s'accomplissoient. La solution que S. Justin, ou l'auteur des *Quæstiones et Responsiones,* essaie de donner de ces difficultés, annonce assez l'embarras qu'elles lui causoient; mais il lui vient si peu dans la pensée de nier la réalité des miracles ou l'efficacité des prédictions, qu'il n'hésite pas à regarder les uns comme le résultat des connoissances d'Apollonius dans les sciences naturelles, et les autres comme l'œuvre du démon renfermé dans la statue (3). Rien ne prouve mieux la vénération des païens pour cet insigne charlatan, et la foi en ses miracles, que ce passage de Vopiscus, écrit plus de deux cents ans après sa mort : *Quid enim illo viro sanctius,*

[a] *Testimonies, III, 252, 352.*
[b] *Décad. de l'empire rom. III, p. 241.*
[c] *Philostr. Vita Apoll. Tyan. I, 5.*
[d] *Dio Cassius, LXXVII, 18.*
[e] *Lamprid. in Alexandro Sev. § 29, 31.*
[f] *Vopisc. in Aurel. § 24.*

(1) Il les lui promet à la suite d'une vision. Ces sortes de promesses ne sont pas de celles qui ne s'exécutent point.

(2) Témoin la question XXVI, à la suite des œuvres de S. Justin. Un néophyte demande : Εἰ Θεός ἐστιν δημιουργὸς καὶ δεσπότης τῆς κτίσεως, πῶς τὰ Ἀπολλωνίου τελέσματα ἐν τοῖς μέρεσι τῆς κτίσεως δύνανται; καὶ γὰρ θαλάττης ὁρμὰς, καὶ ἀνέμων φορὰς, καὶ μυῶν καὶ θηρίων ἐπιδρομὰς, ΩΣ ΟΡΩΜΕΝ, κωλύουσι (*Q. et R. ad orthodoxos, inter S. Justini Opp.* p. 405, A). Les mots ὡς ὁρῶμεν sont bien remarquables dans la bouche d'un chrétien.

(3) Αὐτὸν δὲ τὸν δαίμονα τὸν ἐν τῷ ἐκείνου ἀγάλματι ἱδρύμενον, τὸν ἐν ταῖς μαντείαις ἀπατήσαντα τοὺς ἀνθρώπους ὡς Θεὸν σέβειν καὶ τιμᾷν τὸν Ἀπολλώνιον, ἐφίμωσε, καταργήσας αὐτοῦ τὰς μαντείας (p. 405, D).

venerabilius, antiquius diviniusque inter homines fuit! Ille mortuis reddidit vitam; ille multa ultra homines et fecit et dixit . . . . . . Ipse autem, si vita suppetat, atque ipsius viri favori usquequaque placuerit, breviter saltem facta in litteras mittam : non quò illius viri gesta munere mei sermonis indigeant, sed ut ea quæ miranda sunt omnium voce prædicentur. *Vop. l. l.*
Ce ton de persuasion et d'enthousiasme nous annonce de quel style Vopiscus a dû écrire la biographie de cet homme *admirable, si puissant en œuvres miraculeuses*, à moins toutefois que la mort n'ait mis obstacle à l'exécution de son *pieux* dessein.

L'édit de Septime Sévère contre les chrétiens, leur persécution, l'ordre de Julia Domna de composer la vie de celui qu'on vouloit opposer à Jésus-Christ, tendoient évidemment au même but, celui de comprimer l'essor du christianisme et d'affoiblir l'impression des vertus et des miracles de son fondateur. Peut-on maintenant se défendre de l'idée que le rétablissement du colosse de Memnon, ordonné à l'époque de la persécution des chrétiens de la Thébaïde, tient encore à cette intention, et qu'il devoit, dans la pensée de Sévère, porter un dernier coup à la religion nouvelle?

Malgré la présence de l'empereur, le colosse ne s'étoit pas fait entendre. Le dieu étoit donc irrité : il falloit apaiser sa colère. A cette époque, où la cause du phénomène étoit restée inconnue, où l'on avoit perdu la mémoire des faits que l'histoire écrite et les inscriptions nous révèlent maintenant, on croyoit qu'avant d'avoir été brisé le colosse faisoit entendre une voix plus belle et plus distincte : le rétablir devoit paroître un moyen infaillible de la lui rendre.

Ci-dessus, pag. 38.

Inscr. nos XXIV et XLVI.

On pouvoit même espérer que, reconnoissant d'un hommage qui, pour avoir été retardé, en devoit avoir plus de prix à ses yeux, Memnon alloit faire entendre une voix plus mélodieuse que jamais, et peut-être rendre de véritables oracles. Le prodige, ranimant le zèle près de s'éteindre, rameneroit peut-être une foule d'adorateurs autour des autels des dieux qui opéroient de tels miracles. L'attente fut trompée. Mais qui pouvoit soupçonner un si fâcheux résultat, et imaginer que rétablir la statue étoit lui enlever sa puissance? Il auroit fallu se douter de la véritable cause de la voix pour deviner que la surcharge des cinq assises alloit l'étouffer et la rendre impossible.

Ci-dessus, pag. 39. C'est le mauvais succès de cette entreprise qui nous explique l'absence de toute inscription pour en perpétuer le souvenir. Lorsqu'on vit qu'en dépit de si grands travaux le colosse ingrat gardoit obstinément le silence, on fut peu disposé à se vanter d'une restauration qui avoit été suivie de la cessation du prodige. On dut plutôt désirer d'en effacer les traces, pour faire oublier les espérances qu'on en avoit conçues, et qui avoient été si cruellement trompées. Bientôt, en effet, personne n'en parla plus; tout retomba dans un profond oubli; et Memnon s'en alla pour *Ci-dessus, pag. 52.* toujours, chez les heureux Macrobiens de Méroé, tenir compagnie au vaillant Persée et à la belle Andromède.

SECTION IV.

Histoire de Memnon dans son rapport avec le Colosse de Thèbes.

PARVENU à ce point, il semble que je devrois aborder la discussion des faits qui se rapportent à la nature de la voix de Memnon : mais la question historique n'est encore qu'effleurée ; il faut maintenant l'approfondir pour parvenir à la solution de plusieurs difficultés. On a vu que cette voix se faisoit entendre dès le temps de Strabon, une vingtaine d'années avant notre ère, et que cependant la plus ancienne inscription est du temps de Néron. Pourquoi ne s'en trouve-t-il pas de plus anciennes ? Pourquoi les voyageurs ont-ils tant tardé à rendre hommage à l'être divin qui produisoit ce miracle ? Cela vient, comme nous allons le voir, de l'époque tardive où s'introduisit l'idée que la statue d'Aménophis représentoit Memnon, le fils de l'Aurore, tant célébré par les poètes grecs et latins.

C'est le point qu'il reste à établir. Il nous faut pour cela rechercher l'origine du nom que les anciens ont donné à cette statue, et suivre la route par laquelle le héros d'Homère et d'Hésiode est venu du siége de Troie prendre possession d'un colosse égyptien dans la plaine de Thèbes. Cet itinéraire est plus compliqué et plus long que je ne l'aurois voulu ; mais il est des plus curieux à connoître, parce qu'indépendamment de son intime liaison avec la question qui nous occupe, il montre l'influence que le progrès de la géographie a exercée sur le développement de certaines traditions mythologiques.

§ Ier. *Le Colosse n'a jamais été pour les Égyptiens que celu d'Aménophis; il n'a été celui de Memnon que pour les Grecs et les Romains.*

Le colosse représentoit selon les Égyptiens un personnage tout autre que celui qu'il représentoit selon les Grecs ; c'est d'abord ce qu'établit un passage formel de Pausanias : « Les Thébains, dit-il, prétendent que c'est » non pas *Memnon*, mais bien *Phaménoph*, personnage du » pays. . . . J'ai encore entendu des gens dire que c'étoit la » statue de *Sésostris.* » Ainsi la dénomination de *Memnon* n'étoit pas admise par les Thébains. On a déjà plusieurs fois rapproché ce passage de celui où Eusèbe dit qu'*Aménophis est Memnon ou la pierre parlante.* Le nom d'Aménophis se présente avec les formes *Aménophthis* et *Aménothès.* La synonymie est confirmée par les cartouches qui se lisent sur le colosse lui-même, et sur les stèles trouvées aux environs : partout on lit les noms d'*Aménoph*[a] ou *Aménoth'ph*[b] ou *Aménoftès*, identiques avec ceux de *Phaménoph* et d'*Aménophis*, qui tous désignent également le huitième roi de la XVIIIe dynastie. Le double nom se trouve encore dans une inscription du colosse où il est parlé de la belle voix de *Memnon* ou *Phaménoth*[c], et dans une autre des syringes, où se lit la forme *Aménothès*[d], que portent aussi des papyrus grecs[e]. Enfin le témoignage de Pausanias est confirmé de tous points par une inscription du colosse où il est dit que Memnon est *Aménoth, selon les prêtres égyptiens*[f]. Voilà encore ici l'opinion égyptienne et l'opinion grecque en présence. Ainsi, pour les Grecs et les Romains, le colosse étoit Memnon, fils de l'Aurore,

V. le texte, ci-dessus, p. 21.

Ci-dessus, pag. 42.

[a] *Champollion, Système hiérogl. pag. 233, suiv. — Ire lettre à M. le duc de Blacas, p. 40.*

[b] *Salt, Essay on phonetic system, p. 70.*

[c] *N° XXI.*

[d] *N° 4.*

[e] *Papyr. Taurin. VIII, IX, XII, XIV.*

[f] *N° XXV.*

saluant sa mère; pour les Égyptiens, c'étoit *Aménof*, *Aménofth*, *Aménothès*, *Aménoth*, *Phaménoth* ou *Phaménoph*, c'est-à-dire, *Aménophis*, l'un de leurs anciens rois, qui avoit fait construire le grand temple à l'entrée duquel on avoit placé ses deux statues.

Des papyrus grecs du temps d'Évergète II font mention des *pastophores* [porte-édicules] d'Aménophis, dans le quartier des *Memnonia*[a]. On ne peut douter[b] que ces pastophores ne fussent attachés au service du temple, appelé par les Égyptiens *Amenophium*, du nom de son fondateur, comme l'édifice plus au nord s'appeloit *Ramesseum*, du nom de son fondateur Ramessès[c]. On conçoit facilement que les Égyptiens ne pouvoient consentir à enlever à l'un de leurs anciens rois, fondateur d'un temple magnifique, où son culte subsistoit encore, le nom consacré dans leurs annales; et cela, pour y substituer celui d'un personnage fabuleux, étranger à leur religion comme à leur histoire. La double autorité de Pausanias et de l'inscription grecque établit donc que la statue n'étoit réellement Memnon que pour les Grecs, mais que, pour les Égyptiens, elle ne fut et ne pouvoit être qu'Aménophis.

[a] *Papyr. Taurin. V, VI.*

[b] *Peyron ad papyr. Taurin. p. 37-39.*

[c] Voy. mon *Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas, dans les Mém. de l'Académie, tom. IX, p. 334.*

On remarquera sans doute la relation de ce fait certain avec un autre que j'ai déjà signalé, et sur lequel je reviendrai bientôt : c'est que, parmi plus de cent dix noms qui se lisent dans les soixante-et-douze inscriptions du colosse, il n'y a pas un seul nom égyptien ; tous sont romains ou grecs. On n'expliqueroit pas suffisamment bien ce fait remarquable en disant que les Égyptiens n'avoient pas voulu, par respect pour leur ancien roi Aménophis,

Ci-dessus, pag. 16.

écrire sur les jambes de sa statue : car ce respect ne les eût pas empêchés d'écrire au moins sur le socle, eux qui ont bien écrit, souvent même en grec, leurs *proscynêmata*, ou actes d'adoration, sur les murs des temples et des syringes, et jusque dans celle qu'ils attribuoient à Memnon. Une autre raison les en aura détournés; et cette raison, c'est que le mythe qu'on avoit rattaché à la statue étoit étranger pour eux.

Inscr. des tomb. n°s 4, 7, 20.

Pag. 45.

Il a été dit ci-dessus, qu'au temps de Strabon le colosse ne portoit pas de nom particulier, et que celui de *Memnon* ne lui étoit pas encore donné; ce qui prouve qu'on n'avoit point encore imaginé de chercher l'explication du phénomène vocal dans la mythologie grecque. Il y auroit lieu de s'étonner d'une époque si tardive, puisque Strabon lui-même, et Diodore plus anciennement, parlent de *palais memnoniens* à Thèbes, et que, dans les papyrus grecs du temps des Ptolémées, un quartier de Thèbes portoit déjà le nom de *memnonien;* d'où il sembleroit résulter que le héros grec Memnon jouoit déjà un rôle dans les traditions locales. Mais encore ici on a confondu bien des choses qu'il faut maintenant distinguer.

§ II. *Que la dénomination de palais ou quartier* MEMNONIEN *est égyptienne, et n'a primitivement aucun rapport avec Memnon.*

On a dit que les Grecs ont été conduits à donner au colosse de Thèbes le nom de Memnon, par son analogie avec celui d'*Aménophis* ou de *Phaménoph*. Quoique les Grecs ne fussent pas fort scrupuleux sur de telles analogies, ces

Cf. *Creuzer, dans les Briefe über Homer und Hesiod, S.* 215.

deux noms pourtant sont assez différens pour qu'on soupçonne que l'un pourroit bien n'avoir pas amené l'autre; et, dans le fait, leur origine n'est pas du tout la même.

Il est souvent question, dans les papyrus grecs de Thèbes, des *Memnonia* [Μεμνόνεια]. La comparaison des divers passages où il en est question prouve que ce nom étoit employé en opposition avec celui de *Diospolis*, qui ne désignoit que la Thèbes du temps des Grecs et des Romains, située sur la rive droite du Nil. Celui de *Memnonia* désignoit au contraire la partie située sur l'autre rive, du côté des tombeaux, et qui s'étendoit depuis l'endroit qu'on a pris pour un *hippodrome* jusqu'à Qournah, plus au nord, dont le temple étoit compris parmi les édifices *memnoniens*, aussi bien que l'*Amenophium* et le *Ramesseum*. *Peyron ad pap. Taurin. pag. 40 sq.*

Je ne doute plus maintenant que ce ne soit cette partie que Strabon a désignée par le mot *Memnonium*, et non l'un des grands édifices de cette partie de Thèbes, comme on l'a cru généralement, et comme je l'ai cru moi-même; car il résulte des passages d'Agatharchide, de Diodore et de Strabon, que tous les grands édifices de la rive gauche étoient compris sous la dénomination de Μεμνόνεια βασίλεια, et que l'*Amenophium* n'étoit ni plus ni moins un *Memnonium* que tous les autres. *Trad. de Strabon, t. V, pag. 422.*

D'ailleurs, Strabon met évidemment ce mot en opposition avec celui de la *ville*, c'est-à-dire, de *Diospolis* (1). « Maintenant, dit-il, Thèbes se compose de bourgades » séparées; une partie est en Arabie, *où est la ville;* une

(1) Νυνὶ δὲ κωμηδὸν συνοικεῖται, μέρος μέν τι ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, ἐν ᾗπερ ἡ πόλις· μέρος δέ τι καὶ ἐν τῇ περαίᾳ, ὅπου τὸ Μεμνόνιον· ἐνταῦθα δὲ δυεῖν κολοσσῶν, κ. τ. λ. (Lib. XVII, p. 816.) Ἐνταῦθα, c'est-à-dire, ἐν τῇ περαίᾳ.

» autre sur la rive opposée, *où est le Memnonium ;* là sont » deux colosses, &c. » Le *Memnonium* est donc, pour lui, la portion libyque de l'ancienne Thèbes, comme *la ville,* ou *Diospolis,* en est la portion arabique. C'est encore dans ce sens que cet auteur prend le mot un peu plus loin : « Au-dessus du *Memnonium,* sont les tombeaux des rois. » Ces tombeaux ne sont pas au-dessus de l'*Amenophium* seulement ; ils sont creusés dans toute la montagne libyque, depuis Médynet-Abou jusqu'à Qournah, et plutôt au-dessus du *Ramesseum* que de l'*Amenophium :* c'est même là ce qui avoit engagé Pococke à prendre le *Ramesseum* pour le *Memnonium* de Strabon. Mais la difficulté est levée, si l'on admet que ce que le géographe appelle τὸ Μεμνόνειον (peut-être sous-entendu *μέρος* ou *χωρίον*), la *partie* ou le *quartier memnonien*, est la même chose que ce que les papyrus désignent par les mots τὰ Μεμνόνεια (*μέρη* ou *χωρία*), les *parties memnoniennes* de Thèbes. Elle servoit principalement d'habitation à ceux qui préparoient les corps pour l'embaumement, et qui n'avoient pas la permission de demeurer à Diospolis. Sur le revers de la montagne libyque il y avoit grand nombre de sépultures ; et c'est près de ce revers qu'habitoient les embaumeurs : mais dans le reste se trouvoient des habitations d'autres classes de personnes, telles que des artisans de divers genres, des cholchytes, prêtres officians pour les cérémonies funèbres, et d'autres corporations sacerdotales attachées aux grands édifices qui s'y trouvoient compris. C'est là ce que les papyrus grecs nous apprennent.

Il étoit assez naturel de croire que ce nom provenoit du mot grec *Memnon :* mais on a maintenant la certitude

qu'il est d'origine égyptienne. Dans le papyrus de Turin cité ci-dessus, il est question des *pastophores d'Aménophis dans les Memnonia*, παστοφόροι Ἀμενώφιος τοῦ ἐν τοῖς Μεμνονείοις. La discussion de M. Peyron sur ce passage est lumineuse. Il montre d'abord que cet Aménophis ne peut être que le roi qui avoit élevé l'édifice à l'entrée duquel étoient les deux grands colosses, et que ces pastophores devoient être attachés au culte de ce roi divinisé. Il doit être bien entendu toutefois qu'Aménophis n'étoit pas la divinité principale du temple : il devoit être une de celles qu'on appeloit πάρεδροι ou σύνναοι, dont le culte étoit subordonné à celui du grand dieu [κορυφαῖος θεός]. En effet, Pline dit que le temple étoit consacré à Sérapis : d'où l'on peut conclure que les Grecs y avoient établi le culte de ce dieu, de ce composé d'élémens égyptiens et grecs au moyen duquel Soter avoit habilement préparé la fusion et l'alliance des deux religions ; à moins qu'ici Pline ne confonde Sérapis, qui occupoit alors le premier rang, avec tout autre grand dieu, Ammon, Osiris, &c. Quoi qu'il en soit, la durée du culte d'un des anciens Pharaons, conservant ses *pastophores* jusque sous les Ptolémées, est un fait remarquable. Il n'a toutefois rien de surprenant, puisque les Lagides s'étoient faits Égyptiens, et avoient adopté pour eux-mêmes toutes les formes de l'apothéose pharaonique.

Peyron. l. l.

Voy. *le Mém. sur le tombeau d'Osymandyas, Acad. des inscr. t. IX, p. 334.*

L'expression, *les pastophores d'Aménophis dans les Memnonia*, donne lieu à une observation qui ne pouvoit échapper à l'habile interprète des papyrus de Turin. Si le mot *Memnonia* eût été formé de *Memnon*, et que celui-ci eût été dérivé par les Grecs de celui d'*Aménophis*, on auroit

dit évidemment, *les pastophores de Memnon dans les Memnonia*, ou bien, en conservant le nom égyptien, *les pastophores d'Aménophis dans les Aménophia*. L'association du nom égyptien d'Aménophis avec celui de *Memnonia* prouve qu'ils appartiennent tous deux à la même langue, et que *Memnonia* est tout aussi égyptien qu'*Aménophis*, sauf la terminaison grecque.

Dans la décomposition de ses élémens égyptiens, M. Peyron trouve le sens de *locus cryptorum*, *locus mortuorum*, très-convenable pour désigner la partie de Thèbes où se trouvoient les sépultures. M. Champollion le jeune dit que le mot *Mennoun* ou *Mannoun* se lit sur les grands édifices de Thèbes, et spécialement sur ceux de Médynet-Abou et le *Ramesseum*, c'est-à-dire, sur des édifices à-la-fois religieux et commémoratifs, où le culte des rois divinisés étoit établi après leur mort : double destination qui causa l'erreur fort explicable des auteurs grecs, lesquels ont pris ces monumens pour des tombeaux, comme on le voit par la description de ce que Diodore, d'après Hécatée, appelle le *tombeau d'Osymandyas*. Par le fait, ce n'est qu'un édifice semblable au temple de Médynet-Abou et au *Ramesseum*, mais plus vaste et plus magnifique.

Dans tous les cas, le mot *Memnonia* n'a aucun rapport avec le nom du héros grec ; il n'y tient que parce que les Grecs, ayant à gréciser un mot égyptien, lui ont donné de préférence la forme qui rentroit le mieux dans le mot grec auquel il ressembloit.

L'origine égyptienne du nom des *Memnonia* étant établie, devient un trait de lumière qui éclaire les points les plus difficiles de la discussion. Ainsi, bien loin que ce nom ait

été formé avec le *Memnon* des Grecs, c'est, au contraire, la ressemblance fortuite de ce nom égyptien avec celui d'un de leurs plus fameux héros qui leur a donné l'idée de les rapprocher l'un de l'autre; mais d'autres causes ont encore contribué à amener le héros de la mythologie grecque dans la plaine de Thèbes. Je vais les indiquer en analysant les diverses traditions que les anciens ont successivement accueillies sur ce personnage fabuleux, sans se donner plus de peine pour les concilier que pour en découvrir l'origine.

§ III. *Que Memnon, dans toutes les traditions poétiques antérieures à Alexandre, est un héros asiatique, sans rapport ni avec l'Égypte, ni avec l'Éthiopie proprement dite.*

On sait que, grâce à l'imagination de leurs poètes et même de leurs historiens, les Grecs ne furent jamais embarrassés pour donner une origine aux dénominations géographiques de la Grèce et des autres pays : ils avoient toujours sous la main des héros et des héroïnes dont le nom étoit fabriqué avec celui-là même dont il falloit rendre compte. Les noms de ces personnages imaginaires, et souvent leurs généalogies qui ne le sont pas moins, se retrouvent dans leurs mythographes, leurs historiens, leurs géographes et leurs grammairiens ou scholiastes, qui n'élèvent aucun doute sur ces origines fabuleuses.

Pour nous renfermer dans l'Égypte et les contrées adjacentes, citons *Canopus*, pilote de Ménélas, fondateur de Canope; *Pharus*, de l'île de Pharos; *Abydus*, d'Abydos; *Pélée*, père d'Achille, de Péluse; *Syénus*, de la ville de

Syène: une belle nymphe, appelée *Memphis*, femme d'Épaphus et fille de Nilus, avoit fondé la grande capitale de ce nom; le continent de Libye devoit son nom à *Libya*, aïeule de Danaüs; la mer Érythrée devoit le sien à *Erythras*, fils de Persée; l'Égypte, à *Egyptus*, frère de Danaüs; le Nil, à *Nilus;* l'Éthiopie, à *Éthiops*, fils de Vulcain; et il étoit tout naturel que le fils du dieu du feu eût le teint brûlé. Enfin, quoiqu'il fût constant que la ville et le nome de *Ménélas* près d'Alexandrie avoient pris leur nom de Ménélas frère de Ptolémée Soter, il se trouvoit, sous le règne même des Lagides, de graves auteurs, tels qu'Artémidore, qui s'obstinoient à donner à ces lieux une origine héroïque, et en faisoient remonter le nom jusqu'à Ménélas frère d'Agamemnon.

Schol. Venet. ad Iliad. Α', v. *423.*

Strab. XVII, *p. 801.*

Certes, pour des gens si bien préparés, c'étoit une bonne fortune que des dénominations locales qui formoient naturellement une homonymie avec quelques-uns de leurs noms fameux, tels, par exemple, que ceux d'*Antéopolis* et de *Memnonia :* aussi la ville se trouva avoir été fondée par *Antée*, l'antagoniste d'Hercule, dont on fit, pour aider à la vraisemblance, un général d'Osiris; et les *Memnonia* devinrent l'ouvrage du fameux Memnon. Ici la rencontre des noms étoit heureuse.

Voy. mes *Recherches sur l'Égypte*, *p. 64.*

Diod. I, *17.*

Memnon est cité deux fois dans l'Odyssée: la première, comme un fils de l'Aurore qui avoit tué Antiloque; la seconde, comme *le plus beau des guerriers* (1), fils de

Odyss. Δ', *v. 184, 185.*

Odyss. Λ', *v. 522.*

(1) Cette expression d'Homère influa sur les représentations que l'art fit des héros (Naeke *ad Chœril.* p. 187). Le fils de l'Aurore ne fut que tard le *noir* Memnon. M. de Bohlen, dans son utile et savant livre sur l'Inde (*das alte Indien, mit Rücksicht auf Ægypten*, S. 10), a eu tort de con-

Tithon, le frère de Priam. Il n'y a rien de plus sur Memnon dans les poèmes homériques (1). Ce personnage n'y est qu'un membre de la famille de Priam, venu au secours de Troie, ainsi que son fidèle ami Sarpédon, d'une contrée voisine, située à l'orient. *Iliad.* Υ', 237.

Mais, bientôt après, ce héros prit place dans la mythologie grecque. Hésiode qualifia le fils de l'Aurore de *roi des Éthiopiens :* cette qualification nouvelle est due à l'idée d'*orient* comprise dans le titre de *fils de l'Aurore ;* car, selon la géographie primitive des Grecs, le mot *Éthiopie,* le *pays des hommes à visage brûlé,* étoit une expression vague qui désignoit principalement la partie sud-est de la terre connue, et comprenoit tous les peuples dont la peau est noire ou basanée. Cette dénomination, quand Homère l'applique à une contrée déterminée, s'entend de la partie méridionale de la Phénicie. On sait, en effet, que Céphée, père d'Andromède et roi d'Éthiopie, avoit pour capitale *Joppé,* port de la Méditerranée. Par une étymologie forcée on faisoit même venir de *Joppé* le nom d'*Éthiopie*, et plusieurs exemples prouvent combien on croyoit à cette identité prétendue ; ainsi au nombre des merveilles que Scaurus montra au peuple, lors de son édilité, il y eut la carcasse de la baleine à laquelle Andromède avoit été exposée : cette

Theog. 984.

Odyss. Δ', 83. sq.

Steph. Byz. v. Ἰόππη.

clure de l'épithète homérique, que le poète faisoit les Éthiopiens orientaux *moins noirs* que les occidentaux : car, pour lui, Memnon n'étoit pas un Éthiopien. C'est aller aussi trop loin que de dire que le passage d'Homère sur la double Éthiopie trahit quelque connoissance de l'Inde.

(1) Ce qui se lit, au sujet de Tithon, dans l'hymne homérique à Vénus (*v. 219 sq.*), est un emprunt fait aux vers cypriaques, source où doit avoir puisé l'auteur de cet hymne (Matth. *ad Hymn. proleg.* p. 69 sq.). Les fables relatives à Tithon et à l'Aurore semblent dériver d'un vers de l'Iliade (Λ', v. 1), répété dans l'Odyssée (Ε', v. 1).

[a] *Plin. IX, 5.* précieuse relique avoit été apportée de Joppé, dit Pline[a], [b] *Id. V, 13.* qui croit tout, ou qui a l'air de tout croire ; il dit encore[b], [c] *Bellum Jud. III, 9, 13.* de même que Josèphe[c] avant lui, que l'on montroit près de cette ville, sur un rocher, les vestiges des chaînes où fut attachée la belle Andromède.

La confusion des deux idées d'orient et d'Éthiopie est perpétuelle chez les anciens (1) : nous en voyons des vestiges dans l'époque historique jusqu'au temps *VII, 70.* d'Alexandre. Hérodote place encore des Éthiopiens à l'orient de la Perse. Telle étoit l'influence que les traditions antiques exerçoient sur l'esprit des Grecs, qu'Alexandre et ses Macédoniens, arrivés au bord de l'Indus, *Arrian. Anab. VI, 1. — Strab. XV, pag. 696.* crurent avoir découvert les sources du Nil, parce qu'ils virent dans le fleuve des crocodiles et des féves d'Égypte, et, sur ses bords, des peuples d'un brun foncé comme ceux de la Nubie (2).

C'est l'alliance et la confusion des deux notions d'orient et d'Éthiopie, réunies dès le temps d'Alexandre, qui donna lieu aux changemens que nous apercevons dans le local du mythe memnonien ; primitivement placé en Asie, ce mythe passa dans la suite en Égypte et dans les régions au sud de cette contrée.

Cette distinction importante n'avoit point été faite ; mais elle n'en est pas moins certaine.

Le cycle de Memnon paroît être du nombre de ceux que

(1) M. Kanngiesser, dans un livre plein d'aperçus ingénieux, mais hasardés et fantastiques, croit que la *première Éthiopie* des anciens étoit en Colchide. Il a pris, je crois, une exception pour la règle. (*Grundriss der Alterthumswissenschaft*, S. 179 ff.)

(2) *Voyez*, sur cette idée d'Alexandre, ce que j'ai dit dans le *Journal des Savans*, 1831, p. 480.

les poètes posthomériques inventèrent (1) en les fondant sur quelque circonstance des ouvrages attribués à Homère. Les trois vers de l'Odyssée combinés avec deux autres de l'Iliade, et les deux vers d'Hésiode, sont la base étroite sur laquelle les poètes posthomériques, comme Arctinus, l'auteur de *l'Éthiopide*[a], fondèrent de longs poèmes, où ils chantèrent la naissance et les exploits de Memnon, roi d'Éthiopie, fils de l'Aurore, tué par Achille sous les murs de Troie. Les poètes lyriques, tels que Simonide et Pindare[c], célébrèrent dans leurs chants le beau Memnon, venu à Troie avec une armée d'Éthiopiens; de leur côté, les tragiques Eschyle, Sophocle et Théodecte, en firent le sujet de pièces dont le titre s'est conservé. Les principaux exploits du héros furent bientôt au rang des sujets favoris de l'art grec : ils étoient traités dans les ouvrages des anciens artistes, tels que le coffre de Cypsélus[d] et le trône d'Apollon Amycléen[e]; et on le retrouve sur des vases du plus ancien travail[f]. Mais les poètes traitèrent ce mythe comme tous les autres, c'est-à-dire qu'ils l'arrangèrent à leur guise, et le surchargèrent d'incidens nouveaux, tout en lui conservant le caractère primitif qu'il avoit reçu d'Homère et d'Hésiode.

[a] *Ap. Procl. in Chrestom. pag. 477, sq. edit. Gaisf.*

[b] *Ap. Strab. XV, pag. 708.*

[c] *II Olymp. 148. — V Isthm. 51. — III Nem. 111; VI, 83.*

[d] *Pausan. V, 19, 1.*

[e] *Pausan. X, 31, 6.*

[f] Voyez *Millingen, Unedited monum. painted greek vases, pag. 11-16.*

Voilà pourquoi *l'Éthiopie*, où Arctinus, Pindare, Simonide et tous les anciens poètes, ont placé les états de Memnon, est constamment *l'Éthiopie asiatique*, c'est-à-dire, la région de l'Asie située à l'orient de l'Euphrate. En effet tous les vestiges que, selon les plus anciennes traditions, Memnon avoit laissés de son empire ou du passage

(1) Ταῦτα δὲ λέγουσιν οἱ τὰ μεθ' Ὅμηρον γράψαντες. (Schol. Pind. *ad Olymp.* II, 148.)

de sa nombreuse armée, ne se retrouvent qu'en Asie, depuis Troie jusqu'à l'Océan oriental.

Ainsi le royaume de Memnon fut placé dans la Susiane, où son père Tithon avoit bâti Suse; ce qui rentre dans la tradition suivie par Eschyle[a], puisque, selon ce poète, la Cissie, pays dont Suse étoit la capitale, avoit été appelée ainsi de *Cissia*, mère de Memnon[b]. Selon une autre tradition, Tithon n'étoit qu'un satrape de Perse dépendant du roi d'Assyrie, Teutamus, qui tenoit la Troade sous sa domination. Ce satrape envoya son fils Memnon, à la tête de cent mille *Éthiopiens*, d'autant de Susiens, et de dix mille chars, secourir Priam, qui étoit son tributaire. Cette histoire, racontée par Ctésias[c], Diodore, Jules Africain et Eusèbe, bien que formellement contraire à la tradition homérique, avoit déjà cours au temps de Platon, qui l'adopte et fonde dessus une prétendue alliance entre Troie et l'Assyrie[d]. Beaucoup de chronologistes modernes ont pris le fait à la lettre, et en ont tiré des inductions historiques et chronologiques; on s'étonne que Volney[e] lui-même n'ait pas hésité à admettre un fait pareil, que rejette avec raison le clairvoyant Karl Ottfried Müller[f].

Au reste, ceux qui s'en tenoient à la tradition homérique ne savoient trop expliquer comment *un neveu de Priam* pouvoit avoir été *roi d'Éthiopie*, titre que lui donne Hésiode. Voici ce qu'imagina quelque poète, homme d'esprit, pour concilier deux qualifications qui sembloient s'exclure: Priam ne fut plus un tributaire de l'Assyrie, il resta un souverain indépendant; mais son frère Tithon devint un prince possédé de la manie des conquêtes, qui, avec une

[a] *Strab.* XV, 708.

[b] *Ap. Strab. l. l.*

[c] *Ap. Diod. Sic.* II, 22. — Cf. *Euseb. Chronic.* I, 86, ed. Armen. Venet.

[d] *Legg.* III, 6, p. 685, C.

[e] *Volney, Rech. nouv. sur l'hist. anc.* tom. II, pag. 157.

[f] *Orchomenos*, 102, 103.

armée troyenne, s'en alla soumettre les contrées les plus orientales de l'Asie : cette expédition, disoit-on, fit croire qu'il avoit épousé l'Aurore, dont il eut Memnon. Diodor. IV, 75.

La plupart des poètes grecs et latins d'une époque récente, les faiseurs de généalogies et les collecteurs de traditions mythologiques, suivirent les anciens poètes. Les Éthiopiens qu'ils font commander par Memnon sont toujours des Asiatiques. Dans Pausanias, Memnon, né à Suse, conduit à Troie une armée d'Éthiopiens[a]; Dictys de Crète[b], et plus tard Malalas[c] et Cedrenus, lui en font commander une d'Éthiopiens et d'Indiens. Quintus, l'écho des poèmes cycliques ou des compilations faites d'après ces poèmes, place les états de Memnon à l'extrémité de l'Orient sur l'Océan supérieur[d], et il le fait chef des *noirs Éthiopiens* (1).

[a] X, 31, 7.
[b] IV, 4.
[c] Pag. 162, Oxf. — 128, Bonn.
[d] II, 117.

Mais un héros si fameux devoit, de toute nécessité, avoir laissé des monumens. En effet, une route en Assyrie portoit son nom[e]. On disoit qu'il avoit bâti des murs à Babylone[f]; selon quelques-uns, ce n'étoit pas son père, c'étoit lui qui avoit fondé Suse[g], à laquelle on avoit donné son nom, comme on le voit dans Hérodote[h]. Il y avoit construit de magnifiques édifices dits *Memnoniens* ou *Cissiniens*[i], qui n'existèrent jamais que dans l'imagination des romanciers et des poètes : aussi Ctésias, qui savoit à quoi s'en tenir sur leur réalité, pour épargner aux voyageurs la peine inutile de venir les chercher, les avertissoit

[e] Diodor. II, 22.
[f] Ampel. lib. memor. 8.
[g] Steph. Byz. v. Σοῦσα.
[h] V, 53.
[i] Æschyl. Prom. 17. — Cf. Welker. die Æschyl. Trilog. p. 432.

(1) Cette épithète de *noir* donnée à Memnon lui-même (Naeke *ad Chœril*, pag. 186, 187) se rapporte à la qualité d'*Éthiopien*, l'adjectif *memnonius* étant même devenu synonyme de *noir* (Ovid. III *Pont.* 3, 96).

que ces beaux palais n'avoient subsisté que jusqu'au règne de Cyrus (1) ; ils avoient donc disparu (2) comme le fameux tombeau d'Osymandyas, dont il ne restoit plus de trace au temps d'Alexandre[a], et comme le tombeau de Porsenna, qui, au siècle de Varron, n'existoit plus que dans les traditions fabuleuses de l'Étrurie[b].

Grâce à la célébrité du héros, la route de Suse à Troie garda des vestiges de son passage. En Phrygie, on montroit encore, au temps de Pausanias, l'endroit où il avoit passé avec sa nombreuse armée[c]. Les prêtres d'Esculape à Nicomédie montroient même son épée[d], comme une de ces reliques divines ou héroïques que les prêtres aimoient à posséder pour donner du relief à leur temple : témoin la *lettre autographe* de Sarpédon, l'œuf de Léda et les dents du sanglier d'Érymanthe, à Tégée ; celles du sanglier de

[a] Voy. *le Mém. sur le tomb. d'Os. dans les Mém. de l'Acad. t. IX, pag. 355.*

[b] Voy. mon *Mémoire sur le tombeau de Porsenna, dans les Annal. dell' instituto di corrisp. archeol. t. I, pag. 356-395.*

[c] *Paus. X, 31, 7.*

[d] *Id. III, 3, 8.*

(1) *Τὰ διαμείναντα μέχει τῆς Περσῶν ἡγεμονίας.* (Ctes. *apud Diodor. Sicul.* loco laudato.)

(2) Il faut en dire autant du prétendu palais de Cyrus à Ecbatane, que des compilateurs d'une époque récente, tels qu'Hygin (*fab.* 222), Isidore (*Orig.* XVI, 1), Ampélius (*lib. mem.* c. 8) et Cassiodore (*Variar.* VII, 15), donnent pour une des *merveilles du monde.* Ils en célèbrent la beauté en termes dignes des *Mille et une nuits.* Ce palais, soutenu par des *colonnes d'or*, avoit été *bâti par Memnon*, qui s'étoit servi des marbres les plus précieux, ornés des plus belles couleurs, dont les blocs étoient *assemblés avec de l'or.* Ce qu'il y a de curieux, c'est de voir le fondateur imaginaire de ce palais de fées paroître en qualité d'*architecte* dans le catalogue d'*anciens artistes* rédigé par Adrien Junius (*Catal. artif.* p. 120), et même dans celui de M. Sillig, qui a paru à Leipzig, l'an de grâce 1827 (*Catal. artif.* p. 269). M. Mannert aussi fait de Memnon un célèbre *architecte et sculpteur* [*berühmteste Baumeister und Bildhauer*], et il attribue à Diodore d'avoir dit que les statues d'*Osymandyas, de sa femme et de sa mère, sont de lui* (*Geogr. der Gr. ünd Röm.* X, Abth. I, S. 348) ; mais le passage a un tout autre sens (*voyez* le Mémoire *sur le tombeau d'Osymandyas*, pag. 386). Selon le même savant (S. 349), Memnon étoit un architecte né à Syène (*ein Baumeister aus Syene gebürtig*). Voilà où en étoit la critique de tous ces textes !

Calydon à Bénévent; à Sicyone, les flèches de Teucer, la tunique d'Ulysse, le vase d'airain où Pélias avoit bouilli; en Troade, la cithare de Pâris et les enclumes que Jupiter avoit attachées aux pieds de Junon; à Memphis et à Coptos, une boucle des cheveux d'Isis, &c.

Le tombeau du héros étoit aussi en bien des endroits à la fois : on le montroit en Troade, sur les bords de l'Ésépus, où se trouvoit un bourg de son nom[a]; à Paphos en Cypre[b], et à Suse où l'Aurore sa mère avoit fait transporter son corps (1)[c]; enfin à Paltos (2) en Syrie[d], près du fleuve *Balas* (3) : c'est sans doute le même que Josèphe[e] avoit vu sur les bords du fleuve *Belus* ou *Beleüs*, près de Ptolémaïs; on disoit que c'étoit le tombeau de Memnon, c'est-à-dire qu'on n'en savoit pas l'origine. Au dire d'Hérodote[f], on voyoit en Ionie un rocher, taillé en forme de statue, qui paroissoit avoir un caractère égyptien ou éthiopien : selon les uns, il représentoit Sésostris;

[a] *Strab.* XIII, 878, C. *Paus.* X, 31, 7.
[b] *Dict. Cret.* VI, 10.
[c] *Ælian. Histor. anim.* V, 1.
[d] *Simonid. ap. Strab. l. l.*
[e] *Bell. Jud.* II. 10, 2. - *Tzetzes, Posthom.* v. 345.
[f] *Lib.* II, 106.

(1) C'est à ce tombeau de Suse que se rapportent les deux vers d'Oppien :

> Μεμνόνιον περὶ νηόν, ὅθ' Ἀσσύριοι γενετῆρες
> Μέμνονα κωκύουσι, κλυτὸν γόνον Ἠριγενείης. (*Cyneg.* B. 152, 153.)

et ceux de Moschus :

> Οὐ τόσον ἀῴοισιν ἐν ἄγκεσι παῖδα τὸν Ἀοῦς,
> Ἰπτάμενος περὶ σᾶμα, κινύρετο Μέμνονος ὄρνις. (*Idyll.* III, 42.)

La correction de Brunck, Ἰδαίοισιν pour ἀῴοισιν, est forcée et inutile.

(2) Le *Paltos* est peut-être le *Paliochis* de Dictys de Crète.

(3) Παρὰ Βαδᾶν ποταμόν. Il me paroit qu'au lieu de ΒΑΔΑΝ, il faut lire ΒΑΛΑΝ, et alors on aura le même fleuve que le *Belus* ou *Beleüs* de Josèphe : celui-ci nous a donné le nom grécisé, et Simonide, la forme orientale, à moins qu'on n'aime mieux dire que le nom avoit la double forme ΒΗΛΟΣ et ΒΗΛΑΣ, et que Simonide, ayant employé le dialecte dorique dans son dithyrambe, aura écrit ΒΑΛΑΣ. L'autre explication seroit favorisée par la circonstance que ΒΑΛΑΣ est un nom propre connu en Syrie. Ainsi Βάλας ou Βαλᾶς, roi de Sodome (Joseph. *Antiq.* I, 9), et Alexandre Βάλας, roi de Syrie.

selon les autres, Memnon, fils de l'Aurore et roi d'Éthiopie. Il est vraisemblable qu'il s'agit là de quelque roche de couleur foncée à laquelle un jeu de la nature ou le caprice des hommes avoit donné une forme approchante de la figure humaine.

On voit que, dans toutes ces traditions, nées, soit médiatement, soit immédiatement, des fictions des poètes sur l'origine du héros, sur la situation de ses états, ou sur les monumens qu'on lui attribuoit, Memnon est toujours *l'Oriental* et *l'Asiatique;* c'est toujours le Memnon de l'ancienne poésie grecque, dont la poésie d'un âge postérieur fut constamment l'écho fidèle.

§ IV. *Que Memnon passa en Égypte et en Éthiopie postérieurement à Alexandre.*

Ce n'est qu'à partir de l'époque alexandrine qu'on aperçoit la notion de la véritable Éthiopie rattachée au mythe de Memnon. Si M. Jacobs avoit fait cette observation, il n'auroit pas présenté Méroé comme le point de départ des traditions memnoniennes. C'est, au contraire, à cette époque tardive que les faits de l'ancienne mythologie, dont le théâtre avoit été jusqu'alors *l'Éthiopie primitive* ou des contrées asiatiques, furent transportés dans l'Éthiopie au midi de l'Égypte.

Mém. cit.

Ainsi, par exemple, le mythe de Persée et d'Andromède, dont la scène s'étoit passée en Phénicie à Joppé, capitale de Céphée, roi des Éthiopiens, fut plus tard porté à Méroé et sur les bords de la mer Rouge. Au temps de Pline et de Tacite, on étoit loin de se douter de la cause du changement. Aussi l'un, dans l'histoire de

Persée et d'Andromède, voit une preuve que les Macrobiens de Méroé possédoient la Syrie sous le règne de Céphée ; et l'autre cite l'opinion de certains auteurs qui rapportoient l'origine des Juifs aux Éthiopiens que la crainte ou la haine forcèrent, sous le règne de Céphée, à venir s'établir en Phénicie.

Plin. VI, 29, pag. 344.

Tacit. Hist. V, 2.

Les critiques modernes n'ont pas vu plus que les anciens l'origine de cette contradiction dans les localités de ce mythe, et plusieurs ont fait comme eux de l'histoire avec une erreur géographique. C'est par suite de cette mutation que Persée et Andromède devinrent des héros éthiopiens qui avoient construit de magnifiques palais à Méroé; que Properce donne à Méroé l'épithète de *Cephea*, et que l'Éthiopie avoit, disoit-on, porté le nom de *Cephenia.* Un historien inconnu d'ailleurs, Clinias, racontoit même à ce sujet que Persée partit d'Argos pour aller secourir Andromède dans le fond de l'Éthiopie, sur la mer Rouge. Agatharchide donne cela pour une tradition argienne : il a toutefois le bon esprit de faire un reproche aux historiens de prendre de telles licences, permises seulement aux poètes.

Ci-dessus, pag. 298.

Clin. ap. Agatharch. ap. Photium, p. 442, A. Bekk.

l. l.

Il en fut de même de l'Asiatique Memnon, qui, à l'époque alexandrine, passa de la Syrie, de la Susiane et de l'Inde, dans les contrées reculées vers le midi, à Méroé et au-delà. Des passages de Diodore de Sicile et d'Agatharchide fournissent les premières preuves de ce changement notable dans la situation de ses états. Diodore, parlant de l'Assyrien Memnon, dit que « *les Éthiopiens d'Égypte* » contestent cette origine de Memnon »; ces *Éthiopiens d'Égypte* sont ceux du Midi, par opposition à ceux de l'O-

Diod. Sicul. II, 22.

rient, c'est-à-dire aux *Asiatiques.* « Ils prétendent, ajoute-» t-il, que cet homme est né chez eux, et ils montrent des » palais antiques qu'ils disent se nommer encore à présent » *Memnoniens.* »

VI, 35, pag. 344, 17.

Pline nous parle fort sérieusement de la puissance des Éthiopiens, qui avoit duré jusqu'au temps de la guerre de Troie, et au règne de Memnon, dont les exploits pendant cette guerre furent si célèbres. Déjà, dans Properce, l'ex-

I Eleg. VI, 3, 4.

pression *domus Memnoniæ* sert pour désigner les contrées les plus reculées vers le midi, en opposition aux monts Rhiphées, qui, dès l'origine de la poésie grecque, servoient d'expression à la partie la plus boréale de la terre.

On ne peut guère douter que ce changement n'ait amené des additions considérables à l'ancien cycle de Memnon. Des circonstances nouvelles y furent certainement ajoutées par les poëtes alexandrins, et rattachées, selon l'usage, à des localités de l'Égypte ou de l'Éthiopie. J'en trouve un exemple assez frappant dans le mythe qu'Athénée rap-

Athen. XV, 680.

porte d'après un auteur inconnu, nommé *Démétrius.* Cet auteur racontoit que Tithon avoit envoyé à Troie une armée d'Éthiopiens pour aller au secours de son fils. L'armée étoit à peine descendue jusqu'à Abydos dans la haute Égypte, qu'elle apprit la mort du héros : elle n'alla pas plus loin, et tous les soldats déposèrent leurs couronnes sur les acacias qui décoroient le *temenos* du temple[a]. Ce mythe étoit fondé, sans nul doute, sur ce qu'Abydos, célèbre par son bois d'acacias[b], dont parle déjà Hellanicus (1), et par son temple d'Osiris, contenoit des

[a] Schneid. ad Theophr. Hist. pl. IV, 2, 8.

[b] Ap. Athen. l. l. — Cf. Sturz ad Hellan. fragm. p. 41, sq.

(1) Je crois avec tous les critiques que le mot altéré ΤΙΝΑΙΟΝ, dans Hellanicus, nous cache le nom égyptien de la ville d'Abydos.

édifices, au dire de Pline[a] et de Strabon[b], appelés *Memnoniens*, regardés en conséquence comme ayant été bâtis par Memnon.

[a] *V, 9.*
[b] *Strab. XVII, pag. 813.*

A la même époque appartient encore un autre mythe. Depuis long-temps les poètes avoient parlé des oiseaux dits *memnonides* (1), nés des cendres de Memnon, mythe chanté par Ovide[c]. Déjà, dans les peintures du Lesché à Delphes, ouvrage de Polygnote, ces oiseaux étoient figurés sur la chlamyde de Memnon[d]; et l'on disoit que tous les ans, à certains jours, ils venoient nettoyer avec soin son monument, et l'arroser de l'eau de l'Ésépus, dont ils humectoient leurs plumes. Il s'agit là, comme on le voit, du Memnon asiatique. Mais, au temps de Pline, on ajoutoit au mythe primitif cette circonstance, que *les oiseaux memnonides* arrivoient, chaque année, *dans le fond de l'Éthiopie*, pour rendre cet hommage au héros (2).

[c] *Met. XVII, 601, sq.*
[d] *Pausan. X, 31, 3.— Cf. Ælian. Hist. anim. VI, 1, c.*
X, 26 [37].

C'est que Memnon étoit alors installé avec sa royale famille dans ses états d'Éthiopie. Aussi, vers le même temps, Damis, l'extravagant biographe d'Apollonius, nie qu'il ait jamais été à Troie : il le fait mourir à Méroé, après un règne égal à cinq âges d'homme. Selon Pausanias, on disoit que Memnon avoit fait une irruption d'Éthiopie en Égypte, et de là dans les pays qui s'étendent jusqu'à Suse : tradition inventée pour rattacher l'ancien Memnon de Suse à celui qu'il avoit bien fallu transporter plus tard en Éthiopie.

Ci-dessus, pag. 280.
I, 42, 3.

(1) Moschus, sous Ptolémée Évergète, parle de l'oiseau de Memnon, qui venoit pleurer sur son tombeau *oriental* (Mosch. III, 43, passage cité plus haut, p. 320).

(2) On ne sauroit dire toutes les imaginations de M. Dornedden à l'occasion de ces oiseaux (*Neue Theorie zur Erklär. des griech. Myth.* S, 241 – 257).

Depuis, sauf les allusions poétiques rattachées ordinairement aux traditions antérieures, et les indications des compilateurs qui mêlent les temps et les lieux, on peut dire que Memnon régna définitivement à Méroé. L'extinction de sa voix à Thèbes contribua sans doute à lui assurer la possession paisible de son nouveau royaume.

Kleine histor. und philol. Schriften, 1, S. 305 ff.

IV, 8.

Ainsi Quinte-Curce, qui, d'après les observations de Niebuhr, écrivoit dans le troisième siècle, et devoit être contemporain de Philostrate, nous parle du désir qu'Alexandre avoit de visiter l'Éthiopie, pour voir les célèbres palais de Memnon et de Tithon (1), situés *presque au-delà des bornes du soleil* (2). Il est fort douteux qu'Alexandre ait jamais eu cette envie; mais l'historien nous montre ce qu'il pensoit de l'antique royaume de Memnon, alors reculé dans les profondeurs de l'Éthiopie (3).

Æth. IV, pag. 149. Cor.

Le romancier Héliodore débite sur les gymnosophistes éthiopiens des contes qui se trouvent déjà dans le biographe d'Apollonius. A l'en croire, Memnon, Persée et Andromède sont au nombre des héros que les Éthiopiens de Méroé honorent d'un culte particulier. Ces trois

(1) *Cupido . . . incesserat . . . sed etiam Æthiopiam invisere. Memnonis Tithonique celebrata regia cognoscendæ vetustatis avidum trahebat penè extra terminos solis.*

(2) Ces mots me paroissent ne pouvoir signifier que *presque au-delà des points où le soleil s'arrête pour revenir sur ses pas ;* ce qui ne sauroit s'appliquer qu'au *tropique du capricorne.* Une position si méridionale attribuée aux Éthiopiens appartient aux systèmes de Marin de Tyr et de Ptolémée, qui, par des combinaisons *à eux particulières* (*Geograph.* 1, c. 8, 9), plaçoient *Agisymba,* pays des Éthiopiens, au 24° de latitude méridionale (Gossellin, *Géographie des Grecs analysée,* pag. 114; *Géographie systématique,* III, p. 35 — 38). C'est encore une preuve de l'époque récente de Quinte-Curce, conformément à l'opinion de Niebuhr.

(3) Encore une observation qui vient à l'appui de l'opinion de cet habile critique.

personnages y avoient élevé de magnifiques palais, et les rois d'Éthiopie les regardoient comme auteurs de leur race.

Heliod. Æth X, p. 396.

Grâce aux noms de Persée et d'Andromède, on ne peut être tenté de chercher ici une ombre de réalité. Du reste, Memnon, roi des Macrobiens, devoit avoir laissé son nom à quelque nation éthiopienne. Aussi Pline place un peuple de *Memnones*[a] dans le pays des Macrobiens (1); Ptolémée fixe leur situation entre le Nil et l'Astapus, au-delà de Méroé[b]; et nous voyons, par un passage des Commentaires d'Eustathe[c] et par les scholies de Venise[d], que certains commentateurs d'Homère essayèrent de retrouver dans son texte ce peuple de *Memnoniens*, en lisant κατὰ Μέμνονας, au lieu de κατ' ἀμύμονας (Αἰθιοπῆας). Il est maintenant impossible de savoir si en effet quelque dénomination locale ressembloit au nom du héros, et facilitoit l'homonymie au moyen d'une altération plus ou moins légère, ou si les *Memnones* doivent uniquement leur origine à quelque fiction de poète, convertie en un fait géographique (2). Dans l'un et l'autre cas, cette dénomination n'est pour nous qu'une trace évidente de la tradition nouvelle sur le siége de l'empire de Memnon dans l'Éthiopie supérieure.

[a] *VI, 30.*

[b] *IV, 8, p. 130. — Cf. Agathem. II, 5, p. 226.*

[c] *In Iliad. A', 423, p. 128, 41.*

[d] *Pag. 35, l. 8, ed. Bekker.*

Il paroît qu'une fois que Memnon eut été définitivement établi à Méroé, on fut un peu effrayé de la longueur du chemin qu'on étoit obligé de lui faire parcourir pour

(1) Il en étoit fait mention déjà dans Polyhistor, qui écrivoit au temps de Sylla (Steph. Byz. verbo Μέμνονες).

(2) Eustathe dit en effet de ces Memnoniens : . . . . . Μέμνονας . . . . . . οὕτω καλουμένους ἀπὸ Μέμνονος υἱοῦ Τιθωνοῦ καὶ Ἡμέρας.

l'amener au secours de Priam. Les uns ne furent point arrêtés par cette difficulté : le Memnon éthiopien fut mis par eux en rapport avec Troie, comme l'avoit été le Memnon asiatique. D'autres, qui trouvoient la route de Méroé à Troie décidément trop longue, employèrent le moyen que les anciens généalogistes tenoient en réserve pour concilier les contradictions qui dérangeoient par trop leurs synchronismes. Ils imaginèrent *deux Memnons,* l'un fils de l'Aurore, neveu et auxiliaire de Priam ; l'autre, roi éthiopien, né, mort et enterré en Éthiopie. Déjà Damis avoit dit que Memnon n'alla jamais à Troie : mais Philostrate parle formellement des deux Memnons dans les *Héroïques,* l'un qu'on honoroit à Memphis et à Méroé, l'autre qui fut tué par Achille sous les murs de Troie ; et Jablonski approuve fort cette distinction, sans se douter de la nécessité qui lui a donné naissance.

Ci-dessus, pag. 280.

Synt. de Memn. 1, pag. 10 ; et Langlès après lui, Dissertat. sur la statue de Memnon, p. 167.

§ V. *Que ce changement dans le local du mythe a été amené par la connoissance que les Grecs ont eue des* MEMNONIA *de Thèbes.*

Cette translation tardive de l'empire de Memnon dans l'Éthiopie est liée avec la connoissance que les Grecs acquirent des *Memnonia* de Thèbes. Ils ne pouvoient résister à la séduction d'une homonymie si frappante. Il ne leur étoit guère possible non plus de laisser désormais Memnon dans la Perse ou dans l'Inde. Force étoit de l'amener en Éthiopie. Ce héros d'Homère, qui avoit bâti déjà les palais de Suse et d'Ecbatane, devint alors le fondateur des grands édifices placés dans les *Memnonia* de

Thèbes, et qu'on ne désigna plus que par les mots Μεμνόνεια ϐασίλεια.

Quant aux Thébains, ils savoient bien à quoi s'en tenir là-dessus. Les noms de Ramessès et d'Aménophis, qui couvroient les parois de ces édifices, ne permettoient pas qu'à Thèbes on prît le change sur leurs fondateurs. On laissa dire les Grecs qui les attribuoient à leur Memnon; et tout ce qu'on leur accorda, fut que ce Memnon étoit apparemment le même personnage que les annales égyptiennes appeloient *Aménophis*. Cette synonymie devoit répugner d'autant moins aux Égyptiens qu'elle flattoit leur orgueil national : car elle attestoit que les étrangers avoient gardé le souvenir des grandes conquêtes de leurs anciens rois. C'est un genre de fusion auquel les Égyptiens se prêtèrent toujours avec complaisance, quand il flattoit leurs prétentions. Il suffit de citer, comme exemple, les extravagans récits que les prêtres de Memphis prétendoient tenir de Ménélas en personne, et le soin qu'ils eurent plus tard de s'attribuer la fondation du royaume de Macédoine. Les Grecs la rapportoient à un certain *Macédon,* qu'ils disoient fils de Jupiter et d'Æthria[a]. Les Égyptiens métamorphosèrent le fils de Jupiter en un fils d'Osiris[b], qui, ayant accompagné son père dans ses expéditions lointaines, fut laissé sur le trône de Macédoine et lui donna son nom[c]. Cette tradition, ajoutée à la légende d'Osiris sous les Ptolémées, avoit déjà pris place, au temps de Diodore de Sicile, dans les livres sacrés de l'Égypte, à côté des véritables traditions nationales (1). C'est ainsi que les

Herod. II, 119.

[a] *Eustath. ad Dion. P. v. 427.*

[b] *Schol. Ven. ad Iliad. Ξ, 226, p. 394, a, 47, Bekk.*

[c] *Diod. Sic. I, 18, 20.*

(1) On peut, je crois, en dire autant d'une histoire mise sur le compte de *Nectanébo* ou *Nectonabo*, le dernier roi d'Égypte sous la domination

Égyptiens purent admettre dans la suite le Memnon des Grecs (1); mais ce fut toujours à condition que ce seroit un de leurs anciens rois sous un nom différent.

Le mot égyptien dont *Memnonia* étoit la forme grecque avoit, comme on l'a vu, une signification relative aux grands monumens religieux et commémoratifs élevés par

Ci-dessus, pag. 64.

persane. On racontoit que ce prince, après sa défaite par les Perses en 350, réfugié en Macédoine à la cour de Philippe, s'étoit servi du secours de la magie, dans laquelle il étoit fort habile, pour avoir commerce avec Olympias, et qu'Alexandre étoit son fils, quoique ce prince, en 350, fût déjà depuis six ans au monde. Ce conte, qui nous a été transmis par le Syncelle et Malalas, vient de plus loin, comme le pensoit Sainte-Croix (*Examen critique des Histoires d'Alexandre*, pag. 162, 163) : ces auteurs l'auront puisé dans Jules Africain; lui-même l'avoit tiré d'autres sources. En effet, des papyrus grecs égyptiens du IIe ou du IIIe siècle de J. C. font mention de la science de Nectanébo dans la magie (Reuvens, *Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues, grecs*, &c. III, 177). C'est donc à une source assez ancienne que le conte a été puisé, pour passer ensuite dans les histoires romanesques d'Alexandre, qui ont commencé d'assez bonne heure chez les Grecs : on le trouve détaillé dans le Faux-Callisthène, et dans l'ouvrage de Julius Valérius, publié par M. A. Mai, comme un livre du IVe siècle, mais qui n'est qu'une mauvaise traduction assez récente du Faux-Callisthène, ainsi que je l'ai démontré ailleurs (*Journal des Savans*, 1818, pag. 619, 620).

Pour moi, je pense que l'aventure de Nectanébo et d'Olympias remonte à l'époque des Ptolémées, et qu'elle a été imaginée par les Égyptiens eux-mêmes pour rattacher Alexandre à leurs dynasties nationales. C'est une assimilation qui me paroît tout-à-fait analogue à celle du *Macédon* grec, qu'ils avoient métamorphosé en un fils d'Osiris.

(1) C'est encore ainsi que le nom de *Petoüs*, fils de Mnesthée, chef des Athéniens, dans Homère (*Iliad.* B', 552), est considéré par Diodore de Sicile (I, 28, pag. 81, ed. Bipont.) comme une preuve qu'il y avoit des *chefs égyptiens* parmi les Athéniens. Cette opinion, il l'aura prise aux Égyptiens eux-mêmes, qui, trouvant dans le poete grec un nom dont la physionomie étoit égyptienne (on connoît *PETisis*, *PETosiris*, *PÉTéménoph*, *PETammon*, &c., c'est-à-dire, *qui appartient* à Isis, Osiris, Ammon, &c.), le revendiquèrent comme étant un des leurs; ce à quoi le poète n'avoit jamais pensé.

les anciens Pharaons. On doit donc le retrouver autre part qu'à Thèbes, ainsi que des monumens du prétendu Memnon, c'est-à-dire des *Memnonia,* car l'un des deux noms amenoit l'autre.

Ceci nous explique plusieurs passages qu'on ne pouvoit comprendre auparavant; par exemple, celui-ci de Strabon. Après avoir dit qu'il existe à Abydos le *Memnonium,* construction analogue au labyrinthe, il ajoute : « Si, comme » on le dit, Memnon est appelé *Ismandès* par les Égyp- » tiens, le labyrinthe (construit par ce roi) seroit aussi un » *Memnonium,* et un ouvrage de ce même prince auquel ap- » partiendroient encore les monumens qui sont à Thèbes » et à Abydos; car là aussi certains [édifices] sont dits » *Memnoniens.* » Strabon part du préjugé grec, que le mot *Memnonium* ou *Memnonia* vient de Memnon; et voici son raisonnement : « A Thèbes et à Abydos sont des édifices » appelés *Memnoniens;* donc ils avoient été construits par » Memnon : mais ce Memnon étoit, selon quelques-uns, » le même qu'Ismandès; or, comme cet Ismandès avoit » construit le grand labyrinthe où il étoit enterré, il s'en- » suivroit que ce labyrinthe seroit un *Memnonium,* et que » les édifices de Thèbes et d'Abydos l'auroient eu pour » fondateur. » Ce raisonnement de Strabon nous montre la cause de la diversité des opinions sur le roi égyptien que l'on croyoit être le Memnon des Grecs; car on en faisoit tantôt Aménophis, tantôt Ismandès, et tantôt Sésostris, ou même tout autre prince. Le Memnon des Grecs n'étoit rien de tout cela : mais comme les édifices appelés *Memnonia* étoient censés son ouvrage; quand ils avoient été fondés par Ismandès, Memnon étoit Ismandès; par Sésostris,

Strab. XVII, *p.* 813. Cf. *Plin.* V, 9.

par Aménophis, il étoit Sésostris, Aménophis : il pouvoit ainsi devenir tour à tour huit ou dix rois différens ; mais, dans le fait, son nom n'étoit qu'un nom héroïque grec, enté sur une homonymie locale.

De la même manière s'explique aussi le passage où Agatharchide, parlant des Éthiopiens, qui avoient séjourné long-temps en Égypte, ajoute, en parenthèse : « et » l'on dit que ce sont eux qui ont achevé les *Memnonia*. » Comme Memnon étoit un Éthiopien, il étoit tout simple que les *Memnonia*, qu'on croyoit élevés par lui, l'eussent été pendant la domination éthiopienne en Égypte.

De mare Rubro, ap. Phot. p. 449, A, Bekk.

Ce passage prouve qu'au temps d'Agatharchide (148 ans avant J. C.) le nom des *Memnonia* avoit déjà été rapporté au héros Memnon ; et en effet, comme nous l'avons dit, la ressemblance est trop grande pour que l'idée de cette synonymie ne soit pas venue aux Grecs peu de temps après leur établissement dans le pays.

Voilà donc par quelle voie Memnon est venu en Égypte et en Éthiopie ; ce personnage, d'origine homérique, tout comme le Memnon de Suse, de l'Assyrie et de l'Inde, est également étranger aux traditions originales de ces contrées. Ce n'est ni un conquérant éthiopien, comme l'ont dit Marsham, Jablonski et d'autres, ni une pure allégorie ou un symbole religieux, comme le croit M. Creuzer, ni une divinité éthiopienne, transportée en différens pays, comme le pense M. Jacobs ; c'est tout simplement un héros d'Homère, un demi-dieu d'Hésiode, dont la naissance, les exploits et la mort ont été placés, par la fantaisie des poètes grecs, dans tous les pays que désigna successivement le nom d'Éthiopie, et dont l'introduction tardive

en Égypte a été de plus favorisée par la dénomination locale des *Memnonia*.

§ VI. *Pourquoi la célébrité du Colosse ne date-t-elle que du temps de Néron, et les inscriptions qu'il porte ne remontent-elles pas plus haut !*

Cette discussion va nous faire comprendre clairement pourquoi le colosse, qui rendoit déjà des sons quelques années avant J. C., n'a acquis de la célébrité et obtenu des hommages qu'environ quatre-vingts ans après. C'est la seule difficulté qu'il nous reste à éclaircir.

Memnon étoit, aux yeux des Grecs, le fondateur de tous les *Memnonia* de Thèbes. Les grands édifices de la rive gauche lui devoient leur existence, l'*Amenophium* comme le *Ramesseüm*, comme le temple de Médynet-Abou. Mais, dans la multitude des colosses qui peuploient cette partie de la ville, lequel, pour eux, étoit Memnon ? Ils n'en savoient rien, et ne s'en soucioient guère ; c'étoient des dieux, des rois, des héros : peu leur importoit. Aussi voyons-nous qu'au temps de Strabon les deux colosses de la plaine n'avoient pas encore de nom particulier : ni l'un ni l'autre ne portoient spécialement ce nom, qui devint peu après si célèbre. Le colosse tronqué rendoit, à ce qu'on disoit, des sons le matin. Voilà tout ce qu'on dit à Strabon ; mais d'expliquer ce phénomène par la voix du beau Memnon qui salue sa mère, cela n'étoit encore venu à la pensée de personne.

Avant que ce rapprochement eût été imaginé, et il ne pouvoit l'être que par des Grecs ou des Romains, la voix

de la statue n'étoit qu'une curiosité dont on ignoroit, dont on ne cherchoit pas la cause : on écoutoit cette voix quand elle se produisoit ; mais on n'étoit pas toujours sûr de l'avoir entendue, et l'on se prenoit souvent à douter de son existence. Voilà précisément l'impression qu'elle produisit sur le géographe grec. Enfin quelqu'un, un poète peut-être, imagina que cette voix, qui se faisoit entendre au lever de l'Aurore dans le quartier des *Memnonia* fondés par Memnon, pourroit bien être celle de ce héros, saluant la venue de sa mère (1). Le rapprochement dut paroître

(1) Rien n'étoit plus dans l'esprit grec que d'inventer un mythe pour expliquer un fait. Ainsi il y avoit à Mégare une pierre tellement sonore, qu'elle résonnoit comme la corde d'une lyre quand on la touchoit légèrement (Pausan. 1, 42, 1. *Voyez* ci-dessus). On expliquoit cette propriété en disant qu'Apollon avoit placé sa lyre sur cette pierre, pour aider Alcathoüs à élever les murailles de la ville. (*Voy.* Paus. *l. l.*; Ovid. *Met.* VIII, 14; Virgil. *Ceir.* 105. — *Anthol.* adespot. 204. — *Anth. Palat.* II, 710. *Cf.* Jacobs, *Delect. epigr.* p. 332). Une pierre de ce genre se trouve encore dans le temple de Khalabsché. M. Riffaut m'a remis à ce sujet la note suivante :

« C'est sur le derrière du temple » de *Kalapché*, en Nubie, que se » trouve une pierre sonore, rendant un son tel qu'une pièce mé» tallique et creuse, lorsqu'on la » frappe, soit avec un corps de fer, » soit avec tout autre métal.

» Elle rend un son mélodieux et » un peu sourd, qui dure à peu près » dix à douze minutes, et qui, en » s'affoiblissant, devient plus doux.

» Cette pierre est une brèche sili» ceuse. Elle se trouve sur le pavé » d'un petit appartement qui donne » dans le deuxième mur d'enceinte, » au derrière de cet édifice, à la par» tie ouest.

» On se rend dans cet apparte» ment par une ouverture élevée. » Cette porte est à l'ouest. La pierre » se trouve à vos pieds, sitôt en en» trant. Elle paroît avoir fait partie » d'un linteau qui probablement ap» partenoit à quelque dessus de porte » ou au plancher.

» Maintenant la forme de cette » pierre est plus correcte (!) : elle peut » peser de 250 à 260 livres de France : » elle est facile à transporter.

» Les naturels du pays lui attri» buent plusieurs propriétés talisma» niques pour bien des maladies cuta» nées, comme ils le font à l'égard de » tant d'autres matériaux de ce genre.

» Ce fut en 1816 et 1817 que je

lumineux. Retrouver le héros d'Homère et d'Hésiode dans un colosse égyptien, entendre tous les matins l'hommage pieux qu'il rendoit à l'Aurore aux doigts de rose, au moment où elle le baignoit de ses larmes (1), étoit une idée qui réveilloit tous les souvenirs poétiques et religieux de la Grèce et de Rome. Il n'en falloit pas tant pour attirer l'attention des Grecs et des Romains. Aussi cette voix, naguère si peu remarquée, devint tout-à-coup l'objet d'une curiosité générale; chacun voulut entendre des accens qui, après tant de siècles, sortoient d'un colosse brisé, comme pour attester la vérité des plus antiques traditions.

C'est donc à l'explication *mythologique* du phénomène que le colosse de Memnon dut la célébrité qu'il acquit bientôt. On ne peut savoir au juste quand cette explication fut imaginée. Mais on sait qu'elle ne l'étoit pas au temps de Strabon. Le premier exemple du nom de Memnon appliqué au colosse de Thèbes se montre dans Pline; encore s'exprime-t-[illegible]anière à montrer que le fait n'étoit pas généralement admis, et n'étoit qu'un *on dit* (2). *Lib. XXXVI, pag. 734, b.* Pline publia son ouvrage l'année d'avant sa mort, l'an 78 de J. C. Comme la réunion de si nombreux matériaux et leur rédaction ensuite durent être l'ouvrage de longues années, on doit faire remonter le renseignement qu'il nous

» vis cette pierre; et en battant dessus » avec la noix de ma baïonnette, elle » rendit un son comme celui d'une » cloche, et qui dura assez long- » temps. Je répétai cette expérience » plusieurs fois. »

D'après cela, rien n'empêche d'ajouter foi au témoignage, suspect en tant d'occasions, de Pietro della Valle lorsqu'il assure avoir trouvé dans la pyramide de Memphis une pierre extrêmement dure, qui, frappée, rendoit un son comme une cloche, très-aigu et cependant agréable (t. I, p. 277).

(1) ἀπορροῇ στέφει, expression de Funisulanus dans l'inscription n° VII

(2) *Ut putant.*

donne à une époque plus ancienne de quinze à vingt ans, pour le moins; ce qui mène à l'an 64 ou 67, sous le règne de Claude ou de Néron. C'est encore à cette époque qu'appartient le passage de Dion Chrysostome, cité ci-dessus, où il est dit que le colosse n'avoit pas encore d'inscriptions; enfin cette époque est précisément, comme on l'a vu, celle des plus anciennes inscriptions que porte la statue. Il y a donc ici un accord qui commande la conviction. Maintenant il est clair que les inscriptions ne doivent pas être un simple témoignage en faveur de la voix de Memnon; elles doivent encore avoir un caractère religieux qui se rattache aux divinités de la Grèce. Tel est, en effet, le caractère qu'offrent toutes celles que leurs auteurs ont pu assez développer pour y exprimer leurs sentimens. Ce sont de véritables *proscynemata*, dans le genre de ceux qui couvrent les parois des temples (1). Memnon y est toujours appelé *le fils de Tithon et de l'Aurore*[a]; il est même toujours roi de l'Orient[b], conformément aux traditions les plus antiques : mais en même temps c'est un *dieu*[c]; sa voix est *divine*[d]; il est qualifié d'*être très-divin*[e], et l'un de ses auditeurs annonce qu'il lui a fait des libations et des sacrifices[f]. Il avoit donc fallu que l'admiration eût di-

Ci-dessus, pag. 12.

Pag. 11.

[a] Nos XXV, XLI.

[b] Nos XXXVI, XLII.

[c] Nos VII, XLVIII, XLIX.

[d] No XXI.

[e] Nos XXVI, XXXIII.

[f] No XIII, v. 6.

(1) Ici, encore une observation. La plus grande et la plus belle des tombes royales à Thèbes, la troisième à l'est de la vallée des Tombeaux, a servi de sépulture à Ramessès VI : elle n'a rien de commun avec *Aménophis*, que représente le colosse. Cependant les inscriptions trouvées dans cette syringe lui donnent le titre de *syringe de Memnon* (nº 5). En voici, je crois, la raison : les inscriptions, comme le prouvent le style et les caractères, sont de l'époque romaine et du temps où Memnon étoit dans toute sa gloire. Il est naturel que les voyageurs, qui n'en savoient pas davantage, lui aient attribué la plus grande et la plus belle des tombes qui étoient alors ouvertes à leur curiosité.

vinisé le personnage représenté par la statue, avant qu'on songeât à la couvrir d'hommages religieux. En effet, l'époque des plus anciens coïncide avec celle où l'on a commencé d'appliquer au phénomène le mythe grec de Memnon fils de l'Aurore.

Une autre circonstance importante s'explique aussi facilement : je veux parler de l'absence de tout nom égyptien, parmi plus d'une centaine que l'on peut recueillir dans les inscriptions du colosse. Rien de plus naturel. Comme c'étoit à l'application d'un mythe grec que le colosse devoit sa célébrité, peu importoit aux Égyptiens la voix de Memnon. Pour eux, elle resta ce qu'elle avoit été pour les Grecs avant qu'ils eussent imaginé le rapprochement mythologique, c'est-à-dire, une particularité curieuse, sans aucun rapport avec la religion. Ils devoient même être d'autant plus portés à en rabaisser le merveilleux, qu'ils voyoient les Grecs en abuser pour dénaturer l'objet d'une de leurs plus grandes statues, et pour la transporter dans un ordre d'idées religieuses et poétiques qu'ils ne pouvoient admettre. Je ne serois pas surpris que le miracle eût continué à trouver parmi eux des sceptiques, comme l'étoit encore Strabon, et même des détracteurs qui cherchoient à rabaisser les effets de cette voix merveilleuse. Les Égyptiens laissèrent aux étrangers leur enthousiasme, mais ils ne se joignirent pas à eux ; tandis que ceux-ci s'extasioient sur Memnon et invoquoient tous les souvenirs de la poésie homérique pour le célébrer dignement, eux, ils se renfermoient dans les traditions de leur religion et de leur histoire, et ils persistoient à ne voir dans ce phénomène qu'un jeu de la nature ; le colosse brisé, ainsi que l'autre placé à côté

de lui, ne représentoit que leur ancien roi Aménophis, dont le nom s'y lisoit encore distinctement.

Ainsi tout se réunit pour montrer que la voix de Memnon ne fit réellement sensation que sur les étrangers, et qu'elle ne dut sa célébrité, à partir de la moitié du premier siècle de J. C., qu'au rapprochement qu'on en fit avec un personnage de la mythologie homérique.

Il n'y a dans tout cela d'égyptien que la statue elle-même, dont il étoit impossible de faire une statue grecque.

SECTION V.

La voix de Memnon étoit un phénomène naturel, et non le produit d'une fraude.

Nous avions été conduit à ce fait, avant toute discussion historique, par l'examen seul des circonstances diverses que présentent les inscriptions du colosse. Il va maintenant être mis hors de doute, par le rapprochement des résultats historiques obtenus dans les sections précédentes, avec les diverses circonstances qui ont accompagné la voix de Memnon.

Ci-dessus, pag. 17.

§ Ier. *Elle n'a pu être le produit d'une fraude.*

Dans l'opinion, généralement admise jusqu'ici, que le colosse de Memnon rendit des sons dès le moment où il fut élevé, et qu'ils tenoient à quelque symbole religieux, on étoit bien obligé d'admettre que les auteurs de

la statue avoient pratiqué dans l'intérieur l'appareil nécessaire pour les produire; aussi des savans se sont amusés à reconstruire en imagination ce prétendu mécanisme. Quelque idée qu'on se fasse sur la nature de ce procédé mécanique, il faudra toujours admettre qu'on avoit creusé intérieurement le colosse, pour faire arriver la voix jusqu'à sa bouche: opération d'une difficulté prodigieuse, et dont l'impossibilité même est à peu près démontrée pour quiconque a étudié la description de la statue. Mais, la discussion ayant prouvé que Memnon est resté silencieux jusqu'à l'époque romaine, il faudroit admettre maintenant que cet appareil a été pratiqué dans le colosse monolithe quinze ou seize siècles après sa mise en place; ce qui seroit véritablement absurde; le seul fait de l'époque tardive où s'est montré le phénomène détruit toute possibilité d'un vide pratiqué à dessein dans la masse du colosse pour y placer un mécanisme quelconque (1).

Langlès, Dissert. sur la statue vocale, dans le tom. II de Norden.

Mais, dira-t-on, peut-être étoit-il produit par quelque moyen extérieur : cela est encore impossible; et toutes les conjectures de Langlès à ce sujet tombent d'elles-mêmes (2). Comment ce moyen auroit-il échappé aux nombreux témoins du phénomène pendant les deux siècles et demi

(1) Ce fait détruit également l'opinion qui attribue la cause de la cessation du prodige à ce que « le culte » national et le sacerdoce égyptiens » furent vaincus par le polythéisme » grec » (Eus. Salverte, *Sciences occultes*, I, 294).

(2) C'est ce que reconnoît d'avance M. Eusèbe Salverte, quoique enclin à admettre l'existence d'un mécanisme : « Tout ceci, nous l'avouons, » est purement conjectural, et *tomberoit de soi-même* si l'on reconnoissoit que, ni dans le colosse, » ni dans sa base, il n'existoit de » cavité propre à recevoir le mécanisme dont nous supposons l'existence » (*Des Sciences occultes*, II, 371, 372).

qu'il ne cessa de se produire ? Il ne faut pas oublier en effet que, pendant ce long intervalle, Memnon a eu pour auditeurs des préfets, des stratèges, des officiers militaires et civils, Adrien, Sabine et leur nombreuse suite. Or, dans cette foule de visiteurs, hommes instruits et au-dessus des préjugés populaires, il devoit bien se trouver de temps en temps quelques sceptiques, gens fort difficiles sur l'article des miracles, très-incommodes surtout aux jongleurs et aux charlatans de toute espèce.

Admettons pour un moment qu'on ait pu tromper tout le monde pendant deux cent trente ans, et que le secret ait été si bien gardé que personne ne se soit douté de la jonglerie : du moins on sera forcé de convenir que, pour duper ainsi tout ce que l'Égypte renfermoit de personnages puissans, et s'exposer au péril d'être découvert, il falloit un bien grand intérêt. Or, on conçoit bien que les prêtres de Delphes ou de Dodone attachassent une grande importance à ce que leur charlatanisme ne fût pas découvert ; mais à Thèbes, qui pouvoit être intéressé à cette fourberie dangereuse ?

Ce n'étoient pas assurément les prêtres égyptiens de l'*Aménophium*. D'abord, il est prouvé par le passage de Strabon que, de son temps, aucune idée religieuse n'étoit rattachée à l'émission de la voix ; ce n'étoit qu'une particularité étrange, et rien de plus : ce n'eût été évidemment, à cette époque, qu'une tromperie sans motif et sans résultat. Ensuite, il est établi par des preuves incontestables que la seule application religieuse dont Memnon ait été l'objet depuis Strabon étoit puisée dans la mythologie grecque ; que cette application est restée entièrement

Voy. *Ci-dessus, pag. 45.*

Ci-dessus, pag. 88, 89.

étrangère à la religion égyptienne; que les Égyptiens n'ont voulu reconnoître ni Memnon, ni ses divins parens Tithon et l'Aurore, et que sa voix n'a jamais reçu d'hommages que de la part des Grecs et des Romains.

Ci-dessus, pag. 8.

Quelques-uns de ces étrangers pouvoient donc seuls être intéressés à ce prestige. Mais quel moyen auroient-ils eu de l'exercer dans le temple d'une divinité égyptienne, à côté de prêtres jaloux, qui devoient s'empresser de dévoiler leur supercherie, bien loin de la favoriser? D'ailleurs, la même difficulté se présente encore une fois, puisque le mythe de Memnon n'a été rattaché au colosse de Thèbes que postérieurement à Strabon. Enfin, pourquoi les Grecs auroient-ils pris pour la statue de Memnon celle qui étoit brisée, plutôt que la statue du sud, qui est celle du même Aménophis, et qui étoit intacte? N'est-il pas clair que ce choix n'a pu être déterminé que par le son que l'une rendoit, tandis que l'autre restoit muette? Et en effet, Strabon nous montre que la voix du colosse avoit été remarquée avant qu'on ne pensât à aucune application historique ou religieuse. Lorsqu'il parcourut l'Égypte, la religion grecque y étoit aussi peu intéressée que l'égyptienne; cette circonstance est décisive.

Assurément, il suffiroit de ces observations pour exclure toute idée de fraude. En voici d'autres qui n'ont pas moins de force.

Mosheim admet la fausse opinion de Jablonski sur l'ancienneté de la voix de Memnon; pourtant, obligé de convenir que le colosse s'est tu, pour le moins, depuis l'invasion des Grecs jusqu'à la domination romaine, il croit que les prêtres égyptiens substituèrent une autre statue à celle

Vorrede zu Pococke's Beschr. der Morgenl. S. VIII.

qui étoit détruite depuis long-temps, et reproduisirent le miracle de la voix pour s'opposer aux progrès du christianisme. Cette opinion est en tout le contre-pied de celle de S. Jérôme, qui croyoit que Memnon avoit cessé de se faire entendre à la venue de J. C.; mais elle n'est pas plus vraie, puisque Strabon a entendu la voix de Memnon vingt ans avant la naissance du Christ, et que la réputation du colosse étoit déjà faite lors du voyage de Germanicus, l'an 17 de J. C., quand il n'étoit pas encore question du christianisme. Plus tard, la cause alléguée par Mosheim n'est entrée pour rien dans la continuation du phénomène; car, pendant le court période de son existence, il est impossible d'apercevoir aucune relation quelconque entre la voix de Memnon et la lutte du polythéisme contre la religion chrétienne. Mais la preuve la plus frappante que ce n'étoit pas un prestige imaginé pour donner à l'ancienne religion un appui qui lui manquoit, c'est que nous l'avons vu s'évanouir précisément lorsque les païens en avoient le plus besoin. Cette disparition seule est une preuve manifeste que la voix memnonienne étoit indépendante de la volonté des hommes.

Ci-dessus, pag. 50.

Ci-dessus, pag. 49.

Je pourrois m'arrêter là, et regarder ce fait comme établi d'une manière irréfragable, autant que peut l'être un fait historique. Il faut pourtant ajouter des preuves d'un autre genre et non moins frappantes.

On a vu que tous les témoins du prodige se sont accordés à croire qu'il étoit l'hommage miraculeusement rendu par Memnon à sa mère. La condition de cette explication mythologique, sur laquelle se fondoit toute la célébrité du prodige, c'est qu'il se produisît tous les jours, et seule-

ment un peu avant le lever du soleil, qui est précédé par l'apparition de l'Aurore. Memnon ne devoit pas manquer un seul jour à ce devoir pieux, et, une fois le soleil sur l'horizon, l'accomplissement de ce devoir n'avoit plus aucun but. Si donc le prodige eût été le résultat d'une fraude pieuse, les jongleurs auroient toujours eu soin de faire le miracle avant le lever du soleil, au moment où la déesse répand des larmes sur la mort de son fils : *Piasque Nunc quoque dat lacrymas, et toto rorat in orbe*, comme dit Ovide[a]; en effet, ceux qui n'en parlent que comme poètes ou sur ouï-dire, tels que Denys le Périégète[b] et Callistrate[c], font résonner Memnon à l'apparition de l'Aurore; mais les autres, Strabon, Pline, Tacite, Pausanias, Lucien, mettent le phénomène au moment où le colosse est frappé par les rayons du soleil; et, excepté deux seuls exemples, qui peuvent avoir été le résultat de quelque illusion, les inscriptions le mettent après le lever de cet astre. En second lieu, tous les auteurs s'accordent à dire que la voix se produisoit chaque jour. Or, les inscriptions attestent que le prodige ne se manifestoit pas avec cette constante régularité. On y voit, au contraire, que Memnon trompoit fréquemment l'attente des curieux et des dévots; qu'il arrivoit à l'heure ou plus tard, et même que parfois il n'arrivoit pas du tout.

N° XII, XXX.

Par exemple, un stratège ou gouverneur de nome ne l'entendit pas le premier jour[d] : il fut obligé de revenir une autre fois. La femme d'un préfet d'Égypte vint deux fois inutilement : elle ne l'entendit qu'à la troisième[e]; Sabine[f] elle-même le trouva muet la première fois qu'elle vint le visiter; et nous avons vu que la visite de Septime

[a] *Metam. XIII, 621.*
[b] *Vers. 252.*
[c] *Pag. 155, 12. Jacobs.*
[d] *N° XIV.*
[e] *N° VIII.*
[f] *N° XXIII.*

Ci-dessus, pag. 38. Sévère avoit été infructueuse. Il n'y a pas moyen de supposer que des jongleurs auroient été assez malavisés pour manquer le tour dans des circonstances pareilles (1).

Il n'y avoit pas moins d'irrégularité dans les instans où le phénomène se produisoit. Les inscriptions dans lesquelles l'instant est exprimé sont au nombre de vingt et une. *Dix* font mention du commencement, du milieu ou de la fin de la première heure ; *sept* indiquent divers instans de la seconde heure ; *quatre,* divers instans de la troisième. Dans une seule, il est fait mention de trois heures et demie; mais on doit remarquer que la date répond au 14 février, époque de l'année où le soleil a moins de force, et peut avoir été couvert de nuages ou environné de vapeurs au moment de son lever (2). N° x.

Ces variations et ces irrégularités sont une preuve manifeste que la voix de Memnon étoit un phénomène naturel, dépendant de l'action du soleil à son lever; il arrivoit ou n'arrivoit pas, selon les circonstances atmosphériques dont il dépendoit exclusivement.

Ces mêmes raisons prouvent encore, avec une égale évidence, qu'il n'a pu être le résultat d'une de ces illusions des sens, effet d'une conviction profonde. Je sais jusqu'où

(1) Deux voyageurs, au contraire, disent l'avoir entendu *deux* fois le même jour (nos X et XVII). Dans d'autres inscriptions, il est parlé aussi de *plusieurs* fois; mais rien ne prouve que ce soit le même jour, ou plutôt il est à-peu-près certain qu'il s'agit de jours différens. La circonstance rapportée dans les nos X et XVII est d'autant plus remarquable, que l'antiquité n'en dit rien du tout; il doit y avoir là quelque illusion.

(2) Le seul Callistrate dit que Memnon faisoit aussi entendre un son plaintif à l'approche de la nuit, espèce d'adieu qu'il disoit au jour (pag. 156, 15). Cette assertion, démentie par toute l'antiquité, est bien digne du mauvais exercice de rhétorique où elle se trouve.

peut aller la prévention en ce genre ; je ne nie pas que parfois des enthousiastes et des personnes dominées par la superstition ont pu s'exagérer le prodige, ou même s'imaginer que Memnon résonnoit quand il gardoit le silence, ou enfin ne pas s'apercevoir qu'ils étoient l'objet de quelque mystification. Je crois, par exemple, qu'il est arrivé quelque chose de pareil pour la *seule* fois où il est *certain* qu'un voyageur ancien a cru entendre Memnon avant le lever du soleil. Il est même très-possible que la persuasion où tout le monde étoit que Memnon devoit saluer l'Aurore, et par conséquent résonner avant le lever du soleil, ait rendu plus communs les exemples d'une semblable erreur.

Mais, tout en faisant la part de la prévention, il seroit absurde d'admettre qu'une aussi étrange illusion eût été le partage de tout le monde, pendant deux siècles et demi, au point que, dans ce long intervalle, personne n'eût douté de la réalité d'un phénomène purement imaginaire. Des illusions de ce genre ne sont jamais qu'individuelles. Ainsi la statue d'Apollon à Daphné, près d'Antioche, étoit dans l'attitude d'une personne qui chante et joue de la cithare ; quelque enthousiaste avoit cru, *à l'heure de midi*, entendre un son sortir de l'instrument ; mais l'exemple resta *unique*, à ce qu'il paroît, et se conserva seulement par une tradition confuse, puisque Libanius, si zélé pour la gloire d'Apollon, s'exprime ainsi : « et *quelqu'un* l'a entendu, *dit-on*, jouer de la cithare à midi .... (1). »

(1) *Καί που* ΤΙΣ *αὐτοῦ καὶ ἤκουσεν*, ὩΣ ΦΑΣΙΝ, *ἐν μεσημβρίᾳ κιθαρίζοντος*... *Monodia in templ. in Daphn. Apollon.* LXI, tom. III, 335, 5, Reisk.

Nul doute que les païens ne tinssent beaucoup à ce prodige, et n'eussent le plus vif desir qu'Apollon manifestât chaque jour sa puissance; mais malgré cette bonne volonté, la lyre résonnante étoit restée un miracle isolé, qui n'avoit eu qu'un seul témoin, et le zélé Libanius n'a pu le dissimuler. Il n'en fut pas ainsi de la voix de Memnon. Si elle n'eût été que l'illusion d'esprits prévenus, d'où vient que les mêmes personnes déclarent être venues une ou deux fois inutilement pour l'entendre, et qu'elles ne l'ont entendue qu'à la seconde ou à la troisième? Étoient-elles plus crédules, plus superstitieuses, plus prévenues un jour que l'autre?

D'ailleurs, si le phénomène n'eût existé que dans l'imagination des spectateurs, il se seroit produit toujours au moment où il devoit se produire conformément à la croyance qui causoit leur erreur. C'étoit donc au lever de l'Aurore qu'ils devoient l'entendre, et non pas une ou deux heures après le lever du soleil, comme l'attestent ceux qui l'ont entendu. De plus, s'il n'avoit pas eu lieu réellement dans l'intervalle de temps marqué par l'histoire et les inscriptions, on ne concevroit pas que les anciens se fussent *imaginé* l'entendre à partir de certaine époque, et eussent tout-à-coup cessé de l'entendre à partir d'une autre époque. Comment seroit née une pareille illusion, puisque ni la religion, ni l'intérêt sacerdotal ne s'y trouvoient encore rattachés, lorsque déjà la célébrité de la voix de Memnon avoit franchi les bornes de l'Égypte?

Ci-dessus, pag. 46.

Enfin, cette illusion puissante une fois produite, la superstition une fois bien établie, et la prévention devenue générale, pourquoi le prodige auroit-il tout-à-coup cessé

d'agir sur les imaginations, et cela lorsque les païens devoient être plus que jamais avides de ce miracle? Il faut bien admettre que, dans l'intervalle marqué, la voix a été réellement produite, qu'elle ne l'avoit pas été auparavant, qu'elle ne le fut pas après. Ci-dessus, pag. 49.

Ainsi, il est démontré par l'analyse rigoureuse et l'examen comparé de tous les élémens de la question, que la voix de Memnon étoit un phénomène indépendant de la volonté des hommes.

§ II. *Caractères de la voix de Memnon; elle provenoit d'une vibration sonore.*

Mais en quoi consistoit cette voix, produit de causes naturelles?

Il faut d'abord écarter les récits extravagans dont Lucien s'est moqué[a], les *sept vers*, les *sept voyelles*, les *paroles* (1) qu'on a fait prononcer à Memnon d'après des autorités douteuses, fausses ou mal interprétées : il faut n'écouter que les témoignages des voyageurs qui ont entendu cette voix singulière. [a] Ci-dessus, pag. 29, 30.

Strabon, le premier de tous, est celui qui réduit le phénomène à l'expression la plus simple : « C'est un bruit, » dit-il, tel que seroit celui d'un foible coup[b]. » Strabon ne l'appelle pas même *un son*, ἦχος : il se sert du mot ψόφος, *bruit*. Pline emploie le mot *crepare*[c], craquer, ce qui revient aussi au ψόφος de Strabon. Selon Pausanias[d], [b] Ci-dessus, pag. 45.
[c] XXXVI (11), p. 734, 8.
[d] Ci-dessus, pag. 22.

(1) L'expression *lapidem loquentem*, dans la version d'Eusèbe par S. Jérôme (ci-dessus, p. 42, nº 1), ne doit pas être prise à la lettre; ce mot rend le φθεγγόμενος du grec, et rien de plus. Les Latins employoient *loquens* souvent dans le sens de *sonore*; témoin le *pinus loquentes* de Virgile, (*Ecl. VIII, 22;* Heins. *ad h. l.*).

« le colosse rend un *son* qu'on peut comparer à celui » d'une corde de cithare ou de lyre qui viendroit à se » rompre ; » ce qui donne l'idée, non-seulement d'un bruit, d'un craquement, mais d'une vibration sonore ; et cette idée résulte aussi du mot *chordæ* dont se sert Juvénal dans le vers : *Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ*[a] (1).

[a] *Ci-dessus, pag. 23.*

Dans une des inscriptions en vers, on le compare au son qui résulteroit d'un vase de cuivre qu'on frapperoit, ὡς χαλκοῖο τυπέντος.[b] Dans une autre, on vante la *voix et la salpinx* de Memnon ; ce qui donne l'idée d'un son éclatant. Il avoit quelquefois une sorte d'analogie avec la *voix humaine ;* de là les noms de φωνὴ, ὀμφὴ, αὐδὴ, *vox*, *sonus vocalis,* et les verbes φθέγγεσθαι, αὐδᾶν, φωνεῖν, qu'on trouve dans les auteurs et les inscriptions.

[b] *N° XIX, v. 7.*

L'accent avoit aussi quelque chose de plaintif, et l'imagination des voyageurs poètes y trouvoit l'expression de la douleur qu'éprouvoit Memnon, par suite du mauvais traitement que lui avoit fait subir le farouche Cambyse. D'autres ne trouvoient pas cette voix aussi mélodieuse : ce n'étoit qu'un cri, βοὴ ; un bruit, ψόφος ; un son insignifiant, ἄσημος, et inarticulé, ἄναρθρος.

N° XLII.

Voilà par quels traits divers les témoins du phénomène représentent l'impression qu'ils ont reçue. On voit qu'il y avoit autant de variété dans le timbre et l'intensité du son que dans les instans où il se produisoit. Ce nouveau caractère décèle avec non moins d'évidence un phénomène purement naturel.

(1) On a insisté sur le pluriel *chordæ*, en faveur de l'hypothèse de sons successifs et même harmoniques ; mais ce pluriel emphatique étoit indispensable à la facture du vers.

Il est possible qu'il y ait eu quelque exagération dans les traits que certains voyageurs ont employés pour le peindre, surtout quand ils se sont exprimés en vers.

Mais, après avoir fait la part d'une exagération à peu près inévitable, il reste, comme un fait constant, que cette *voix* consistoit dans un *craquement sonore,* dont ni le timbre ni l'intensité n'étoient toujours les mêmes; craquement tantôt foible, tantôt assez fort, tantôt sourd comme du bruit, tantôt timbré comme le son d'une corde d'instrument quand on la pince ou quand elle se rompt, ou comme celui d'un corps métallique percuté. Cette voix se faisoit le plus souvent entendre lors du lever du soleil, ou quelque temps après. Les auteurs sont unanimes là-dessus : ils affirment que la voix retentissoit quand la pierre étoit *frappée* ou *échauffée* par les rayons du soleil. Tacite[a] dit : *Ubi radiis solis icta est, vocalem sonum reddens;* Pline[b] : *Quem, quotidiano solis ortu, contactum radiis crepare dicunt..* Dans des inscriptions on lit : φθέγξαο . . . ἀκτῖσιν βαλλόμενος[c] ou ἁλίω αὐγᾷ αἰθόμενος[d]. En deux *seuls* exemples, nous trouvons que le phénomène s'est manifesté *avant la première heure*, c'est-à-dire, *avant le lever du soleil;* mais ces deux exemples, contraires au témoignage de toute l'antiquité et des auteurs des autres inscriptions, peuvent être le résultat de quelque illusion.

Quand on ne pourroit citer aucun fait analogue, la discussion historique ne permettroit de douter ni de l'existence du phénomène, ni de sa cause naturelle; mais sa possibilité, indépendamment de toute explication, est établie par des observations qui attestent que des *granits* et des *brèches,* dans certaines circonstances, produisent naturellement un son au lever du soleil.

[a] *Annal. II, 61.*

[b] XXXVI, 7, p. 734, 8.

[c] *N° IX.*

[d] *N° XIX.*

M. de Rozière et plusieurs membres de la commission d'Égypte ont souvent entendu, *le matin*, un *craquement sonore* dans les carrières de granit de Syène, phénomène qui paroît avoir échappé aux anciens (1). La même chose a lieu aux environs de la Maladetta, dans les Pyrénées; on y entend, dit un voyageur anglais, *au lever du soleil*, un craquement sonore dont le timbre approche parfois de la cloche, et que les habitans appellent les *matines de la Maladetta* (2). On peut citer encore les *sons d'orgue* que rendent le matin les roches granitiques des bords de l'Orénoque, appelées par les missionnaires européens *laxas de musica*, ou pierres de musique. M. de Humboldt ne doute

Constitut. phys. de l'Égypte. — Descript. Hist. nat. II. p. 650.

(1) L'opinion de Niebuhr que le second de ces vers, dans une inscription de Talmis en Nubie:

Ut spirent cautes ac tempora prisca salutent,
Sacra Mamertino sonuerunt præside signa,

se rapporte au phénomène vocal est d'autant moins douteuse qu'une inscription du colosse (n° XXXI), atteste qu'en effet Pétronius Mamertinus avoit entendu la voix. On pourroit être tenté, et je l'ai été moi-même, de croire que les mots *ut spirent cautes* se rapportent au *soupir* des rochers de Syène: mais la construction de la phrase s'y oppose. *Cautes* est ici, comme *signa*, un pluriel emphatique, de même que le ἀγαλμάτων d'Alciphron (ci-dessus, pag. 43) et se rapporte à la statue même de Memnon; ainsi, *nobilitas cautium*, c'est-à-dire *lapidum*, *marmorum*, dans le Code Théodosien (*Forcell. ad h. v.*). Le verbe *spirare* convient très-bien au sens qui est: « Des statues sacrées résonnèrent en la présence du préfet » Mamertinus, ensorte que des pierres » furent animées et saluèrent les anciens temps ».

(2) Voici la description qu'il en donne « Le seul son qui interrompît » notre silence, tandis que nous contemplions ce spectacle, étoit une » espèce de murmure plaintif et continu, *semblable aux vibrations d'une* » *harpe éolienne*. Ce bruit étrange me » rappela la statue de Memnon, accueillant le lever du jour par des » sons harmonieux. En écoutant sa » voix, on étoit tenté de croire que » cette reine des Pyrénées étoit la » sœur de Memnon. Il est probable » que l'éclat et la chaleur subite du » soleil, glissant avec une incroyable » rapidité sur ses flancs de granit, en » font sortir ces bruits merveilleux » que les pâtres de ces vallées appellent *les matines de la maudite*. » (*Revue brit.* Avril 1830, p. 296, 297.)

point de leur réalité, et il les regarde comme produits par la différence de température entre l'air souterrain et l'air extérieur ; différence qui est à son maximum au lever du soleil (1). MM. Jollois, Devilliers, Costaz, Redouté, Coutelle, Lepère et Delille, membres de la Commission d'Égypte, ont *souvent* entendu, le matin au lever du soleil, un craquement sonore qui sortait des pierres énormes de l'appartement de granit à Karnak (2). Champollion le jeune m'a dit avoir été bien des fois témoin du même bruit dans cet édifice. M. W. J. Bankes a de même observé, plusieurs matinées de suite, dans le portique de Philes, que les pierres produisent un craquement semblable à celui d'un panneau, ou *au son d'une corde de harpe* (3).

Humboldt, Relation histor. II, p. 282.

Jollois et Devilliers, Descript. de Thèbes, pag. 234, 235.

Narrative of the life and adventures of Giov. Finati, tom. II, pag. 93. Lond. 1830.

(1) M. Herschell a proposé une explication analogue des sons que les voyageurs entendent en passant le long des rochers, à l'endroit appelé par les Arabes *Nakous* ou la cloche, dans la presqu'île du mont Sinaï. (*Asiatic Journal, december,* 1832, pag. 360).

(2) « Ce phénomène, disent » MM. Jollois et Devilliers, pro» vient sans doute du changement de » température presque subit qui se » fait au lever du soleil. Quelque » forte en effet que soit la chaleur » du jour en Égypte, les nuits sont » toujours fraîches. La chaleur se » faisant sentir tout-à-coup à la sur» face extérieure des pierres, ne se » répartit pas également dans le reste » de la masse, et le craquement, » pareil au son d'un corde vibrante, » que nous avons entendu, pourroit » bien n'être que le résultat du réta» blissement de l'équilibre. »

(3) Il paroit que les anciens n'ont pas plus observé le phénomène des *craquemens sonores* dans certains temples, que le bruit des *carrières de Syène* au lever du soleil ; mais les eussent-ils remarqués, on ne devroit pas être surpris de ce qu'ils n'en aient pas fait une application à la voix de Memnon, et n'aient pas soupçonné qu'elle étoit due à une cause naturelle. De tels rapprochemens ne se présentent pas toujours à l'esprit ; nous venons de voir en effet que des savans modernes, quoiqu'ils aient observé le bruit matinal dans les temples et les carrières de l'Égypte, et qu'ils en aient indiqué une théorie physique qui a tous les caractères de la vraisemblance, n'ont pas même songé à l'appliquer à la voix de Memnon. En cela, ils se sont, comme les anciens, attachés à ce fait principal que la statue tronquée de Memnon étoit la seule qui résonnât au lever du so-

Ces faits analogues au phénomène *memnonien*, et par la nature du bruit, et par le moment du jour où il se produisoit, ne laissent pas de doute sur sa cause naturelle : de même que le bruit des granits de Syène, de l'Orénoque, du Sinaï, de la Maladetta, et le craquement sonore des pierres du palais de Karnak et du temple de Philes, il était le résultat du changement subit de température qui s'opère *le matin, au lever du soleil,* au moment où a lieu le maximum de refroidissement des corps exposés à l'air (1).

Quarterly Review, t. XLIV, pag. 508, 509, 1831.

On conçoit qu'un phénomène de ce genre doit surtout se manifester dans des contrés où la différence de température entre la nuit et le jour est considérable ; c'est en

leil. Il étoit donc tout simple que les anciens attribuassent un phénomène qui n'avoit lieu que pour cette statue, entre toutes les autres, à quelque influence soit divine, soit magique, en tout cas surnaturelle. Bientôt le rapprochement poétique de Memnon et de l'Aurore, en fournissant une explication mythologique, écarta complétement l'idée de toute autre cause.

(1) M. de Rozière en donne l'explication suivante : « Chaque matin, » les rayons du soleil venant à frapper » le colosse sèchent l'humidité abon- » dante dont les fortes rosées de la » nuit ont couvert ses surfaces ; et ils » achèvent ensuite de dissiper celle » dont ces mêmes surfaces dépolies » s'étoient en quelque sorte impré- » gnées. Cette action des rayons du » soleil en se prolongeant occasionne » d'abord de petites dégradations et » des fêlures à la surface de la pierre, » et elle produit dans les parties voi- » sines une tension, d'où résulte un » effort à l'intérieur pour augmenter » la fente déjà commencée. Si la ma- » tière étoit parfaitement homogène » et composée de particules très-fines, » la fente se prolongerait sans se- » cousses, et sans vibrations sensibles ; » mais comme elle est semée de grains » durs, bien agglutinés, capables de » se rompre, plutôt que de se désa- » gréger, les plus gros de ces grains » doivent résister plus que le reste à » l'écartement qui tend à les rompre, » et supporter seuls tout l'effet de la » tension ; cet effort se renouvellant » perpétuellement, ils cèdent enfin, » et éclatent tout-à-coup. Cette rup- » ture subite cause dans la pierre » rigide et un peu élastique un ébran- » lement, une vibration rapide ; c'est » là ce qui produisoit le son que la

effet ce qui a lieu dans la Thébaïde, dans la presqu'île du Sinaï, sur les bords de l'Orénoque, et sur le versant méridional des Pyrénées, où il a été observé.

Il resteroit à déterminer comment ce changement subit de température peut être, dans ces différens cas, suivi d'un son appréciable. Cette recherche est étrangère à ce sujet, qui est uniquement historique, et je l'abandonne aux physiciens. Déjà ils ont proposé des théories dont je ne rapporterai les principaux traits que parce qu'elles peuvent se lier avec les faits établis dans cet ouvrage. Ainsi, le phénomène des rochers de l'Orénoque est attribué par M. de Humboldt à l'impulsion de l'air qui sort par des crevasses, au moment où la différence de température entre l'air souterrainet l'air extérieur est à son maximum (1). M. Herschell explique de la même manière le phénomène du *Nakous*, et probablement aussi les *matines de la Maladetta.* Quant au phénomène memnonien, qui étoit de même nature que le craquement sonore des pierres de Karnak et du temple de Philes, M. de Rozière l'attribue aux vibrations de la pierre qui se fend. M. Cordier, membre de l'Institut, l'explique par les solutions de continuité entre les cristaux de quartz et la pâte où ils sont engagés dans la pierre (2). Ces expli-

» pierre rendoit au lever du soleil. » (*Description de l'Égypte*, *Histoire naturelle,* t. II, pag. 650; et dans le *Bulletin de Férussac*, *Histoire et philologie*, t. III, pag. 139, 140.)

(1) M. le docteur Roulin, qui a visité ces roches, attribue les sons qu'elles produisent à la vibration des lames exfoliées qui recouvrent leur surface. (Voy. *Bulletin de Férussac, sciences, mathématiques,* etc.; janvier 1829, pag. 52, suiv.

(2) Voici la note que ce savant minéralogiste m'a transmise à ce sujet: « La voix de Memnon étoit vraisemblablement un effet naturel de » changemens superficiels et très-actifs de température, qui agissoient » fréquemment sur cette espèce de » pierre, substance composée de ma-

cations, qui semblent satisfaire à toutes les conditions historiques du problème, reviennent à celle que MM. Jollois et Devilliers ont donnée du bruit des granits de Karnak ; et à celle que M. Herschell lui-même donne de la voix de Memnon, qu'il attribue « à des expansions pyrométriques ou à des contractions des divers matériaux » hétérogènes composant la statue. De pareils sons, » ajoute-t-il, ont lieu quand la chaleur est appliquée à » des portions de métal; et l'on en observe des exemples » fréquens et familiers dans les craquemens sonores des » barreaux d'un gril à charbon. »

Asiatic journal, 1832, décembre, pag. 360.

Ces théories se réunissent en un point qui, en effet, ne laisse pas de doute, c'est que le son étoit causé par une *vibration de la masse du colosse*, qui avoit lieu le matin; mais il est clair que cette vibration devoit être d'autant plus forte que la surface avoit été plus refroidie pendant la nuit,

» tériaux hétérogènes liés par une pâte » siliceuse très-dure. Chaque son étoit » le résultat d'une solution de continuité partielle, d'une fêlure très-petite, mais subite, occasionnée » intérieurement et à une foible distance de la surface du monolithe, » par une dilatation très-énergique » de cette même surface. Ces très-petites ruptures avoient lieu tantôt » entre la pâte et les fragmens de » quartz, de silex ou d'agate enveloppés, tantôt à travers l'un quelconque de ces fragmens. L'effet » étoit favorisé par l'inégalité de volume, d'adhérence et de conductibilité des parties constituantes, et » par leur extrême rigidité. Produit » accidentel d'une sorte de tiraillement intestin, cet effet se manifestoit d'un manière aussi capricieuse que le retour des variations de » température, propres à faire naître » un contraste très-prononcé entre » l'écartement moléculaire du dedans et celui de l'enveloppe superficielle. On conçoit aussi que, chaque » petite fêlure nouvelle, ou chaque » augmentation d'une fêlure déjà » existante, étant due à une tension » intérieure excessive, un certain » nombre d'entre elles étoient nécessairement suivies d'une série de » vibrations assez rapides et assez » fortes pour produire dans la masse » (qui, considérée en grand, *étoit*

et que le soleil avoit plus de force à son lever. Or ces circonstances sont de leur nature très-variables; aussi voyons-nous que la force de la vibration, et conséquemment le timbre et l'intensité du son varioient d'un jour à l'autre. Si le rayonnement avoit été moins fort pendant la nuit, ou bien si le soleil se levoit sur un horizon chargé de vapeurs, le phénomène ne se produisoit pas, ou il ne se produisoit que quelque temps après le lever de cet astre.

Une circonstance importante, établie par la discussion historique, c'est que la voix a commencé de se faire entendre à l'époque où la moitié supérieure du colosse a été brisée, et qu'elle a cessé quand il a été rétabli : cette circonstance trouve son explication dans la théorie physique. On conçoit en effet que cette vibration ne pouvoit produire un son appréciable que si aucune solution de continuité

» *d'ailleurs parfaitement saine*) un » son appréciable et prolongé (*). »

C'est à une semblable cause qu'il faut, je pense, attribuer ce qui se passe sur des rivières ou des lacs gelés profondément, lors des changemens subits de température. Voici ce que rapporte un voyageur anglais de la rivière de Saint-Laurent, profondément gelée dans un hiver rigoureux : « .... Les sons varioient à l'infini.... » un bruit sonore et ondulant sem» bloit errer de point en point, sans » que l'esprit pût imaginer d'où il » venoit, et s'il étoit aérien ou sortoit » de terre. Quelquefois il étoit pareil » à un gémissement puissant, mais » étouffé; puis il s'enfloit et s'élevoit » comme les accords de quelque gi» gantesque harpe éolienne » (*George Head*, extrait dans le *Globe*, 1830, 21 mars, p. 140). On retrouve ici, à l'intensité près, tous les caractères de la voix de Memnon. M. Cordier m'a dit avoir entendu précisément la même chose en 1789 sur les fossés fortement gelés d'une ville du Nord, au moment d'un changement subit et très-sensible dans la température.

(*) « Les cristaux de soufre natif offrent » en petit un phénomène parfaitement ana» logue. Lorsqu'on élève brusquement leur » température en les serrant dans la main, » ils font entendre des craquemens très» distincts, qui sont le produit d'autant de » fêlures internes, très-peu sensibles, mais » qui, si l'expérience étoit souvent répétée, » finiroient par altérer la transparence de » la matière, ainsi que sa résonnance.

n'arrêtoit les oscillations de la masse vibrante; et, pour cela, il falloit que cette masse, comme dit M. Cordier, fût *parfaitement saine.* Or, c'est là une condition qu'il est à peu près impossible de rencontrer dans un bloc de brèche de cinquante pieds de haut. Il devoit s'y trouver quelque fissure ou quelque veine qui interrompoit la vibration. Le renversement de la partie supérieure du colosse du nord par un tremblement de terre, nous a prouvé qu'en effet une fissure considérable le coupoit entre le dossier et les cuisses. Aussi, tant qu'il fut entier, il ne rendit pas plus de son que le colosse voisin, de même grandeur, de même forme et de même matière, qui, étant *toujours resté entier,* a *toujours été muet.* Mais lorsque, vingt-sept ans avant l'ère chrétienne, le colosse du nord eut été brisé par le milieu, et la partie supérieure renversée sur le sol, il ne resta plus qu'une masse tout-à-fait saine. Quelque *porte à faux,* occasionné par les effets du tremblement de terre, empêchoit probablement cette masse d'être juxta-posée dans toute sa surface avec le piédestal. Dans cet état, ébranlée le matin par la rupture subite de l'équilibre, elle rendit des sons plus ou moins intenses, selon la constitution atmosphérique. Cela dura deux cent trente ans environ. Au temps de Septime Sévère, on éleva sur la partie inférieure cinq assises d'énormes blocs de grès, pour remplacer la partie détruite. Elles formèrent une *sourdine* qui arrêta la vibration. Ce colosse alors redevint muet, comme il l'avoit été depuis le règne d'Aménophis jusqu'au moment où il fut brisé, comme l'autre n'a jamais cessé de l'être.

Les voyageurs modernes se sont bien souvent rendus le matin auprès du colosse du nord, pour entendre de

nouveau sa voix merveilleuse. Ils n'ont jamais rien entendu, excepté pourtant un *seul*[a] qui se flatte d'avoir entendu quelque chose (1). Mais on s'est demandé avec raison « comment, *seul entre tous les modernes,* il auroit » entendu le colosse, qui, pour tous les autres hommes, » est condamné au silence[b]? » A coup sûr, c'est une illusion. Il est maintenant certain que la voix memnonienne est éteinte. Pour la ranimer, il faudroit au moins qu'un autre tremblement de terre, renversant les cinq assises de pierre, remît le colosse dans l'état où il étoit lorsqu'elle faisoit l'admiration des Grecs et des Romains.

[a] *Sir Arthur Smith.* V. *Morgenblatt, 1821, 119.*

[b] *Eus. Salverte, Sciences occultes, II, 361.*

RÉSUMÉ.

Ces recherches nous ont conduits un peu loin des hypothèses savantes et ingénieuses dont Memnon et sa statue vocale ont été l'objet. On n'essaiera plus, je pense, de restituer le mécanisme à l'aide duquel les prêtres opéroient le prodige, ou de loger dans le piedestal celui d'entre eux qui prêtoit sa voix à la statue. Les amateurs d'allégories et de symboles cesseront probablement de prendre le beau Memnon pour but de leurs élucubrations fantastiques; car, et *le cercle d'or de l'année,* et *le cercle annuel de cantiques,* et *les sept sons du septième jour,* et *l'harmonie des sphères,* et *le cadran,* et *le gnomon,* et *les incarnations du soleil,* toutes ces inventions, assurément très-poétiques, ont maintenant disparu pour faire place à une histoire toute prosaïque et

Ci-dessus, pag. 6.

(1) Un voyageur a dit au général de Minutoli qu'il avoit entendu un bruit le matin; mais il n'en répondroit pourtant pas (*Reise zu dem Orakel des Jup. Ammon.* p. 262).

toute simple, mais claire, qui se résume en ce peu de lignes :

En avant du grand édifice fondé par Aménophis III, et qu'on nommoit *Aménophium,* ce prince avoit fait placer deux énormes colosses monolithes, de même matière et de même dimension, représentant sa royale personne. Pendant le long intervalle qui sépare leur érection de l'époque de la domination romaine, ils ne firent pas parler d'eux; ils restèrent confondus dans la foule des colosses qui peuploient la plaine de Thèbes.

Il en fut tout autrement pour celui du nord, lorsqu'après avoir éprouvé dans sa base un tassement considérable, et déjà fendu à moitié, il fut brisé par le violent tremblement de terre de l'an 27 avant l'ère chrétienne. A partir de cette époque, la partie restante du colosse fit entendre, au lever du soleil, un craquement sonore. Il attira quelque attention. Les voyageurs furent prévenus du phénomène. Ils l'écoutèrent : mais d'abord ils n'y crurent pas beaucoup; et les esprits forts, comme Strabon, soupçonnèrent quelque supercherie.

Cependant il continuoit de se produire au même instant du jour; et comme de nombreux témoins pouvoient se convaincre que tout agent humain y étoit étranger, il devint bientôt célèbre parmi les voyageurs que la curiosité attiroit à Thèbes, et qui étoient hors d'état d'en soupçonner la véritable cause. Le colosse se trouvoit dans les *Memnonia,* ou quartier des tombeaux; et les Grecs, d'après leur usage constant de faire de l'histoire avec des homonymies, attribuoient la construction de ces édifices au brillant fils de Tithon et de l'Aurore. Quelqu'un vint à

imaginer que cette voix, qui se faisoit entendre au lever du soleil, pourroit bien être celle de Memnon, saluant chaque matin l'arrivée de sa mère, et se plaignant à elle du malheur qu'il avoit éprouvé. Ce rapprochement poétique, dont la première trace ne se montre que soixante à quatre-vingts ans après le voyage de Strabon, frappa les Grecs et les Romains. La célébrité du colosse et de sa voix se répandit tout-à-coup ; bientôt Memnon effaça toutes les merveilles de Thèbes, et ce fut principalement pour lui qu'on visita désormais la ville aux cent portes. Depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Septime Sévère, ses jambes et son piédestal se couvrirent des témoignages de l'admiration de ses auditeurs. Enfin, après deux siècles et demi, Septime Sévère, devant qui Memnon avoit obstinément gardé le silence, voulut calmer la colère du héros et rétablir son colosse brisé : il espéroit que la voix en deviendroit plus belle, et que ce miracle quotidien contribueroit, plus encore que ses édits de persécution, à remettre le paganisme en honneur. Vain espoir ! il ignoroit que rétablir le colosse, c'étoit lui enlever son pouvoir magique. Au lieu de ranimer la voix merveilleuse, il l'étouffa pour toujours.

SECONDE PARTIE.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

DU COLOSSE DE MEMNON,

RESTITUÉES ET EXPLIQUÉES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

RICHARD POCOCKE est le premier voyageur qui ait eu l'idée de recueillir ces inscriptions. Malheureusement il ne put consacrer qu'une demi-journée à ce travail, qui, pour être fait avec tout le soin nécessaire, auroit exigé beaucoup plus de temps. Il n'est pas étonnant que ses copies soient souvent inexactes, et parfois si confuses, qu'elles défient la sagacité la plus perçante. Il en est un assez grand nombre néanmoins qui sont à peu près irréprochables. Norden, après lui, a copié quelques-unes de ces inscriptions : mais on ne sauroit le compter parmi ceux qui ont ajouté quelque chose d'utile au travail de son prédécesseur, car le petit nombre de fragmens tronqués qu'il a recueillis fournissent à peine quelques variantes dont on puisse tirer parti. Les acquisitions nouvelles que la Commission d'Égypte a faites à cet égard se bornent à quatre

inscriptions, dont trois assez courtes et de peu d'intérêt (1), la quatrième longue et intéressante, mais si mal copiée, qu'on n'en avoit pu restituer que quatre vers sur les dix qui subsistent encore ; le reste de celles que la Commission a publiées se trouvoit déjà dans Pococke ou Norden. M. Hamilton (2), peu après le départ des Français, copia aussi une quinzaine de ces inscriptions, dont trois ne sont point dans Pococke, et une manque dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte.

Ainsi il est juste de dire que les successeurs de Pococke n'avoient ajouté à son travail que quelques variantes pour un petit nombre d'inscriptions, et seulement *quatre* inscriptions nouvelles. D'ailleurs ce voyageur conserve toujours l'avantage d'en avoir présenté l'ensemble dans l'ordre qu'elles ont sur le monument même ; car il est le seul qui ait eu l'idée de dessiner la partie inférieure des jambes du colosse, et d'y figurer toutes les inscriptions à la place que chacune d'elles occupe. Or la connoissance de cette place n'est pas du tout indifférente à la détermination de leur époque ; et elle donne lieu à des inductions utiles.

[a] *Ci-dessus, p. 2.*

Déjà plusieurs critiques[a] se sont exercés sur les inscriptions du colosse de Memnon. Après Leich, Bouhier, Hagenbuch et d'Orville, Jablonski en expliqua un certain nombre, tant en prose qu'en vers, dans ses dissertations ou *Syntagmata de Memnone :* mais, peu familiarisé avec

(1) Il ne faut pas imputer le fait à négligence. M. Coquebert s'étoit chargé de les recueillir toutes; mais ses papiers ont été perdus (Voy. *Description générale de Thèbes*, p. 213).

(2) M. W. M. Leake aida beaucoup son ami en cette circonstance ; et si je ne parle que de M. Hamilton, c'est que son nom seul est mis en tête des *Ægyptiaca*.

ce genre de critique, il ne réussit que médiocrement, quoique soutenu par ses prédécesseurs, dont, à la vérité, les efforts n'avoient pas été couronnés d'un grand succès. Ce qu'on a écrit de mieux sur ce sujet est une Dissertation de M. Fr. Jacobs, insérée dans les *Mémoires de l'Académie royale de Munich* pour l'année 1810. Si l'auteur avoit alors connu la *Description de l'Égypte* et les *Ægyptiaca* de M. Hamilton, il auroit pu rectifier quelques-unes des leçons de Pococke, et voir qu'en certains cas il s'en est trop écarté (1). Au reste, l'attention de ce savant critique ne s'est guère portée que sur les inscriptions en vers, au nombre de cinq, qu'il a insérées ensuite dans ses deux éditions de l'*Anthologie*. Quant aux inscriptions en prose, il n'en a examiné qu'un fort petit nombre, dont Jablonski n'avoit pas parlé; d'ailleurs, comme le texte en étoit fort corrompu, il n'en a presque rien tiré.

Ce court aperçu suffit pour montrer qu'il étoit bien nécessaire qu'un voyageur prît enfin la peine de relever encore une fois, en totalité, les inscriptions grecques et latines qui couvrent les jambes du colosse. Feu Salt, consul de Sa Majesté Britannique en Égypte, se chargea de ce

(1) Pendant que mon Mémoire s'imprimoit dans les *Transactions de la Société royale de littérature*, M. Jacobs reproduisoit le sien avec des additions et quelques changemens, dans la 4e partie de ses *vermischte Schriften*, intitulée: *Abhandlungen über Gegenstände des Alterthums*, Leipz. 1830. Quoiqu'il ait eu sous les yeux l'ouvrage de M. Hamilton et la grande *Description de l'Égypte*, qu'il n'avoit pas connus d'abord, il n'a que foiblement amélioré son premier essai. J'indiquerai en note les changemens qu'il y a faits, en désignant par les lettres D. M. son Mémoire dans le recueil de l'Académie de Munich, et par les lettres ABH le volume des *Abhandlungen*.

soin ; et c'est un des derniers services que cet ami zélé de la science lui a rendus.

Les copies qu'il a fait prendre sont généralement plus exactes que celles de Pococke ; et même, lorsqu'elles ne le sont pas davantage, sans doute parce que le mauvais état de l'original n'a pas permis de mieux distinguer les lettres, elles sont encore utiles, parce qu'elles tracent à la critique la limite des tentatives qu'elle peut se permettre. Quelquefois elles n'ajoutent qu'un trait ou deux, qu'un seul mot, à celles de Pococke ou de M. Hamilton ; mais il n'est pas rare que ces légers linéamens donnent le mot de l'énigme. On aura une idée des secours que m'a fournis la comparaison attentive des nouvelles et des anciennes copies, quand on saura que, des cinquante-six inscriptions qu'a données Pococke, il n'y en a pas plus d'une dixaine qu'on ait lues un peu exactement ; que le texte de toutes les autres a été plus ou moins amélioré ; et que plusieurs même se présentent sous un jour tout nouveau.

Mais là ne se bornent pas les avantages des nouvelles copies. Elles nous font de plus connoître environ trente-cinq inscriptions que Pococke n'avoit pas aperçues, ou n'avoit pas eu le temps de copier ; et sur ce nombre, il y en a environ vingt-cinq d'inédites. D'après le soin qu'a mis à ces copies celui (1) que Salt avoit chargé de ce travail, on doit croire qu'aucune inscription lisible ne lui aura échappé ; et l'on peut se flatter de posséder enfin la collection, aussi complète, aussi exacte que possible, de toutes celles qu'il est permis de discerner encore sur les

(1) On m'a dit que c'est M. Linant, dessinateur habile et voyageur plein de courage et d'intelligence.

diverses parties du colosse que le temps a respectées. Le travail de Salt ne laisse qu'un regret : c'est que ce savant consul n'ait pas songé à imiter Pococke, en faisant dessiner chaque inscription dans la place qu'elle occupe sur le monument. L'oubli de cette circonstance empêche que le travail de Pococke ait perdu tout son prix. J'avouerai qu'il m'a encore été fort utile ; que, sans les dessins de ce voyageur, plus d'un détail curieux me seroit échappé, et même qu'il m'eût été impossible de résoudre la question tant débattue de la nature du singulier phénomène dont ces inscriptions constatent la réalité.

Il me reste à présenter quelques observations sur l'ordre que j'ai cru devoir adopter pour ces inscriptions, et le plan que j'ai suivi.

Ne pouvant les ranger d'après la place qu'elles occupent sur le monument, je les ai divisées en deux classes : *celles qui portent des dates*, et *celles qui n'en ont pas.*

Pour la première classe, qui comprend trente-neuf inscriptions, j'ai suivi uniquement l'ordre chronologique, mêlant les vers et la prose, le grec et le latin ; dans la seconde, au contraire, j'ai établi deux divisions, comprenant, l'une les inscriptions grecques, l'autre les inscriptions latines.

La célébrité de la plupart d'entre elles, les recherches dont elles ont été l'objet, l'usage qu'on a fait de quelques-unes pour éclaircir des points d'histoire ou de chronologie, ne m'ont pas permis de passer sous silence les efforts plus ou moins fructueux des critiques pour en restituer ou en expliquer le texte. Il falloit bien indiquer parfois à quel point ils étoient parvenus, pour qu'on pût apprécier les

améliorations que recevoient des textes si souvent travaillés, et qui pourtant restoient presque tous à rétablir.

Il m'a paru également nécessaire d'indiquer les motifs sur lesquels se fondent les restitutions que je propose, pour montrer que la restitution de certains passages des plus altérés et presque méconnoissables est fondée sur une analyse exacte des élémens conservés, et n'a rien d'arbitraire ni même de conjectural. J'ai cru devoir encore faire ressortir les principales particularités, soit de langage, soit d'histoire, qu'offre chaque inscription, et l'on verra qu'il en est de fort curieuses. J'ai voulu ne rien négliger de ce qui étoit utile à l'entière intelligence de tous ces fragmens, plus ou moins maltraités par le temps, et dont quelques-uns même pouvoient sembler à peu près inintelligibles. Il en est sur lesquels je n'ai presque rien dit ; d'autres qui m'ont fourni le sujet de discussions détaillées et assez étendues. Les lecteurs instruits, et c'est pour eux que ce Mémoire est fait, sentiront facilement la cause de cette différence. J'espère qu'ils trouveront que l'interprète n'a pas été trop concis pour les uns, ni trop diffus pour les autres.

I.

INSCRIPTIONS DATÉES.

SECTION PREMIÈRE.

Inscriptions antérieures au voyage de l'Empereur Adrien à Thèbes.

AINSIVLEIVS-TENAXPRIMIPILARISLEGXII 1.
FVLMINATAEETC·VALERIVCPRISCVS7LEG XXII
ETL·QVINTIVSVIATOR DE CURIo AVDIMVSMEMNONEM
ANNO XI NERONIS IMP N XVII KAPRIL HOR

Publiée pour la première fois dans la description de Thèbes d'après la copie de M. Girard[a]; puis par M. Hamilton[b], dont la copie est plus exacte en quelques points. La lecture que j'en ai proposée dans les Recherches sur l'Égypte[c], adoptée par MM. Orelli[d] et Jacobs[e], est confirmée par la copie de Salt.

A. Instuleius Tenax primipilaris legionis XII *Fulminatæ et Caius Valerius Priscus centurio Legionis* XXII, *et Lucius Quintius Viator decurio, audimus Memnonem, anno* XI *Neronis Imperatoris nostri,* XVII *kalendas apriles, horâ.....*

La copie de M. Girard donne A.INS. JVLIVS; celle de M. Hamilton, AINSTVLEIVS. Il faut lire A. INSTVLEIVS. Ce nom est connu.

[a] *Descript. de l'Egypt. Pl. Ant. tom. V, pl. 55, n° 31.*

[b] *Ægypt. p. 172.*

[c] *Pag. 355.*

[d] *Inscript. lat. sel. ampl. coll. n° 517.*

[e] *ABH. S. 124.*

Les deux copies de M. Hamilton et de Salt portent clairement FVLMINATÆ. Je ne connois pas d'autre exemple où ce titre de légion soit écrit en entier (1). Les exemples connus[a] ne présentent que FVLMINAT. ou FVLM., et les lexicographes ne pensent pas que cette abréviation puisse être autre chose que FVLMINATRIX, nom uniquement formé par analogie avec *fulminator*, car il n'y en a point d'exemple; mais le titre grec κεραυνοφόρος que lui donne Dion Cassius, pour l'époque d'Auguste[b], signifie non *qui lance la foudre*, mais *qui porte la foudre;* et cela se rapporte sans doute à la *figure tracée sur le bouclier des légionnaires*[c]. Le choix de ce symbole a pu tenir à quelque circonstance fortuite; par exemple, à la chute de la foudre sur la légion en marche ou campée, chute qu'on a pu regarder comme un signe divin, d'où la légion aura pris le nom de *fulminata*, *fulminée*, et celui de *fulminifera* (κεραυνοφόρος), de l'insigne qui la distinguoit. Ainsi, jusqu'à ce qu'une inscription de cette époque donne intégralement le nom FVLMINATRIX, l'épithète FVLMINATA, écrite par un membre de cette légion, doit être considérée comme celle qu'elle portoit réellement.

Notre inscription est la plus ancienne de toutes celles où ce titre de la douzième légion se rencontre. Elle confirme encore le témoignage de Dion sur l'existence d'une légion portant ce titre, dès le temps d'Auguste, contre la dénégation de Xiphilin, son abréviateur[d], qui le rapportoit, ainsi qu'Apollinaris dans Eusèbe[e], au prétendu miracle arrivé dans la guerre des Marcomans sous Marc-Aurèle.

[a] *Gruter, 193, 3; 513, 2; 547, 6; 567, 10; 1090, 13. Reines. VIII, 52: Gud. 169, 1, 171, 5; 172, 9; 184, 1, &c.*

[b] *LV, 23.*

[c] *Adr. Rupert. ad Flor. p. 343.*

[d] *Ex l. LXXI, 9. pag. 1183, Reim.*

[e] *Hist. eccles. V, 5.*

(1) Excepté dans la *Notice de l'Empire* (p. 232, Genev. 1623); on y trouve *Præfectura Legionis; Fulmineæ Melitenæ.*

Il seroit naturel de croire que le mot AVDIMVS est au présent; d'autant plus que la première personne AVDIO se lit dans l'inscription n° XXXIV. Cependant, comme on trouve ailleurs AVDIT ET HONORAVIT (IX); FECIT. CVM. AVDIT (XXXII), et six fois la première personne AVDI, pour AVDIVI (IV, XVII, XXXIX, LXVIII, LXXI), il me paroît bien probable que AVDIT et AVDIMVS sont pour AVDIIT, AVDIIMUS. Au reste, cette dernière forme ne se trouve nulle part dans nos inscriptions; ce qui montre qu'encore au II[e] siècle on évitoit en ce cas le double II, comme du temps de Cicéron.

La date répond au 15 mars de l'an 64 de J. C.

Copiée par Pococke, mais fort inexactement : curieuse par la forme cursive des lettres. II. (*F. S.* *)

TI*tus* IVLIVS
LVPVS. PR*aefectus* ÆG*ypti*
AVDI. MEMN*onem*
HORA. PR*imâ*
FE*liciter*

C'est le Julius Lupus dont parlent Josèphe[a] et Pline[b]: il avoit succédé à Tibère Alexandre en qualité de préfet vers l'an 71 de J. C. sous Vespasien[c]. Il mourut peu après, et eut pour successeur Paulinus[d]. Le voyage de ce préfet à Thèbes doit avoir eu lieu entre 71 et 72.

[a] *Bell. Judaic. VII, 10, 4.*
[b] *XIX, 1.*
[c] *Recherch. sur l'Égypte, p. 232.*
[d] *Joseph. Bell. Judaic. l. l.*

Les deux lettres FE pourroient être le commencement du mot FE[BRUARIAS], et à la fin de la ligne précédente il

* Ces deux lettres indiquent qu'on a donné le *fac simile* de l'inscription sur la planche.

y avoit peut-être les lettres KAL. ou ID. ou NON. Je crois cependant que *feliciter* est la vraie leçon. Au n° XXXVII, nous avons de même AVDIVI. MEMNONEM. FELICITER.

De la copie de Pococke, M. Labus tire un T. MVSIVS. LVPVS, dont il place la préfecture sous Septime Sévère[a]. Ce préfet n'a jamais existé.

[a] *Di un' epigr. lat. pag. 137 et 152.*

III.

SVEDIVS . CLEMENS
PRAEF . CASTRORVM
AVDI . MEMNONEM
II . IDVS . NOVEMBRES
ANNO . III . IMP . N

Inédite. *Suedius Clemens Præfectus castrorum audi Memnonem, III idus novembres, anno III imperatoris nostri.*

Il est question dans Tacite d'un *Suedius Clemens primipilaire,* qui avoit la confiance d'Othon, et qui fut chargé par lui avec Novellus, autre primipilaire, et Æmilius Pacensis, tribun militaire, d'attaquer la Gaule Narbonnaise[b]. L'identité parfaite des noms rend bien probable que c'est le même que notre préfet de camp. L'an III ne convient ni au règne d'Othon, ni à celui de Vitellius; mais il peut appartenir à celui de Vespasien : *Suedius Clemens,* après la mort d'Othon, aura pu prendre parti pour Vespasien contre Vitellius. Il est tout naturel de lui trouver sous Vespasien un grade, *Præfectus castrorum,* auquel passoient parfois les centurions : *Rufus, diù manipularis, dein centurio, mox castris præfectus*[c]. Dans cette hypothèse, Suedius Clemens auroit entendu Memnon le 11 novembre

[b] *Tacit. Hist. I, 87; II, 12.*

[c] *Tacit. Annal. I, 20.*

de l'an 71 de notre ère; l'an III de Vespasien (1) ayant commencé le 29 août de cette année julienne.

On peut faire sur la date une remarque qui s'applique à toutes les autres inscriptions datées.

Cette inscription *latine* porte l'année de l'empereur régnant, et non l'année consulaire ou le nombre de la puissance tribunitienne. Cela est contraire à l'usage suivi dans les inscriptions latines, et il n'en existe peut-être pas d'exemple hors de l'Égypte. On a donc évidemment suivi l'usage égyptien, de même qu'aux n.os I, IV, V, VII, VIII, X, XI, XXXIV. L'indication des consuls se trouve au contraire dans les n.os IX, XVI, XX, XXXI, XXXVII, et dans les n.os XVII et XXXII; mais il est remarquable que les cinq premiers numéros appartiennent à des *préfets d'Égypte;* un seul de ces préfets (n.° XI) s'est écarté de l'usage romain. Quant aux inscriptions grecques, il n'y en a pas une, quoique tracée par des Romains, où non-seulement l'année, mais encore le quantième, ne soient exprimés à l'égyptienne.

Il est donc clair que généralement les Romains en Égypte ont suivi à cet égard l'usage égyptien; la raison n'est pas difficile à trouver : d'une part, les changemens consulaires ne leur étoient pas toujours connus à temps; de l'autre, ils étoient entourés de gens qui ne se servoient que des années de l'empereur, les seules qui fussent employées dans tous les actes publics ; l'usage de ces années étoit facile et exempt de chances d'erreur, parce que leur commencement étoit rattaché invariablement au premier

(1) L'an III ne peut se rapporter au règne de Titus, parce que ce prince mourut le 12 septembre de l'an III de son règne, environ deux mois avant l'époque ici marquée.

thoth de chaque année, quel que fût d'ailleurs le jour où l'empereur étoit monté sur le trône. Les personnes revêtues d'un haut caractère politique, comme les préfets d'Égypte, ayant sous les yeux les actes émanés de Rome, où les noms des consuls étoient indiqués, se conformoient naturellement à l'usage administratif romain. L'emploi des années impériales en Égypte étant conforme à l'usage égyptien, il est raisonnable d'admettre que ceux qui l'ont suivi ont compté les années du règne à l'égyptienne, et non selon la méthode des anciens chronologistes, d'Eusèbe entre autres, qui comptent les années impériales à partir du commencement effectif du règne. C'est pourquoi, toutes les réductions qu'on trouvera plus bas des années impériales en années juliennes seront établies sur l'hypothèse que ces années partent du premier thoth (29 ou 30 août julien) de l'année fixe alexandrine; et nous prendrons pour première année de l'empereur l'espace qui s'est écoulé, quelque bref qu'il soit, entre le jour précis de son avénement et le 29 ou 30 août de cette année.

Je dois encore signaler une particularité : *toutes* les inscriptions grecques datées le sont sans exception en années impériales et en *mois égyptiens; toutes* les inscriptions latines, même celles qui portent les années impériales, sont datées selon le *calendrier romain.* Cette règle est observée non-seulement dans les inscriptions memnoniennes, mais encore dans *toutes* les inscriptions découvertes en Égypte.

Il semble pourtant que la différence *seule* de la langue n'en devroit pas faire dans l'énoncé de la date. D'où vient que, lorsqu'un Romain écrivoit en grec, il se servoit du calendrier égyptien; et en latin, du calendrier romain,

tout en adoptant la manière égyptienne de compter les années ? Je ne vois pas encore bien nettement à quoi tient cette différence.

IV.

L-IVNIVS
PRAEFE
AVDIVI MEMNONEM CVM
MINICIARVSTICAVXoRE
KALAPRILISHoRAIIANNOIV IMP. N
VESPASIANI AVGVS.

Celle-ci est de l'année suivante, ayant été tracée le 1[er] avril de l'an 73 de J. C. Les deux premières lignes sont tronquées, on n'en voit que le commencement. Mais Pococke et Norden ont donné complétement la première ligne L. IVNIVS CALVINVS. Cela nous fait voir que le mot PRAEFECTVS qui vient ensuite ne peut désigner un préfet d'Égypte; car en l'an IV de Vespasien c'étoit un *Paulinus* qui gouvernoit l'Égypte[a]. Il s'agit d'un autre genre de préfecture.

Après les premières lettres de la seconde ligne, on lit dans la copie de Pococke AAONTSBSRENIC ; dans celle de Norden, MONTISBERENI. Ce ne peut être que MONTIS BERENIC. pour *Montis Berenicidis*. En effet, il est question, dans une inscription donnée par Muratori[b], d'un L. Pinarius Natta, tribun militaire de la troisième légion (probablement *Cyrénaïque*) et *præfectus Montis Berenicidis;* dans une autre[c], d'un *M. Artorius Priscus Vicasius Sabidianus*, qui avoit été successivement *præfectus Montis Berenicidis* et *epistrategus Thebaïdis*. La réunion de ces deux

[a] *Plus haut, pag. 9.*

[b] *2033, 5. — Lupuli, iter Venus. pag. 65; Orelli, n° 3880.*

[c] *Gruter. 130, 1. — Orell. 3881.*

titres nous indique ce qu'il faut entendre par *Mons Berenicidis*[a]. Il s'agit certainement de la *montagne des émeraudes* de Ptolémée, mont Zabarah des Arabes, chaîne située entre Coptos et Bérénice[b], non loin de la mer Rouge, au nord de Bérénice, et dans le canton de cette ville. Là se trouvoient les mines d'émeraudes dont le gisement a été reconnu des voyageurs modernes, principalement de M. Cailliaud.

[a] *Hagenb. ap. Orelli. l. l.*

[b] *Strab. XVII, pag. 815 ; Plin. XXXVII, 5, n. 774, 25.*

Exploitées de tout temps par les souverains d'Égypte, ces mines l'étoient encore au V[e] siècle, au temps d'Olympiodore[c], et l'on ne pouvoit les visiter *sans une autorisation de l'empereur* (1); ce qui montre assez l'importance qu'on y attachoit, et la surveillance dont ces mines étoient l'objet. Les deux inscriptions citées plus haut attestent qu'en effet les Romains confioient la garde du canton montagneux où ces mines étoient situées à un chef militaire, commandant un corps de troupes plus ou moins considérable. Ce chef militaire devoit dépendre de l'épistratège de la Thébaïde, dont la juridiction s'étendoit jusqu'à la mer Rouge, sans doute pour protéger les caravanes qui se rendoient de Coptos à Bérénice; et de là le nom d'*Arabarque* qu'on lui donnoit aussi (V. n° LIII). Dans plusieurs inscriptions, *le rivage de la mer Rouge*, ἡ παραλία τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης, est placé sous sa juridiction. On conçoit alors très-bien que le commandement des troupes chargées de garder les mines fût un titre pour être ensuite nommé *épistratège*, comme le fut M. Artorius Priscus.

[c] *Olymp. ap. Phot. pag. 62, col. 1, Bekk.*

L'expression *Præfectus Montis Berenicidis* fournit une dénomination géographique qui manque dans les auteurs;

(1) Ἀλλ' οὐκ ἦν αὐτὸ δυνατὸν γενέσθαι χωρὶς βασιλικῆς προστάξεως

on voit en effet qu'indépendamment du nom de *Smaragdi mons* (Σμάραγδος ὄρος, selon Ptolémée, probablement Σμαράγδου ὄρος), on donnoit à cette montagne le nom de *mont de la Bérénicide*, ou du *canton de Bérénice;* en grec, τὸ τῆς Βερενικίδος ὄρος; et le *præfectus Montis Berenicidis* devoit s'appeler ἔπαρχος τοῦ τῆς Βερενικίδος ὄρους.

L'inscription, restituée d'après la comparaison des trois copies, sera ainsi conçue :

L. Iunius Calvinus | Præfectus Montis Berenicidis | audivi Memnonem, cum | Miniciâ Rusticâ uxore | Kalendas apriles, horâ II; Anno IV imperatoris nostri | Vespasiani Augusti.

Il s'agit donc de L. Junius Calvinus, préfet du mont de la Bérénicide, qui entendit Memnon, avec *Minicia Rustica*, sa femme, à la deuxième heure, le jour des calendes (le 1er) d'avril de l'an IV de Vespasien, 73 de J. C. On pourroit lire MINVCIA; mais *Minicius* se disoit tout aussi bien que *Minucius*[a]; témoin, entre autres, Caius Minicius Italus, préfet d'Égypte sous Trajan[b].

[a] *Morcelli, Indicaz. antiq. per la villa Albani, pag. 16.*

[b] *Labus, di un' epigrafe latina, pag. 99.*

V.

HANICIVS.I.I.VOL.VERVS.VIENNAI . . . .
DIS III CVR-AVDI MEMNONIVI IDVS
NOVEMBR ANNO III IMP.N.ET VIIK IANVAR
ETXVIIIK FEBR ET IVNON.IMPEMETV-IDVS
;AIDET.XIIIK.MART ETXI:MARTETVII ID.MA
ETVII IDVSIANBIS ANNOIIII-IMP. AVG
ETXVK-MART.ETVI;   AVDI M.ET
VIII IDVS APRILIS ANN.EIVSDEM
ITEM IVNON IVNIAS ANNI EIVSDEM

Je rapporte au même règne cette inscription, dont

Pocooke n'a donné que les premières lignes, mais bien inexactement[a].

[a] Cf. Jacobs D. M. s. 71.

L'absence du prénom devant HANICIVS choque dans une inscription de ce temps. Je crois qu'il faut lire M. ANICIVS. Le M et le H se confondent facilement. Après VIENNA, il a pu y avoir ORIVNDVS; mais la ligne deviendroit beaucoup trop longue, parce qu'il manque ensuite un titre militaire, PR. ou P. P. devant LEGIO qui terminoit la ligne; car DIS $\overline{\text{III}}$ CIR de la ligne suivante ne peut être que NIS $\overline{\text{III}}$ CYR. Il y a donc eu très-probablement ellipse du participe après le nom de la ville, comme dans César : *Cn. Magius, Cremonâ*[b]; et... *C. Felginas, Placentiâ; A. Granius, Puteolis; M. Sacrativir, Capuâ*[c].

[b] Bell. Civ. I. 24.

[c] Id. III. 71.

Les trois premières lignes se liront ainsi :

M. ANICIVS. *iulii* F*ilius* VOL*tiniâ*. VERVS. VIENNA [... LEGIO]
NIS $\overline{\text{III}}$ CYR*enaïcæ*. AVDI. MEMNONE*m*. $\overline{\text{IV}}$. IDVS[d]
NOVEMBR*es*. ANNO. $\overline{\text{III}}$. IMP*eratoris*. N*ostri*. ET. $\overline{\text{VII}}$. K*alendas*. IANVAR*ias*, &c.

[d] Ou MEMNONEMIDVS.

Le nom de l'empereur manque, comme dans la précédente; mais on peut le suppléer. Une inscription de Dekkeh nous montre que la troisième *légion Cyrénaïque* étoit cantonnée en tout ou en partie dans la Haute-Égypte, l'an XXI[e] de Tibère, 34 de J. C.[e], et l'on sait par Tacite que Titus l'en tira pour la guerre de Judée[f]. L'inscription est donc antérieure à cette époque; elle pourroit être du temps de Tibère, de Caligula ou de Néron; mais la formule IMP. N. me la fait rapporter à Vespasien comme la précédente; les époques sont comprises dans les années 72 et 73.

[e] Gau, Antiquit. de la Nubie, pl. XIV, 31.

[f] Hist. V. 1.

M. Anicius Verus, natif de Vienne, soldat ou officier de la troisième légion, a tenu note détaillée de toutes les fois

qu'il a entendu Memnon en passant et en repassant à Thèbes pour l'exercice de ses fonctions.

En l'an III, il a entendu sa voix le IV des ides de novembre.

En l'an IV, le VII des calendes de janvier, le XVIII des calendes de février, le IV des nones et le V des ides de ce mois (je lis : IV. NON. EIVSDEM. ET IDVS. EIVSDEM.), le XIII et le XII des calendes de mars (l. 5, je lis : ET.XII.K. MART.), le VII des ides de mai (ID. MAIAS.), le VII des ides de juin (l. 6, je lis : IVN au lieu de IAN) deux fois.

Il avoit fait un oubli, à ce qu'il paroît; car, après avoir marqué l'année (l. 6, ANNO IIII IMP. AVG.), il ajoute :

Et le XV des calendes de mars, le VII des ides du même mois (je lis : ET.VII.ID.EIVSDEM.), le VIII des ides d'avril, le IV des nones de juin de la même année.

Je remarque que cet homme, si scrupuleux sur les dates, n'a pas marqué une seule fois l'heure; circonstance que les autres mentionnent avec tant de soin.

Inédite. Le commencement et la fin des lignes manquent. VI.

	On doit la lire ainsi :
ΟϹ ΚΛΑΥΔΙΟϹ ΗΡ	Τιβέρι]ος Κλαύδιος Ἡρ
ΟΥϹΑΜЄΜΝΟΝ	ων ἤκ]ουσα Μέμνον[ος ....
ΑΧΙλλЄΙ ΚΑΙ	.σὺν] Ἀχιλλεῖ καὶ ....
ωΡΑϹ.Α̅.L̅.Η̅ ΑΥΙυ	....ὥρας Α̅.L̅.Η̅. αὐτο[κρ
ϹΚΑΙϹΑΡΟϹ ΟΥЄϹΠΑυι	άτορο]ς Καίσαρος Οὐεσπασι[αν
ΔϹ.ΤΟΥ ΜΗΝΙ	οῦ σεβ]αστοῦ, μηνὶ ......
ΜΝΗΜЄΝΟϹ	.. με]μνημένος .....
ΙϹΑΙ ΔΙΟΝΥϹ	.... καὶ Διονυσ[ίου .....
ΥΤωΝ	..˙. α]ὐτῶν .....

« Moi, Tibère, Claude Héron, j'ai entendu Memnon avec Achille » et.... la première heure, l'an VIII de l'empereur César Vespasien » Auguste, le.... du mois.... m'étant souvenu de.... et de...... » Denys.... et de leurs...... »

La date est de l'an 77.

Au lieu de Ἥρων, il a pu y avoir tout autre mot commençant par Ηρ, tels que Ἡράκλειος, Ἡρόδοτος, Ἡρόδωρος, &c.

Le mot ὥρας a pu être précédé de ἐντὸς, comme dans les inscriptions XX et XXII; mais la place est nécessaire pour le nom qui manque; et le génitif peut aussi bien aller que le datif. On en verra d'autres exemples (n° XV).

Rien de plus commun, dans les *proscynemata* (*actes d'adoration*, ou *hommages religieux*), que cette expression, *je me suis souvenu* de tel ou tel, de ma femme, de mes enfans, de mes frères ou de mes amis. En rendant hommage au dieu, le voyageur se souvenoit des personnes qui lui étoient chères; ce souvenir, accompagné d'un vœu, appeloit sur elles la faveur divine[a].

[a] *Voy. dans le Journal des savans, année 1831, p. 409.*

C'est là l'explication de ces mots ἐμνήσθην, ἐμνήσθη, ou μεμνημένος, suivis de noms au génitif, qu'on trouve si souvent dans les inscriptions de ce genre, et qui suffisoient pour leur donner le caractère de *proscynemata*.

VII. Cette inscription, mal copiée par Pococke, mieux par M. Girard, ne l'a été complétement que par Salt; aussi la première ligne a toujours été mal lue; Norden seul avoit donné la vraie leçon:

FVNISVLANA . VETTVLLA
C . LELII . AFRICANI . PRAEF . AE
VXOR . AVDI . MEMNONEM
PRID . FEBR . HORA I. S̄
ANNO . I . IMP . ΔOMITIANI . AVG.
CVM . IAM . TERTIO . VENISSEM

Le préfet d'Égypte C. Lælius Africanus n'est connu que par cette inscription. Sa femme *Funisulana Vetulla* visita Memnon le 12 février de l'an 1 de Domitien ou 82 de J. C., une heure et demie après le lever du soleil, probablement sans son mari ; autrement elle en auroit fait mention. Comme on ne peut admettre l'expression *pridie februarii* pour *pridie calendas februarias,* au lieu de PRID. que donnent les deux copies j'ai lu PR. ID. PR*idie* ID*us* (1). Le Δ pour D dans le nom de Domitien est une distraction du sculpteur, probablement grec. Ce genre de confusion se trouvera dans plusieurs autres inscriptions.

C'étoit la troisième fois que Vetulla venoit pour entendre le colosse. Deux fois elle étoit venue sans succès.

VIII.

SEX LICINIVS PVDENS 7 LEG. XXII
XI K IANVARIAS . ANNO IIII IMP . [N.]
DOMITIANI . CAESARIS . AVGVSTI
GERMANICI . AVDI . MEMNONEM.

Copiée par Pococke et M. Girard, publiée par Jablonski, M. Orelli[a] et M. Wiener[b]. A la fin de la se-

[a] N° 517.
[b] De Legione XXII, pag. 141.

(1) M. Jacobs a fait de son côté la même observation (*Abhandl.* S. 51).

17*

conde ligne, après ANNO IIII, on avoit lu D. N.; mais IMP. est clair dans la copie de Salt.

Sextus Licinius Pudens, centurion de la XXII[e] légion, atteste que le 11 des calendes de janvier, l'an IV de Domitien (22 décembre 84 de J. C.), il a entendu Memnon. Il a oublié de nous dire à quelle heure.

C'est le titre GERMANICI, à la 4[e] ligne, qui a fait croire que *Germanicus* avoit écrit son nom sur le colosse (plus haut, page 12).

IX. IMP. DOMITIANO
CAESARE AVG. GERMANIKF XVII
T PETPONIVS SECVNDVS PRAEG.
AVDIT MEMNONE M HORA I PRIDVS MART
ET HONORAVIT EYM VERSIBUS GRAECIS
INFRA SCRIPTIS

ΦΘЄΓΞΑΟΛΑΤΟΙΔΑCONΓΑΡΜЄΡΟCωΔЄΚΑΘΗΤΑΙ
ΜЄΜΝωΝΑΚΤЄΙCΙΝϚΑΛΑΟΜЄΝΟCΠΥΡΙΝΑΙC
CVRANTET·ATΠOMVSA PRAEϚ COH II
THEBAEOR

Publiée par M. Hamilton et par les auteurs de la *Description de Thèbes*, d'après la copie de M. Girard. Elle se compose de trois parties.

La première partie mentionne la visite du préfet Titus Petronius Secundus. La seconde ligne n'est pas fort distincte à la fin. Salt a lu GERMANIK.. XVII. et M. Girard GERMANIC. XIII C. La première leçon est préférable, parce que la sigle C. pour *Consule,* précède toujours le chiffre. Le XVII[e] consulat de Domitien répond à l'an 95 de notre ère; la date précise (PR*idie* IDVS MART*ias*) est du 14 mars.

S'il s'agissoit du XIII[e] consulat, l'année seroit la 87[e] de notre ère. Le préfet annonce qu'il a honoré Memnon avec des vers grecs, *ci-dessous écrits.*

Ce sont ces vers qui forment la seconde partie de l'inscription. M. Hamilton les avoit séparés de ce qui précède, de manière à laisser croire qu'ils formoient une inscription distincte. Ils se lisent sans difficulté :

Φθέγξαο Λατοΐδα (σὸν γὰρ μέρος ὧδε κάθηται,
Μέμνων), ἀκτεῖσιν βαλλόμενος πυρίναις (1).

Φθέγξαο est ioniquement pour ἐφθέγξω, tandis que Λατοΐδα est un dorisme pour Λητοΐδου. Μέμνων, vocatif, au lieu de Μέμνον, ne peut surprendre[a] : on trouve ὦ Μέμνων dans Quintus de Smyrne[b]. Les mots σὸν γὰρ μέρος se rapportent à ce que le colosse étoit brisé. Le verbe κάθηται exprime la position de la *moitié* restante. Pausanias dit de même : καὶ νῦν ὁπόσον ἐκ κεφαλῆς ἐς μέσον σῶμά ἐστιν ἀπερριμμένον, τὸ δὲ λοιπὸν κάθηται[c]. On aimeroit peut-être mieux σοὶ ou σοῦ μέρος ; mais σὸν est justifiable[d]. Λατοΐδα ἀκτῖσιν βαλλόμενος est homérique : ἠέλιος φαέθων ἀκτῖσιν ἔβαλλε[e]. La pensée revient à celle qu'ont exprimée Tacite et Pline. La traduction est : « Tu viens » de te faire entendre (car ce n'est, ô Memnon, qu'une » partie de toi-même qui est assise en ce lieu), frappé » des rayons brûlans du fils de Latone. » La parenthèse est assez mal placée ; mais les vers n'en sont pas moins fort passables pour être l'ouvrage d'un préfet romain.

[a] *Matth. Ausführl. Grammat.* §. 312.

[b] B' 127.

[c] *Pausan.* 1, 42, 2.

[d] *Matth. Ausf. Gramm.* §. 466, 2.

[e] *Odyss.* E'. 479.

(1) Dans les *Abhandlungen*, s. 127, M. Jacobs a lu ainsi le premier vers : Φθέγξαο μ' οἶ' οἶδας· σὸν γὰρ μέρος ὤλετο· Ἠοῦς Μέμνων............

La troisième partie, *curante Tito Attio Musa, præfecto cohortis II Thebæorum*, avoit été omise par M. Girard et inexactement copiée par M. Hamilton.

Il paroît que le préfet n'ayant pas eu le temps d'attendre que l'inscription fût gravée devant lui, chargea un chef de cohorte de surveiller l'opération.

X.

ANNO VII IMP CAESARIS
NERVAE TRAIANI AVG. GER. DACICI
CVIBIVS MAXIMVS PRAEAEC
AVDIT MEMNONEM XIIII K MAR
HORA II S SEMEL ET. IIISSFN

Copiée par Pococke et M. Girard [1]. La copie de Salt n'ajoute rien à celle de ce dernier. La seule différence consiste dans la leçon MART., au lieu de MAII que donne M. Girard.

[1] *Descript. générale de Thèbes, p. 108, n° 9.*

Cette inscription atteste que Caius Vibius Maximus, préfet d'Égypte, a entendu Memnon l'an VII de l'empereur César Nerva Trajan, Auguste Germanique, Dacique, le 14 des calendes de mars (16 février de l'an 104) deux fois, l'une à deux heures et demie, l'autre à trois heures et demie.

XI.

ANNO V HADRIANI
IMP N·T·HATERIVS
NE·POS PRAEF·AEG
AVDIT MEMNONEM
XIII MART—HORA·IS

Jablonski a bien lu cette inscription d'après la copie

de Pococke. Celle de Salt n'y ajoute rien, excepté la variante XIII. MART. La leçon Pococke XII. K. MART. est évidemment la meilleure. Il résulte de cette inscription que l'an V d'Adrien (IMP*eratoris* N*ostri*), le 12 des calendes de mars, à une heure et demie, Titus Haterius Nepos, préfet d'Égypte, a entendu la voix de Memnon.

La date répond au 19 février de l'an 121 de notre ère.

Cette inscription inédite facilite la restitution et fait connaître la date du n° XIII, qui a été publié par Pococke: XII.

ΛΟΥΚΙΟϹ ΦΟΥΝΕΙϹΟΥΛΑΝΟϹ	Λούκιος Φουνεισουλανὸς
ΧΑΡΕΙϹΤΟϹ ϹΤΡΑΤΗΓΟϹΕΡΜΩΝ	Χαρίσιος, στρατηγὸς Ἑρμων
ΘΕΙ ΤΟΥ ΛΑΤΟΠΟΛΕΙΤΟϹ ΗΚΟΥ	θείτου, Λατοπολείτης, ἤκου
ϹΑ ΜΕΜΝΟΝΟϹ ΔΙϹ ΠΡΙΝΠΡΩ-	σα Μέμνονος δὶς, πρὶν πρώ-
ΤΗϹ ΩΡΑϹ ΚΑΙ ΠΡΩΤΗ ϹΥΝ	της ὥρας, καὶ πρώτῃ, σὺν
ΤΗ ΓΥΝΑΙΚΙ ΜΟΥΦΟΥΑΒΙΑ	τῇ γυναικί μου Φουλβίᾳ,
ΘΩΘΗ̅ LZ̅ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΤΟΥ	θὼθ Η̅, LZ̅ Ἀδριανοῦ τοῦ [κυρίου].

« Moi, Lucius Funisulanus Charisius, stratège du nome Hermon-
» thite, et natif de Latopolis, j'ai entendu Memnon deux fois avant la
» première heure et à la première, avec ma femme Fulvia, le 8 de thoth
» de l'an VIII d'Adrien le Seigneur. »

La date est du 6 septembre de l'an 122 de J. C.

Une inscription de Philes[a], et une autre du colosse (n° XXXIII), montrent que les deux nomes d'Hermonthis et de Latopolis étoient réunis sous le même stratège. Il seroit donc tout simple d'admettre que Lucius Funisulanus Charisius étoit *stratège d'Hermonthis et de Latopolis*. Cependant la leçon ΛΑΤΟΠΟΛΕΙΤΟϹ, qui peut être une faute

[a] *Voyez mes Recherches, &c. pag. 269.*

pour Λατοπολείτης, et sur-tout l'absence de la copule καὶ, qui seroit indispensable, me font croire que la leçon Λατοπολείτης est la meilleure, et que Charisius a voulu dire qu'il étoit stratège d'Hermonthis et natif de Latopolis.

Quoi qu'il en soit, cette inscription et les deux que je viens de citer confirment l'observation, faite ailleurs [a], que les stratèges étoient des *Grecs* et non des *Romains*. Le nom de celui-ci est *Charisius;* car je n'hésite pas à lire ΧΑΡΕΙCΙΟC pour ΧΑΡΕΙCΤΟC. Les noms romains qui précèdent n'annoncent que l'affiliation à une famille romaine. Charisius avoit épousé une Romaine du nom de Fulvia.

[a] *Voyez mes Recherches, &c. pag. 272, 273.*

La voix s'étoit fait entendre à lui un peu avant la première heure, et pendant cette première heure. Mais il n'est pas sûr que ce soit dans le même jour. La date peut n'indiquer que le jour où Charisius a écrit l'inscription, après avoir été favorisé deux fois par Memnon. Ce qui porte à le croire, c'est l'inscription suivante, où il n'est question que d'une seule fois.

XIII. Celle-ci doit avoir été gravée au-dessous de la précédente. Cependant il se peut que le défaut de place ait obligé Charisius de l'écrire ailleurs; dans tous les cas, on ne sauroit douter qu'elle ne soit aussi de Funisulanus Charisius, auteur du n° XII.

La copie de Pococke n'est pas trop inexacte; en certains points même, elle l'emporte sur celle de Salt. Toutefois M. Jacobs n'en a lu que quelques mots (1).

(1) Dans les *Abhandl.* S. 152, ff., il a travaillé de nouveau la copie de Pococke, mais presque sans succès.

Je mets en regard les deux copies, pour qu'on voie mieux le parti que j'ai tiré de l'une et de l'autre.

SALT.	POCOCKE.
ΦΟΥΝΕΙϹΟΥΛΑΝΟϹ ΕΝΘΑϹΕ ΡΕΙϹΤΟϹ	. . ΟΥΝϹΙϹΟΥΛΑΝΟϹ ΕΝΘΑΔΕ . . ΕΙϹΙΟϹ
ϹΤΡΑΤΗΓΟϹ ΕΡ ΜωΝΘΙϹΤΕ ΛΑΤωΝΠΑΤΡΗϹ	ϹΤΡΑΤΗωϹ ΕΡΜωΝΘΙϹΤΗ. ΛΑΤωΝ ΠΑΤΡΗ
ΑΓωΝΔΑΜΑΡΤΑΦΟΥΛϬΙΑ ΤΟ ΕΝ	ΑΤωΝ ΔΑΜΑΡΤΑ ΡΟΥΑΒΙΑΝ. ΑΙΘΕΝ
ϹΟΥΜΕΜΝΟΝ ΗΧΗϹΑΝΤΟϹ Ν ΜΗΤΗΡ	ϹΟΥϹΗΛΑΝΟΝ ΗΥϹΑΝΤΟϹ ΗΑ.ΜΗΤΗΡ
ΗϹΗΧΥΘΕΙϹΑϹΟΝΔΕΜΑϹ ΑΠ ΦΕΙ·	ΗϹΗ ΧΥΘΕΙϹΑϹΟΝΔΕΜΑϹ ΑΠϹ . . . ΦΕΙ
ΘΥϹΑϹΔΕΚΑΙϹ ΙΓΕΙϹΑϹΤΕ ΚΑΡΤ	ΟΥϹΑϹ ΤΕ ΚΑΙ ϹΠΕΙϹΑϹ ΤΕ ΚΑΡΤ . .
ΤΟΥ ΤΑΥΤΟϹ ΗΥΤΗϹΕΝΕΙϹϹΕΙ	ΤΟΥΤ ΑΥΤΟϹ ΗΥΤΗϹ ΕΝ ΘΕΙϹΕ . . .
ΛΑΛΟΝ ΜΕΝ ΑΡΓω ΠΑΙϹ Εω	ΛΑΛΟΝΤΕ ΦΗΓΟΝ ΤΗ ΑΙ ΔΙΟ . . .
ΛΑΛΟΝ ΔΕΦΗΓΟΝ ΤΗΝ ΔΙΟ	ϹΕ ΑΥΤΟΝ ΟϹϹΟΙϹ ΜΟΥΝΟΝ ΕΔΙ . . .
ϹΕΔΑΥΤΟΝΟϹϹΟΙϹ ΜΟΥΝΟΝΕΔΙ	ωϹ ΑΥΤΕ ΗΧΕΙϹ ΚΑΙ ΒΟΗΝΤΙΝ . . .
ωϹ ΑΥΤΟϹ ΗΧΕΙϹ ΚΑΙϬΟΗΝ ΤΙΝ	ΤΟΥΤΟΝ ΔϹϹΟΙ ΧΑΡΑϹϹΤΟΝ ϹΤΙΧΟ . .
ΤΟΥΤΟΝΔΕϹΟΙΧΑΡΑΞΕΤΟΝϹΤΙΧϹ	ΟϹϹΙΠΕΤΑΥΤω ΦΙΛΤΑΤΟΤ . . .
ΟϹ ΕΙΠΕ ΤΑΥΤω ΦΙΛΤΑΤΟϹ Τ	

RESTITUTION.

Φουνεισουλανὸς ἐνθαδε[ὶ Χα]ρείσιος,
στρατηγὸς Ἑρμώνθιός τε [κἀκ] Λάτων πάτρης,
ἄγων δάμαρτα Φουλϐία[ν ἀκή]κοεν
σοῦ, Μέμνον, ἠχήσαντος, ἡ[νίκ' ἂν] μάτηρ
ἡ σὴ χυθεῖσα σὸν δέμας ἀπ[οροῇ στέ]φει·
θύσας δὲ καὶ σπείσας τε κάρτ[α φιλοθέως],
τοῦτ' αὐτὸς ἤϋτησεν εἰς σεῖ[ο κλέος]·
« Λάλον μὲν Ἀργὼ παῖς ἐὼ[ν ἐγὼ 'μάθον]·
» Λάλον δὲ Φηγὸν τὴν Διὸ[ς Δωδωναίου].
» Σὲ δ' αὐτὸν ὄσσοις μοῦνον ἔδρ[ακον ἐμοῖς],
» ὡς αὐτὸς ἠχεῖς, καὶ βοήν τιν' [ἐκφέρεις]. »
Τοῦτον δέ σοι χάραξε τὸν στίχο[ν εὐσεϐής],
ὅς εἶπες αὐτῷ φίλτατός τ' [ἠσπάζεο].

Funisulanus Charisius, stratège d'Hermonthis et natif de Latopolis, accompagné de son épouse Fulvia, t'a entendu, ô Memnon, rendre un son au moment où ta mère éperdue honore ton corps des gouttes de sa rosée. Charisius, t'ayant fait un sacrifice et de pieuses libations, a chanté ces vers à ta gloire:

« Dès mon enfance j'ai appris qu'Argo, que » le chêne de Jupiter Dodonéen avoient été doués » de la parole; mais tu es le seul que j'aie pu » voir de mes yeux, résonner et faire entendre une » certaine voix. »

Charisius a gravé pieusement ces vers pour toi, qui lui as parlé, et l'as salué amicalement.

L. 1. Au lieu de ΕΝΘΑϹΕ, la copie de Pococke porte ΕΝΘΑΔΕ; j'ai lu ἐνθαδεὶ pour ἐνθαδὶ, orthographe qu'on

trouve encore plus bas (n° XIV. v. 1.). PEICTOC est certainement la fin du mot Χαρείσιος. Le nom Φουνεισουλανὸς ne pourroit guère entrer dans de tels vers, à moins que le second OΥ n'ait été pris pour une brève, ce qui est ordinaire quand OΥ exprime l'U bref dans les noms propres (n° XLVI). Mais pour ce nom propre, toute licence étoit permise.

L. 2. Ἑρμώνθιος est ici trisyllabique. La leçon ΛΑΤωΝ ΠΑΤΡΗC ne laisse aucun doute. Dans l'hypothèse où Charisius a voulu dire qu'il étoit à la fois stratège des deux nomes, ces mots signifieront Λάτων πόλεως, *de la ville des poissons latus*. Mais il faut convenir que le mot πάτρης seroit alors assez singulier. Le sens de ce mot amène nécessairement l'idée que Charisius avoit *Latopolis* pour patrie. Le nom de cette ville, ordinairement abrégé en *Lato*, Λατώ, l'étoit aussi en *Laton* ou Λάτων, sous-entendu *oppidum* ou πόλις[a]. Dans l'idée, qui me paroît indubitable, que Charisius étoit de Latopolis, Λατοπολείτης, comme il est dit dans l'inscription précédente, on liroit :

[a] *Wesseling. ad Itiner. Veter. p. 160, 732.*

Στρατηγὸς Ἑρμώνθιός τε [κὰκ] Λάτων πάτρης,

ou bien, comme un ami me l'a proposé,

Στρατηγὸς Ἑρμώνθιος τέ[κεν ὃν] Λάτων πατρίς.

Le sens est le même dans les deux cas. Je me suis arrêté au premier, parce que l'espace n'est que de trois lettres. Quoi qu'il en soit, Charisius a pu faire brève la première de πάτρης, sans trop de licence. Il n'en est pas de même de μήτηρ à la fin du vers 4; il est évident que Charisius, comme Cæcilia Trébulla (n° XLI), a mêlé des choliambes

ou scazons à ses vers iambiques : ceci répand beaucoup d'incertitude sur la restitution de la fin des vers, que j'ai terminés uniformément par des iambes. Mais on pense bien que je n'ai pas la prétention de retrouver les mots mêmes de l'auteur; il suffit d'avoir restitué le sens, et je crois y être parvenu.

V. 3. Les lettres qui terminent le vers, après la lacune, sont AIΘEN dans Pococke, TOEN dans Salt; le T se confondant souvent avec Υ (n° XIX, v. 5), on a ΛΥΘEN. Ces lettres pourroient être la fin de ἤλυθεν; mais je préfère suivre la leçon de Salt, et je lis [ἀχή]χοεν, qui complète le vers et le sens.

V. 4. Après HXHCANTOC, la copie de Pococke donne les deux lettres HΛ, qui peuvent être la conjonction ἡνίκα, se rattachant au verbe à l'indicatif, dont on n'aperçoit plus que les lettres φει à la fin du v. 5. Pour la mesure, j'ai lu ἡνίκ' ἂν, après lequel un bon écrivain auroit mis le subjonctif; mais Charisius n'y regardoit peut-être pas de si près. Au reste, pour ne pas lui faire tort, on peut supposer qu'il avoit écrit ἡνίκα γε, ou même ἡνίκα; car il a bien pu mettre un pyrrhique au cinquième pied.

V. 5. Le fin de ce vers, d'après les lettres conservées, doit être ἀπ[οῤῥῇ στέ]φει. Le mot ἀποῤῥὴ est poétiquement pour ἀπόῤῥοή, comme dans Nicandre αἱμοῤῥὶς pour αἱμόῤῥοις[a]; et il s'entend des *gouttes de rosée* que l'Aurore verse sur son fils. Στέφειν a le sens d'*orner*, d'*honorer* ou d'*embellir*, comme dans ces exemples : θεὸς μορφὴν ἔπεσι στέφει[b]. χοαῖσι τρισπόνδοισι τὸν νέκυν στέφει[c]. et καί σε παγχρύσοις ἐγὼ στέψω λαφύροις[d]. Quant à l'idée, c'est celle qu'exprime Ovide, quand il représente la *rosée* comme

[a] Ther. 315, 318.

[b] Hom. Odyss. Θ'. 170.

[c] Soph. Antig. 431.

[d] Ajax, 93.

étant les pleurs versées par l'Aurore sur la mort de son fils. . . *Piasque Nunc quoque dat lachrymas, et toto rorat in orbe*[a]. Servius dit aussi : *Cujus mortem mater Aurora hodièque rore matutino flere videtur*[b].

[a] Ovid. Metam. XIII, 621.

[b] Serv. ad Æn. I, 493.

Χυθεῖσα, expression de tendresse, paroît un souvenir homérique; ainsi Briséïs entoure le corps de Patrocle de ses bras, ἀμφ' αὐτῷ χυμένη[c]; ce qui a été imité par l'auteur anonyme d'une épigramme funéraire, τάφῳ περὶ τῷδε χυθεῖσα Παιδὸς.. Καλλιόπα[d]; à moins que notre poétastre ne joue sur l'idée de la rosée et des larmes, et ne veuille dire que l'Aurore *fond en larmes,* pour en arroser le corps de son fils. Tryphiodore a une expression analogue, πεσόντα αἵματι δακρύσας ἐχύθη[e]. Ici χυθεῖσα exprimerait une idée analogue à celle d'Ovide, quand il dit de l'Aurore, désoléè de la perte de Memnon : *Luctibus est Aurora suis intenta.*

[c] Iliad. Τ'. 283.

[d] Antholog. adespot. 714. — Antholog. palat. App. 251.

[e] V. 28.

Charisius exprime donc ici poétiquement le ἤκουσα περὶ πρώτης ὥρας du n° XII. Il ne parle pas de la seconde fois.

V. 6. Θύσας καὶ σπείσας. Charisius a traité Memnon comme un dieu. Cela est expliqué plus haut (pag. 137). A la fin, φιλοθέως ou tout autre adverbe d'un sens analogue.

V. 7. Je rapporte αὐτὸς à Charisius : ηὔτησεν a le sens de *dire, déclarer,* comme dans Eschyle, τοιαῦτ' αὐτεῖν[f]; et Euripide, σφαγὴν αὐτεῖς τήνδε[g]. De même τοῦτο en est le régime et désigne la pensée exprimée dans les quatre vers suivans, que j'ai guillemettés.

[f] S. C. T. 380, 626. Blomf.

[g] Electr. 757.

V. 8. Cette ligne avoit été passée entièrement par Pococke. La leçon παῖς ἐὼν est certaine, de même que le

sens de ce qui suit : quant aux mots, ce sera ἐγὼ 'μάθον, ἐγὼ 'κλύον, ou εἶναι ἔμαθον, ou εἶναι ἐδάην, ou toute autre chose de ce genre. Λάλος, épithète très-convenable au vaisseau Argo. On connoît λάλος τρόπις, εὔλαλος Ἀργώ, πολυήγορος Ἀργώ [a].

V. 9. La même épithète ne convient pas moins bien au chêne de Dodone, que Sophocle appelle πολύγλωσσος δρῦς [b], ce qui se rapporte au grand nombre de feuilles dont le bruissement formoit l'oracle; la correction πολυγλώσσου, proposée par Valkenaer et adoptée par Clavier [c], est inutile; Eschyle donne à ce chêne l'épithète de προσήγορος [d]. Le faux Orphée l'appelle aussi φηγός [e], comme Apollonius de Rhodes [f], Apollodore [g] et Sophocle lui-même [h].

A la fin du vers, dans Δωδωναίου, la pénultième peut être brève, avant une voyelle [i].

V. 10. Αὐτὸν après σέ est pléonastique, ce qui arrive souvent dans ce cas [k]. Le mot ὄσσοις appelle ἰδεῖν, ὁρᾶν, ὀπωπεῖν, ou tout autre de ce genre : les lettres ΕΔΙ peuvent nous mener à ἐδυνάμην ἰδεῖν, ou bien à ἔδρακον ἐμοῖς, et le pyrrhique n'est pas une raison pour rejeter cette leçon, ou bien enfin à ἐδάην ἐμοῖς; ce qui convient également à ces vers, où les syllabes sont *comptées* autant que *mesurées*.

V. 11. Βοήν τιν' [ἐκφέρεις], comme dans Euripide, φέρω βοάν [l]; et ἐξήνεγκ' ὄπα [m].

V. 12. Στίχο[ν εὐσεβής]. Un de mes amis propose τὸν στίχων πόνον. J'ai pensé qu'il y avoit là une épithète se rapportant à Charisius, στίχον εὐχαρῆς, εὐσεβής, ou toute autre : τὸν στίχον pour τοὺς στίχους, est facile à justifier [n].

V. 13. A cause de αὐτῷ qui suit ΕΙΠΕ, j'aime mieux rapporter ὅς à σοί, c'est-à-dire à Memnon; alors on lira

[a] *Pseudo-Orph. Argon.* 264. 487. 707.

[b] *Trachin.* 1184.

[c] *Mém. sur les oracles*, p. 29, 30.

[d] *Prom. Vinct.* 856. *Blomf.*

[e] *Argon.* 264.

[f] *Argon.* IV, 581, *cf. Jacobs ad Delect. Epigram.* p. 286.

[g] *Bibl.* I. 9, 16, § 6.

[h] *Trach.* 174.

[i] *Matth. Ausführl. Gramm.* § 23, b.

[k] *Schaefer ad Greg. Cor.* p. 873. — *Jacobs ad Anth. Palat. Addend.* p. xlvj.

[l] *Orest.* 147, 148.

[m] *Danaë*, 10.

[n] *Adespot.* 571, v. 5.

ΕΙΠΕϹΑΥΤω : on peut lire aussi à la fin ἐσήμανες ou ἐγήρυες ; je préfère ἠσπάζεο, comme moins tautologique, sans être arrêté par l'ionisme ; une irrégularité de plus où de moins ne peut ici nous surprendre : ainsi νῦν ὡς συνήθεις καὶ φίλους ἠσπάζετο (nº XL). Il a pu y avoir φίλταθ' ὅς τ' au lieu de φίλτατός τ'. Les graveurs n'avoient pas toujours égard aux aspirations (V. nº XIV).

Je soupçonne que Charisius a écrit ces vers la première fois qu'il a entendu le colosse, au *lever de l'aurore*, πρὸ πρώτης ὥρας, comme il a dit au nº XII. Ensuite, le lendemain ou tout autre jour, l'ayant entendu une seconde fois, il a consigné le souvenir de cette double faveur dans l'inscription en prose. Ainsi a fait un autre personnage (nº XXXII).

XIV.

ΚЄΛЄΡ ϹΤΡΑΤΗΓΟϹ ЄΝΘΑΔЄΙ ΠΑΡΗΝ
ΜЄΜΝΟΝΟϹΟΥΧΟΠ[a]ωϹΑΚΟΥϹЄΤΑΙ
ЄΝΚΟΝЄΙΓΑ[b]ΡΑΥΤΗΤΗΤωΝΧωΜΙΤω[c]Ν
ΠΑΡΗΝ ΘЄωΡΟϹΚΑΙΠΡΟϹΚΥΝΗϹ[d]ωΑΙω
ΜЄΜΝωΝ ЄΠΙΓΝΟΥϹΟΥΔЄΝЄξЄΦΘЄΓϹΑΤΟ
ΚЄΛЄΡ ΔЄΛΠΗ,Є ΙЄΦΑ ΠΑΛΙΝΠΑΡΗΝ
ΜЄϹΑϹ ΔΙΑϹΤΗϹΑϹ ΗΜЄΡΑϹ ΔΥΟ
ΗΚΟΥϹ ЄΝ ЄΛΘωΝ ΤΟΥ ΘЄΟΥ ΤΟΝ ΗΧΟΝ
L Ζ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ЄΠΙΦωΡΑ· ΙΙ

[a] ΟΠΙΟϹ. Poc.
[b] ΠΑΡ. Poc.
[c] ΧωΜΑΤωΝ. Poc.
[d] ΠΡΟϹΚΥΝΗϹΗΝ. Poc.

Pococke a copié ces lignes à demi barbares. Sa copie est, à quelques lettres près, la même que celle de Salt. M. Jacobs a fait de grands efforts pour y trouver du grec

au moins passable ; mais il n'y a réussi qu'en proposant des changemens inadmissibles.

D'après cette copie, confirmée par celle de Salt, je ne vois guère moyen de lire autrement ces lignes de mauvais grec, dont l'auteur semble avoir voulu faire des trimètres ; mais il ne regardoit pas à une syllabe ni même à un pied de plus ou de moins, et ne craignait pas de commencer quelquefois de tels vers (si vers il y a) par des trochées :

Κέλερ (1) στρατηγὸς ἐνθαδὶ παρῆν
Μέμνονος οὐχ ὅπως ἀκούσεται·
ἐγκονεῖ γὰρ αὐτῇ τῇ τῶν κυμινῶν·
παρῆν θεωρὸς καὶ προσκυνήσων λίαν·
Μέμνων ἐπιγνοὺς οὐδὲν ἐξεφθέγξατο.
Κέλερ δὲ ἀπήει· ἐφ' ᾇ πάλιν παρῆν
μέσας διαστήσας ἡμέρας δύο·
ἤκουσεν ἐλθὼν τοῦ θεοῦ τὸν ἦχον·
L. Ζ̄. Ἀδριανοῦ Καίσαρος τοῦ κυρίου, ἐπὶφ Ζ̄ ὥρᾳ ΙῙ (!)

V. 1. Le nom de Celer, que porte le stratège, annonce un Romain. Ce seroit une exception à la règle indiquée plus haut[a], s'il n'étoit pas fort possible qu'ici le mot *stratège* désignât *l'épistratège* ou chef de la Thébaïde, qui étoit toujours romain[b]. Il est à remarquer que ce vers faux devient un trimètre passable avec ἐπιστρατηγός. Le graveur auroit-il oublié ἐπί ?

[a] *Sur le n° XII.*

[b] *N° XLV.*

La leçon ΕΝΘΑΔΕΙ, que donnent les deux copies, est claire : c'est tout simplement une faute pour ἐνθαδί.

V. 2. Les deux copies s'accordent encore ici. Dans le même sens, on peut lire aussi : οὐχ ὅπτ' ὡς ἀκούσεται ; ce

(1) M. Jacobs (*Abhandl.* s. 148) voit ici un nom égyptien, ΚЄΛЄΙ pour ΚЄΛΙ. Il adopte la leçon ἐνθαδὶ pour ἐνθαδί. V. 2. οὐχ ὅπως. V. 3. ὧν εἰκόνι παρ' αὐτῇ. V. 4. καὶ προσκύνησιν.

qui reviendra au même, et le solécisme ἀκούσεται sera le même en tout cas. Celer n'étoit pas venu à Thèbes pour entendre Memnon. Pour quoi donc faire? Il va le dire.

V. 3. La leçon ENKONEI, qui est dans les deux copies, ne peut être changée en εἰκόνι. Au lieu de ΠΑΡ, Salt donne ΓΑΡ; et au lieu de ΧΩΜΑΤΩΝ, ΧΩΜΙΤΩΝ, d'où se tire naturellement κωμιτῶν, mis par iotacisme pour κωμητῶν. Ma leçon ne change rien au texte, et le sens est : « [il n'est pas venu à Thèbes pour entendre la voix » (αὐτὴν) de Memnon], mais pour écouter celle des ha- » bitans du bourg (αὐτῇ τῇ τῶν κωμητῶν), c'est-à-dire » pour entendre leurs réclamations ». Celer paroît jouer sur l'idée de *voix*. Thèbes étoit alors habitée κωμηδὸν[a]. C'étoit une des fonctions de l'épistratège d'écouter les plaintes (ἐντεύξεις) des habitans lors de ses tournées. Ἐγκονεῖν ne s'emploie ordinairement que d'une manière absolue; mais rien ne peut nous surprendre en ce genre de la part de notre épistratège.

[a] *Strab.* XVII, p. 816.

V. 4. Ses affaires terminées, Celer est venu contempler Memnon et lui rendre son pieux hommage. L'absence de l'augment m'a engagé à lire προσκυνήσων.

V. 5. Μέμνων ἐπιγνούς. Ce dernier mot est parfaitement clair; M. Jacobs en a fait Δ' ΕΤ' ΕΝΕΟϹ; mais il n'y a pas moyen de lire ainsi. Le sens de cet ἐπιγνοὺς est douteux. Celer veut-il dire « Memnon s'étant aperçu » [probablement qu'il n'étoit pas venu pour l'entendre], » ne proféra aucun son? » Ou bien : « Quoique Memnon » vît bien que je lui rendois hommage, il ne voulut rien » dire? » ou bien enfin, *en ayant pris la résolution, de propos délibéré.* Ce qui me semble plus naturel; mais on

n'est jamais sûr de comprendre des gens qui ne savent pas la langue qu'ils écrivent.

V. 6. Celer s'en est allé; puis il est revenu une seconde fois. ΕΦΑ doit être ἐφ' ἃ, *ob quæ*, c'est-à-dire, *à cause de quoi*, comme διὸ qui est pour δι' ὅ.

V. 7. Il laissa deux jours d'intervalle avant de revenir.

V. 8. Mais enfin, il entendit le *son du dieu*. On ne trouve dans la copie de M. Jomard que cette ligne et une partie de la suivante. Le reste a été passé.

Description de l'Égypte, Ant. T. V, Pl. 55, n° 36.

V. 9. La date du 7 épiphi de l'an VII d'Adrien répond au 1er juillet de l'an 124 de notre ère.

Le trait transversal supérieur qui suit le nom du mois ne convient guère qu'à un Z̄. L'orthographe ΕΠΙΦ pour ΕΠΙΦΙ se trouve quelquefois.

Les deux traits ΙῙ après le mot ὥρα semblent indiquer la deuxième heure, marquée à la romaine, au lieu de B̄.

XV.

CЄBONOCCOYAΠIC	Σέξτος Βόνος Σουάβις
ЄΠAPXOC CΠЄIPH	ἔπαρχος σπείρης. . .
ΛЄΓЄωNOC ЄΓ	λεγεῶνος [εἰκ. δευτ. καὶ]
KOYNTIω:	Κοίντος. . . . .
NЄωKOPOC TOY MЄ	νεωκόρος τοῦ με[γάλου]
CAPAΠIΔOCTωN	Σαράπιδος τῶν [ἐν Μουσείῳ]
CЄITOYMЄNωNATЄΛ	σειτουμένων ἀτελ[ῶν, ἠκούσαμεν]
MЄMNONOC ωPAC	Μέμνονος ὥρας [πρώτης ou δευτέρας]
Ζ̄ AΔPIANOY	L Z̄ Ἀδριανοῦ [τοῦ κυρίου, ...]

Inscription copiée par Pococke et M. Hamilton, mais incomplétement, surtout par le premier, qui avoit passé une ligne. La fin seule a de l'intérêt; mais personne n'a réussi jusqu'à présent à la lire. Les neuf lignes qui la composent

peuvent avoir formé deux inscriptions distinctes; cependant, d'après la disposition de ces lignes qui se suivent sans interruption, je n'ai pas cru devoir les séparer; et j'y ai vu les noms de deux particuliers qui ont fait, en compagnie, visite au colosse.

La première ligne doit être CЄ. BONOC COΥΑΠΙC pour COΥΑBIC. *Sextus Bonus Suavis.* On connoît des exemples du nom de *Bonus;* celui de *Suavis* est commun. Après σπείρης (forme poétique au lieu de σπείρας) de la deuxième ligne, il y avoit le chiffre et le titre de la cohorte, et de même après le mot Λεγεῶνος; les lettres ΕΓ doivent être le commencement de ΕΙΚ. ΔΕΥΤ. εἰκοστῆς δευτέρας, la Légion XXII, dont il est souvent question (nos I, VIII, LXVII, LXVIII, LXIX). Les lettres ΚΟΥΝΤΙC annoncent le prénom ΚΟΙΝΤΙΟC, suivi d'un nom probablement grec.

Le reste, grâce à quelques lettres de plus que la copie de Salt contient, se lit maintenant d'une manière indubitable.

Les supplémens des lignes 5 - 7 sont autorisés par une inscription que donne Falconieri, où se lisent les mots.... *Inscr. Athlet. n. IV, p. 97.* νεωκόρος τοῦ μεγάλου Σαράπιδος, καὶ τῶν ἐν Μουσείῳ σιτουμένων ἀτελῶν φιλοσόφων. D'après cet exemple, j'aurois pu mettre φιλοσόφων après ἀτελῶν, mais il n'y a de la place que pour ἠκούσαμεν, qui a nécessairement précédé Μέμνονος. *Pag. 109, sq.* On peut voir les notes de Falconieri sur les expressions τῶν ἐν M. σ. ἀτ., et les nôtres plus bas (n° XLIX).

TRADUCTION.

« Nous, Sextus Bonus Suavis, préfet de la.... cohorte de la XXIIe lé-
» gion, et Quintius... néocore du grand Sérapis, un de ceux qui, exempts

» de toute charge, sont entretenus dans le Musée, nous avons entendu » Memnon à la... heure, l'an VII d'Adrien [le Seigneur, ou bien le... » de tel mois]. »

Quant aux néocores de Sérapis, il paroît qu'ils étoient en grand nombre, d'après ce passage de J. Firmicus Maternus : *Serapis in Ægypto colitur, hìc adoratur, hujus simulacrum neocororum* TURBA *custodit.* III, 7; IV, 7.

Il est évidemment question ici du grand Sérapis d'Alexandrie ; c'est dire assez que les inductions qu'on avoit tirées du nom de ce dieu, pour l'appliquer à un temple de Thèbes, sont dénuées de tout fondement. *Description de Thèbes, p. 96.*

XVI.

T-FL-TITIANVS
PRAEF AEG
AVDIT
MEMNoNEM
XIII KAPRILI
VERO III ETAMBIBVLOCos
HORA I

Cette inscription latine ne présente aucune difficulté, et Leich l'a restituée sans peine, d'après les copies de Pococke et de Norden. Mais ni ce savant, ni Jablonski n'avoient pu lire le nom du préfet ; aussi manque-t-il au texte qu'on a donné dans la description de Thèbes. Il s'agit de Titus Flavius Titianus, préfet d'Égypte, qui a entendu Memnon le 13 des calendes d'avril, sous les consuls Verus pour la troisième fois et Ambibulus, à la première heure. *Pag. 108, n° 6.*

Cette date tombe le 20 mars 126, dans la IX[e] année d'Adrien.

XVII. Publiée par Pococke et M. Hamilton, mais d'une manière incomplète. Dans l'une et l'autre copie, la fin de la deuxième ligne, le commencement de la troisième et de la quatrième sont inintelligibles. Jablonski n'a pas même essayé la restitution de ces parties. La copie de Salt, sans être entière, fournit le moyen de lire à peu près toute l'inscription :

C MAENIVS HANIOCHVS	*Caius Maenius Haniochus,*
DOMO.CORINTHI ⊂LEGXIIOF ITEM I	*domo Corinthius (!) Centurio Legionis XII Fulminatae item.....*
[illegible]GAVDI VI MEMNONEM ANTESECV.HORAM	*ejusdem (!) Legionis, audivi Memnonem ante secundam horam*
XIII K IVL [illegible]ANOETTITIANOC°S EODEM DIE	*XIII kalendas Iulias, Gallicano et Titiano Consulibus. Eodem die*
HORA PRIMA ET DIMIDIA.	*horâ primâ et dimidiâ.*

Le F. après LEG. XII. peut être *Fulminatae*, titre de la XIIe légion, cantonnée en Égypte (n° 1). Les trois copies donnent CORINTHI. L'usage voudroit CORINTHO ou CORINTHIVS; mais la leçon est claire. HANIOCHVS (ἁνίοχος) est bien le nom d'un homme né dans une ville dorienne. Le nom de GALLICANO manque dans les copies de Pococke et d'Hamilton : on voit par celle de Salt que la finale ANO est seule distincte. Salt a cru distinguer FELICIANO; mais la leçon est erronée, c'est GALLICANVS qui a été consul avec Cælius Titianus l'an 127 de notre ère. Il ne faut pas penser à l'an 245, où un Titianus aussi fut consul, parce que son collègue étoit Julius Philippus. Cette date, que Jablonski a assignée à l'inscription, ainsi que les auteurs de la description de Thèbes d'après lui, est donc fausse. L'inscription est du 19 juin de l'an 127, qui répond à la XIe année d'Adrien.

Syntagm. de Memnon. p. 87.

La fin est bien distinctement, EODEM. DIE. HORA PRIMA ET DIMIDIA; Jablonski et les auteurs de la description de

Thèbes ont lu, EODEM. DIE. . . . . PRIMA EIVSDEM DIEI; ce qui est inadmissible. Caius Mænius Haniochus dit qu'il a entendu Memnon *ante secundam horam*, c'est-à-dire *un peu avant que la deuxième heure ne commençât.* Il y a une expression analogue dans Lydus, à propos du thème généthliaque de Rome : ὥρᾳ δευτέρᾳ πρὸ τρίτης, « à la deuxième heure, *avant la troisième* », c'est-à-dire : « la deuxième étant près de finir, et la troisième de commencer » ; ce que Plutarque, en parlant du même fait, exprime par μεταξὺ δευτέρας ὥρας καὶ τρίτης. Haniochus a entendu Memnon le même jour, une seconde fois, *à une heure et demie.* Ainsi, deux fois dans le même jour.

De Mensibus, I, 14, p. 14, ed. Roether.

In Romulo, § 11.

SECTION II.

Inscriptions relatives au Voyage d'Adrien et de Sabine à Thèbes, au mois de novembre de l'an 130 de notre ère.

La première est la plus courte ; car elle ne porte que ces deux mots en grands caractères : XVIII (*F. S.*)

IMPERAT. A[D]
RIANOC

Mais une observation peut la rendre intéressante. Il est clair que tout autre que l'empereur Adrien ne se seroit pas contenté de mettre ainsi son nom purement et simplement, sans autre qualification que celui d'*Imperator,* sans aucune phrase qui s'y rattachât. Ces deux mots ont donc été gravés sous les yeux et par l'ordre de l'empereur.

Celui qui les a gravés étoit un Grec ; du moins la finale OC, qu'il a donnée au nom, l'indique assez clairement, de même que la forme arrondie du C pour S. L'absence de l' H devant *Adrianus* en seroit un autre indice, toutes les inscriptions latines, aussi bien que les médailles, présentant l'orthographe HADRIANUS.

XIX. Cette inscription a beaucoup exercé la critique de d'Orville, ainsi que de M. Jacobs, qui l'a insérée dans ses deux éditions de l'Anthologie. Mais le texte véritable est tellement différent de celui que ces savans critiques en ont donné, qu'on peut presque la considérer comme inédite.

Il y a d'abord trois lignes de prose (V. le texte, p. 40) dont Pococke, Jablonski et M. Jacobs lui-même ont fait une inscription à part. Mais il est certain qu'elle n'est rien autre chose que l'annonce de ce qui suit. Cette annonce doit se lire :

> Ἰουλίας Βαλβίλλης (gén. poétique pour Βαλβίλλας),
> ὅτε ἤκουσε τοῦ Μέμνονος (par abrév. Μέμνος)
> ὁ σεβαστὸς Ἀδριανός.

« [Vers] de Julia Balbilla, lorsque l'Auguste Adrien entendit » Memnon. »

Jablonski[a] avoit lu KAMIΛΛHC. M. Jacobs[b] avoit cru pouvoir faire de la première ligne Ἰουλία Σ. Βασιλὶς, *Julie Sabine, reine* (1), sans doute d'après Leich, qui lisoit Ἰουλία Βασίλισσα κ. τ. λ. et tiroit de là d'étranges consé-

[a] *Synt. p.* 93.
[b] *D. M. s.* 55.

(1) Conjecture qu'il abandonne avec raison dans les *Abhandl.* S. 142, mais sans en proposer une autre.

quences[a], réfutées par Eckhel[b]. La première lettre de ce nom étant figurée comme un B sur les deux copies, je ne doute pas que ce ne soit non ΚΑΜΙΛΛΗϹ, mais ΒΑΛΒΙΛΛΗϹ, le nom de la même personne qui a composé les deux inscriptions n.os XXI et XXIII, écrites, comme celle-ci, en dialecte dorique, et avec la même recherche de formes inusitées. L'extrême rareté du nom *Camilla*, au temps d'Adrien, suffiroit pour nous décider en faveur de l'autre leçon. Cette pièce cesse donc d'être anonyme; et dans une édition future de l'Anthologie, il faudra la donner à son auteur, *Julia Balbilla*.

[a] Pococke, Inscr. antiq. p. 82.
[b] Doctr. Numm. VI, p. 521.

La date en est fixée au moment où *Adrien entendit Memnon*. Cet empereur est certainement resté plusieurs jours à Thèbes. Adrien, si curieux des monumens de l'antiquité, n'étoit pas remonté jusqu'à cette ville pour n'en pas examiner en détail les magnifiques ruines. Il ne seroit pas surprenant qu'il y fût resté un mois entier : cela nous expliqueroit le grand nombre d'inscriptions memnoniennes qui se rapportent au temps de son séjour, et la consécration d'un *mois entier*, que lui firent les Thébains (V. n.o XXXIII). Il dut entendre Memnon plusieurs fois, et à des jours différens : c'est probablement pour cette raison que notre poètesse n'a point exprimé le quantième, comme elle l'a fait dans l'autre pièce sur Sabine (n.o XXI). Nous verrons plus bas que le voyage d'Adrien à Thèbes eut lieu à la fin d'athyr de l'an 130 de J. C.

Afin qu'on juge de tout ce qui restoit à faire pour la lecture et l'intelligence de cette inscription, je mets en regard les deux copies de Pococke (A) et de Salt (B), et ensuite le texte de M. Jacobs et ma restitution.

(A) ΙΟΥΛΙΑϹ ΒΑΛΒΙΛΛΗϹ
ΟΤΕΗΚΟΥϹΕΙΟΥΛΙΕѠΝΟϹ
ΟϹΕΒΑϹΤΟϹ ΑΔΡΙΑΝΟϹ
ΜΕΜΝΟΝΑΠΥΝΘΑΝΟΜΑΝΑΙϹΥΠΠΟΝΑΛΙѠΑΥϹΑΙ
ΛΙΠΟΜΕΜΝѠѠΝΗΝΘΗΒΑΙΧѠΠΥΛΙΘѠ
ΑΔΡΙΑΝΟΝΔΕϹΙΔѠΝΤΟΝΠΑΜΒΑϹΙΛΗΑΠΡΙΝΑΥϹΑϹ
ΑϹΝѠΧΑΙΡΗΝΕΙΠΕΡΟΙѠϹΑΥΝΟΤΟΝ
ΤΙΡΑΝΔΟΤΤΕΛΑѠΝΛΟΥΚΟΙϹΙΔΙΑ>ΘΕΡΟϹΙΠΗΟΙϹ
Ι.ΙϹΚΙΑΙѠΡΑѠΝΔΕΠΕΡΟΝΗΧΑΛΕΤΡΟΝ
ѠϹΧΑΜΒΟΛΟΤΥΠΕΗΤΟΙΗΜΕΜΝѠΝΠΑΝΗΑΥΔΑΗ
ΟΔΥΓΟΝΟΝΜΙΡΩ..ΥΤΡΙΤΟΝΑΔΟΝΙΗ
ΚΟΙΡΑΝΟϹΑΔΡΙΑΝΟϹ... ΑΙϹΔΑΙϹΤΟϹΑΡΟΚΑΥΤΟϹ
ΜΕΜΝΟΝΑΚΑΝϹ....ΛΙΚΑΛ...ΜΟΥΠΟΥΟΙϹ
ΓΡΟΠΠΑΤΑϹΑΜΑΙΝ..ΤΑΤΟϹΕΥΙΔϹΚΛΟϹϹΕϹΑΚΟΥϹΕ
ΔΗΛΟΝΠΑΙϹΙΔΕΓΕ..ΤѠϹΙΕΦΙΛΙϹΙΘΕΟΙ.

(B) ΙΟΥΛΙΑϹ ΒΑΛΛΙΛΛΗϹ
ΟΤΕΗΚΟΥϹΕΤΟΥΜΕΜΝΟϹ
ΟϹΕΒΑϹΤΟϹ ΑΔΡΙΑΝΟϹ
ΜΕΜΝΟΝΑΠΥΝΘΑΝΟΜΑΝΑΙΓΥΠΤΙΟΝΑΛΙѠΑΥΓΑΙ
ΑΙΘΟΜΕΝΟΝΦѠΝΗΝΘΗΒΑΙΧѠΠΥΛΙΘѠ
ΑΔΡΙΑΝΟΝΔΕϹΙΔѠΝΤΟΝΠΑΜΒΑϹΙΛΗΑΠΡΙΝΑΥΓΑϹ
ΑΕΛΙѠΧΑΙΡΗΝΕΙΠΕΓΟΙѠϹΔΥΝ ΛΤΟΝ
ΤΠΑΝΔΟΤΥΕΛΑѠΝΛΕΥΚΟΙϹΙΔΙΑΙΘΕΡΟϹΙΠΠΟΙϹ
ΞΙΙϹΚΙΑΙѠΡΑѠΝΔΕΥΤΕΡΟΝΗΧΕΜΕΤΡΟΝ
ѠϹΧΑΛΚΟΙΟΤΥΠΕΝΤΟ ΟΙΗΜΕΜΝѠΝΠΑΛΙΝΑΥΔΑΝ
ΟΞΥΓΟΝΟΝΧΑΙΡѠ...ΑΙΤΡΙΤΟΝΑΥΟΝΙΗ
ΚΟΙΡΑΝΟϹΑΔΡΙΑΝΟΤ...ΛΙϹΔΑϹΠΑϹϹΑΤΟΚΑΥΤΟΙ
ΜΕΜΝΟΝΑΚΑΝϹ........ΛΑΚΑΜ· . ΕΝΟΙ ϹΙΓΟΝΟΙϹ
ΓΡΟΠΠΑΤΑϹΑΜΑΙΝϹ..ΤΑΤΟϹΕΥΙΔΕΚѠϹϹΕϹΑΚΟΥϹΕ
ΔΗΛΟΝΠΑΙϹΙΔΕΓΕ..ΤѠϹΓΕΦΙΛΙϹΙΘΕΟΙ

TEXTE DE M. JACOBS (1).

Μέμνονα πυνθανόμαν αἰγύπτιον ἀλίῳ ἄσαι
ἄμπολιν Ἀμμωνίην θηβαϊκῶν πρὸ πυλῶν·
Ἀδριανὸν δ' ἐσιδὼν τὸν παμβασιλῆ ὁ πρὶν ἄσας
ἀελίῳ, χαίρειν εἶπ' ἔπος, ὀξύτονον·
Τιτὰν δ' ὡς ἐλάων λευκοῖσι δι' αἰθέρος ἵπποις
τεῖλε, καὶ ὡράων ἔσπερον ἦκε μέτρον,
ἔχασε βολοτυπὴς θείην Μέμνων πάλιν αὐδὰν
ὀξύτονον· χαίρων δ' αὖ τρίτον ἁρμονίην
Κοιρανὸς Ἀδριανὸς μάλ' ἐσῆϊε· τοσσάκι καὐτὸς
Μέμνονα...........μουσοπόλος (2)
Πρός τ' ἀποσημαίνων τάδ' ὅσ' εἴσιδε χὤσσ' ἐσάκουσε,
δηλοῖ πασιμέδονθ' ὡς ἐφίλησε θεός.

NOUVEAU TEXTE.

Μέμνονα πυνθανόμαν αἰγύπτιον, ἀλίω αὐγᾷ
αἰθόμενον, φωνῆν θηβαϊκῶ πυ λίθω·
Ἀδριανὸν δ' ἐσιδὼν τὸν παμβασιλῆα πρὶν αὐγᾶς
ἀελίω, χαίρην εἶπέ γ' οἱ, ὡς δυνατόν.
Τιτὰν δ' ὅττ', ἐλάων λευκοῖσι δι' αἰθέρος ἵπποις,
ἐν] σκιᾷ ὡράων δεύτερον ἦχε μέτρον,
ὡς χαλκοῖο τυπέντο[ς,] ἴη Μέμνων πάλιν αὐδὰν
ὀξύτονον· χαίρω[ν κ]αὶ τρίτον ἆχον ἴη·
Κοιρανὸς Ἀδριανὸς [τοσά]κις δ' ἀσπάσσατο καὐτὸς
Μέμνονα· κα[ὶ Βαλβίλ]λα κάμεν οἷσι πόνοις
γρόππατα, σαμαίν[ον]τά τ' ὅσ' εὖ ἴδε, κὤσσ' ἐσάκουσε·
Δῆλον παῖσι δ' ἔγε[ν]τ' ὥς γ' ἑ φιλοῖσι θεοί.

(1) Dans les *Abhandlungen*, M. Jacobs a lu, v. 2, Θηβαϊκῶν πεδίων. V. 4, Εἶπε τορῶς συνετόν. V. 7, Φωτοτυπής. V. 9, Σάφ' ἐσάϊε.

(2) Je prends cette fin dans les *Abhandlungen*, s. 134.

TRADUCTION:

« J'avois appris que l'Égyptien Memnon, échauffé par les rayons du » soleil, faisoit entendre une voix sortie de la pierre thébaine. Ayant » aperçu Adrien le roi du monde, avant le lever du soleil, il lui dit » *bon jour*, comme il pouvoit le faire. Mais lorsque le Titan, traversant » les airs avec ses blancs coursiers, occupoit la seconde mesure des » heures, marquée par l'ombre [du cadran], Memnon rendit de nou- » veau un son aigu, comme celui d'un instrument de cuivre frappé; et » plein de joie [de la présence de l'empereur], il rendit pour la troi- » sième fois un son. L'empereur Adrien salua Memnon autant de fois: » et Balbilla a écrit ces vers composés par elle-même, qui montrent tout » ce qu'elle a vu distinctement et entendu. Il a été évident pour tous » que les dieux le chérissent. »

V. 1 et 2. Ces deux premiers vers ne présentent qu'une seule difficulté; mais elle est grave. A la fin du deuxième vers les deux copies portent clairement ΘΗΒΑΙΚϢΠΙΤ-ΛΙΘϢ; la leçon de M. Jacobs, θηβαϊκῶν πρὸ πυλῶν, est tout-à-fait arbitraire. Il y a évidemment les mots θηβαϊκῶ... λίθω : mais que faire de la syllabe ΠΥ qui précède λίθω? Est-ce 'πὸ λίθω? cela seroit peu naturel. Si on lisoit θηβαϊκῶ νυ λίθω, on auroit une cheville peu admissible, d'après le mérite de ces vers, qui sont fort bien tournés. On retrouve encore ce petit mot dans une autre pièce du même auteur, et juste dans la même position (n° XXI). ΕΚΑΤΟΝ ΑΥΔΗϹΑΝΤΟϹ ΕΓϢ ΠΥ ΛΙΘϢ ΒΑΛΒΙΛΛΑ. Il n'y a pas moyen d'y rien changer. Un de mes amis a pensé que ce ΠΥΛΙΘϢ pourroit bien être un mot hybride composé de l'article égyptien ΠΙ ou ΠΥ par iotacisme, et du mot ΛΙΘΟϹ, qui désigneroit le colosse. Cette conjecture est savante et ingénieuse; mais je n'ose l'adopter: il est bien vrai que le colosse est souvent appelé *la pierre* (n°s XLI et

XLII) ; mais comment croire qu'une personne qui prend la peine de faire d'assez bons vers élégiaques y insère un mot barbare, quand il lui étoit si facile de faire autrement ?

On remarque dans cette pièce et dans le nº XXI une recherche extrême des formes doriques et éoliennes les moins usitées. Il seroit donc possible que ΠΥ fût un exemple de cette affectation outrée. Notre Balbilla, qui n'a pas craint d'écrire, comme on le verra, ὑμοῖ pour ὁμοῦ, τυῖδε pour τᾷδε, γρόππατα pour γράμματα, a bien pu dire ΠΥ pour TI, ce qui n'est ni plus ni moins étrange. Les Éoliens et les Doriens, changeant le T en Π, disoient CΠΟΑΗ et CΠΑΔΙΟΝ pour CΤΟΑΗ et CΤΑΔΙΟΝ[a] ; comme ils changeoient le I en Υ[b], peut-être disoient-ils aussi ΠΥ pour TI ; du moins notre pédante Balbilla a pu se croire autorisée à admettre cette forme. Je laisse donc subsister la leçon ΠΥ, qui est dans toutes les copies des deux inscriptions. Balbilla s'en sera servie pour modifier le sens du verbe ; ici φωνεῖν... τι ; et au nº XXI, αὐδήσαντος... τι. Au nº XIII, on a trouvé βοήν τινα ἐκφέρεις ; Lucien a dit aussi : ἤκουσα.... ἄσημόν τινα φωνήν.

[a] *Gregor. Corinth. pag. 364, 619.*

[b] *Maittair. Dial. pag. 211, Sturz.*

Philops. § 33.

Il est presque inutile de remarquer que ΦΩΝΗΝ, ΧΑΙΡΗΝ sont d'excellentes leçons, φώνην, χαίρην, formes doriques, pour φωνεῖν, χαίρειν (1). L'expression αὐγᾷ ἀλίω, qui se retrouve encore plus bas, est homérique : ὑπ' αὐγὰς ἠελίου.

Iliad. Ρ', 371 ; Χ'. 134.

(1) Les leçons χαίρην (Théocr. XIV, 1), et ἔρπην (XV, 26), données par les manuscrits, sont défendues par l'usage qu'en a fait Balbilla contre les doutes de Valckenaer, qui préféroit χαίρειν et ἕρπειν. Gaisford, Heindorff, Kiesling, Gail, &c., qui adoptent χαίρην, ont préféré ἕρπειν, on ne voit

V. 3. Πρὶν αὐγᾶς, comme πρὶν ὥρας, dans Pindare. IV, Pyth. 43. Böckh.

V. 4. Au lieu de εἶπέ γ' οἱ, on pourroit lire εἶπέν οἱ. Le Γ est pourtant bien formé; mais il seroit mieux placé, pour le sens, après ὡς. La restriction ὡς δυνατὸν est naïve; elle montre qu'on n'étoit pas bien sûr d'avoir entendu quelque chose cette première fois. En effet, puisqu'un autre témoin (n° XXII) ne parle que de deux fois, la première pourroit bien être une licence poétique.

Le vers 5 avoit été très-bien lu par M. Jacobs. Il n'y a de changement que celui de ὡς en ὅττ'.

V. 6. Les deux copies donnent ICKIAI, dont il n'y a pas moyen de faire τεῖλε χρῇ, comme M. Jacobs (1) : on doit lire évidemment ἐν σκιᾷ, ce qui veut dire ἐν πόλῳ, ἐν ὡρολογίῳ, ἐν σκιαθήρῳ; expression jusqu'ici inconnue dans la langue grecque. La leçon HXE pourroit être ἦχε, comme a lu M. Jacobs; mais je préfère y voir encore une affectation de dorisme, ἦχε pour εἶχε, dont il n'y a pas, je crois, d'autre exemple; Balbilla s'en servira encore ailleurs.

V. 7. ὡς χαλκόιο τυπέντος est certain. Si la mesure du vers l'eût permis, Balbilla auroit dit peut-être χαλκείου; car je crois qu'elle pensoit au χαλκεῖον de Dodone, qui avoit passé en proverbe. Dans tous les cas, l'ἔσχασε βολοτυπὴς ou φωλοτυπὴς de M. Jacobs disparoît. La compa-

pas pourquoi. M. Boissonade est plus conséquent : il a mis χαίρην et ἔρπην. Pourquoi pas aussi ἔχην, avec Brunck, dans un autre passage (XXIX, 20), ou καθεύδην (XV, 28)! leçon que préfère aussi M. Matthiæ (*Ausführl. gr. Gramm.* § 202, 1).

(1) Dans les *Abhandl.* S. 153, cet habile critique a renoncé à cette restitution, et il a laissé le passage en blanc.

raison employée par Balbilla revient à l'idée exprimée dans cette autre inscription inédite, copiée par M. Riffaut à Coptos:

ΑΝΤΙΛΑΝΤΟϹΤΟΥ ΗΛΙΟΥ Η ΚΟΥϹΑΜΕΝ ΤΗΝ ΦѠΓΗΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ϹΑΛΠΝΚΑ ΤΟΥ ΜЄѠΝΟϹ ΛΥϰ

Ἀντείλαντος τοῦ ἡλίου, ἠκούσαμεν τὴν φωνὴν καὶ τὴν σάλπινκα (sic) τοῦ Μέμνονος λίθου (?)... « Au soleil levant, » nous avons entendu la voix et la *salpinx* de la pierre de » Memnon. »

La lecture du second hémistiche est également certaine : ὀξύτονον, comme épithète de αὐδὰν, va bien avec la comparaison qui précède. C'étoit un son *aigu* et *retentissant*.

V. 8. Après le mot ὀξύτονον, la lacune de deux lettres est remplie par χαίρω[ν κ]αὶ, et les lettres ΑΤΟΝ ΙΗ, ne peuvent être que ΑΧΟΝ ΙΗ. Balbilla emploie la même expression ailleurs (XXIII, 4) : ἆχον ἴη termine la phrase.

A partir de ce vers, l'original, à en juger par les copies de Pococke et de Salt, est plus maltraité. Les lettres sont moins distinctes, et des lacunes coupent les vers. Je n'avois d'abord réussi qu'imparfaitement à lire les quatre derniers. Je crois être parvenu à les restituer complétement.

V. 9. Ce vers pourroit se lire ainsi :

Κοιρανὸς Ἀδριανὸς [κλύε]· δὶς δ' ἀσπάσσατο κἀὐτός,

la leçon ΔΙϹ paroissant plus favorisée par la copie. Mais il y auroit peut-être incohérence dans les idées : puisqu'Adrien a entendu trois fois le colosse, pourquoi ne l'auroit-il salué que *deux!*

V. 10. Après Μέμνονα, on ne distingue plus que quel-

ques lettres. La restitution que j'en donne me paroît remplir toutes les conditions ; οἷσι πόνοις (pour ΟΙCΙΓΟΝΟΙC) est certain ; κάμεν aussi, malgré l'intervalle qui, sur la pierre, coupe ce mot en deux. Cela provient tout simplement de ce que le graveur a été obligé de passer pardessus un défaut de la pierre ; ce qui arrivoit souvent. Enfin les deux dernières lettres du nom de ΒΑΛΒΙΛΛΑ existent encore devant ΚΑ, et le ΚΑΙ se trouve dans les lettres ΚΑΝ.

Ainsi, après avoir parlé d'Adrien et de ce qu'il a fait, Balbilla pense à elle-même, pour nous annoncer qu'elle est l'auteur des vers : .... καὶ Βαλβίλλα κάμεν οἷσι πόνοις γράμματα.

Elle a pris κάμεν dans le sens transitif, comme ce mot est souvent employé. Ainsi Théocrite, κάμον ... βωμώς. Idyll. XXVI, 5. Notre poétesse, qui ne manque pas d'ostentation, ne s'est pas contentée de dire κάμεν γράμματα ; elle a ajouté οἷσι πόνοις, qui ajoute de la force à son idée. Elle veut qu'on sache bien que les vers sont de sa composition, et qu'elle ne les a pas écrits à l'aide d'un *teinturier*.

V. 11. Il n'y a point γράμματα sur la pierre ; il y a ΓΡΟΠΠΑΤΑ, puisque Pococke et Salt ont lu ce mot distinctement. C'est une de ces formes insolites que notre poétesse affectionne. Les Éoliens, remplaçant le Μ par le Π, disoient ΟΠΠΑΤΑ pour ΟΜΜΑΤΑ, et ΠΕΤ' ΕΠΟΥ pour ΜΕΤ' ΕΜΟΥ ; de plus, mettant l'O pour l'A, ils disoient θροσέως, βροχέως, στρότος, ὄνω, pour θρασέως, βραχέως, στρατὸς, ἄνω ; les Doriens, τέτορες, κοθαρὸς, γέγροφα, &c., pour τέτταρες, καθαρὸς, γέγραφα ; et Balbilla elle-même, δεκότῳ pour δεκάτῳ (n° XXI, v. 5). C'est de la réunion

Gregor. Cor. pag. 580, ibique Koen.

Koen. ad Greg. Cor. pag. 445. - Matth. Ausf. Gr. § 10, s. 47.

de ces deux usages éolico-doriques que provient le mot γϱέπτπαλα, dont Balbilla s'est encore servie au n° XXIV (v. ult.), soit qu'elle l'ait trouvé dans quelque poète à nous inconnu, soit qu'il n'ait existé que dans les livres des grammairiens. Cette observation est applicable aux autres formes abstruses qu'elle affectionne dans les trois pièces que nous avons d'elle. Je n'affirmerais pas que d'autres poètes s'en fussent servis, mais je ne crois pas non plus que Balbilla les ait forgées. En tout cas, l'emploi de ces formes dans une pièce du II[e] siècle, composée par une personne qui paroît avoir été très-versée dans la poésie grecque, est un fait curieux pour l'histoire de la langue grecque.

La suite est le complément du mot γϱέμματα, qui désigne les vers eux-mêmes gravés sur le colosse. Σαμαίνοντα, *signifiant*, *exprimant*, quoi ? ce qu'Adrien a vu et entendu, θ' ὅσ' εὖ ἴδε χὤσσ' ἐσάκουσε. Au lieu de Θ, la copie porte T; à la même ligne, KώCC pour XώCC; à la dernière, on trouve encore un T devant ὡς; plus bas, n° XXIII, v. 7, Kώ pour Xὼ; et n° XXIV, v. 10, TO pour θ' ὁ. Ce ne peut être une négligence du graveur; il y a là une intention de la part de Balbilla. Les Éoliens n'avoient point l'esprit rude. Dans Hippocrate et Hérodote, on trouve encore ἀπικόμενος ἐπ' ᾧτε, οὐκ ὁμοίως, &c. Notre poétesse aura encore ici recherché l'archaïsme. J'ai donc cru devoir conserver la ténue dans tous ces exemples.

Matth. Ausf. gr. Gramm. § 9. 3.

V. 12. ΠΑΙCΙ est dans les deux copies, et certainement sur l'original. C'est une forme éolienne pour πᾶσι; les Éoliens disoient ταῖς, μέλαις, &c., pour τὰς, μέλας; mais non παῖς, παῖσα pour πᾶς, πᾶσα, dit le savant

Gregor. Corinth. et ibi Koen. p. 210, 211, 599, 600.

M. Matthiæ[a]. Balbilla, comme on le voit, n'étoit pas de cet avis : δῆλον παῖσι pour πᾶσι est évident.

Ἐγεντ' pour ἐγένετο ne l'est pas moins ; c'est une forme usitée par Théocrite[b] et Pindare[c]. On peut lire aussi, sans l'augment, δὲ γέντ', comme dans Homère[d].

ΦΙΑΙCΙ, que donnent les deux copies, est certainement sur la pierre. C'est, avec l'iotacisme, la forme dorique ΦΙΛΟΙCΙ ; et comme il faut un régime à ce verbe, je divise le ΓЄ, et j'ai ὥς γ' ἕ φιλοῖσι θεοί. Ainsi Homère : φιλεῖ δέ ἕ Ζεύς[e]; et ἕ μάλιστα φιλέεσκε[f].

Mais le sens n'est pas aussi clair que la leçon est certaine. On peut rapporter ἕ à l'empereur Adrien, et θεοὶ désignera les dieux, au nombre desquels on plaçoit Memnon. Dans ce cas, Balbilla voudroit dire que Memnon, en se faisant entendre *trois* fois, a montré que les dieux chérissent Adrien.

On pourroit aussi rapporter ἕ à Memnon, et θεοὶ à l'empereur Adrien et à Sabine; de même que, plus bas, Balbilla a dit, θεοῖς τ' ἐχάρη, phrase où le mot θεοῖς ne peut s'entendre que de ces augustes personnages. Le sens seroit alors qu'Adrien et Sabine, en venant visiter plusieurs fois Memnon pour l'entendre, et Adrien en le saluant chaque fois qu'il l'avoit entendu, ont témoigné par là qu'ils l'aimoient. Pag. 165.

Mais je préfère le premier sens, dont le poète latin Maximus s'est approché dans un distique que nous trouverons plus bas (n° LXI).

---

[a] *Ausführl. gr. Gramm.* § 12, S. 52.
[b] *I*, 88.
[c] *Pyth. III*, 154.
[d] *Iliad.* Θ'. 43.
[e] *Iliad.* B'. 197.
[f] *Odyss.* A'. 434.

XX. Celle-ci se rapporte à la circonstance énoncée dans l'inscription précédente; elle confirme la leçon que nous en avons donnée :

ΦΛΑΟΥΙΑΝΟϹ	Φλαουϊανὸς
ΦΙΛΙΠΠΟϹ	Φίλιππος
ЄΚΛΥΟΝ ΜЄ	ἔκλυον Μέ
ΜΝΟΝΟϹ ΤΟΥ ΘЄΙΟΤΑΤΟΥ	μνονος τοῦ θειοτάτου,
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟϹ ΑΔΡΙΑΝ	αὐτοκράτορος Ἀδριαν[οῦ
ΑΚΟΥΟΝΤΟϹ ЄΝΤΟϹ	ἀκούοντος, ἐντὸς
ωΡΑϹ $\overline{\text{Β}}$ ΔΙϹ	ὥρας $\overline{\text{Β}}$ δίς.

« Moi, Flavianus Philippus, j'ai entendu Memnon le très-divin, » l'empereur Adrien l'entendant, deux fois, pendant la deuxième heure. »

La copie de Pococke est conforme à celle de Salt, excepté qu'il donne un Λ avant Φλαουϊανὸς, et qu'il a lu ΕΠΤΟϹ pour ἐντός. La restitution étoit facile; et cependant on n'y a guère réussi. Il suffit de voir ce qu'en ont dit Jablonski, les auteurs de la *Description de Thèbes*, et M. Jacobs lui-même, qui lit Є ΠΑωΦ.

D. M. S. 56, Abh. S. 139. *Ci-dessus, pag. 136.* Il n'y a pas ici de date, par la raison qui a été indiquée. Il faut se garder de rapporter τοῦ θειοτάτου à l'empereur.

Ci-dessus, pag. 155. Flavianus Philippus ne parle que de *deux fois*. Balbilla a fait mention d'un premier salut de Memnon, un peu avant le lever du soleil : ce n'est donc, comme on l'a déjà conclu de ses propres paroles, qu'une licence poétique.

La comparaison des deux inscriptions fixe le sens des mots ἐντὸς ὥρας $\overline{\text{Β}}$, qu'on pourroit être tenté de rendre par *antè horam secundam*, parce que Dion Cassius[a] rend par ἐντὸς ῥητῆς ἡμέρας, le *antè diem certam* de César[b]. Mais le

[a] *XLI, 3, fin.*
[b] *Bell. Civ. I, 2, ad fin.*

sens est évidemment analogue à *intra quartum diem*, *intra kalendas*, pour *quarto die*, *kalendis*. *A. Gell. Noct. Att. XII, 13.*

ΕΚΛΥΟΝΑΥΔΗCΑΝΤΟC*ΕΓΩΠΥΛΙΘΩΒΑΛΒΙΜΑ
ΦΩΝΑΤΑCΘΕΙΑΣΜΕΜΝΟΝΟΣΗΦΑΜΕΝΩΘ
ΗΛΘΟΝΥΜΟΙΔΕΡΑΤΑΙΒΑΣΙΛΗΙΔΙΤΥΙΔΕΣΑΒΙΝΝΑ
ΩΡΑCΔΕΠΡΩΤΑΣΑΛΙΟΣΗΧΕΔΡΟΜΟΣ
ΚΟΙΡΑΝΩΙΑΔΡ.ΙΑΝΩΠΕΜΠΤΩΔΕΚΟΤΩΔΕ
ΝΙΑΥΤΩΑΔΕΧΕΣΚΕΔΑΘΥΡΕΙΚΟCΙ
ΚΑΙΠЄCΥΡΑΕΙΚΟΣΤΩΠΕΜΠΤΩ
ΔΑΜΑΤΙΜΗΝΟCΑΘΥΡ.

XXI.

* On remarquera le mélange des *sigma* ayant la forme Σ et C.

Cette inscription, copiée exactement par Pococke, est depuis long-temps connue par les remarques de d'Orville et les discussions qu'a fait naître la date qui la termine (1). Je mets en regard le texte établi par M. Jacobs, et celui qui résulte des deux copies :

TEXTE DE M. JACOBS.	NOUVEAU TEXTE.
Εκλυον αὐδήσαντος ἐγὼ Πόϐλιος Βαλϐῖνος (2)	Ἔκλυον αὐδήσαντος ἐγώ πυ λίθω Βαλϐίλλα,
φωνὰς τὰς θείας Μέμνονος ἢ Φαμενώφ.	φωνᾶς τᾶς θείας Μέμνονος ἢ Φαμενώθ.
Ἦλθον ὁμοῦ δ' ἐρατᾷ βασιληΐδι τῇδε Σαϐίνᾳ·	Ἦλθον ὑμοῖ δ' ἐρατᾷ βασιληΐδι τυῖδε Σαϐίννᾳ·
ὥρας δὲ πρώτας ἅλιος ἦρχε δρόμου.	ὥρας δὲ πρώτας ἅλιος ἦχε δρόμος,
Κοιράνου Ἀδριανοῦ πέμπτῳ δεκάτῳ τ' ἐνιαυτῷ·	κοιράνω Ἀδριανῶ πέμπτῳ δεκότῳ τ' ἐνιαυτῷ·
φῶτα δ' ἔχεσκεν ἄθυρ εἴκοσι καὶ πίσυρα.	[φῶτ]α δ' ἔχισκεν ἀθὺρ εἴκοσι καὶ πίσυρα.
εἰκοστῷ πέμπτῳ δ' ἄματι μηνὸς ἄθυρ.	Εἰκοστῷ πέμπτῳ δ' ἄματι μηνὸς ἀθύρ.

(1) *Voy.* Champoll. Fig. *Annales des Lagides*, I, 413, sq.

(2) D'après cette restitution, M. de Heeren a aussi attribué l'inscription à Publius Balbinus (*Ideen*, &c. V, s. 313). Dans les *Abhandlungen*, s. 136, M. Jacobs a mis ce nom en lettres latines BALBINVS, ce qui est singulier à la fin d'un vers grec; et au vers 6, il lit φαί' ἔχεσκε, ce qui ne vaut pas sa première leçon : φῶτα δ' ἔχ.

TRADUCTION.

« La pierre ayant rendu un son, moi, Balbilla, j'ai entendu la voix » divine de Memnon ou Phaménoth. J'étois accompagné de cette aimable » reine Sabine. Le soleil tenoit le cours de la première heure, la quinzième » année de l'empereur Adrien ; athyr étoit à son vingt-quatrième jour.

» Le vingt-cinquième jour du mois athyr. »

Les phrases se suivent mal et sont mal liées. Tout sent ici la précipitation. Balbilla a mieux réussi dans l'inscription n° XIX.

Il y a de notables changemens à faire au premier vers, d'où résulte une construction différente pour le second. La copie de Pococke donne ΠΤΛΙΘꞶ ΒΑΛΒΙΛΛΙ, celle de Salt ΠΤΛΙΘꞶ ΒΑΛΒΙΛΛΑ, exactement comme celle de M. Hamilton. L'auteur est donc une femme nommée *Balbilla*, et non un homme appelé *Publius Balbinus;* car de ΠΤΛΙΘꞶ, *qui est dans les trois copies,* il n'y a pas moyen de faire ΠΟΒΛΙΟϹ. Nous lirons : ἐγώ πυ λίθω Βαλϐίλλα. C'est notre grammairienne si recherchée sur l'article des dialectes : elle va nous donner ici de nouvelles preuves de son pédantisme.

La leçon Φαμενώθ existe aussi dans les trois copies. On avoit lu à tort Φαμενώφ, d'après le Φαμένωφα de Pausanias. Dans l'inscription n° XXV, nous avons aussi Ἀμενώθ, qui est le même mot sans le préfixe.

Ci-dessus, p. 22.

V. 2. Les mots ΦꞶΝΑ ΤΑϹ ΘΕΙΑϹ peuvent être au génitif singulier, aussi bien qu'à l'accusatif pluriel ; car on dit κλύειν φωνὴν ou φωνῆς. Cependant le singulier me semble plus naturel. M. Jacobs a mis le pluriel φωνὰς τὰς θείας. Dans toutes les copies, il y a ΦꞶΝΑ, et non ΦꞶΝΑϹ ; le graveur a oublié le C. Dans Σαϐίννα, le N

est doublé. Les fautes de ce genre sont communes; ainsi ΑΣΙΝΝΙΑΝ, ΑΗΓΙΩΝΝΟΣ.

Welcker, Sylloge, p. xxxix.

V. 3. Les copies de Pococke, de M. Hamilton et de Salt donnent bien clairement toutes trois ΥΜΟΙ et ΤΥΙΔΕ; il ne faut pas lire ὁμοῦ τῆδε, comme l'ont fait d'Orville et M. Jacobs. Balbilla montre ici sa recherche ordinaire. Les Éoliens mettoient souvent υ en place de ο, et ι au lieu de υ; ils disoient ὕμοιον pour ὅμοιον[a], et ἀνθρώποις pour ἀνθρώπους[b]. Balbilla a mis aussi ὑμοῖ pour ὁμοῦ. Quant à ΤΥΙΔΕ, pour ΤΗΙΔΕ ou ΤΑΙΔΕ, on le trouve dans Sappho[c]: ἀλλὰ τυῖδ' ἔλθ' αἴ ποκα κἀτέρωτα. La place qu'occupe τῇδε m'empêche de le prendre comme adverbe de lieu, sens qu'il a quelquefois[d]. Balbilla veut dire: *avec cette aimable reine qui est à mes côtés.*

V. 4. Pococke et Salt donnent tous deux ΗΧΕΔΡΟΜΟϹ. D'Orville a lu ἔσχε δρόμον, M. Jacobs ἦρχε δρόμου; mais il faut lire, sans changement, ἦχε δρόμος, ces deux mots étant des dorismes pour εἶχε δρόμους[e]. L'expression est analogue à σελάνας τοὶ τελετεῖς μηνῶν ἀνιοχεῦντο δρόμοι[f].

V. 5. L'iota après ΚΟΙΡΑΝω est dans les trois copies. C'est encore une faute du graveur; comme le Δ au lieu de Τ, dans ΔΕΚΟΤωΔΕΝΙΑΥΤω, faute qui tient à la prononciation. Je n'ai eu garde de faire disparoître les dorismes κοιράνῳ, Ἀδριανῶ; non plus que δεκότῳ pour δεκάτῳ[g].

V. 6. Ce vers est acéphale : avant ΑΔΕΧΕϹΚΕ, il manque certainement φῶτ, ainsi que l'ont vu d'Orville et M. Jacobs. Le graveur étoit fort distrait, à ce qu'il semble. Après ЄΧЄϹΚЄ, il y a encore un Δ qui est de trop; je l'ai remplacé par le N paragogique.

[a] Gregor. Corinth. de Dialect. p. 585, Schæf.

[b] Id. p. 618, 619.

[c] In Vener. v. 5.

[d] Jacobs ad Antholog. Palat. p. 86.

[e] Ci-dessus, pag. 155.

[f] Adespot., DCXLVI, Anthol. Palat. I, 454.

[g] Ci-dessus, pag. 157.

L'éolisme πέσυρα est tout aussi bon que πίσυρα, forme plus usitée ; mais πίσυρες ou πίσσυρες, qui est le même mot que τέσαρες ou τέσσαρες, est encore moins voisin de cette forme que πέσυρες ou πέσσυρες. Hesychius connoît celle-ci : πέσσυρες, dit-il, τέσσαρες, Αἰολεῖς.

Numi Ægypt. p. 94.

Le vers 7 contient une autre date que le vers 6. On n'a su comment expliquer cette singularité. Zoëga rejetoit ce vers, manière commode de se débarrasser d'un fait qui gêne. Visconti croyoit qu'il indiquoit le jour où l'inscription avoit été gravée ; d'autres ont conjecturé que Balbilla, s'étant aperçue qu'elle s'étoit trompée de quantième, aura mieux aimé faire un autre vers que d'effacer celui qu'elle avoit écrit d'abord. Mais l'inscription suivante nous donne le mot de l'énigme ; nous y voyons que Sabine a entendu Memnon *deux fois*, l'une le 24 athyr, et l'autre le lendemain. C'est après cette seconde fois que Balbilla aura écrit au-dessous le 7e vers :

Jacobs, ad Anthol. Pal. p. 964. — Cf. Champoll. Figeac, Annales des Lagides, I, p. 452.

Εἰκοστῷ πέμπτῳ δ' ἄματι μηνὸς ἀθύρ,

sous-entendu ἔκλυον : il est possible qu'encore ici δὲ soit pour τε, qui conviendroit bien mieux. Si Balbilla n'a pas exprimé l'heure cette seconde fois, c'est que cette heure étoit la même, ce qui résulte en effet du n° XXII.

Sabine a donc entendu Memnon le 24 et le 25 d'athyr de l'an XVe du règne d'Adrien, ou le 20 et le 21 novembre de l'an 130 de notre ère.

Les circonstances de cette visite de Sabine sont très-différentes de celles qui ont été énoncées dans l'inscription n° XIX. Balbilla, la femme peut-être de quelque grand personnage à la suite de l'empereur, a visité le colosse

plusieurs fois, tant avec Adrien qu'avec Sabine. Il paraît que cette impératrice ne l'a pas été voir les mêmes jours que son mari. Nous en verrons plus bas une autre preuve.

Mais Sabine elle-même voulut faire graver sur le colosse un souvenir de son passage. Il est consigné dans l'inscription suivante, qui est inédite. XXII. *F. S.*

[Σα]βεῖνα σεβαστὴ
[αὐτ]οκράτορος Καίσαρος
[σεβαστ]οῦ, ἐντὸς ὥρας
[Ā, Μέμνονο]ς δὶς ἤκουσε.

« Sabine Auguste, femme de l'empereur César Auguste, a entendu deux » fois Memnon, pendant la première heure. »

On remarquera qu'il n'y a pas de place pour le mot γυνὴ, au commencement de la seconde ligne. Ce mot ne s'y trouvoit certainement pas. La même ellipse a lieu sur les médailles des impératrices. Ainsi, SABINA. AVGVSTA. IMP. HADRIANI. AUG., pour ne citer que celles de Sabine.

Le supplément de la troisième ligne ne peut être que l'un des deux mots Ἀδριανοῦ ou σεβαστοῦ, qui peuvent aller aussi bien l'un que l'autre. Je préfère pourtant ce dernier. Le nom de Sabine dispensoit de mettre celui d'Adrien, tandis que le titre d'*Auguste* ne pouvoit guère être omis. On trouve de même sur une médaille : ΜЄϹϹΑΛΙΝΗ. ΚΑΙϹ. ϹЄΒ. c'est-à-dire, Μεσσαλίνη Καίσαρος (Κλαυδίου) σεβαστοῦ (γυνή).

Il y a une inscription de Carthæa qui paroît contraire à cette observation, puisque le titre d'*Auguste* manque

après celui de César, du moins si l'on admet cette restitution qu'a proposée M. Böckh :

Corpus Inscr. n° 2370.

[ΗΒΟΥΛΗΚΑΙ]ΟΔΗΜΟΣ
[ΣΑ]ΒΕΙΝΑΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
[ΑΔΡΙΑΝΟΥ]ΚΑΙΣΑΡΟΣΓΥΝΑΙΚΑ.

Mais la leçon de M. Bröndsted, qui l'a copiée sur les lieux,

ΟΔΗΜΟΣ
ΛΕΙΒΙΑΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΚΑΙΣΑΡΟΣΓΥΝΑΙΚΑ.

Voyages et Recherches en Grèce, T. I, p. 29.

me semble de tout point préférable. Il est difficile qu'un œil même peu exercé, et celui de M. Bröndsted l'est beaucoup, prenne BEINAN pour ΛΕΙΒΙΑΝ. D'ailleurs, la symétrie des lignes, à laquelle on avoit toujours égard dans les inscriptions de ce genre, est parfaite dans la seconde leçon, et entièrement perdue dans la première. Elle ne pourroit être ramenée qu'en changeant tous les rapports de position des lettres conservées; par exemple, en écrivant ainsi :

[ΗΒΟΥΛΗΚΑΙ]ΟΔΗΜΟΣ
[ΣΑ]ΒΕΙΝΑΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
[ΑΔΡΙΑΝΟΥ]ΚΑΙΣΑΡΟΣΓΥΝΑΙΚΑ.

Mais ce déplacement de toutes les lettres est inadmissible. Cette seule considération suffit pour montrer que M. Bröndsted ne s'est pas trompé, et que la dédicace, à laquelle il ne manque pas une lettre, concerne Livie, femme d'Auguste, souvent désignée par le seul mot Καίσαρος, sans autre addition.

C'est d'après l'inscription précédente que j'ai lu ἐντὸς ὥρας A. Sabine avoit entendu Memnon pendant la première heure, le 24 et le 25 d'athyr.

Mais le colosse n'avoit pas été très-courtois le premier jour. Il s'étoit tu en présence de l'impératrice, comme le prouve cette inscription mutilée, dont le sens heureusement est certain : XXIII. Inédite.

ΟΤЄΤΗΠΡωΤΗΗΜЄΡΑΟΥΚΑ
ΚΟΥCΑΜЄΝΤΟΥΜЄΜΝΟΝΟC
ΧΟΙCΔΟΝΜΕΝ. . . . . ΜΕΜΝCΝΟC
ωCΠΛΛΙΝΑΚΜΟΤΡΙΟCΟΑΞΙΝΝΛΑΝΟC
ΠΡΗЄΙΓΑΡCЄ. . . . ΑΓΑΝΟΡΦΑΒΑCΙΛΗΙΔΟC. . ΜΥΙ
ЄΧΘοΙCΑΙ. . ΥΤΑΙΘΗ. ΙΛΥΟΝΙΗ
ΜΗΚΑΙΤΟΙΒΑCΙΛЄΥCΚΟΤC. . . ΝΥΔΛΡΟΝΝΤοΑ
ΤΗΝCЄΜΑΙΑΝΚΑΤЄΧΗC. . ΚΟΥΡΙΔΙΟ·ΛΟΧΟΝ
ΚωΜЄΜΝωΝΤΡЄCCΑΙCΜЄΓΑΛωΜЄΝΟΙC ΑCΙΝ
Є'ξΑΗΙΝΑCΑΥΔΑCΛΔΟΤΟΙCΗΧΑΡΗ.

D'abord le titre, Ὅτε τῇ πρώτῃ ἡμέρᾳ οὐκ ἀκούσαμεν (pour ἠκούσ.) τοῦ Μέμνονος, annonce le sujet des huit vers élégiaques qui suivent. Il s'agit de personnes qui n'ont point entendu Memnon le premier jour.

Ensuite, les mots βασιλητδος (v. 3) et βασιλεὺς (v. 5) montrent qu'*Adrien* et *Sabine* sont pour quelque chose dans l'événement.

Le premier vers commence par les lettres ΧΟΙCΔΟΝΜΕΝ, qui doivent être Χθισδὸν μὲν pour χθιζὸν μὲν, le poète se servant, et avec affectation, du dialecte dorique, comme Balbilla, qui pourroit bien être aussi l'auteur de cette pièce. Ces mots annoncent une phrase où l'on disoit que la veille on n'avoit pas entendu Memnon, et on témoignoit la crainte qu'il ne fût encore une fois défavorable, ὡς πάλιν ἀλλότριος, en cachant sa voix, βάξιν ; car c'est, je crois, ce dernier mot, dont il reste les lettres ΟΑΞΙΝ, employé

comme synonyme de γλῶσσα, φωνὴ, αὐδή. La raison devoit s'en trouver dans le vers suivant, à en juger par le γὰρ qui suit les lettres ΠΡΗΕΙ, γὰρ σ[εμν]ὰ μορφὰ βασιληΐδος. On pourroit lire aussi γάρ σ' [ἐρατ]ά; mais, d'après tout ce qui suit, le pronom à la seconde personne seroit déplacé. Au reste, l'expression σ. μορφ. βασ. rappelle la périphrase poétique *forma Junonis* d'Ovide pour *Juno*[a], *virtus Scipiadæ* d'Horace[b], &c.

A la fin du quatrième vers, les lettres ΙΑΤΟΝΙΗ doivent être, comme au n° XIX, vers 8, ἆχον ἰῇ, subjonctif qui dépend de la phrase contenue dans le vers 2. Les lettres ΕΧΘΟΙϹΑΙ ne peuvent être que ἐχθοίσᾳ, doriquement pour ἐχθούσῃ : ce datif dépend de ἰῇ; et les mots μὴ καὶ, qui commencent le vers 5, annoncent une proposition subordonnée. En suivant les traces avec toute l'exactitude possible, j'arrive à ce texte, qui n'offre qu'un petit nombre de leçons douteuses dans les six derniers vers:

Χθιζὸν μὲν .... Μέμνονος ....
ὡς πάλιν ἀλλότριος βάξιν ....
(πρήθει γὰρ σε[μν]ὰ μορφὰ βασιληΐδος [ἄμ]μι[ν],
ἐχθοίσᾳ [τ' α]ὐτᾷ θή[ϊον] ἆχον ἰῇ,
μὴ καὶ τοὶ βασιλεὺς κοτέ[ῃ, καὶ] δαρὸν [ἀ]νία (!)
τὰν σεμνὰν κατέχῃ κουριδί[αν ἄ]λοχον·
Κὼ Μέμνων, τρέσσαις μεγάλως μένος [αἰὲν ἀνάκτων (!)],
ἐξαπίνας αὔδασ' ἀδὺ, θίοις τ' ἐχάρη.

« Hier, [n'ayant pas entendu] Memnon, nous l'avons supplié de n'être » pas une seconde fois défavorable, (car les traits vénérables de l'impéra- » trice s'étoient enflammés [de courroux]), et de faire entendre un son » divin, de peur que le roi lui-même ne s'irritât, et qu'une longue tristesse » ne s'emparât de sa vénérable épouse; aussi Memnon, craignant le cour- » roux de ces princes immortels, a fait entendre tout-à-coup une douce » voix, et a témoigné qu'il se plaisoit dans la compagnie des Dieux. »

[a] III. Pont. I.

[b] II, Satir. I, 65; cf. Vechner. Hellenol. p. 517. 518.

V. 3. Πρήθει pour πρήθη, par iotacisme, comme μήτειρ (n° XXXVI, 2), à moins qu'on ne veuille voir ici une de ces recherches de dorisme dont nous avons déjà rencontré tant d'exemples.

Koen. ad Gregor. Corinth. p. 261, Sch.

A la fin de ce vers, après le mot βασιλήϊδος, il y a une lacune de deux lettres, puis les lettres MII peu distinctes. Il faut ici un mot de deux syllabes, dont la première soit une voyelle. Ces conditions sont remplies par le mot [AM]MIN. Le dorisme ἄμμιν convient parfaitement au ton du morceau; ce datif de relation, après βασιλήϊδος, au lieu du génitif ἡμῶν, est commun en vers comme en prose.

Boissonad. ad Inscript. Act. ad calc. epist. Holst. pag. 421, sq.

V. 4. L'ionisme θήϊον pourroit surprendre au milieu de ces dorismes, si nous n'avions pas au vers suivant, τὴν σεμνάν. Θήϊος ἦχος rappelle φωνὰ θεία du n° XXI.

Μὴ καὶ; on fait craindre à Memnon que la colère ne gagne *aussi*[a] l'empereur. Je n'ai pas lu μὴ καὶ τοι, parce que la particule τοὶ feroit un *non sens* dans cette phrase conjonctive; TOI est τοῖ doriquement pour τῷ, qui lui-même est pour αὐτῷ. Ainsi, Homère a dit τῇ (sc. Ἀθηναίῃ) χοτέων[b]. J'ai lu χοτέῃ καὶ, pensant que les lettres NY peu distinctes, du moins la première, peuvent être les restes de KAI. Il est possible cependant que ce soit NY, ce qui changeroit la construction; on liroit alors χοτέ[ων ῥά]νυ, qui peut être la vraie leçon. Le nominatif absolu est, en ce cas, une construction autorisée[c]. L'expression δαρὸν ἀνία... κατέχῃ rappelle le Δηρὸν γάρ νοῦσοί σε κατασχήσουσιν ἄελπτοι d'un ancien oracle[d].

V. 5. δαρὸν (adv.) est certain; ἀνία l'est presque. L'o qui précède l'alpha final peut être une illusion du copiste:

[a] *Herman. ad Soph. Philoct. 13.*

[b] *Iliad. K'. 517.*

[c] *Matth. Ausführl. gr. Grammat. § 562.*

[d] *Ap. Plutarch. in Ages. 3; Lysand. 22. — Pausan. III, 8, fin.*

l'extrême altération de la pierre ne lui a pas permis une grande exactitude. C'est ainsi qu'au vers 6, après χαίέχη, il a marqué une lettre qui n'existe pas, et que les deux lettres finales de κουειδίαν ont été passées, de même que la dernière de ἀδὺ (vers 8).

V. 7. ΤΡΕCCAIC est certainement τρέσσαις poétiquement et doriquement pour τρέσας : μένος pour μένοις est probable, comme régime de τρέσας, qui est transitif, de même que dans δυσμενέων μόθον οὐ τρέσεν. La fin αἰὲν ἀνάκτων est tout-à-fait conjecturale, quoique αἰὲν paroisse caché dans les lettres AOIN. Toutefois ces lettres pourroient cacher AOIΔAN ou AЄIΔωN, ce qui changeroit cette fin. Μεγάλως ou μεγάλων doit être la vraie leçon.

Anthol. gr. Adesp. pag. 750. Anthol. Pal. II, 533.

Quant au vers 8, ἐξαπίνας αὔδασ' ἀδὺ me semble certain, de même que τ' ἐχάρη; le mot OTOIC ne le paroîtra pas moins, si l'on fait attention à la recherche pédantesque des formes doriques qui domine dans ce morceau. On ne pourra voir ici que le mot CIOIC, forme laconienne, pour ΘЄOIC, ou ΘIOIC, forme crétoise du même mot[a] : l'une de ces deux leçons est la véritable. L'I et le T sont également confondus dans le mot XAPЄIC-TOC, mis deux fois pour Χαρείσιος (n°s XII et XIII, v. 1). J'ai donc lu Θίοις (paroxyton[b]) τ' ἐχάρη : l'expression Θεοῖς χαίρειν se prendra dans le sens du φίλοις χαίρειν de Xénophon, se réjouir, se plaire avec ses amis : ici Θεοὶ s'entend de Sabine et d'Adrien.

[a] Cf. Valcken. ad Adoniaz. p. 286, B. C.

[b] Böckh, Staatshaushalt. II, S. 396, f.

Il résulte de cette inscription, que le colosse ne se fit pas entendre le premier jour à Sabine; mais que le lendemain il montra plus d'égards. Le silence du colosse en

présence d'une impératrice avoit, à ce qu'il paroît, donné de l'humeur à cette princesse ; c'est là ce que le poète a voulu exprimer de son mieux. Memnon, comme on voit, n'étoit point à la dévotion des grands.

Voici une pièce de quatorze vers qui est encore de Balbilla, notre métromane, et toujours du même style. XXIV (*F. S.*) Inédite.
Pococke n'a donné que le commencement des deux premières lignes ; et il n'a point laissé de place pour le reste. Le dernier vers, qui commence par ΒΑΛΒΙΛΛΑΣΔΕΜΕΘΕΝ, ne nous permet pas le moindre doute sur le nom de l'auteur de la pièce. D'ailleurs, l'affectation des formes doriques, qui ne l'abandonne pas, nous l'auroit suffisamment révélé.

Dans cette pièce, malheureusement bien mutilée, on discerne deux parties ; l'une comprise dans les six premiers vers ; la seconde dans les huit autres.

V. 1. On distingue d'abord les mots *χαῖρε καὶ αὐδάσαις πεφρ[όνως, Μέμνον]*, « Salut, et *puisses-tu* résonner » de bon cœur, ô Memnon ». Balbilla l'invite à parler ; donc il n'avoit rien dit lorsqu'elle écrivoit ces vers. Je soupçonne qu'elle les a fait graver un jour où elle étoit venue en vain pour l'entendre. Notre poétesse avoit tellement la manie des vers, qu'elle en faisoit à toute occasion. Cette pièce a dû être, en conséquence, composée et gravée avant les nos XIX - XXIII.

V. 2. Il n'en reste que TAN.

V. 3. On distingue *γλῶσσαν μέν τοι ἀλεξ[ίκακον ?]* et au vers 4, *Καμβύσης ἄθεος τὸν . . .* D'après ces deux

fragmens, on peut conjecturer que Balbilla parloit de la *langue* que possédoit Memnon avant que l'*impie* (1) Cambyse eût brisé son corps; car c'étoit une tradition qui avoit cours à cette époque que le colosse, quand il étoit entier, possédoit une voix plus claire, et proféroit de véritables paroles (V. le n° XLII).

V. 5, Mais l'impie a payé la peine de son crime : δῶκέν τοι ποινὰν τώσ....

V. 7, 8. La leçon du commencement est douteuse; je crois pourtant qu'il y a ἀλλ' ἐγὼ οὐ δοκίμω.. σέθεν το..., et que Balbilla, après avoir épuisé ce qu'elle avoit à dire de Cambyse, pense à ce qui la concerne; elle semble faire une opposition entre sa piété et l'impiété de Cambyse; elle attend la manifestation de l'ame immortelle (ψυχὰν δ' ἀθανάταν) renfermée dans la statue.

Jusqu'ici sa pensée peut à peine être devinée à travers le petit nombre de vestiges qui en restent. Maintenant nous allons la comprendre plus clairement.

V. 9 - 14. Le γὰρ qui suit le premier mot indique une liaison avec ce qui précède; Balbilla va dire les motifs qu'elle a d'espérer un meilleur accueil de Memnon; et

(1) Et non pas l'*athée*. Le mot ἄθεος, en grec, signifie souvent celui qui ne reconnoît pas la puissance de tel ou tel dieu, ou qui n'adore pas les dieux que vénère celui qui parle. C'est en ce sens qu'Anaxagore fut appelé ἄθεος; que Thucydide reçut la même qualification (*Marcell. vit.* §. 22); et que les païens appeloient les chrétiens ἄθεοι (cf. C. G. Jacobs *ad Lucian. Alex.* p. 87; *Tzschirner, der Fall des Heidenth.* I, s. 229); ce que les chrétiens eux-mêmes appliquoient à ceux qui n'adoroient pas le vrai Dieu (Suicer. *Thes. Eccles.* v. ἄθεος, n° 2, T. I, col. 109). Cette remarque fait disparoître la contradiction que Gibbon trouvoit entre le reproche d'*athéisme* et celui de *paganisme* qu'on faisoit à Tribonien. (*Déc. de l'Emp. rom.* T. VIII, p. 221, Guizot). Balbilla appelle *athée* Cambyse, parce qu'il a outragé celui qu'elle regarde comme un dieu.

elle profitera de l'occasion pour dérouler sa généalogie, qui est des plus illustres, comme on va en juger. Nous sommes heureux que Balbilla, joignant la vanité nobiliaire à sa manie poétique, ait cru devoir nous apprendre d'où provenoit le *beau sang*, comme elle dit, qui coule dans ses veines. Voici comme je lis les six vers qui restent :

Εὐσεβέες γὰρ ἐμοὶ γενέται σέ [ποτ' ἠσπάζοντο]
Βάλβιλλός τ' ὁ σοφὸς κ' Ἀντίοχος......
Βάλβιλλος γένετ' ἐκ ματρὸς βασιληΐδος [Ἀ]κμ[ᾶς]·
τοῦ πατέρος δὲ πατὴρ Ἀντίοχος βασιλεύς.
Κηνῶν ἐκ γενεᾶς κἄγὼ λόχον αἷμα τὸ καλ[όν]·
Βαλβίλλας δ' ἐμέθεν γρόππατα λεύσετε [δή].

« Car mes pieux ancêtres, le savant Balbillus et Antiochus... te saluèrent jadis. Balbillus naquit d'une mère de sang royal, d'Acmé, et le père de son père étoit le roi Antiochus. C'est d'eux que je tiens le noble sang [qui coule dans mes veines. Passans], jetez les yeux sur ces lignes qui sont de moi, Balbilla. »

V. 9, 10. ΓΟΝΕΤΑΙ est une faute évidente pour γενέται; et ce mot, comme la suite des idées le prouve, est pris, ainsi que souvent γενέτορες et γονεῖς, ou *genitores* en latin, dans le sens d'ancêtres. T' O pour Θ' O n'est pas une faute du copiste. V. ci-dessus, p. 158.

Le nom de *Balbillus* est, selon toute apparence, historique. Ce doit être le *Claude Balbillus*, préfet d'Égypte sous Néron, l'an 57 de notre ère, dont il est question dans l'inscription des Busiritains[a], et dont parle Tacite[b]. L'épithète ὁ σοφὸς, *le savant*, cadre bien avec ce qu'en dit Sénèque : *Balbillus virorum optimus, in omni litterarum genere rarissimus*[c]; on voit par la suite du passage que le même préfet d'Égypte avoit publié un ouvrage relatif à ce pays,

[a] *Recherch. pour servir à l'Hist. de l'Égypte, &c. p. 395.*
[b] *Annal. XIII, 22.*
[c] *Quæst. Nat. IV, 2, 12.*

et que Sénèque consultoit : c'étoit un savant; ce qui peut-être ne l'a pas empêché d'être un bon préfet.

Quant à l'Antiochus dont le nom vient après, on ne sait ce que ce peut être : l'épithète qui accompagnoit son nom est effacée ; mais la généalogie contenue dans les vers suivans ne doit pas être étrangère à l'apparition de ce nom grec.

V. 11. Ce vers se terminoit évidemment par un nom propre dissyllabique, dont la première lettre étoit une voyelle : ainsi le K qui semble commencer ce mot, dans la copie (KAΛ(I), n'en peut être que la seconde lettre. Ces deux lettres ensemble faisoient une longue ; d'où il suit que ΑΛ doit être un M. Toutes les conditions exigées sont remplies par le mot AKMAC ou AKMHC. Le nom d'*Acmé* (Ἀκμὴ) est celui d'une des femmes de l'impératrice Julie. Selon Josèphe, ce fut par l'entremise de cette femme qu'Antipater intriguoit à la cour d'Auguste contre Salomé. Que cette *Acmé* fût une compatriote d'Antipater, cela est déjà bien probable d'après les relations qui s'établirent entre eux ; mais cela le devient plus encore, si l'on songe que ce nom peut être, non-seulement grec, mais syriaque, puisque *hacma* signifie, en cette langue, *sage* ou *prudente*. Raison de plus pour que ce nom convienne à la mère de Balbillus, laquelle tenoit, comme on va le voir, aux rois de Commagène. Au reste, les rois de Syrie, d'Égypte et de Judée étant entourés de personnes portant comme eux des noms grecs, rien n'empêche que celui d'*Acmé* ne le soit également. La chose importe peu.

Joseph. Bell. Jud. I, 32, 6 et 7. - Cf. Noldius de Herod. p. 145, 146.

Le fait contenu dans les vers 11 et 12 est singulier ; et l'histoire ne fournit aucun moyen d'expliquer comment un

Romain du nom de *Balbillus* a pu avoir pour mère une *femme de sang royal*, et pour aïeul *un roi Antiochus*.

Cet Antiochus doit avoir été un des rois de la Commagène. D'après notre hypothèse, bien probable, que Balbillus étoit préfet sous Néron, on ne sauroit penser à l'Antiochus dont parle Josèphe, qui étoit encore roi de Commagène sous Vespasien. Notre Antiochus est, selon toute apparence, Antiochus III, qui mourut en 770, ou l'an 17 de J. C. Mais on n'expliqueroit guère le fait qu'en admettant une naissance illégitime. Je suppose donc que ce roi Antiochus eut un fils naturel, lequel épousa quelque fille également naturelle d'un frère du roi; ce sera la *βασιλητὶς μήτηρ* dont parle l'inscription. L'enfant né de ce mariage aura été adopté par un Romain du nom de Balbillus et de la famille *Claudia*.

Bell. Jud. VIII, 27, 1.

Tacit. Annal. II, 42.

On sait, par l'inscription des Busiritains, que Balbillus, peu de temps après son entrée en charge, visita l'intérieur du pays et vint admirer les Pyramides; il dut aller plus loin, visiter Thèbes, et rendre son hommage à Memnon, accompagné d'Antiochus, son père. C'est cette circonstance que rappelle Balbilla, pour se recommander à l'attention de Memnon.

Voy. mes Recherches, &c., p. 404.

Le vers 13 ne présente de difficulté que pour les mots ΚΑΤϢΛΟΧΟΝ; ce ne peut être que *κἀγὼ λάχον*, excepté que Balbilla change encore ici l'*α* en *ο*, et qu'elle dit *λόχον*, comme *δεκότῳ* et *γεόππαλα*. Son affectation la suit partout. La fin du vers 14 est ce qui m'a donné le plus de peine; et d'abord j'ai fort mal rencontré. Le commencement se lit très-bien. *Βαλβίλλας δ' ἐμέθεν*, puis vient le mot ΓΡΟΙΤΤΛΤΑ dans lequel il est

Ci-dessus, p. 157.

impossible de méconnoître le bizarre γεύπτατα pour γεάμματα, dont Balbilla s'est déjà servie ; enfin les lettres ΔΕΥΟΟΤΕ ne peuvent être que

ΛΕΥϹΕΤΕ

λεύσετε ou λεύσσετε; ainsi Balbilla invite les spectateurs à *jeter les yeux* sur ses vers, où elle a étalé sa généalogie. Ce pentamètre se terminera naturellement par la particule δή, qui se joint si souvent aux impératifs pour donner de la force à l'invitation, comme σκόπει δή, ἄκουε δή, &c. ; de même Balbilla, en disant λεύσετε δή, semble avertir le voyageur, dont l'œil distrait tombera sur la fin de la pièce, qu'il aura lieu de se féliciter s'il la lit tout entière. Elle seroit désolée qu'on ne lût pas ses vers, et surtout qu'on ne connût pas son illustre généalogie.

Cf. Boissonad. ad Phil. Heroic. p. 350. - Lennep. ad Phal. p. 246. - Matth. Ausführ. gr. Gr. § 603. s. 1208.

V. 13. Sa préférence pour les formes éoliennes se montre encore dans κηνῶν (ἐκείνων), au lieu de τηνῶν, forme que Théocrite, par exemple, emploie exclusivement.

XXV. Celle-ci se compose, comme le n° XIX, de deux parties qu'on avoit séparées, mais à tort. La première partie se lit ainsi : ὅτε σὺν τῇ σεβαστῇ Σαβίνῃ ἐγενόμην παρὰ τῷ Μέμνονι, c'est-à-dire, « [Écrit], lorsque j'étois auprès de Memnon avec l'auguste Sabine. » Ce qui fixe l'époque où l'inscription a été gravée sur le colosse. On a déjà vu que Sabine a visité Memnon un autre jour qu'Adrien (n° XXI). Ces mots en sont une nouvelle preuve. Si l'empereur eût accompagné sa femme ce jour-là, l'auteur de la pièce auroit dit : « avec Adrien et Sabine ». Le poete a négligé de dire son nom.

Jacobs dans les Denkschriften, p. 56.

Quant aux vers, ils ont déjà occupé Leich et M. Jacobs. Ce dernier, tout en complétant avec habileté la leçon de son prédécesseur, a manqué les passages principaux, desquels dépend le sens de tous les autres. Je mets en regard les deux copies (A, Pococke; B, Salt) et les deux restitutions.

(A)	(B)
	> ΟΤΕϹΥΝΤΗϹΕΒΑϹΤΗϹΑϚΕΙΝΗ
	ΙΕΓΕΝΟΜΠΝΠΑΡΑΤωΜΕΜΝΟΝΙ
ΑΥΤΟΙϹΚΑΙΓΕΡΑΡωΜΕΜΝΟΝΗΑΠΙΟωΝΟΙΟ	ΑΥωϹΚΑΙΓΕΡΑΡωΜΕΜΝΟΝΠΑΙΤΙΘωΝΟΙΟ
ΟΠΒΑΑϹϹΜΝΙΤΑΝΟϹΠΟΛΙΟϹ	ΘΗΒΑΑϹΘΑϹϹωΝΑΝΤΑΔΙΟϹΠΟΛΙΟϹ
ΗΔΜΕΝωΘΕΑϹΙΛΕΑΙΓΥΠΤΙΕΤωϹΕΝΕΠΟΙϹΙΝ	ΗΑΜΕΝωΘΒΑϹΙΛΕΥΛΙΓΥΠΤΙΕΤωϹΕΝΕΠΟΙϹΙΝ
ΙΡΗΕϹΜΥΘωΝΠΑΜωΝΔΡΙΕϹ	ΙΡΗΕϹΜΥΘωΝΤωΝΠΑΛΑωΝΙΔΡΙΕϹ

Il faut lire :

Αὐτὸς καὶ γεραρῶ 'γὼ Μέμνονα Τιθωνοῖο	Αὐτὸς καὶ γεραρῶ, Μέμνον, παῖ Τιθωνοῖο,
Θηβαίας θάσσοντ' ἄντα Διὸς πόλιος	Θηβαίας θάσσων ἄντα Διὸς πόλιος,
ἡδυμελῶς δ' ἀειδ' (1), Αἰγύπτιοι ὡς ἐνέπουσιν	ἢ Ἀμενὼθ, βασιλεῦ Αἰγύπτιε, τὼς ἐνέποισιν
ἱρῆες μύθων παμπαλαίων ἴδριες.	ἱρῆες μύθων τῶν παλαιῶν ἴδριες.

« Et moi aussi je t'honorerai, ô Memnon, fils de Tithon (assis en face » de la ville thébaine de Jupiter), ou bien Aménoth, roi égyptien, à ce » que disent les prêtres instruits des anciens mythes. »

Le second vers, très-difficile à lire dans la copie de Pococke, avoit été parfaitement restitué par M. Jacobs, sauf θάσσοντ' pour θάσσων. L'expression ἄντα Διὸς πόλιος indique bien la position du colosse, qui regarde *Diospolis,* ou la Thèbes des Grecs et des Romains, située sur l'autre rive.

(1) ὃς ἀείδεν dans les *Abhandlung.* S. 145. — La teinte d'ironie que M. Jacobs trouve dans cette inscription, d'après la leçon qu'il propose, n'existe point. Aucun des auditeurs de Memnon ne plaisante sur son compte. La belle voix de Memnon étoit chose divine et partant sérieuse.

Le troisième vers est le plus important. Pour les Grecs, la statue étoit Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore; mais pour les Égyptiens, c'étoit leur roi, *βασιλεὺς Αἰγύπτιος*, nommé *Aménoth* ou *Phaménoth*, ou *Aménophth*, ou bien *Aménothès*. L'accord des deux copies me force de conserver les dorismes *τὼς ἐνέποισιν*, pour *ὡς ἐνέπουσιν*.
Plus haut, p. 58.

Les formes Θηβάας et παλαῶν, pour Θηβαίας, παλαιῶν, sont dans les deux copies, et certainement dans l'original. L'orthographe est d'autant plus à remarquer que la mesure ne l'exigeoit pas, AI pouvant être bref ou long devant une voyelle. Ceci indique une prononciation qui conservoit à AI un son très-voisin de A.

SECTION III.

Inscriptions postérieures au Voyage d'Adrien.

XXVI. *Descr. Égypt. Ant. Planch. 55, nº 37.* Copiée par Pococke, MM. Hamilton, Delille et Jomard. La copie de Salt est encore la meilleure.

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟϹΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΒΑϹΙΛΙΚΟϹ	Ἀρτεμίδωρος Πτολεμαίου, βασιλικὸς
ΓΡΑΜΜΑΤΕΥϹΕΡΜΩΝΘΕΙΤΟΥΚΑΛΑΤΟΠΟ·	γραμματεὺς Ἑρμωνθείτου ϗ Λατοπο-
ΛΕΙΤΟΥΗΚΟΥϹΑΜΕΜΝΟΝΟϹΤΟΥΘΕΙΟΤΑ	λείτου, ἤκουσα Μέμνονος τοῦ θειοτά-
ΤΟΥΜΕΤΑΚΑΙΤΗϹϹΥΝΒΙΟΥΑΡϹΙΝΟΗϹΚΑΙ	του, μετὰ ϗ τῆς συμβίου Ἀρσινόης ϗ
ΤΩΝΤΕΚΝΩΝΑΙΛΟΥΡΙΩΝΟϹΤΟΥΚΑΙΚΟ	τῶν τέκνων Αἰλουρίωνος τοῦ ϗ Κο-
ΔΡΑΤΟΥΚΑΙΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΕΤΕΙΙΕΑΔΡΙΑΝΟΥ	δράτου, ϗ Πτολεμαίου. Ἔτει ΙΕ Ἀδριανοῦ
ΚΑΙϹ·ΑΡΟϹΤΟΥΚΥΡΙΟΥ. ΧΟΙΑΚ—	Καίσαρος τοῦ κυρίου. Χοϊάκ.

« Moi, Artémidore, fils de Ptolémée, greffier impérial des nomes Hermonthite et Latopolite, j'ai entendu Memnon le très-divin, avec ma » femme Arsinoë, et mes enfans Ælurion, appelé aussi Quadratus, et » Ptolémée, l'an XV d'Adrien César le seigneur, au mois de Choïac. »

A la ligne 3, les copies de Pococke, de M. Hamilton et de M. Delille, donnent OCIOTATOΥ, celle de M. Jomard ΘЄΙΩΤΑΤΟΥ, celle de Salt ΘЄΙΟΤΑΤΟΥ : différences qui viennent de la grande ressemblance des deux premières lettres ΘЄ et OC, lesquelles sont confondues sans cesse. Je préfère la leçon de Salt, parce que Memnon est appelé dans d'autres inscriptions θειότατος (n° XLVI), et θεός (n°s XIV, L). Le greffier, *royal* sous les Ptolémées, *impérial* plus tard, étoit celui dont les fonctions embrassoient tout un nome; au-dessous de lui étoient les κωμογραμματεῖς et les τοπογραμματεῖς. Nous voyons encore ici les deux nomes Hermonthite et Latopolite, réunis sous un seul greffier royal comme ils l'étoient sous un seul stratège (n° XXXIII); raison de plus pour croire que la juridiction de ces deux officiers avoit la même étendue. *Recherches, &c. pag. 398.*

Ce greffier a un nom tout grec, sans prénom romain. Il est en effet naturel de penser que ces officiers, dont les fonctions exigeoient des connoissances locales, n'étoient le plus souvent que des Égyptiens ou des Grecs établis dans le pays; il en étoit ainsi des stratèges. Les deux fils d'Artémidore ont aussi des noms grecs; l'un d'eux pourtant a un surnom romain ΚΟΔΡΑΤΟΥ, probablement ΚΟΑΔΡΑΤΟΥ. Quant à Αἰλουρίων, nom dérivé du mot αἴλουρος, *un chat*, je ne crois pas qu'on le trouve ailleurs qu'en Égypte ; il est un vestige de l'adoption par les Grecs du culte égyptien.

La date de l'an XV est celle du voyage d'Adrien. Quant au mois de choïac, il commençoit le 27 ou le 28 de novembre (c'est-à-dire, trois ou quatre jours après la visite d'Adrien et de Sabine); on voit donc qu'Artémidore a fait

graver son inscription bien peu de temps après celles qui se rapportent à cet événement.

Le quantième du mois manque dans toutes les copies: peut-être a-t-il été effacé, peut-être aussi a-t-il été omis, comme dans une autre inscription (n° LV) : ce qui le feroit croire, c'est l'inscription suivante, placée au-dessous de la précédente, ainsi qu'on le voit dans la copie de Pococke, et qui s'y rapporte évidemment.

XXVII. Elle est fort distincte dans la copie de Salt :

ΚΟΙΝΤΟϹ ΑΠΟΛΛΙΑΝΟϹ ΒΟΗΘΟϹ ΟΜΟΙωϹ ΗΚΟΥϹΑ ΜΕΤΑ ΤωΝ ΠΡΟΓΕ ΓΡΑΜΜΕΝωΝ Τω ΑΥΤω ΕΤΕΙ ΜΗΝΙ Τω ΑΥΤω	Κόϊντος Ἀπολλιανὸς Βόηθος (1) ὁμοίως ἤκουσα μετὰ τῶν προγε- γραμμένων, τῷ αὐτῷ ἔτει, μηνὶ τῷ αὐτῷ.

« Moi, Quintus Apollianus Boéthus, j'ai entendu également [Memnon] » avec les personnes inscrites ci-dessus, la même année, le même mois. »

Ce personnage étoit probablement de la compagnie d'Artémidore. Il se contente de même d'indiquer l'année et le mois. Si Artémidore avoit indiqué le jour, Boéthus auroit ajouté καὶ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ.

M. Jacobs, le seul qui ait essayé de déchiffrer cette inscription, n'avoit pu lire que la première ligne et le commencement de la seconde. Sa leçon des deuxième et troisième lignes, μετὰ τὴν πρώτην ὥραν Μέμνονος Αὐγούστῳ μηνὶ, n'a pas été confirmée et elle ne pouvoit pas l'être.

(1) L'accent de ΒΟΗΘΟϹ, quand il est nom propre, est mis sur l'antépénultième (Plut. *de Pyth. Oracul.* -T. VII, pag. 560, ed. Reisk.; et *Sympos.* T. VIII, p. 3; p. 875, &c.).

Celle-ci, donnée fort exactement par Pococke, est placée immédiatement au-dessus de la précédente et au-dessous du n° XXV : elle en remplit tout juste l'intervalle, et l'on a lieu de croire qu'elle a été écrite après la première et avant la seconde, ce qui en fixe l'époque aux derniers jours de novembre de l'an 130 de J. C., an XV d'Adrien. Elle ne présente d'ailleurs aucune difficulté. XXVIII.

CΑΙΟC ΙΟΥΛΛΟC ΔΙΟΝΥCΙΟC	Γάϊος Ἰούλιος Διονύσιος
ΑΡΧΙΔΙΚΑCΤΗC ΘΕωΝΟC	ἀρχιδικαστὴς, Θέωνος
ΑΡΧΙΔΙΚΑCΤΟΥΥΟCΚΑΙ	ἀρχιδικαστοῦ ὑὸς καὶ
ΠΑΤΗΡ ΗΚΟΥCΑ ΜΕΜΝΟΙ	πατὴρ, ἤκουσα Μέμνο-
ΝΟC ωΡΑC ΠΡωΤΗC	νος ὥρας πρώτης.

« Moi, Caius Julius Dionysius, archidicaste, fils et père de Théon, ar-
» chidicaste, j'ai entendu Memnon à la première heure. »

La leçon de Pococke ΓΑΙΟC ΙΟΥΛΙΟC est celle que j'ai suivie. Cependant la copie de Salt porte ΙΟΥΛΛΟC, qui semble être ΤΟΥΛΛΟC. L'expression Θέωνος ἀρχιδικαστοῦ ὑὸς (pour υἱὸς, ce qui est commun) καὶ πατὴρ, est remarquable; la traduction *fils de Théon et père,* qu'on en a donnée, n'a aucun sens. Cela doit signifier que Dionysius l'archidicaste étoit le fils d'un Théon archidicaste, et le père d'un autre Théon revêtu des mêmes fonctions. Nous avons donc ici l'indication de trois personnages, aïeul, père et fils, remplissant la place d'archidicaste ou *grand juge*. Il n'est pas improbable que ces fonctions se transmissent de père en fils. On remarquera que c'est une famille grecque qui exerce cette charge. Il en étoit vraisemblablement de cette magistrature comme de toutes celles que les Romains avoient trouvées établies : ce furent des Égyptiens ou des Grecs qui continuèrent à les exercer.

Description de Thèbes, p. 112.

XXIX. Q MARCIVS HERMOGENES PR·AEFELISSIS AVGIV EXAVDIT MEMNONEM HORA IS NONIS MARTIIS SERVIANO III ETVAR°C°S

Inscription inédite. Des lettres PR·AEF on seroit tenté de faire *Præfectus Ægypti;* mais il n'y a pas moyen : le n° XXXI nous prouvera que, *trois* jours après celui où ce Q. Marcius Hermogène a entendu Memnon, le préfet d'Égypte *Petronius Mamertinus* l'entendit à son tour. Ainsi, malgré le point que la copie nous montre après les deux premières lettres, les cinq lettres PRAEF ne peuvent être que PRAEF*ectus*. Quant aux lettres à demi effacées ELISSIS, elles nous cachent sans nul doute le mot CLASSIS; et le tout ne peut se lire que PRAEF. CLASSIS. AVG. IV. EXAVDIT. MEMNONEM, *Præfectus Classis Augustæ quartæ*, &c. Cette désignation est toute nouvelle; nous trouvons bien une *Classis Alexandrina*, employée au transport des blés d'Égypte; une *Classis Africana*, qui devoit transporter ceux d'Afrique; une *Classis Misenensis*, et une *Classis Ravennatium*, chargées par Auguste de protéger la Méditerranée et l'Adriatique. Mais ni les auteurs, ni les monumens ne font mention d'une *Classis Augusta*. C'est peut-être la seule fois qu'il en est question. Mais ce ne seroit pas un motif suffisant pour rejeter cette dénomination; car il n'est pas question plus souvent d'une *Classis Germanica*[a], d'une *Classis Syriaca*[b], d'une *Classis latina*[c]. On peut conjecturer que ces flottes chargées depuis Auguste de croiser sur les côtes de la mer intérieure, outre le nom particulier du pays où elles croisoient, portoient encore le nom de *Classes Augustæ* ou *Augustales*, comme nous dirions *flottes royales*, et qu'on les distinguoit, de même que

[a] *Orelli, Insc. lat. n° 3600.*
[b] *Id. n° 3604.*
[c] *Id. n° 3599.*

les légions, par un numéro d'ordre, *prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*. Nous savons déjà, par exemple, que la flotte de Ravenne s'est aussi nommée *Antoniniana*[a], et la flotte de Misène *Gordiana*[b]. Je ne vois que cette manière d'expliquer la leçon AVG. IV, qui me semble indubitable.

[a] *Orelli, Insc. lat.* n° 3598.
[b] *Id.* n° 3596.

Q. Marcius Hermogène sera donc venu d'Alexandrie, où se trouvoit sa flotte, pour visiter les merveilles de la Thébaïde, le 7 mars (NONIS MARTIIS, de l'an 134 de J. C., année du 3ᵉ consulat de Servianus, et de celui de Varus).

L'identité du nom et du surnom me porte à regarder l'inscription suivante comme étant du même personnage.

XXX.

ΜΑΡΚΙΟϹ ЄΡΜΟΓЄΝΗϹ ЄΚΛΥΟΝ ΜЄΓΑ ΦωΝΗϹ
ΑΝΤΟϹ ΜЄΜΝΟΝΟϹ ΑΝΤϹ\......
ΔΑϹ. . . . ΑΟΝΤΟϹ

Déjà publiée par Pococke. La première ligne est un hexamètre qui se lit sans difficulté; le deuxième est un vers du même genre, d'après le spondée qui le termine. Les lettres ΑΝΤϹ\ ne pouvant être que le commencement d'une des formes du verbe ἀνατέλλω, poétiquement ἀντέλλω, ou du substantif ἀντολὴ, on pourroit essayer de lire:

Μάρκιος Ἑρμογένης ἔκλυον μέγα φωνήσαντος
Μέμνονος, ἀντέ[λλουσαν μητέρ' ἐὰν π]μῶντος.

L'idée du second vers seroit la même que celle qui est exprimée par Denys le Périégète: Μέμνων ἀντέλλουσαν ἑὴν ἀσπάζεται ἠῶ. *Vers 250.*

La restitution peut être bonne pour le sens; mais je

crois qu'elle est peu satisfaisante pour les termes. TIMωNTOC s'éloigne beaucoup trop des lettres AONTOC ou ΔONTOC, comme il y a dans la copie de Salt. Il semble que ce soit [Φ]AONTOC ou [ΦA]NЄNTOC rapporté à HΛIOΥ ou ΦOIBOΥ; dans ce cas, en prenant les lettres ΔAC pour le milieu du verbe αὔδασε, on essaieroit ce très-mauvais vers, qui satisfait du moins aux conditions paléographiques : Μέμνονος, ἀντο[λῇ ὡς Φοίβου αὔ]δασ[ε φ]άοντος. Une autre leçon paléographiquement exacte des lettres ΔAC...ΔONTOC est λαομέδοντος, qui termine bien l'hexamètre ; dans ce cas, on restitueroit ainsi le vers : Μέμνονος, ἀντε[λλούσης ἠοῦς] λαο[μέ]δοντος ; c'est-à-dire, « montrant, au lever de l'aurore, qu'il veille sur » le peuple », expression qui rentre dans l'idée de *divinité* attachée à Memnon par plusieurs de ceux qui l'ont entendu. Ainsi Petronianus (n° L) le prie de lui *accorder de longs jours.*

Au reste, quels que soient les mots, la pensée est claire. Il s'agit du moment du jour où Memnon faisoit entendre sa voix.

XXXI.

PETRONIVS MAAARNS
PRAEF . AEG AVDI MEMNONI
VI IDVS MARTIA'S
SERVIANO III' ET VARO COS
HORA DIES ANTE PRIMAM

Cette inscription, déjà publiée par Pococke, n'offre aucune difficulté, excepté relativement au nom du personnage ; ce qui est d'autant plus fâcheux qu'il s'agit d'un

préfet d'Égypte. De la leçon de Pococke SAAAABVS, Jablonski a fait S. BALBVS[a]; M. Jacobs[b], SALLABVS, qui n'est pas un nom latin. La leçon de Salt en diffère sensiblement. Les trois premières lettres sont évidemment MAM; les autres RNS, et leur réunion MAMRNS; je ne crois pas que ce puisse être autre chose qu'une abréviation, commandée par l'exiguité de la place, du nom MAM[E]R[TI]NVS. Ainsi, plus haut[c], le copiste a écrit MЄMNOC pour MЄMNONOC, et AYTOKPATOC pour AYTOKPATOPOC. Il s'agit donc ici d'un préfet d'Égypte, nommé *Petronius Mamertinus*, qui entendit Memnon, le VI des ides de mars (10 mars), dans l'année du troisième consulat de Servianus et de celui de Varus, ce qui répond à l'an 134 de J. C., XIX[e] du règne d'Adrien, compté à l'égyptienne. Or, une inscription métrique de Talmis en Nubie, fait mention de *Mamertinus, préfet sous Adrien,* qui avoit entendu le colosse de Memnon (*Ut spirent cautes* (1)..... *Sacra Mamertino sonuerunt præside signa*).

[a] De Memnon. p. 89. Descript. de Théb., p. 114.
[b] D. M. 73.
[c] Pag. 150, 156. 160.

Ce personnage fut plus tard préfet du prétoire, l'an 140 de J. C., comme le prouve un marbre dans Fabretti[d]; et c'est à lui, selon toute apparence, que s'adresse la lettre de Fronton *Petronio Mamertino*[e]. M. Mai croit qu'il s'agit du *Petronius Mamertinus*, gendre de Marc-Aurèle, et consul en l'an 182, mis à mort sous Commode : mais les dates s'y opposent. Cette lettre, comme l'ont déjà observé Niebuhr et M. Labus, n'a pu s'adresser qu'au

[d] Cap. III. n. 68.-Cf. Labus, di un' epigr. lat. pag. 110.
[e] Epist. ad Amicos. p. 199, ed. Niebuhr.

(1) M. Orelli (*Inscript. lat. sel.* n. 855) a proposé de lire *cantus*, ce qui n'est guère admissible. Il croit aussi que le nom d'Adrien, dans cette inscription, désigne Antonin. Je ne vois pas pourquoi.

père du gendre de Marc-Aurèle, lequel doit être le même que notre Petronius Mamertinus, préfet d'Égypte en 134, et préfet du prétoire en 140.

Dans cette année 140, le préfet d'Égypte étoit Avidius Héliodore[a]; mais j'ai montré que ce préfet devoit avoir été placé dans cet emploi supérieur par Adrien lui-même (mort le 10 juillet 138). Il est donc difficile que Mamertinus soit resté dans sa préfecture d'Égypte plus tard que l'an 137.

Ce Petronius Mamertinus, préfet du prétoire, après avoir été gouverneur de l'Égypte, paroît être le même qui, dans un fragment d'inscription latine, est qualifié de *préfet de l'annone*[b]. Cela est d'autant plus vraisemblable, que cette charge conduisoit souvent à celle de *préfet d'Égypte*[c]; témoin le personnage (dont le nom manque) qui fut successivement *præfectus vigilum, præfectus annonæ, præfectus Ægypti*[d]; témoin encore Caius Minicius, qui avoit été préfet de l'annone avant d'être gouverneur de l'Égypte[e]. L'arrivage des blés d'Égypte étoit une partie si importante des fonctions du préfet de l'annone, qu'il n'est pas étonnant que cette charge conduisît au gouvernement d'un pays dont ce préfet avoit été souvent obligé d'étudier les ressources.

La visite de Mamertinus n'est postérieure que de *trois* jours à celle d'Hermogène. L'indication de l'heure doit se lire, HORA . DIEI . *semis*, ANTE . PRIMAM. Cela peut signifier une demi-heure *avant que la première heure commence*, ou bien *avant qu'elle finisse;* car ANTE HORAM peut très-bien avoir un sens analogue à celui de ANTE . . . . . . DIEM, qui, en latin, signifie le plus souvent la même

[a] *Recherc. pour servir à l'Histoire de l'Egypte, &c. pag. 249.*

[b] *Ap. Marini, Atti Fr. Arv. pag. 728.*

[c] *Labus, p. 101.*

[d] *Ap. Labus, pag. 94.*

[e] *Marini, Atti F. A. I. pag. 5. - Orelli, 3651.*

chose que DIE, « *pendant que tel jour dure, avant qu'il* » *finisse.* »

XXXII.

HORAM CVM PRIMAM CVMQVE
HORAM SOLE SECVNDAM
PROLATA OCEANO LVMINAT
ALMADIES
VOX AVDITA MIHI EST TERBENE
• MEMNONIA
VIATICVS THEPAILOS FECIT
CVMAVDIT MEMNONEM XI KILIVN SERVIANO III COS
CVM ASIDONIA CALPA VXORE

Oubliée par Pococke, publiée par Norden, et copiée ensuite par M. Girard. Jablonski[a] a mis en tête la ligne PETRONIVS PRAEF. AEG., qui est le commencement de l'inscription précédente, commencement que donne en effet Norden, à la droite de celle-ci; ce qui prouve qu'elle est placée à gauche du n° XXXI, dans l'espace que Pococke a laissé en blanc.

[a] *De Memnon. p. 84, 85. - Descript. de Thèbes, pag. 111.*

La copie de Salt contient trois autres lignes, que personne n'avoit encore copiées, et qui renferment la date. Voici l'inscription en entier :

HORAM CUM PRIMAM, CUMQUE HORAM SOLE SECUNDAM
PROLATA OCEANO LUMINAT ALMA DIES,
VOX AUDITA MIHI EST TER BENE MEMNONIA.
VIATICUS....... FECIT.
CUM AUDIT MEMNONEM XI KAL. JUNIAS[b], SERVIANO TERTIUM CONSULE
CUM ASIDONIA CALPA UXORE.

[b] *Ou IAN, c'est-à-dire* Januarias.

Les trois premières lignes sont des vers, le premier

hexamètre, les deux autres pentamètres, et assez mauvais, comme on voit.

Luminat, pour *illuminat*, ne se trouve point avant Apulée[a] et Rufus Festus Avienus[b]: car la leçon de Velleius Paterculus[c] est douteuse. Quant à *dies quæ luminat horam*, et *dies prolata Oceano*, cela ne se trouve probablement nulle part.

[a] *Metam.* XI, 807. *Oudend.*
[b] *In Arat.* 1450.
[c] II, 35.

Ces vers sont si mal écrits qu'on n'est pas bien sûr de ce que l'auteur a voulu dire dans le troisième : *Vox audita mihi est ter benè Memnonia*. Cela signifie-t-il qu'il a entendu *trois fois distinctement la voix memnonienne!* ou bien faut-il donner à *ter benè* le sens du superlatif, comme dans *ter felix, ter beatus!* Je penche pour le premier sens. Ce personnage dit avoir entendu Memnon trois fois, tant à la première qu'à la seconde heures; rien ne montre que ce soit le même jour : c'est après la dernière fois seulement qu'il a écrit ses mauvais vers.

Après VIATICVS, qui étoit précédé d'un prénom, les lettres à demi effacées paroissent cacher un second nom, peut-être HERACLIVS ou THERAMENES. La date est du 22 mai, s'il y a IVN., ou du 22 décembre, s'il y a IAN., de l'année 134. Le nom de l'autre consul, Varus, a été omis, sans doute parce que la ligne étoit longue, et que la place n'a pas permis de l'exprimer.

XXXIII. Celle-ci n'a été donnée que par M. Hamilton, mais d'une manière fort incomplète, puisqu'il n'a copié que trois lignes sur les sept qui la composent. La fin des lignes

manque, mais on supplée facilement ce qui peut intéresser le plus :

ΧΑΙΡΗΜΩΝ Ο ΚΑ.	Χαιρήμων ὁ κα[ὶ . . . . .]
СΤΡΑΤΗΓΟС ЄΡ.	στρατηγὸς Ἑρ[μονθείτου καὶ]
ΛΑΤΟΠΟΛΕΓ.	Λατοπολεί[του, Μέμνονος]
ΤΟΥ ΘΕΙΟΤΑ.	τοῦ θειοτά[του ἤκουσα,]
СΥΝ ΤΗ ΑΔΕΛΦ. . . .	σὺν τῇ ἀδελφ[ῇ μου. . . . .
$\overline{\text{ΙΘ}}$ ΑΔΡΙΑΝΟΥ.	L. $\overline{\text{ΙΘ}}$ Ἀδριανοῦ [τοῦ κυρίου]
ΜΗΝΟС ΑΔΡΙΑΝ. .	μηνὸς Ἀδριαν[οῦ. . . .]

« Moi, Chærémon, appelé aussi. . . . ., stratège des nomes Hermonthite » et Latopolite, j'ai entendu Memnon le très-divin, avec ma sœur. . . . . » l'an XIX d'Adrien le seigneur, du mois d'Adrien, le. . . . »

La restitution de la deuxième ligne ne laisse aucun doute ; quant à la troisième, on a vu que Μέμνονος précède τοῦ θειοτάτου (nos XX et XXXIII). On pourroit intervertir l'ordre [ἤκουσα] τοῦ θειοτά[του Μέμνονος] ; mais je préfère l'autre construction.

La cinquième ligne se termine par un nom propre, ou bien par ὥρᾳ $\overline{\text{Α}}$ ou $\overline{\text{Β}}$. La sixième se complète facilement. La septième est la plus intéressante. Il y est question d'un mois Ἀδριανὸς, tout-à-fait inconnu jusqu'ici : heureusement je trouve dans un papyrus astrologique du Musée royal un passage qui nous met sur la voie. La date du fait astrologique y est exprimée en ces termes : L. $\overline{\text{Ι}}$ Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ κυρίου, μηνὸς Ἀδριανοῦ $\overline{\text{Η}}$, κατὰ δὲ τοὺς ἀρχαίους τυβὶ $\overline{\text{ΙΗ}}$. On sait par Vettius Valens que les astrologues conservoient dans leurs calculs l'usage du calendrier vague. L'expression κατὰ τοὺς ἀρχαίους montre d'ailleurs que c'est bien de ce calendrier qu'il est question : on sait que κατ' Ἀλεξανδρεῖς désigne le calendrier fixe

Ideler, Handbuch der Chronolog. I, 150.

Alexandrin, et κατ' Αἰγυπτίους ou κατ' ἀρχαίους, celui qui avoit précédé, et qui, conservé par les chronologistes, les astronomes et les astrologues, pour la facilité du calcul, n'étoit pas sorti entièrement de l'usage civil, même sous les Antonins; on le voit par deux inscriptions de Gartas, qui sont du règne de Caracalla, où la date est marquée κατ' ἀρχαίους. Dans l'an x d'Antonin (147-148 de notre ère), le 1er thoth vague tomboit le 17 juillet, et le 1er tybi vague le 14 novembre; le 8 du mois *Adrien* correspondant au 18 de ce tybi, le 1er correspondoit au 10, qui tomboit le 27 d'athyr fixe, ou le 23 novembre.

Gau, Ant. de la Nubie, Inscript. Planch. V, n° 2; pl. VI, n° 23.

C'est là un résultat fort singulier : le *mois Adrien*, introduit par la flatterie égyptienne, ne correspond point à un seul mois égyptien, soit de l'année vague, soit de l'année fixe, puisqu'il commence le 10 d'un mois de la première et le 27 d'un mois de la seconde. On concevroit qu'on eût substitué le nom de l'empereur à celui d'un autre mois, comme, chez les Romains, *Julius* et *Augustus* à *quintilis* et à *sextilis* : mais pourquoi commencer le nouveau mois le 27 du mois d'athyr, de manière qu'il comprenoit les trois derniers jours de ce mois et les vingt-sept premiers du suivant, ou choïac? Le fait s'explique par l'inscription de Balbilla, qui nous a appris que le 24 et le 25 d'athyr Sabine a entendu le colosse de Memnon, probablement dans les premiers jours de son arrivée et de celle de son époux à Thèbes. Le séjour de ces princes a dû occasionner de grandes réjouissances, et, selon un usage dont d'autres monumens offrent des exemples, on dut prendre le jour de la principale cérémonie pour point de départ d'un mois auquel on donna le nom d'Adrien; en d'autres

termes, la flatterie décréta que les *trente jours* qui suivroient celui qu'on avoit choisi seroient *éponymes;* c'est à peu près ainsi que, dans l'inscription de l'île de Bacchus située au-dessus de Syène, il est dit que *trente-six jours* dans l'année seront *éponymes* d'un particulier.

Voy. mes Recherches, &c., pag. 384.

On ne peut admettre que ce *mois Adrien* ait jamais remplacé aucun de ceux de l'année fixe. Sa place irrégulière dans le calendrier s'y oppose absolument. Ce n'a pu être qu'une éponymie honorifique, rattachée à quelques sacrifices et autres actes religieux, que la flatterie conserva long-temps après l'événement, puisque le stratège Chærémon quatre ans plus tard la mentionne encore, et qu'on la retrouve dix ans après la mort d'Adrien dans le papyrus astrologique. C'est ainsi que le 1er thoth conservoit encore sous le règne de Galba le nom de *Julie Auguste*, dont il étoit éponyme.

Les mêmes, p. 168 et suiv.

L'époque à laquelle commençoit cette éponymie se rattachant à un événement particulier à Thèbes, je crois que le *mois Adrien*, ou les *trente jours d'éponymie* qu'il comprend, ont dû être propres à cette ville. Dans cette hypothèse, le papyrus astrologique où la date se trouve mentionnée seroit un *papyrus thébain;* il s'en trouvera plus tard quelque autre exemple.

En attendant, nous pouvons être sûrs que la date de notre inscription est comprise entre le 23 novembre et le 22 décembre de l'an 134 de notre ère.

XXXIV. *Titus* STATILIVS. MAXIMVS. S. . . . .
MEMNONEM. AVDIO. HORA. I. . . . .
Ante. Diem. XII KAL*endas* MART*ias*. ANNO. XX
HADRIANI. IMP*eratoris* N*ostri*.

Inédite. La xxe année d'Adrien a commencé le 29 août 135 de notre ère; la date de l'inscription est donc du 18 février de l'an 136.

XXXV. Ce fragment inédit appartient au règne d'Adrien, mais l'année manque :

L. . ΑΔΡΙΑΝΟΥ	L. . Ἀδριανοῦ
. . . ΚΥΡΙΟΥ	[τοῦ] κυρίου
. . . . ΠΙΩΝ	[Σαρα]πίων
. . . . ϹΝϹΑ	. . . . [ὁ καὶ Ἥρω]ν βα
. . . . ΚΟϹΤΙ	[σιλι]κὸς γρ
	αμματεὺς
	ἤκουσα Μέμ-
	νονος . . . . . .
	ὥρᾳ . . .

A la troisième ligne se trouvoit peut-être un second nom, ὁ καὶ Ἥρων : la restitution βασιλικὸς γραμματεὺς est bien probable; on remarquera que le nom est encore grec, comme plus haut, n° XXV.

XXXVI. Cette inscription, l'une des plus longues de celles du colosse, a été gravée sur le côté du piédestal : elle fut mise à découvert par les fouilles que l'on fit, lors de l'expédition française, pour arriver jusqu'au sol antique de ce piédestal. La copie de Salt (V. le *F. S.*) est donc la se-

conde que l'on connoisse. Celle de M. Girard étoit aussi complète pour les six premières lignes, mais un peu moins pour les six autres. Elle m'a fourni quelques indications précieuses, principalement sur la longueur des lignes 7, 8, 9. Je la transcris ici, afin qu'on juge des secours qu'il étoit possible de tirer de la comparaison des deux copies.

ΘΗΚЄϹЄΦωΝΗЄΝΤΑΘЄΑ ΡΟΔΟΔΑΚΤΥΛΟϹ ΗωϹ
ϹΗΜΗΤЄΙ Ρ ΚΛΥΤЄΜЄΜΝΟΝЄЄΑ ΑΟ ΜЄΝωΜ ΟΙΑΚΟΥϹΑΙ
ϹΗЄΦωΝ... ΥΚΑΒΑΝΤΙ ΠЄΡΙΚΛΥΤΟΥΑΝΤωΝЄΙΝΟΥ
ΡΚΑΤωΚΑΜЄΝΙΠΑΧωΚΤΡΙϹΚΑΙΔЄΚΑЄΧΟΝΤΙ
ΤΑΔΙϹΠΔΑΜΟΝΤЄϹЄ ΚΛΥΟΝΑΥΔΗϹΑΝΤΟϹ
ΚΑΛΛЄΑΡЄ Ι ΟЄΛΛΙΠωΝΤΟϹ
ΟΛΙΗϹ ΒΑϹΙΑΝΑ ЄΑΘΗΚЄΚΡΟΝЄ
ΟΥΦωΝΗΝΔΑΠΟΠ ЄΤЄΟΥЄ
ΟЄΑΜΟΙ ΒΑΔΙϹЄΝ
ΑΛΟΧωЄΟΥ ϹЄ
ЄΥΤΥΧω

Θῆκέ σε φωνήεντα θεὰ ῥοδοδάκ]υλος ἠὼς,
σὴ μάτηρ, κλυτὲ Μέμνον, ἐελδομένῳ μοι ἀκοῦσαι
σῆς φωνῆς. Λυκάβαντι περικλυτοῦ Ἀντωνείνου
[δω]δεκάτῳ, καὶ μηνὶ παχὼν τρισκαίδεκ' ἔχοντι
[ἤμα]τα, δὶς, Δαῖμον, τεῦ ἐσέκλυον αὐδήσαντος,
[ἠελίου λίμ]νης [περι]καλλέα ῥεῖθρα λιπόντος.
[Ζεὺς πάλαι] ἀντολίης βασιλῆά σε θῆκε Κρονίων·
[ἀλλὰ σὺ νῦ]ν πετροῖ, φωνὴν δ' ἀπὸ πέτρου ἐφίης.
[Τοῦτο δ' ἔγραψε Γ]έμελλος ἀμοιβαδὶς, ἐνθά[δ' ἀνελθὼν]
[σύν τε φίλ]ῃ ἀλόχῳ Ρουφίλλῃ καὶ τεκέεσσι.
... εὐτυχῶ (ou εὐτυχῶς)...
Ρου]φίλλῃ

TRADUCTION.

« Ta mère, la déesse Aurore aux doigts de rose, ô » célèbre Memnon, t'a rendu vocal pour moi qui de- » sirois t'entendre. La douzième année de l'illustre An- » tonin, le mois de pachôn comptant treize jours, deux » fois, ô être divin, j'ai entendu ta voix, lorsque le so- » leil quittoit les flots majestueux de l'Océan.

» Jadis le fils de Saturne, Jupiter, te fit roi de l'O- » rient; maintenant tu n'es plus qu'une pierre; et c'est » d'une pierre que sort ta voix.

» Gémellus a écrit ces vers à son tour, étant venu ici » avec sa chère épouse Rufilla et ses enfans ».

Les quatre premiers vers, misérablement estropiés dans

[a] Pag. 106.
[b] Comment. Epigr. ad calc. Epist. Holsten. p. 446, sq.
[c] Odyss. M, 438.
[d] Il. T, 407.
[e] Sylloge ep. gr. n° 198*.
[f] Mém. Acad. Inscript. T. IX, p. 137. - Matériaux pour l'hist. du Christ. p. 10.

la *Description de Thèbes*[a], ont été restitués par M. Boissonade[b].

V. 1. Calqué sur celui d'Homère : αὐδήεντα δ' ἔθηκε θεὰ λευκώλενος Ἥρη[c]. La finale ῥοδοδάκτυλος ἠώς nous avertit que l'auteur imite avec soin les formes homériques. L'atticisme ΕΩC doit être une faute de la copie de Salt, comme la répétition dans ΡΟΔΟΔΟΔΑΚΤΥΛΟC.

V. 2. Μήτειρ pour μήτηρ, iotacisme. La finale du vers est encore homérique : ἐελδομένῳ δέ μοι ἦλθεν ὄψ[d].

V. 3. Je suspends le sens après φωνῆς, et je fais dépendre la date, exprimée dans λυκάβαντι κ. τ. λ., du verbe ἐσέκλυον, qui est au vers 5.

V. 4. Il est incertain s'il faut lire τῷ δεκάτῳ, ou, sans l'article, δωδεκάτῳ. Comme l'auteur, par esprit d'imitation, n'emploie nulle part l'article, non plus que son poëte favori, je me décide pour la deuxième leçon. Il est clair qu'au lieu de δωδεκάτῳ on peut lire aussi bien ἑνδεκάτῳ, ce qui laisse une année d'incertitude sur la date.

V. 5. Il manque le mot ἤματα (1), au commencement, pour compléter le sens de τεισκαίδεκ' ἔχοντι. Les graveurs des inscriptions mettoient souvent les lettres qui s'élident. Nous en avons des exemples (n[os] XL, XLII); il faut lire de même, avec M. Welcker[e], δὲ κἀγὼ et non δέκα ἐγὼ, comme je l'ai fait à tort, dans une inscription que j'ai rétablie ailleurs[f]. Le reste du vers est restitué d'après les

(1) Dans ses *Abhandlungen*, S. 123, M. Jacobs a lu ce vers : ἤματα· δὶς, δαῖμον, δέ σου ἔκλυον αὐδήσαντος, ce qui s'éloigne peu de la vraie leçon que je donne ici. Le δέ est peut-être placé singulièrement devant σοῦ. Du reste, cet habile critique a lu les quatre premiers vers comme M. Boissonade, dont il ne paroît pas avoir connu la *Commentatio epigraphica*. Il n'a mis qu'une virgule après φωνῆς (v. 3).

lettres conservées dans les deux copies. La fin est encore homérique : Οὐδέπω Ἀτρείδεω ὀπὸς ἔκλυον αὐδήσαντος [a]. Les deux copies autorisent le dorisme τεῦ pour σεῦ.

[a] Iliad. Π, 76.

V. 6. Dans ce vers doit se trouver l'indication de l'heure où le colosse s'est fait entendre. Le dernier hémistiche ne peut se lire que ΚΑΛΛЄΑ ΡЄΙΘΡΑ ΛΙΠΟΝΤΟϹ, [περι]καλλέα ῥεῖθρα λιπόντος. Cela fait souvenir qu'Homère exprime ainsi le lever du soleil :

Ἠέλιος δ' ἀνόρουσε, λιπὼν περικαλλέα λίμνην [b].

[b] Odyss. Γ, 1.

Notre imitateur d'Homère n'aura pas manqué de faire entrer dans son vers le mot ΛΙΜΝΗ; et, en effet, les lettres ΝΗϹ sont certainement la fin de ce mot. Il vient donc cette leçon, qui doit être celle que portoit jadis la pierre :

[ἠελίου λίμ]νης [περι]καλλέα ῥεῖθρα λιπόντος.

Voss croit que λίμνη, dans ce passage d'Homère, désigne la mer Caspienne [c]; c'est plutôt l'Océan, comme le remarque M. Völcker [d].

[c] Myth. Briefe, II, 16, zw. Ausg.

[d] Myth. Geogr. S. 113.

V. 7, 8. Le commencement de ces vers a été restitué dans l'hypothèse, à peu près sûre, qu'ils expriment une comparaison entre l'ancien état et l'état présent du colosse. Le premier me paroît certain. Dans le second, ΠЄΤΡΟΥ peut être πέτρου pour ἐπετρώθης, et on liroit à la fin φωνὴν ἧκας, locution homérique : ὄπα μεγάλην ἐκ στήθεος ἵει [e]. Mais les verbes au passé font difficulté avec νῦν. C'est ce qui m'a fait préférer de lire πετροῖ et ἐφίης, tous deux à la seconde personne du présent. L'iota de ἵημι et ses composés est long dans Homère quand le vers l'exige : βέλος ἐχεπευκὲς ἐφιείς [f].

[e] Iliad. Λ, 221.

[f] Iliad. Α, 51.

V. 9, 10. Dans ces deux vers si maltraités, les lettres

ЄΜЄΛΔΟϹ sont évidemment les restes du nom propre Γέμελλος; c'est l'auteur de la pièce : dans le vers suivant, on distingue ἀλόχῳ Ῥουφίλλῃ καὶ τεκέεσσι, et le vers se complète avec certitude, en lisant [σύν τε φίλ]ῃ. L'expression φίλη ἄλοχος est fréquente dans Homère. L'homérique Gémellus aura probablement donné à φίλη le sens du pronom possessif que cette épithète a chez ce poëte. Au lieu de σύν τε φίλῃ, on peut lire aussi σὺν κεδνῇ, qui ne seroit pas moins homérique. Le poëte réunit souvent aussi les deux idées de *femme et d'enfans :* ἡμέτεραι ἄλοχοι καὶ νήπια τέκνα [a]; ἀλόχους κεδνὰς καὶ νήπια τέκνα [b]; et Tyrtée, Παισί τε σὺν μικροῖς, κουριδίῃ τ' ἀλόχῳ. Gémellus disoit donc qu'il étoit venu *là* avec sa femme et ses enfans; et, en effet, après ἀμοιβαδὶς, on aperçoit le reste du mot ἔνθα ou ἐνθάδε. Les lettres ЄΠΙ, qui commencent la ligne 9, peuvent très-bien avoir fait partie du mot ἔγραψε, et le vers entier devient :

[a] *Iliad.* B, 136; Δ, 288; Z, 95; P. 223, &c.

[b] *Iliad.* Ω, 730; *Odyss.* Λ, 325, 432, &c.

[τοῦτο δ' ἔγραψε Γ]έμελλος ἀμοιβαδὶς, ἐνθά[δ' ἀνελθών.]

Le sens de ἀμοιβαδὶς n'est pas bien clair; problablement ce mot ne veut rien dire autre chose que *à son tour,* soit qu'on le joigne avec ἔγραψε, soit qu'on le fasse dépendre de ἀνελθών; Gémellus annonce qu'il *est venu* ou qu'il *a écrit* ces vers *à son tour,* après tant d'autres qui sont venus voir le colosse, et ont écrit sur ses jambes ou son piédestal. Le 13 pâchôn de l'an XI ou XII d'Antonin répond au 8 mai 149 ou 150 de notre ère.

XXXVII. Voici la plus récente de toutes celles dont la date est connue sûrement.

La copie de Pococke est un peu moins claire que celle de Salt, pour les parties qui n'offrent aucune difficulté; mais dans la troisième ligne, qui est la plus importante puisque là se trouve le nom de l'empereur, la copie de Pococke offre quelques traits de plus. On l'avoit lue fort inexactement. Je l'ai rétablie en entier dans mes *Recherches* (pag. 264), en me fondant sur l'inscription du nilomètre d'Éléphantine, où il est question d'un *Ulpius Primianus*, préfet d'Égypte, l'an III de Septime Sévère; j'ai fait voir qu'il faut la lire ainsi :

M. VL PIUS PRIMIANUS	M. VLPIVS. PRIMIANVS
PRAEF. AEG.	PRAEF. AEG.
VI KAL MARTIAS ЖEX *	VI. KAL. MARTIAS. D. N. SEV
TRO!!COS ** ITERUM HoRA	ERO. AVG. COS. ITERVM. HORA
DIЄI SECVNDA AUЖI	DIEI. SECVNDA. AVDI
MEMNONEM	VI MEMNONEM
ЬIS FeLICITeR	BIS FELICITER.

* Poc. D\X

** Poc. IRON-COS.

Septime Sévère ayant été consul pour la seconde fois en l'an 194, c'est le 24 février de cette année que M. Ulpius Primianus entendit le colosse. J'avois conclu de la date de l'inscription latine que l'inscription grecque du nilomètre d'Éléphantine, tracée par M. Ulpius Primianus, devoit être placée entre l'an 194 et l'an 202 de notre ère. Cette conjecture a été confirmée depuis par M. Cailliaud, qui a lu distinctement LΓ ΛΟΥΚΙΟΥ, &c. La troisième année de Septime Sévère, comptée à l'égyptienne, a commencé le 29 août 194; et comme l'inscription n'a été gravée qu'après la retraite des eaux (novembre, décembre), elle est de la fin de cette année. Celle du colosse

Voyage à Méroé, T. III, p. 387.

est du commencement de l'année 194, antérieure d'environ huit ans au voyage de Septime Sévère.

XXXVIII. Dans la copie de Pococke, on lit à côté de la cinquième ligne, en petits caractères, les mots EGI GRATIAS, qu'on a rapportés à Marcus Ulpius Primianus, qui a pu les écrire à côté, étant empêché par une autre inscription de les placer au-dessous : Salt n'a pas vu ces deux mots, à moins qu'ils ne se trouvent dans le fragment suivant :

...COMMESSALINC....
....NONIS AVDI ЄT ЄGI GRATIAS } Ce qui a dû être : { [N. N..] *cum Messalino.....*
[*vocem Mem*]*nonis audi et egi gratias.*

« Moi, N. N. j'ai entendu la voix de Memnon avec Messalinus,....
» et j'en ai rendu grâces. »

Il paroît y avoir plutôt *Messalino* que *Messalinâ*.

Si les mots *egi gratias* de la copie de Pococke appartiennent à ce fragment, ils sont les restes d'une inscription différente de celle de M. Ulpius Primianus.

XXXIX. Je rapporte à la même époque une inscription latine copiée par Pococke, sans faute, et depuis par M. Jomard. Jablonski, qui l'a citée, n'en a expliqué ni la date ni le seul mot qui soit difficile et présente de l'intérêt :

* NANAS, copie de M. Jomard.

V. NONAS. MARTIAS (1)
FELIX. AVGG. LIBERTVS
PROCVRATOR. VSIACUS
HORA. PRIMA. SEMIS
MEMNONEM
AVDIVIT.

Dans la copie de Salt le deuxième G, du mot AVGG.,

(1) Les trois copies portent MAPTIAS, P pour R.

Augustorum, n'est pas bien formé ; il est parfaitement clair dans celle de Pococke. Cette circonstance prouve que l'inscription ne peut être plus ancienne que Septime Sévère et Caracalla, puisque l'usage de désigner les deux Augustes par le signe AVGG. ne s'est introduit que sous leur règne (1); elle seroit donc postérieure à l'an 198 de notre ère, époque où Caracalla reçut le titre d'Auguste. Dans ce cas, elle pourroit appartenir également au règne des Gordiens, des Philippes, de Trajan Dèce, Tribonien, Volusien, &c.; mais la circonstance qu'aucune des inscriptions du colosse ne descend au-delà de Septime Sévère, et la place de celle-ci au milieu de la jambe droite, sont des motifs suffisans de croire qu'elle n'est point postérieure au règne de Septime Sévère et de Caracalla, et qu'elle doit avoir été écrite entre l'an 198 et l'an 208.

Eckhell. D. N. VIII, p. 358.

Il reste à expliquer la qualité de cet affranchi des Augustes, celle de *Procurator Usiacus*. Ce mot VSIACVS est parfaitement clair dans les trois copies, et il y a pas moyen d'y faire de changement; cependant il ne se trouve dans aucun lexique. Ce mot me paroît ne pouvoir être que l'adjectif grec οὐσιακὸς latinisé, formé de οὐσία, qui signifioit proprement ce qui appartient à l'empereur. Cet adjectif οὐσιακὸς n'est pas non plus dans les lexiques, mais on le trouve dans la grande inscription de l'Oasis, où le mot μισθώσεις οὐσιακαὶ comprend les fermes publiques des diverses *propriétés impériales*, tant *impôts* (τελωνεῖαι, *conductio vectigalium*) que *terres impériales* (*agri vectigales et*

(1) Ces princes sont très-probablement désignés dans une inscription rapportée par Passeri, et reproduite par M. Orelli (*Inscript. lat. select. ampl. coll.* n° 79).

Digest. XLIX, l. XIV, § 3, 5. *publici*). Comme on appeloit οὐσία Καίσαρος ce qui étoit du *domaine de l'empereur*, l'adjectif οὐσιακὸς joint au titre de *procurator*, ἐπίτροπος, peut avoir désigné le *locator agrorum vectigalium*. Ainsi le *procurator usiacus*, en grec οὐσιακὸς ἐπίτροπος ou τῆς οὐσίας (1), titre que prend Felix *l'affranchi des Augustes*, désignera un fonctionnaire chargé de l'administration de quelque partie des biens impériaux, sous l'autorité du *procurator rei privatæ*, qui embrassoit cette administration tout entière, celui que Strabon appelle ἴδιος λόγος, c'est-à-dire *ratio privata*, pour *rationalis rei privatæ*, comme on a trouvé dans une inscription *ratio patrimonii* pour *rationalis patrimonii*. Strab. XVII, p. 797.

On voit par un passage de Strabon que les affranchis de César, ἀπελεύθεροι Καίσαρος, étoient chargés de fonctions financières en Égypte, et la deuxième inscription de l'Oasis nous représente un de ces affranchis nommé *Basilide*, duquel relevoient les greffiers royaux, les greffiers des bourgades, κωμογραμματεῖς, et des villages, τοπογραμματεῖς, de la Thébaïde. Cet affranchi paroît avoir été l'administrateur général de la province.

Outre le passage cité de la grande inscription de l'Oasis, l'adjectif οὐσιακὸς se trouve encore dans Harménopule . . αἱ δὲ, εἰς κλίσεις (l. κλήσεις) τινὰς καὶ οὐσίας, καὶ καλοῦνται οὐσιακαί.

(1) Hesychius : Ἐπίτροπος· ὁ προεστὼς τῶν χωρίων, καὶ ὅλης τῆς οὐσίας.

II.

INSCRIPTIONS NON DATÉES.

SECTION PREMIÈRE.

Inscriptions grecques.

Je commence par trois inscriptions métriques qui ont été écrites par deux femmes, la mère et la fille.

ΤΡЄΒΟΥΛΛΗC XL.
ΤΗCΙЄΡΑC ΑΚΟΥΟΥCΑ ΦωΝΗCΜЄΜΝΟΝΟC
ЄΠΟΘΟΥΝCЄΜΗΤЄΡ ΚΑΙЄΞΑΚΟΥЄΙΝ ЄΥΧΟΜΗΝ

C'est la plus élevée de toutes celles de la jambe gauche; elle est immédiatement au-dessus de celle de Julia Balbilla (n° XIX).

Copiée par Pococke, elle a été restituée par Jablonski et M. Jacobs. La première ligne n'offre aucune difficulté; la seconde a été mal lue, et conséquemment mal comprise. Il n'y a rien de plus ridicule que la leçon de Jablonski [a]. . . *μῆτερ Καίσαρος, ἐνευωχεῖν*, dont le sens a passé dans la traduction qu'en ont donnée les auteurs de la *Description de Thèbes* [b]. La leçon de M. Jacobs [c].. καὶ ἐσήκουσεν εὐχῶν ne peut subsister.

[a] *Pag. 110.*

[b] *Pag. 100.*

[c] *D. M. 63. - Abh. 144.*

D'après la copie de Salt, il n'y a nulle difficulté à lire complètement les deux lignes dont elle se compose :

Τρεβούλλης.	[Vers] de Trebulla.
τῆς ἱερᾶς ἀκούουσα φωνῆς Μέμνονος,	« Entendant la voix sacrée de » Memnon, je t'ai desirée, ma mère,
ἐπόθουν σε, μῆτερ, κἀξακούειν εὐχόμην.	» et j'ai fait des vœux pour que tu » pusses l'entendre aussi. »

Le sentiment est louable, mais les vers ne le sont pas; car Trebulla paroît avoir réellement voulu écrire des vers. Le premier est hors de toute mesure; quant au second, on en fait un trimètre iambique passable, au moyen de la crase κἀξακούειν, pour καὶ ἐξακούειν, comme plus bas κἀσαφῆ pour καὶ ἀσαφῆ (nº XLIII). Les graveurs négligeoient aussi souvent les crases que les élisions.

XLI. ΚΑΙΚΙΛΙΑΤΡΕΒΟΥΛΛΑ
ΔΕΥΤΕΡΟΝΑΚΟΥϹΑϹΑ
ΜΕΜΝΟΝΟϹ

ΑΥΔΗϹΤΟΠΡΟϹΘΕΝ ΜΟΥΝΟΝΕΞΑΚΟΥϹΑΝΤΑϹ
ΝΥΝΩϹ ϹΥΝΗΘΕΙϹ ΚΑΙ ΦΙΛΟΥϹΗϹΠΑΖΕΤΟ
ΜΕΜΝΟΩΝΟ ΠΑΙϹΗΟΥϹΤΕΚΑΙΤΕΙΘΩΝΟΙΟ
ΑΙϹ ΟΗϹΙΝΑΡΑΤΩΛΙΘΩΚΑΙΦΘΕΓΓΜΑΤΑ
ΗΦΥϹΙϹΕΔΩΚΕ ΔΗΜΙΟΥΡΓΟϹΤΩΝΟΛΩΝ

Celle-ci est de la même personne, qui, ayant entendu Memnon une seconde fois, a voulu répéter son hommage.

M. Jacobs a parfaitement bien lu cette inscription (1), d'après la copie de Pococke; celle de Salt confirme sa

(1) D. M. s. 42; puis dans les *Abhandlungen*, s. 130.

leçon, que M. Welcker a reproduite, parce que M. Jacobs n'avoit pas inséré l'inscription dans l'*Anthologie palatine*.

On peut être surpris seulement que ce savant critique ait fait une inscription à part des trois lignes qui précèdent les vers. Elles en sont évidemment le titre. Il est vrai que Pococke les a distinguées par un numéro différent ; mais son erreur saute aux yeux. Voici le texte :

Καικιλία Τρεβοῦλλα
δεύτερον ἀκούσασα
Μέμνονος.

Αὖδης τὸ πρόσθεν μοῦνον ἐξακούσαντας,
νῦν ὡς συνήθεις καὶ φίλους ἠσπάζετο
Μέμνων ὁ παῖς Ἠοῦς τε καὶ Τειθωνοῖο.
Αἴσθησιν ἆρα τῷ λίθῳ καὶ φθέγματα
ἡ φύσις ἔδωκε δημιουργὸς τῶν ὅλων ;

« Cæcilia Trébulla, ayant entendu » une seconde fois Memnon, [a écrit » ces vers.]

» Auparavant Memnon, fils de » l'Aurore et de Tithon, nous a seu» lement fait entendre sa voix ; main» tenant il nous a salués comme » connoissances et amis. La nature, » créatrice de toutes choses, a-t-elle » donc donné à la pierre le sentiment » et la voix ! »

Cæcilia Trébulla a un peu mieux réussi cette fois : excepté la pénultième de Τειθωνοῖο, qu'elle a pu faire brève ; et le mot ἐξακούσαντας, qui rend le vers choliambe, les trimètres ne sont pas mauvais. M. Jacobs et Welcker, en lisant ἠσπάσατο, avoient prêté un trochée, c'est-à-dire une faute grave, à notre poëte ; la copie de Salt, qui porte distinctement ἠσπάζετο, l'en disculpe. Vraisemblablement, la première fois, Memnon n'avoit fait entendre qu'un son peu distinct ; la seconde, sa voix, plus claire et plus sonore, fut regardée par Trébulla comme une marque de faveur et de bienveillance qu'elle recevoit du héros ; c'est là, je crois, le sens des deux premiers vers. D'après ἆρα, *num*, j'ai cru devoir donner à la phrase la tournure inter-

rogative. L'orthographe ΦΘΕΙΓΜΑΤΑ est dans les deux copies; on la retrouve au numéro suivant, vers 5. Jablonski, en estropiant ce malheureux vers qu'il lisoit, αἴσιον ἵνα κελαινοῦ καὶ φθέγματα, avoit prêté à Memnon *des paroles* que les auteurs de la *Description de Thèbes* lui ont conservées[a]; circonstance merveilleuse sur laquelle on a bâti plus d'une ingénieuse conjecture qui tombe d'elle-même[b].

[a] *Descript. de Thèbes, p. 113.*

[b] *Ci-dessus, p. 29, 30.*

L'idée du quatrième vers se retrouve dans le mauvais exercice de rhétorique qu'on appelle les *Images de Callistrate*, ἐκείνῳ δὲ τῷ Μέμνονος λίθῳ παρέδωκεν ἡ τὴν ἡδονὴν φύσις[c]: ce qui n'empêche pas que, deux lignes après, l'insipide rhéteur n'attribue l'effet à l'*art*. La correction proposée par M. Jacobs[d], pour faire disparoître la contradiction, est inutile, et il y a renoncé plus tard[e]. Ces sortes d'exercices, composés de lambeaux souvent poétiques, pris de côté et d'autre, sont remplis de contradictions et d'absurdités; c'est peine perdue que d'y chercher de la suite et du bon sens.

[c] *Pag. 156, 30, ed. Jac.*

[d] *Pag. 713 de son édition.*

[e] *Abhandlung. S. 130, 131.*

La place qu'occupe cette inscription, au bas de la jambe gauche, tandis que la précédente est tout-à-fait en haut, montre que toutes les deux sont d'une époque postérieure à celles qui sont intermédiaires; autrement Trébulla n'auroit pas laissé entre elles deux un intervalle aussi considérable. La première fois, Trébulla n'ayant que deux lignes à écrire, les fit mettre au-dessus de toutes les inscriptions qui existoient déjà. La seconde fois, il n'y eut pas moyen d'en faire autant, parce qu'on ne pouvoit atteindre plus haut; on fut donc obligé de prendre la place qui restoit libre beaucoup plus bas.

Cette observation montre que les inscriptions de Trébulla sont postérieures au règne d'Adrien.

Je place ici la copie de ces deux inscriptions, que Salt a données séparément. Je les ai disposées comme elles le sont dans le dessin de Pococke, mêlées en quelque sorte, et confondues l'une avec l'autre ; XLII et XLIII.

ΑΠΩΝΙCΩΡΑΑ
ΗΚΟΥCΑ.. ΑΦΡΟΔΙΤΑΡΙΟΥ ΤΟ ΠΡΟC ΚΥΝΗΜΑΓЄΓΡΑΦΑ. Μ.
ΚΑΙΚΙΛΙΑΤΡΕΒΟΥΛΛΑC·ЄΜΗCΔΑΜΑΡΤΟCΗΝЄΧΟΙΜΟLΟΝ*ΦΘЄΓΓΗ
ЄΓΡΑΨΑΑΚΟΥCΑCΑΤΟΥΔЄΜЄΜΝΟΝΟC
ЄΘΡΑΥC ЄΚΑΜΒΥCΗCΜЄΤΟΝΔЄΤΟΝΜΘΟΝ — * Poc. OCON.
ΒΑCΙΛЄΟCЄΩΟΥЄΙΚΟΝΑЄΚΜЄΜΑΓΜЄΝΟΝ
ΦΩΝΗΔΟΔΥ ΜΟCΗΝΠΑΛΑΙΜΟΙΜЄΜΝΟΝΟC (Δ sous ΜΟ)
ΤΑΠΑΘΗΓΟ ΟCΑΗΝΑΦЄΙΛЄΚΑΜΒΥCΗC
ΑΝΛΡΟΡΑΔΝΥΝΚΑΙΑCΑΦΗΤΑΦΘЄΓΓΜΑΤΑ
ΟΛΟΦΥΡΟΜΙΤΗCΠΡΟCΘЄΛЄΙΥΑΝΟΝΤΥΧΗC

Au premier coup d'œil, il est douteux si ΤΡΕΒΟΥΛΛΑC (l. 3) doit se joindre avec ΚΑΙΚΙΛΙΑ qui le précède, ou si ce nom tient à ЄΜΗCΔΑΜΑΡΤΟC qui vient ensuite. Je ne pense pas qu'il y ait à hésiter. Le prénom ΚΑΙΚΙΛΙΑ ne peut se passer du nom qui le suit, et, dans ce cas, Cæcilia étant une femme, les mots *ἐμῆς δάμαρτος* ne peuvent lui appartenir.

Il s'ensuit que le titre de la pièce de six vers qui vient après doit se lire : ΚΑΙΚΙΛΙΑ ΤΡЄΒΟΥΛΛΑC ЄΓΡΑΨΑ ΑΚΟΥCΑCΑ ΤΟΥΔЄ ΜЄΜΝΟΝΟC. Les trois copies de Pococke, de M. Hamilton et de Salt s'accordent sur la leçon ΤΡΕΒΟΥΛΛΑC ; ce génitif, placé après le nominatif

Καικιλία, montre que l'auteur des vers n'est pas la *Cæcilia Trébulla* qui a écrit les deux numéros précédens. D'ailleurs, celle-ci a écrit d'abord deux vers (nº XL), puis cinq autres (nº XLI), après avoir entendu Memnon une seconde fois, δεύτερον ἀκούσασα. Cette pièce-ci auroit donc été tracée après que Trébulla auroit entendu Memnon une troisième fois; mais alors, pourquoi n'a-t-elle pas mis τρίτον ἀκούσασα? L'expression ἀκούσασα τοῦδε Μέμνονος annonce que l'auteur n'a entendu Memnon que cette seule fois-là. Je crois donc que ces vers sont de la fille de *Cæcilia Trébulla*, portant le même prénom que sa mère; et je traduis : « Moi, Cæ- » cilia, fille de [Cæcilia] Trébulla, j'ai écrit [ces vers], » ayant entendu ce Memnon. » Au reste, cette Cæcilia étoit plus exercée que sa mère dans la versification grecque. Ses vers sont des trimètres iambiques très-passables.

La copie de Pococke est assez exacte. Cependant Leich n'en avoit lû que quelques lignes; Jablonski s'étoit trompé, comme lui, sur le sens de l'inscription entière, dont Pott, Buttmann et M. Jacobs ont rectifié presque tous les passages; et j'ai peu de chose à changer à la leçon que ce dernier en a donnée dans l'*Anthologie*[a]. Les corrections proposées par M. Welcker (1) pour les deux derniers vers ne sont point fondées :

[a] *Anthol. palat. Append.* nº 391, et depuis, dans les *Abhandlung.* S. 119, 120.
Sylloge epigr. pag. 252.

ἔθραυσε Καμβύσης με τόνδε τὸν λίθον
βασιλέος ἑῴου εἰκόν' ἐκμεμαγμένον.
Φωνὴ δ' ὀδυρμὸς ἦν πάλαι μοι, Μέμνονος

« Cambyse m'a brisée, moi cette pierre » que voici, représentant l'image d'un » roi de l'Orient. Jadis, je possédois une » voix plaintive qui déploroit les mal-

(1) Il propose de lire :
Δύσφορά γε νυνὶ κάσαφῆ τὰ φθέγματα
ὀλοφύρομαι τῆς πρόσθε, δειλοτάτη, τύχης.
C'est revenir assez mal à propos à la leçon de Leich. J'en pense autant des leçons βασιλέος ἡλίου (vers 2), et φωνὴ δὴ ἥδυμος, quoiqu'il dise *quæ sunt vera sine dubio*.

τὰ πάθη γοῶσα, δὴν ἀφεῖλε Καμβύσης·	» heurs de Memnon. Depuis long-temps
ἄναρθρα δὴ νῦν κᾆσαφῆ τὰ φθέγματα	» Cambyse me l'a enlevée. Maintenant
ὀλοφύρομαι, τῆς πρόσθε λείψανον τύχης.	» mes plaintes ne sont plus que des sons
	» inarticulés et dénués de sens, triste reste
	» de ma fortune passée. »

J'ai rétabli l'élision εἰκόν' ἔχω. et la crase κᾆσαφῆ. Au vers 4, on avoit lu γοῶσα, ἣν ἀφεῖλε ; mais il y a au-dessus de l'A de ΓΟѠCA un Δ; M. Boissonade pense qu'il faut le joindre avec HN pour en faire l'adverbe ΔHN, leçon que j'ai adoptée, en joignant toutefois δὴν avec ἀφεῖλε plutôt qu'avec γοῶσα, parce que cet adverbe se met plus ordinairement avant le verbe dont il modifie le sens.

Le vers 5 reproduit en d'autres termes ce que dit Lucien, à propos de la voix de Memnon, ἄσημός τις φωνή. Le mot ἄσημα est opposé à νοερὰ καὶ διηρθρωμένα, dans Maxime de Tyr. *Philopseud.* § 33. *Dissert.* VII 7, pag. 117.

Cæcilia Trébulla a adopté l'opinion qui avoit cours alors, que le colosse parloit bien mieux quand il avoit sa tête. Dans le silence de la tradition, il étoit tout simple de présumer que si Memnon rendoit de tels sons, à présent qu'il étoit brisé, il devoit articuler de véritables mots alors qu'il avoit une tête et une bouche.

Il reste pour celle-ci, écrite postérieurement à la précédente, XLIII.

ΑΠѠΝΙC ѠΡΑ Ᾱ
ΗΚΟΥCΑ ΑΦΡΟΔЄΙΤΑΡΙΟΥΤοΠΡΟC ΚΥΝΗΜΑΓΕΓΡΑΦΑΜ
Є ΜΗCΔΑΜΑΡΤΟCΗΝЄΧΟΙ ΜΟLΟΝΦΘЄΓΓΗ·

M. Jacobs a lu : *D. M.* 62 *Ath. S.* 147.

ΚΑΙΚΙΛΙΑΤΡЄΒΟΥΛΛΑ . . ΔΑΜΑΡΤΟCCΗΜЄΡΟΝΘЄΙΟΝΦΘЄΓΓΜΑ.

L. 1. La leçon ΑΠΩΝΙC est aussi claire dans la copie de Pococke. C'est probablement le nom ΑΠΩΝΙΟC, qui se trouve assez souvent. La lettre exprimant le prénom n'a point été vue.

Chandl. Insc. ant. II, 63.

Gau, Ant. de la Nubie, pl. III, n° 15.

L. 2. La première ligne finit avec ὥρᾳ Α, parce qu'au delà la place étoit prise. Le sens reprend à la ligne suivante, ἤκουσα [καὶ], et continue jusqu'au bout de la ligne.

A la ligne 3, les mots ΚΑΙΚΙΛΙΑ ΤΡΕΒΟΥΛΛΑC, déjà écrits, ont forcé Aponius à mettre ЄΜΗC ΔΑΜΑΡΤΟC sous ΑΦΡΟΔЄΙΤΑΡΙΟΥ. Quant à ces deux mots, ἐμῆς δάμαρτος, ils sont évidemment poétiques, et ne peuvent appartenir qu'à un trimètre, que je lis : ἐμῆς δάμαρτος ἣν ἔχοιμ' ὅταν φθέγγῃ, vers choliambe passable. Οἷον ou ὅσον est une leçon plus voisine de la copie. Mais ΟΤΑΝ, qui n'en est pas fort loin, vaut mieux, à moins que notre Aponius n'ait pris ὅσον dans le sens de *tant que, autant de fois que.* Je lis donc :

> .... Ἀπώνιος ὥρᾳ Α
> ἤκουσα, [καὶ] Ἀφροδιταρίου τὸ προσκύνημα γέγραφα, [καὶ]
> ἐμῆς δάμαρτος, ἣν ἔχοιμ' ὅτ[α]ν φθέγγῃ.

« Moi, Aponius, j'ai entendu [Memnon], à la première heure; et j'ai » écrit le proscynéma d'Aphroditarius, ainsi que de mon épouse; que ne » l'ai-je [auprès de moi], quand tu résonnes ! »

Rien de plus fréquent, en Égypte, que ces inscriptions où le voyageur annonce qu'il écrit le *proscynéma* d'une personne absente, sans doute dans l'intention d'appeler sur elle la faveur du dieu.

Dans son vers choliambe, à la suite des deux lignes de prose, Aponius a voulu exprimer poétiquement le vœu qu'il formoit d'avoir là son épouse pour témoin du pro-

dige. C'est le même sentiment exprimé par Trébulla (n° XL), *ἐπόθουν σε, μῆτερ, κἀξακούειν εὐχόμην.*

J'ai déjà rapporté ailleurs un exemple de cet usage de mettre un vers, que l'on fait ou dont on se souvient, au commencement ou à la suite d'un *proscynéma* en prose.

Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, &c. p. 470.

XLIV.

ΕΝΤΑϹΕΜΕΜΝΟΝΕ . . ΠΑΝ
ΙΔΗ ΤΗϹ ΤΟΠΡΙΝϹΠΥΝΘΑ
ΝΟΜΗΝΝΥΝΔΕΠΑΡΩΝΕΜΑΘΟΝ

Ces trois lignes sont placées immédiatement au-dessous de l'inscription d'Hermogène (n° XXX). D'après la copie de Pococke, on seroit tenté de les y réunir, si l'on ne voyoit facilement qu'elles forment une inscription distincte.

Quoique la copie de ce voyageur soit presque complète, personne n'en avoit essayé la restitution. D'après cette copie, la première ligne commence par ΤΔΗΕΝΤΑ, et la seconde par ΝΟϹΙΔΗΤΗϹ; c'est, pour chacune, trois lettres de plus que n'en donne la copie de Salt; j'y vois ce distique :

[Α]ὐδήεντά σε, Μέμνον, ἐ[γὼ] Παν[ίω]ν ὁ σιδήτης, τὸ πρὶν ἐπυνθανόμην, νῦν δὲ παρὼν ἔμαθον.	« Moi, Panion de Sidé, j'avois appris auparavant, mais je sais maintenant pour en avoir » été le témoin, ô Memnon, que tu es doué » d'une voix. »

Ce qui manque au nom propre doit être une brève et une longue finissant par un N. Ces conditions sont remplies par le mot ΠΑΝ[ΙΩΝ], qui n'a rien que de naturel; du nom de ΠΑΝ, génitif ΠΑΝΟϹ, on a pu dériver ΠΑΝΙΩΝ; comme du diminutif ΠΑΝΙϹΚΟϹ dérive le nom propre ΠΑΝΙϹΚΙΩΝ; ou des noms de divinités, Isis,

Voy. mes Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, p. 328.

Sarapis, Apis, Plutus, Cronus, Hephæstus, &c., les noms propres *Ision*, *Sarapion*, *Apion*, *Plution*, *Cronion*, *Hephæstion*, *&c.* Ma memoire, en ce moment, ne m'en fournit point d'exemple, il en existe certainement. La première de Παυίων doit être longue. Mais il ne faut pas être trop scrupuleux quand il s'agit de noms propres. Ὁ σιδήτης, *natif de Sidé*, ville de Pamphylie, est une leçon indubitable. Cet ethnique est connu; il a servi de surnom à Antiochus VII, à Marcellus, poète de l'Anthologie, et à Philippe, auteur ecclésiastique.

Arrian. Anab. I, 26, 6. (Σιδῆτης). — *Steph. Byzant. v.* Σίδη. *Cf. Frælich. Annal. Syr. p. 70.*

XLV et XLVI. V. le *Fac simile.*

Cette inscription est encore du petit nombre de celles dont Pococke a donné une copie plus complète et plus exacte, en certains points, que celle de Salt. Néanmoins les efforts des critiques étoient restés infructueux.

D. M. p. 65. — *De Memnone, p. 111.* — *Pag. 115.* — *Sylloge Inscr. pag. 253.*

Pococke a fait une seule inscription des six premières lignes, et une autre des deux dernières; division que M. Jacobs a adoptée. Quant à Jablonski, il n'avoit pris que le vers contenu dans les lignes 4, 5 et 6, négligeant tout le reste; les auteurs de la *Description de Thèbes*, et récemment M. Welcker, n'ont fait que reproduire ce même vers.

On s'est trompé sur tout ceci. Il me semble évident, au contraire, que les deux premières lignes forment une inscription distincte en deux vers; et les six autres, une seconde inscription en trois vers. Je les place sous les n°s XLV et XLVI.

XLV.

La première ligne se lit sans difficulté : Ὁ σαρδινὸς Παρδάλας δὶς ἤκουσα. Le verbe ἀκούω est ici employé d'une manière absolue comme ailleurs (n°s LI et LIII).

Ce Pardalas de Sardes a laissé un souvenir dans les Syringes de Thèbes (n° 2). Il est encore question d'un Pardalas sur un monument cité par Gori. La forme Σαρδιηνὸς annonce un vers. Cette ligne est en effet un choliambe passable. La seconde ligne sera probablement un vers de même nature. La copie de Pococke donne : MЄMNHCOMCCCЄΥKANCMHCIBIB. ce qui revient à celle de Salt : MЄMNHCOMNCЄΥKANΘIHICIBΥB. M. Jacobs avoit lu : Μέμνονος ὁμοῦ σὺν τῇ ἐμῇ συμβίῳ (1). Mais cela est bien loin du texte, duquel je tire, sans nul changement, Μεμνήσομαι σεῦ κἀν ἐμῆσι βιβ[λοισι ou βύβλοισι], autre vers choliambe, comme le premier. Tous deux signifient : « Moi, le Sardien Pardalas, j'ai entendu deux fois. Je ferai mention de toi [Memnon] dans mes livres. » Columb. n° 282.

Si l'on prend le mot *livres* à la lettre, on en conclura que Pardalas étoit quelque auteur qui se proposoit d'écrire la relation de ses voyages. Mais peut-être que βίβλοι ne veut dire ici que les *tablettes*, le *carnet* du voyageur, comme le *libellus* des Latins. Dans ce cas, Pardalas promet à Memnon de ne le point oublier sur ses tablettes.

XLVI. V. le *Fac simile.*

Ces six lignes forment, si je ne me trompe, trois vers, deux hexamètres et un pentamètre. Le second n'offre aucune difficulté; c'est celui que Jablonski a lu, et qu'on a reproduit d'après lui. Le premier est tronqué à la fin. M. Jacobs a suppléé ποτ' ἄνδρες (2) : mais les lettres CЄON de la

(1) Dans les *Abhandl.*, S. 140, Μέμνονος... καὶ ἡ ἐμὴ σύμβιος.

(2) Ou ποτ ἄνδρες. *Abhandl.*, S. 140.

copie de Salt repoussent ce supplément. On liroit λίθον ou θεὸν si la mesure ne s'y opposoit; ou δέμας σου, si la suite ne montroit qu'on ne s'adresse pas à Memnon. Les conditions voulues sont remplies par la leçon suivante : Εἰ καὶ λωϐητῆρες ἐλυμήναν[το κολο]σσόν. On voudroit voir l'article devant κολοσσόν; mais il ne faut pas tant exiger de vers improvisés par un Romain.

Le second ne renfermoit pas plus que le premier le nom de celui qui les a faits. C'est dans les lignes suivantes qu'il faut chercher ce nom; cette seule observation montre qu'on ne doit pas les séparer de ce qui précède, comme l'a fait M. Jacobs, qui lit, ЄΚΛΥΟΝ ΑΥΔΗϹ ΚΑΤΟΥΛΟϹ... ΘΗΒΑΙΟϹ. Mais la copie de Pococke et celle de Salt donnent ΗϹ et non ΑΥΔΗϹ; le premier a lu en outre Ο ΘΗΒΑΙΔΟϹ, et le second ΘΗΒΑΙΔΟϹ. Quant à ΤΑΓΟϹ, dont M. Jacobs n'a su que faire, c'est le terme poétique ταγὸς signifiant *chef, gouverneur.* De là se tire naturellement le pentamètre ἔκλυον ἧς Κάτουλος ταγὸς ὁ Θηϐαΐδος. Ἧς, pour αὐτῆς, est rapporté à ὀμφὴν, du vers précédent. La pénultième de Κάτουλος est brève, comme dans le latin *Catulus;* ce qui a eu lieu très-souvent pour l'*u* des Latins, quand il est bref; ainsi Πόσλουμος, Ποῦδενς; les trois vers réunis seront :

Anth. Gr. II, 126. — Anthol. Pal. II, 266. Cf. Welcker, Sylloge Epigr. p. 108.

Εἰ καὶ λωϐητῆρες ἐλυμήναντ[ο κολο]σσὸν, θειοτάτου νύκτωρ ὀμφὴν ἐπὶ Μέμνονος ἦλθον· ἔκλυον ἧς Κάτουλος ταγὸς ὁ Θηϐαΐδος.	« Quoique des mutilateurs aient brisé » ce colosse, je suis venu de nuit (1) pour » entendre la voix du très-divin Memnon. » Je l'ai entendue, moi, Catulus, chef de » la Thébaïde. »

Catulus veut dire probablement : « Quoique le colosse

(1) Sans doute afin de ne pas manquer l'instant du lever du soleil.

» ait éprouvé des mutilations, il n'en a pas moins con-
» servé une voix que je suis venu entendre. » Mais notre Romain n'étoit peut-être pas assez maître de la langue grecque pour dire précisément ce qu'il vouloit. Le choix du mot ὀμφὴ, proprement *voix divine*, qu'on pouvoit remplacer par αὐδὴ ou φωνὴ, a été amené par l'épithète θειοτάτου. Le second vers présente la même idée que la prose de Lucien : ἐπὶ τὸν Μέμνονα ἐλθών. *Philops. 533.*

Le titre de ταγὸς Θηβαΐδος ne peut désigner que le chef suprême de la Thébaïde, qu'on appeloit, dans le langage administratif, ἐπιστράτηγος. Le nom de Catulus doit se joindre à ceux qui montrent que ces épistratèges étoient toujours des Romains (nos III, LIII, LV). Jusqu'ici, je ne connois qu'une seule exception, fournie par une inscription de Philes; mais elle appartient à l'an XI d'Auguste, c'est-à-dire à une époque où l'Égypte sortoit à peine de la domination des Lagides. [a] *Voyez mes Recherches, &c. pag. 275, 279.*

XLVII. (*F. S.*)

La copie de Salt est un peu plus complète que celle qu'a donnée Pococke; mais elle est encore bien mutilée. On juge par le dessin de Pococke que la pierre est en cet endroit fort endommagée.

Il est évident que ce sont des vers hexamètres. Le commencement οὐκ ἀκάρηνος est certain. L'auteur disoit que jadis Memnon n'étoit pas, comme maintenant, privé de sa tête; et probablement que, dans cet état d'intégrité, il ne rendoit pas seulement des sons inarticulés. C'est l'idée déjà exprimée plusieurs fois (nos XXIV, XLII). Au second vers, la leçon HMЄPIHΔ donne ἡμερίη δὲ, et appelle un substantif féminin, qui se trouve en effet après la lacune;

car NTOΛH ne peut être que ἀντολῇ, et le mot qui suit XЄΛΙΟΙΟ, que Ἠελίοιο. Enfin, au troisième vers, on distingue parfaitement θεσπίζων, et μέρος ὤν, puis un O qui ne peut être qu'une consonne, c'est-à-dire C ou Θ; il semble que ce soit, μέρος ὢν θ' αὐτοῦ, *étant une partie de lui-même ;* mots qui font évidemment allusion à l'état de mutilation du colosse, par opposition à ce qu'il étoit autrefois : ensuite, les trois lettres OXI ou ωXI doivent être ωΔΙ et ΠΡΟCΑΥCΙ, προσαΰσει, ce qui finit le vers. Dès-lors, il devient probable que l'on a voulu opposer la voix articulée qu'il possédoit, étant intact, avec celle qui lui restoit après son malheur. Dans cette hypothèse, on peut rétablir ainsi les trois premiers vers :

ΟΥΚΑΚΑΡΗΝΟCC.	οὐκ ἀκάρηνος ἔ[ην ποτὲ, μηδ' ἐβόησεν ἀσήμως]
ΜЄΜΝωΝΗΜЄΡΙΙΙΛ. . .:ΝΤΟΛΗΧЄΛcΟΙΟ	Μέμνων· ἡμιεὶη δ[ὲ νῦν ἀ]ντολῇ ἠελίοιο
ΘЄcΓΙΖωΝΜЄΡΟ ЄωΝC. . . . ΟΧΙΠΡΟCΑΥCΙ'	θεσπίζων, μέρος ὢν θ' [αὐτοῦ!] ᾠδὴ, προσαΰσει.
ЄΚΠΑCΗcΠΡ'. . . .ΛΘЄΙΝ'. . . . ΟΝΤΟC	
ΟΙΜЄΝ CΠΙ. . . . .ΥμЄΝΟc. . . . .ΝΘΑΥΜΑΖΟΝΤЄC	
ΟΙΧωΝΤΑΠ. . . . ΠΑΤΡΑ. . . . . . . ΤΙΧΟΝ ΤΟC	

Dans les vers suivans, on ne distingue que quelques mots : il semble que l'auteur dise qu'on venoit de toutes parts (ἐκ πάσης γῆς ou χώρας) pour voir Memnon; que les uns (οἱ μὲν. . . . : καὶ θαυμάζοντες) témoins et admirateurs du phénomène, s'en retournoient dans leur patrie (οἴχονται π[αρὰ] ou π[ρὸς] πάτρα[ν], après avoir obtenu l'objet de leurs vœux (τυχόντες?) ; et que les autres n'étoient pas aussi favorisés; car, après le sixième vers, il doit y avoir eu une autre période, commençant par οἱ δὲ. L'inscription n'est pas finie.

C'est l'inscription gravée sur la partie antérieure du piédestal, et dont Pococke a donné une assez bonne copie. Leich, d'Orville, Toup, Buttmann et M. Jacobs s'en sont occupés successivement; le texte que ce dernier en a donné dans ses deux éditions de l'Anthologie, ne laisse rien à désirer; je n'y fais qu'un seul changement. XLVIII.

ΠΟΙΗΤΟΥΤΟΥ
ΑCΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΥ
ΖωΕΙΝΕΙΝΑΛΙΗΘΕΤΙΜΕΜΝΟΝΑΚΑΙΜΕΓΑΦωΝΕΙΝ
ΜΑΝΘΑΝΕΜΗΤΡωΗΙΛΑΜΠΑΔΙΘΑΛΠΟΜΕΝΟΝ
ΑΙΓΥΠΤΟΥΛΙΒΥΚΗΙCΙΝΥΠΟΦΡΥCΙΝωΝΘΑΠΟΤΑΜΕΙ
ΚΑΛΛΙΠΥΛΟΝΘΗϹΗΝΝΕΙΛΟCΕΛΑΥΝΟΜΕΝΟC
ΤΟΝΔΕΜΑΧΗCΑΚΟΡΗΤΟΝΑΧΙΛΛΕΑΜΗΤΕΝΙΤΡωωΝ
ΦΘΕΓΓΕCΘΑΙΠΕΔΙωΜΗΤΕΝΙΘΕCCΑΛΙΗΙ

Ἀσκληπιοδότου
Ζώειν, εἰναλίη Θέτι, Μέμνονα καὶ μέγα φωνεῖν
μάνθανε, μητρῴῃ λαμπάδι θαλπόμενον,
Αἰγύπτου Λιβυκῇσιν ὑπ' ὀφρύσιν, ἔνθ' ἀποτάμνει
καλλίπυλον Θήβην Νεῖλος ἐλαυνόμενος·
τὸν δὲ μάχης ἀκόρητον Ἀχιλλέα μήτ' ἐνὶ Τρώων
φθέγγεσθαι πεδίῳ, μήτ' ἐνὶ Θεσσαλίῃ.
ποιητοῦ τοῦ ἐπιτρόπου

« [Vers] d'Asclépiodote
» Apprends, ô Thétis, toi qui résides dans
» la mer, que Memnon respire encore, et que,
» réchauffé par le flambeau maternel, il élève
» une voix sonore, au pied des montagnes li-
» byques de l'Égypte, là où le Nil, dans son
» cours, divise Thèbes aux belles portes; tandis
» que ton Achille, jadis insatiable de combats,
» reste à présent muet dans les champs des
» Troyens, comme en Thessalie.
» poète, procurateur [de César.] »

Voilà enfin une pièce remarquable par la pensée et l'expression, qui annonce un homme pénétré de la lecture des bons modèles. On s'en étonne peu, lorsqu'on voit qu'elle a pour auteur un poète de profession, Asclépiodote, qui a pris le soin de se nommer en tête de l'inscription. Dans la copie de Salt, on lit ΠΟΙΗΤΟΥ ΤΟΥ ΑCΚΛΗ-ΠΙΟΔΟΤΟΥ, ce qui est d'une incorrection choquante; au

moins faudroit-il Ἀσκληπιοδότου τοῦ ποιητοῦ. Mais, dans la copie de Pococke, et dans celle de M. Hamilton, on ne lit en tête que ΑCΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΥ ; c'est à la fin, c'est-à-dire après le sixième vers, qu'on trouve ΠΟΙΗΤΟΥ ΤΟΥ ЄΠΙΤΡΟΠΟΥ. C'est la vraie leçon. Salt se sera trompé ; peut-être qu'en remettant sa copie au net, il aura oublié que la ligne ΠΟΙΗΤΟΥ ΤΟΥ étoit à la fin. Au reste, le mot ЄΠΙΤΡΟΠΟC placé ainsi tout seul doit s'entendre du *Procurator Cæsaris*, ἐπίτροπος Καίσαρος.

Le seul changement que j'aie fait à la copie de Pococke est au troisième vers. Toup avoit lu ἔνθ' ἀποτάμνει, comme Brunck et M. Jacobs dans sa première édition de l'*Anthologie*. Depuis, ce dernier a admis ὧν ἀποτάμνει, correction de Buttmann. La copie de Salt portant ωΝΘΑ-ΠΟΤΑΜΝЄΙ, j'ai dû rétablir ἔνθ' ἀποτάμνει, dont le sens a une grande précision géographique. En effet, Asclépiodote ne parle pas ici, comme on l'a cru, de la *Thèbes romaine*, Διόσπολις, qui, située sur la rive droite du Nil, étoit réellement séparée des *montagnes libyques* par le Nil : il parle en général de *Thèbes*, de la ville antique qui s'étendoit sur les deux rives du fleuve, et conséquemment que le Nil traversoit par le milieu ; c'est le sens de ἔνθ' ἀποτάμνει. . . . Θήβην. . . Νεῖλος. Ainsi Denys le Périégète dit du Tibre : ὃς ἱμερτὴν ἀποτέμνεται ἄνδιχα Ῥώμην (1). L'expression est ici d'une propriété remarquable. En sa qualité de poète, Asclépiodote est entré dans l'idée poétique de l'Aurore saluée par son fils. D'ailleurs, il vouloit opposer Thétis, qui n'avoit pas le pouvoir d'animer les cendres d'Achille, à l'Aurore qui, chaque matin, ré-

Jacobs, Abhandl. S. 49.

V. 354. cf. v. 235, 661, 1095.

(1) Ce poëte n'emploie que le moyen ἀποτέμνεσθαι.

veilloit la voix de Memnon : μητρῴῃ λαμπάδι θαλπόμενον est une expression digne d'Homère.

Inscription déjà publiée par M. Hamilton, et expliquée dans le *Journal des savans*. Je vais reprendre l'explication que j'en ai donnée, parce qu'elle n'est pas sans intérêt historique. Voici d'abord le texte et la traduction : XLIX. (*F. S.*) *Année 1823, p. 751-758.*

Ὢ πόποι, ἦ μέγα θαῦμα τόδ' ὀ[φθαλμοῖσιν ὁρῶμαι.]
Ἦ μάλα τις θεὸς ἔνδον, οἳ οὐρανὸν εὐρὺν ἔχουσιν,
ἦκεν φωνήν· κατὰ δ' ἔσχεθε λαὸν ἅπαντα·
οὐ γάρ πως ἂν θνητὸς ἀνὴρ τάδε μηχανόῳτο.

« Grands Dieux ! quel prodige étonnant frappe
» mes regards ! C'est quelque dieu, l'un de ceux qui
» habitent le vaste ciel, et qui, enfermé dans cette
» statue, vient de faire entendre sa voix, et retient
» tout le peuple [assemblé]. En effet, jamais mortel
» ne pourroit produire de tels prodiges. »

Après ces vers, on lit, Ἀρείου Ὁμηρικοῦ ποιητοῦ ἐκ Μουσείου, et dans la copie de M. Hamilton :

ΑΡΓΕΙΟΥ ΟΜΗΡΙΚΟΥ ΠΟΙΗΤΟΥ ЄΚ ΜΟΥϹΕΙΟΥ
ΑΚΟΥϹΑΝΤΟϹ.

La leçon Ἀρείου doit être la meilleure, à moins qu'on ne lise ΑΡΡЄΙΟΥ pour ΑΡΓЄΙΟΥ, le nom d'*Arrius* étant aussi commun que celui d'*Arius* (1). Quant au participe ἀκούσαντος, qui manque à la copie de Salt, je le retrouve en tête de l'inscription suivante, où il ne se rattache à rien. Il est évident, en conséquence, que celle-ci est placée audessous de l'inscription d'Arius, et que Salt, ou celui qui a copié pour lui les inscriptions, a rapporté à l'inscription inférieure le mot ἀκούσαντος, qui appartenoit réellement à l'autre.

(1) M. K. O. Müller préfère ΑΡΓЄΙΟϹ, je ne vois pas par quelle raison (*Götting. Anzeigen*, 27 septembre 1832. S. 1550).

Nous traduirons le titre : « Arius, poète homérique du » Musée, [a écrit ces vers], ayant entendu [Memnon]. »

Les quatre vers qui viennent ensuite sont tirés textuellement des poëmes homériques.

Le premier se retrouve quatre fois dans l'Iliade[a], dans l'Odyssée[b] et dans l'hymne à Mercure[c]; le second dans l'Odyssée[d]; le troisième également dans l'Odyssée[e]; mais au lieu de φωνὴν, que donnent les deux copies de M. Hamilton et de Salt, on lit, dans nos textes de l'Odyssée, φωνῇ, qui est la vraie leçon, puisque αὔω n'est point un verbe transitif. C'est une inadvertance ou un *lapsus memoriæ* de notre poète homérique, dont la mémoire étoit d'ailleurs si bonne. Enfin le quatrième appartient encore à l'Odyssée[f]; Arius n'y a rien changé.

[a] N, 99. O, 286. Υ, 344. Φ, 54.
[b] Τ, 30.
[c] 219.
[d] Τ, 40.
[e] Ω, 530.
[f] Π, 195.

Cette inscription est donc une de ces parodies qu'on appeloit *centons d'Homère* (ὁμηρόκεντρα ; ὁμηροκέντρωνες), dont parlent plusieurs écrivains anciens[g], et dont le scoliaste de Denys de Thrace[h] semble lui-même reporter l'origine jusqu'aux rhapsodes. S. Épiphane, en décrivant ce genre de composition, parle d'un poëme sur la descente d'Hercule aux enfers, entièrement composé avec des vers d'Homère[i]. Les dix vers du fragment qu'il en cite se retrouvent textuellement en divers endroits de l'Iliade et de l'Odyssée, et l'on voit que l'auteur inconnu de cet ouvrage s'est imposé l'obligation de ne rien changer à la leçon d'Homère (1). Il paroît en conséquence que

[g] *Fabr. B. G.* I. 551. *Harl.*
[h] *In Bekker. Anecdot.* p. 766, l. 29.
[i] *Hær.* XXXI, 29, p. 200, C.

(1) Deux épigrammes de l'*Anthologie*, l'une de douze vers, l'autre de onze, sont aussi composées entièrement de vers d'Homère, sauf un léger changement en deux ou trois endroits (*Anal.* IV, 116, Jacobs). C'est cette fidélité qui distingue, je crois, les *centons* de la *parodie homérique*,

cette fidélité scrupuleuse, qui étoit une difficulté de plus dans ce genre de composition, constituoit aussi une partie du mérite qu'on y attachoit. Le fragment est regardé comme le plus ancien centon d'Homère que l'on connoisse ; et quoique notre inscription soit antérieure d'au moins deux siècles à S. Épiphane, rien n'empêche que le poème dont il parle, sans en nommer l'auteur, ne soit plus ancien encore : on peut même présumer qu'il est sorti de l'école du Musée, et voici ce qui semble favoriser cette conjecture.

Les quatre vers de notre inscription sont, comme on l'a vu, d'un poète *homérique*. D'après l'expression ἐκ Μουσείου, on juge que l'auteur étoit un de ces littérateurs qui furent entretenus aux frais du gouvernement dans le Musée d'Alexandrie, dès le règne de Ptolémée Philadelphe, son fondateur. Strabon nous apprend que les Romains *XVII, 794, A.* avoient soigneusement respecté cette institution, fruit du zèle des Ptolémées pour le progrès des connoissances humaines ; peut-être même augmentèrent-ils les avantages qu'en avoient retirés jusqu'alors les gens de lettres qui en étoient membres. L'empereur Claude, selon Suétone, *In Claud. 42.* ajouta à l'ancien Musée un autre établissement du même genre, qui porta le nom de *Claudium* (Κλαύδιον), et qui subsistoit encore sous ce nom au temps d'Athénée. *Athen. VI, 240, B.*

Lors de son voyage en Égypte, Adrien, qui se piquoit d'éloquence et de poésie, se garda bien de négliger le Musée ; il eut de fréquens entretiens avec les savans qui le com-

dont on trouve un exemple dans l'épigramme sur Nicandre (*Adespot.* 568. — Cf. *Jacobs* XII, 182, et dans une pièce rapportée par Dion Chrysostome (*Orat.* XXXI, 387).

Athen. XV, 678; E. Philost. I, 22, 3: 25, 3. Ci dessus, p. 146.

posoient ; et accorda la pension gratuite à plusieurs poètes, rhéteurs et philosophes qui étoient, aux termes des inscriptions, ἐν Μουσείῳ σιτούμενοι.

Quant à l'épithète *homérique*, jointe au titre de *poète*, il est facile de voir qu'elle est prise ici dans un sens tout particulier : ordinairement elle s'entend de celui qui imite le style d'Homère, et c'est en ce sens qu'une épigramme de l'*Anthologie* la donne à Stésichore ; ou bien de celui qui imite la manière de ce grand poète dans la peinture des événemens et des caractères, ou qui lui consacre tous ses travaux ; comme Séleucus d'Alexandrie, qui dut le nom d'*homérique* à ses nombreux commentaires sur les ouvrages d'Homère. Mais si nous faisons attention que les quatre vers au bas desquels Arius, membre du Musée, a mis son nom, sont textuellement pris d'Homère, nous verrons que ce titre de *poète homérique* ne peut désigner que *celui qui traite un sujet quelconque en employant des vers d'Homère*, ὑπόθεσιν διὰ τῶν Ὁμηρικῶν στίχων γράφων, comme parle S. Épiphane ; en un mot, *un faiseur de centons homériques*.

Adespot. 519.

Suidas. voc. Σέλευκος.

Il s'ensuit que ce genre de parodie étoit encouragé dans la fameuse académie du Musée, et cultivé par plusieurs de ses membres ; je dis *plusieurs*, car si, dans le Musée, il n'y eût eu qu'un seul membre spécialement occupé de ces *parodies homériques*, Arius auroit écrit probablement, τοῦ ὁμηρικοῦ ποιητοῦ, ou ποιητοῦ τοῦ ὁμηρικοῦ ; l'absence de l'article sembleroit donc nous indiquer qu'il y avoit *plusieurs* poètes homériques dans cette académie. Le fait contribue à nous montrer ce qu'étoit devenu sous les empereurs le Musée alexandrin, d'où nous ne voyons

plus sortir le nom d'un seul poète qui se recommande par quelque ouvrage remarquable. Ce qui nous en reste porte plus ou moins le caractère de ces *nugæ difficiles* auxquelles les membres de cette académie paroissent s'être livrésave c prédilection, depuis que le génie qui avoit inspiré les Callimaque et les Apollonius de Rhodes, insensiblement détérioré par le goût des études scientifiques ou philosophiques, et par l'abus des discussions minutieuses de la critique grammaticale, eut fait place au stérile talent des acrostiches, des anagrammes, des poëmes lipogrammates et des autres futilités de ce genre.

Du moins voyons-nous dans cet encouragement donné aux poètes dits *homériques*, une nouvelle preuve du culte que l'école d'Alexandrie avoit voué à Homère : elle ne cessa pas, pendant plusieurs siècles, de s'occuper à commenter, à éclaircir ses ouvrages immortels ; et tandis qu'à l'époque présumée de l'inscription d'Arius, elle accueilloit avec empressement toutes les recherches grammaticales des Séleucus d'Alexandrie, des Ptolémée-Héphestion, des Aristonicus sur les poëmes d'Homère, elle croyoit sans doute encourager encore l'étude de ce premier des poètes en attachant du prix à des compositions qui attestoient dans leurs auteurs une connoissance profonde de ses œuvres Bien qu'un grand effort de mémoire fût le principal mérite de tous ces parodistes, on conçoit que cependant leurs ouvrages, à défaut d'invention, pouvoient se distinguer les uns des autres par des applications plus ou moins heureuses, par l'adresse plus ou moins grande avec laquelle les vers d'Homère étoient amenés *sans changement* dans le sujet qu'on avoit choisi; et l'on sent que des admirateurs exclu-

sifs du poète par excellence pouvoient être sensibles au mérite de la difficulté vaincue en ce genre. Il est présumable d'après cela que l'auteur inconnu de l'ouvrage dont S. Épiphane a cité un fragment, étoit un de ces poètes homériques et membre du Musée d'Alexandrie.

J'ajouterai, à cette occasion, que l'admiration qu'inspira Virgile aux Romains donna naissance parmi eux à ce même genre de parodie. Les *centons* de Virgile ne sont pas moins connus que ceux d'Homère, et ils datent au moins du règne de Claude : les plus anciens qui nous aient été conservés en entier ou par fragmens sont ceux de Nasidius Géta, de Falconia Proba et d'Ausone. Les écrivains qui se livrèrent à ce genre de composition durent prendre aussi le titre de *virgiliani poetæ;* l'analogie suffiroit pour nous le faire présumer, quand le fait ne seroit pas attesté par cette inscription latine, que celle du colosse de Memnon sert à éclaircir, en même temps qu'elle contribue à en établir l'authenticité contre l'opinion de Maffei, qui la jugeoit suspecte.

Fabr. B. L. I, pag. 267, ed. Patav.

Gruter. 64, 5.

Ars crit. lapid. in supplem. ad Nov. Thes. Murat. collect. S. Donato, I, col. 282.

SILVANO . CAELESTI
Q. GLITIVS . FELIX
VERGILIANUS . POETA
D . D.

Il est vraisemblable que ce Q. Glitius Felix, *poète virgilien*, devoit être, comme le *poète homérique*, un faiseur de centons; et l'on pourroit ajouter cette acception de l'adjectif *virgilianus* au lexique de Forcellini.

Il paroît que les Latins ont fait aussi des centons avec d'autres vers que ceux de Virgile; ils en ont fait égale-

ment avec ceux d'Ovide ; et les auteurs de ces vers se nommoient *ovidiani poetæ;* du moins, c'est un fait qui paroît assez clairement ressortir d'une autre inscription, également présumée fausse par Maffei, mais peut-être (1) à tort :

Gruter, 416, 8.

Ars crit. lapid. p. 340, post initium.

OVIDIANVS . POETA

HIC . QVIESCIT.

Le verbe *quiescit* annonce une inscription chrétienne. Scaliger et Scriverius prenoient le mot *ovidianus* pour un nom propre : Gruter, sans doute à cause de l'absence du prénom et du nom devant ce mot, présumoit au contraire que ce devoit être une qualification. L'exemple cité plus haut donne beaucoup de poids à cette conjecture : l'analogie qui existe entre *virgilianus poeta* et *ovidianus poeta*, est une preuve assez forte qu'il s'agit d'un auteur de *centons ovidiens*. Ainsi l'inscription est tronquée; il y manque probablement une première ligne, qui devoit contenir le nom du poète.

(1) Fleetwood n'élève pas de doute sur son authenticité (*Inscript. antiq. Sylloge*, p. 176, 3). A la vérité, ce n'est pas beaucoup dire en sa faveur.

L. (*F. S.*) Inscription inédite, placée, ainsi qn'on vient de le dire, au-dessous de la précédente.

Voici comme je lis cette pièce, qu'on peut mettre au nombre des meilleures que Memnon ait inspirées :

ΑΚΟΥϹΑΝΤΟϹ	
ΤΟΥΤΟΙϹΤΟΙϹΕΛΕΓΟΙϹΠΕΤΡΩΝΙΑΝΟϹϹΕΓΕΡΑΙΡΩ	Τούτοις τοῖς ἐλέγοις Πετρωνιανὸς σὲ γεραίρω,
ΑΥΔΗΕΝΤΙΘΕΩΙΜΟΥϹΙΚΑΔΩΡΑΔΙΔΟΥϹ	αὐθέντῃ θεῷ μουσικὰ δῶρα διδούς,
ΠΑΤΡΟΘΕΝΟΥΝΕΜΕΧΩΝΑϹΤΗΝΟϹΙΤΑΛΟϹΑΝΗΡ	πατρόθεν οὔνομ' ἔχων Δουίλλιος, Ἰταλὸς ἀνήρ.
ΑΛΛΑϹΥΜΟΙΖΩΕΙΝΔΗΡΟΝΑΝΑΞΧΑΡΙϹΑΙ	Ἀλλὰ σύ μοι ζώειν δηρὸν, ἄναξ, χάρισαι.
ΠΟΛΛΟΙΑΜΑΤΕΙΧΟΥϹΙΔΑΝΜΕΝΑΙΗΡΕΤΙΜΕΜΝΩΝ	Πολλοὶ ἅμα στείχουσι δαήμεναι, ἢ ῥ' ἔτι Μέμνων
ΤΟΥΛΟΙΠΟΥΓΗΡΥΝϹΩΜΑΤΟϹΕΝΤΟϹΕΧΕΙ	τοῦ λοιποῦ γῆρυν σώματος ἐντὸς ἔχει.
ΑΥΤΑΡΟΓΕϹΤΕΙΝΩΝΚΕΦΑΛΗϹΤΕΑΤΕΡΗΜΕΝΟϹΑΥΔΑ	Αὐτὰρ ὅ γε στείνων, κεφαλῆς τ' ἄτερ ἥμενος, αὐδᾷ,
ΥΒΡΙΝΚΑΜΒΥϹΕΩΜΗΤΕΡΙΜΕΜΦΟΜΕΝΟϹ	ὕβριν Καμβύσεω μητέρι μεμφόμενος.
ΑΥΤΑΝΔΗΕΛΙΟϹΦΑΕΕΩΝΑΧΤΕΙΝΑϹΑΝΙϹΧΗ	Εὖτ' ἂν δ' ἥλιος φαέθων ἀκτῖνας ἀνίσχῃ,
ΗΜΑΡϹΗΜΑΙΝΕΙΤΟΙϹΠΑΡΕΟΥϹΙΒΡΟΤΟΙϹ	ἦμαρ σημαίνει τοῖς παρεοῦσι βροτοῖς.

« Moi, Pétronianus, qui tiens de mon père le nom de Duillius, Italien de naissance, je t'honore par ces vers élégiaques, en faisant au dieu, qui me parle, un présent poétique. Mais [en retour], ô roi, accorde-moi une longue vie.

» Beaucoup viennent [en ce lieu] pour savoir si Memnon conserve une voix dans la partie du corps qui lui reste. Quant à lui, assis [dans son trône], privé de sa tête, il résonne, en soupirant, pour se plaindre à sa mère de l'outrage de Cambyse ; et lorsque le brillant soleil lance ses rayons, il annonce le jour aux mortels ici présens. »

V. 1. La pénulitème de Πετρωνιανὸς est prise pour brève ; licence qu'on se permettoit souvent dans de tels noms[a]; peut-être par l'effet de la synérèse, comme dans Ἀφροδισίας, Ἀπολλωνίας, Τελευτίας, où les deux dernières syllabes n'en forment qu'une seule.

V. 2. Memnon est appelé aussi θεὸς[b] dans d'autres inscriptions. Les mots μουσικὰ δῶρα, analogues au Μουσάων

[a] *Jacobs ad Anthol. pal. p. 396, 582.—Welcker, Præf. ad Syllog. Epig. p. XXVI.*

[b] *Ci-dessus, p. 159.*

δῶρα de Théognis[a], et au δῶρ' Ἑλικωνιάδων d'Antipater de Sidon[b], désignent cette pièce de vers elle-même.

V. 3. Le commencement est un peu confus ; cependant la leçon est certaine : on trouve ainsi dans une Adespote πατρὸς τοὔνομ' ἔχων, qui revient au même[c].

Le mot ACTHNOC est embarrassant : c'est ou un ethnique ou un second nom : le dernier est plus probable. Dans ce cas, ACTHNOC pourroit être Ἀστηνὸς, nom propre grec analogue à celui de *Pauper*, connu chez les Latins : ou bien Ἀσινὸς, en prose Ἀσιανός : mais la mesure se refuse à l'un et à l'autre. On ne peut croire que Pétronianus ait pris la licence de faire longue la dernière de Ἀστηνὸς ou Ἀσινὸς devant la voyelle. Le nom a dû se terminer par NIOC ou ΛIOC. Je ne suis pas sûr du nom romain caché sous ces lettres ; cependant on trouve dans ACTHNOC tous les élémens de ΔΟΤΙΛΛΙΟC, et je m'arrête à ce nom, en attendant mieux. Au reste, des deux noms que Pétronianus portoit, le second étoit le seul qu'il tenoit de son père.

V. 5. HP peut se lire aussi ἦρ' pour ἦρα : le sens reste le même.

V. 6. Cela se rapporte à ce que la moitié supérieure du colosse étoit brisée. Il y a ici une allusion à l'opinion que le colosse possédoit une plus belle voix quand il étoit entier (n° XLII). « Memnon brisé conserve-t-il sa voix ? »

V. 7. Il y a κεφαλῆς τε ἄτερ, sans la crase, comme on a vu εἰκόνα ἐκμεμαγμένον (n° XLI) ; δέκα ἔχοντι (n° XXXV).

V. 8. Μέμφεσθαι ne doit signifier ici que *se plaindre ;* ce verbe n'emporte pas toujours l'idée de reproche[d].

[a] *V. 2, o.-878, Welcker.*

[b] *Analect. II. p. 64. - Anthol. palat. VII, 14.*

[c] *Anthol. pal. App. 328.*

[d] *Jacobs, ad Anth. X, p. 289.*

V. 9. ΑΥΤΑΝ est embarrassant. J'ai lu εὖτ' ἂν, qui me paroît impérieusement exigé par le sens. Je ne crois pas que notre poète ait pu dire αὖτ' ἄν. Les lettres ΦΛΕΕΩΝ ne peuvent être que φαέθων. Quoique ἥλιος ἀνίσχει soit une expression consacrée pour dire que le soleil se lève (par exemple, ἄχρις ἂν ὁ ἥλιος ἀνίσχῃ[a]), je ne doute point qu'ici ἀνίσχῃ ne soit pris comme verbe transitif, et n'ait pour régime ἀκτεῖνας; ainsi ἡ γῆ βοτάνας ἀνίσχει[b], *la terre pousse en haut les plantes*. On a voulu exprimer le moment où le soleil, s'élevant de dessous l'horizon, commence à montrer son disque et lance ses rayons dans les régions élevées du ciel.

[a] *Theophr. de Ventis*, § 61, *Schneid.*

[b] *Ap. H. Stephan. Thes. L. G. col.* 3936, *C; ed. Londin.*

LI. Déjà connue par les copies de Pococke et Norden, de MM. Hamilton et Jomard.

ΗΛΙΟΔΩΡΩΣ ΞΗΝΩ	Ἡλιόδωρος Ζήνω-	« Moi, Héliodore, fils
ΝΟΣ ΚΑΙΣΑΡΕΙΑΣ ΠΑ	νος Καισαρείας Πα-	» de Zénon, de Césarée » Panias, j'ai entendu
ΝΙΑΔΟΣ ΗΚΟΥΣΑ Δ̄ ΚΑΙ	νιάδος ἤκουσα Δ̄, καὶ	» quatre fois, et je me
ΕΜΝΗΣΘΗΝ ΞΗΝΩΝΟΣ	ἐμνήσθην Ζήνωνος	» suis souvenu de Zé- » non et d'Aïanus, mes
ΚΑΙ ΑΪΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΩΝ	καὶ Αἰανοῦ ἀδελφῶν.	» frères. »

Le dernier nom ΑΙΑΝΟΥ avoit paru douteux. On avoit lu Κ. Αἰλιανοῦ, ou Γαϊανοῦ, ou Ῥιανοῦ : la leçon Ἀϊανοῦ, qui est dans toutes les copies, est encore confirmée par une inscription que le même Héliodore a fait inscrire à Philes, et que j'ai publiée[c]. On remarquera le *tréma* sur l'ι dans le nom.

[c] *Recherch.*, &c., *pag.* 467.

ΕΠΑΡΧΟϹ ΛΕΓΕωΝΟϹ. LII.

C'est un simple titre qui appartenoit à un nom propre effacé : . . . ἔπαρχος λεγεῶνος.

Donnée par M. Hamilton exactement, au nom près qu'il a lu ЄΜΙΛΙΟϹ, tandis que la copie de Salt porte ΓЄΜΙΝΟϹ, qui est la vraie leçon : LIII.

ΚΛΑΥΔΙΟϹ ΓЄΜΙΝΟϹ
ΑΡΑΒΑΡΧΗϹ ΚΑΙ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗ
ΓΟϹ ΘΗΒΑΙΔΟϹ ΗΚΟΥϹΑ
ΑΝΑΠΛΕωΝ ωΡΑΣ Γ̄
ΚΑΤΑΠΛΕωΝ ωΡΑΣ Β̄

Κλαύδιος Γέμινος ἀραβάρχης καὶ ἐπιστράτηγος Θηβαΐδος ἤκουσα, ἀναπλέων ὥρας Γ̄, καταπλέων ὥρας Β̄.	« Moi, Claude Géminus, arabarque et épistratège de la Thébaïde, j'ai entendu, en remontant [le Nil], à la troisième heure; en [le] descendant, à la deuxième. »

J'ai déjà dit plus haut (p. 126) ce qu'étoit l'épistratège de la Thébaïde; on lui donnoit aussi le nom d'arabarque, parce que sa juridiction s'étendoit sur tout le pays situé entre la Thébaïde et la mer Rouge, qui, chez les anciens, étoit considéré comme faisant partie de l'Arabie.

Voy. mes Recherches, &c., p. 274.

Claude Géminus, parcourant la Thébaïde, passa à Thèbes; en allant, il entendit le colosse à trois heures; en revenant, il l'entendit à deux : l'expression ἀναπλέων montre qu'il faisoit sa résidence plus bas que Thèbes, sans nul doute à Ptolémaïs qui, sous les Grecs et les

Romains, fut le chef-lieu de la Thébaïde et le centre de l'administration. Après ἤκουσα, on pourroit croire que le mot Μέμνονος se trouvoit, mais la longueur des autres lignes s'y oppose : ce complément manque aussi dans les nos XLV et LI.

Recherch. pour servir à l'histoire d'Égypte, &c., p. 275.

J'ai dit ailleurs, à propos de l'inscription d'Antinoë : « L'Heptanomide avoit-elle aussi son épistratège, ou bien » celui de la Thébaïde étendoit-il sa juridiction jusqu'à » Memphis? » Le doute est levé par une inscription du règne de Trajan, où il est question de *C. Camurius Clemens* qui, entre autres fonctions, avoit exercé celles de PROC. AVG. EPISTRATEGIAE. SEPTEM. NOMORVM. ET. ARSINOITAE. Les *septem nomi* sont l'*Heptanomide ;* l'*Arsinoïte* est hors de compte.

Muratori, 686, 6; 1096, 3. Orelli, 516.

LIV.

ΑΧΙΛΛΕ. . ΠΡΟϹΚΥΝΗϹΑϹΙΕΡΩΤΑΤΟΝΜΕΜΝΟΝΑΚΑΙ
ΕΥΜΕΝΟϹΤΟΥΑΔΕΛΦΟΥϹΕϹΑΚΟΥϹΑΙΘΕΙΟΥ
ΦΘΕΓΜΑΤΟϹΑΠΕΡΧΟΜΕΚΑΤΑΛΙΠΩΝΤΩΙΔΙΩΙ
ΥΙΩΑΜΜΩΝΙΩΤΟΥΝΟΑΕΙΜΝΗϹΤΟΛΙΘΩ
ΠΕΠΡΑΓΜΕΝΗΝΦΝΗΝ

Donnée par Pococke. M. Jacobs en a essayé la restitution; mais il n'en a pu déchiffrer que quelques mots.

On peut, je crois, la lire ainsi :

Ἀχιλλεὺς προσκυνήσας ἱερώτατον Μέμνονα, καὶ [μετὰ]	« Moi, Achille, ayant honoré le très-saint Mem-
Εὐμένους τοῦ ἀδελφοῦ ἐσακούσας θείου	» non, et ayant entendu la voix divine avec mon
φθέγματος, ἀπέρχομε, καταλιπὼν τῷ ἰδίῳ	» frère Eumène, je m'en suis allé, laissant à mon fils
υἱῷ Ἀμμωνίῳ τὸ ὑπὸ ἀειμνήστῳ λίθῳ [τὴν]	» Ammonius le soin de mentionner, au-dessous de
πεπραγμένην φωνὴν [ἀναμνῆσαι ou ἀναγράψαι]	» la pierre immortelle, la voix qu'elle a rendue. »

Si on ne supplée pas μετά à la fin de la première ligne, il faudra reconnoître bien des fautes ici : Εὐμενος pour Εὐμένης; τοῦ ἀδελφοῦ pour ὁ ἀδελφός; et ἐσακούσας pour

ἐσακούσαντος ; car le sens ne pourroit être que, καὶ Εὐμένους τοῦ ἀδελφοῦ ἐσακούσαντος κ. τ. λ.; mais l'autre leçon me semble préférable. — L. 3. ἀπέρχομε pour ἀπέρχομαι, comme κὲ pour καί. — L. 5. Le texte est peu distinct. Il n'est pas sûr que l'article τὴν terminoit la ligne ; l'auteur l'a omis avant ἱερώτατον et ἀειμνήστῳ, où il étoit aussi nécessaire. Au reste, tout ce grec est bien mauvais.

LV.

.......ΟΙΤΑΛΕΙΝΟϹ
ΕΠΙϹΤΡΑΤΗΓΟϹΘΗΒΑΙΔΟϹ
ϹΑΝΤΟΥϹΙΔΙΑΙΩϹΙΔΙΤΗϹΚΑ
ΒΙΩΗΚΟΥϹΑΜΕΜΝΟΝΟϹ
ΓΠΑΧΩΝ ΔΙϹ ΑΓ

Voici encore un témoignage de la présence d'un épistratège ; il est inédit.

Le nom ne se lit pas distinctement ; la finale seule est certaine. Cependant ΟΙΤΑΛΕΙΝΟϹ doit être Οὐϊταλεῖνος. Dans tous les cas, c'est un nom romain, comme celui de tous les épistratèges. La troisième ligne est presque effacée ; mais ΒΙΩ ne peut provenir que de συμβίῳ ; et l'on distingue avant τῇ les lettres ΙΩϹΙΔΙ. Je lis :

...... Οὐϊταλεῖνος, ἐπιστράτηγος Θηβαΐδος, σὺν Πουβλίᾳ Σωσίδι τῇ συμβίῳ, ἤκουσα Μέμνονος .... L] Γ. παχὼν δὶς ΑϚ	« Moi...... Vitalinus, épistratège de Thébaïde, avec ma femme » Publia Sosis, j'ai entendu Memnon, l'an III ... au mois de pachon, deux fois, à une heure et » demie. »

Le quantième du mois a été omis, comme dans le nº XXVI. Pachon répondoit à avril - mai.

LVI.

ΑΡΜЄΙΝΟϹ	
ЄΜΗϹΚΑΜΒΥϹΗϹ	ἰμῆς Καμβύσης. . .
ΓΑΡ. . .ΜΕΤЄΡΑ	γὰρ. . . μητέρα (ou μι πέρας)
. . . . . CЄΔΥΤΕΡ	. . . . σι δ' ὑπὲρ (ou δ' ἄπερ),
. . . . . .ΕΓΡΑΨЄΤΟ	. . . ἔγραψε τὸ. . .

Fragment inédit. Le premier mot ΑΡΜΕΙΝΟΣ paroît être un nom propre; à moins que ces lettres ne se lient avec ce qui suit, et n'appartiennent à un vers (par exemple, γὰρ μείνας); car, dans la suite, les mots tiennent certainement à une inscription métrique.

LVII. CΑΤΟΡΝΙΝΗC. Ce n'est qu'un nom propre de femme, Σατορνίνης.

LVIII.

ΚΥΡΙΟΥ ΔΙΟΝΥCΙΑC ΤΟ
ΠΡΟC ΚΥΝΗΜΑ ΠΟΛΛΑ
ΚΙCΔΑΚΟΥCЄΤΑΙ

Fragment acéphale, dont il y a peu de chose à tirer dans l'état où il est. Peut-être : [ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκράτορος. . . . . τοῦ] κυρίου Διονυσίας τὸ προσκύνημα [c'est-à-dire ἐγράφη·] πολλάκις δ' ἀκούσεται. On peut lire Διονυσιὰς au nominatif; alors ce sera : Διονυσιὰς τὸ προσκύνημα [ἔγραψε ou ἔγραψα]. En tous cas, cette *Dionysia* ou ce *Dionysias* semble se promettre qu'elle ou qu'il entendra plusieurs fois le colosse ; mais cela me paroît des plus singuliers : peut-être la leçon n'est-elle pas exacte. Il est possible qu'il y ait ΑΚΟΥCЄ (pour ἤκουσε, comme plus haut, p. 167) ΤΑΝ... πολλάκις δ' ἄκουσε τὰν [Μέμνονος φωνάν.] « a entendu plusieurs fois la voix de Memnon. »

ΒΑΑΒΕΙΝΙΑΝΟCΕΝ ΑΡΧΟC ΕΘΑΥΜΑCΕΝ LIX.
ΑΡΧΙΔΙΚΑCΤΗC

Inédite. Dans cette courte inscription, un seul mot est douteux. C'est ЄΝΑΡΧΟC; ce ne peut être qu'un nom propre, puisque la fonction est indiquée après. Ce nom est grec, et sera Ἔπαρχος, Εὔαρχος, Ἔξαρχος, ou tout autre de ce genre.

Βαλβεινιανὸς Ἔ.. αρχος ἐθαύμασεν ἀρχιδικαστής. Le nom grec de cet archidicaste confirme la remarque faite plus haut (p. 181).

SECTION II.

Inscriptions latines.

. . . . . MINI BRVTO LX.
AYRIbYS IPSE MEIS CEPI
SYMSIQYI CANORVM
PRAE FECTYSQVEORVM
PRAEFECTVɔ ITEM REI
CYSTILIVS QVINTI

Fragment inédit d'une inscription en vers, suivie d'un nom propre avec des qualifications. On y distingue la fin d'un hexamètre (malgré l'*i* bref dans *mini*), et un hexamètre entier:

. . . . . mini bruto,
auribus ipse meis cepi, sumpsique canorum.

La ligne d'ensuite peut être PRAEFECTVSQVE . OR . . M.

(*Præfectusque oræ maritimæ*) ou bien PRAEFECTVS CASTRORVM. Dans l'autre ligne, on distingue PRAEFECTVS. ITEM.REI. Je ne devine pas le reste. La troisième renferme des noms propres.... Cestilius *Quinti*[lianus] (?).

LXI. MEMNONEMVATISCANOEVMMAXIMV
AVDITETDONATCIMKMYSANAM CARM DEIS

Le commencement de ces deux lignes a été donné par Pococke. Leich les avoit lues ainsi : *Memnoni vatis cantum audit et donat carmen ;* mais la copie de Salt ne confirme pas cette leçon. Au premier coup d'œil, on voit que ce sont des vers trochaïques, très-probablement des tétramètres catalectiques, les plus usités dans le mètre trochaïque. Mais leur restitution est d'autant moins facile que le graveur négligent paroît avoir fait des fautes dans ce qu'on en peut lire. Entre beaucoup de conjectures qui me sont venues à l'esprit, je choisirai celle qui me semble le plus près de la vérité.

Au numéro suivant qui, à en juger par tous les caractères de la copie, est du même auteur, on lit au second vers, *vatem Maximum;* c'est une raison pour faire dépendre du mot *vatis* (au lieu de *vates*) le nom *Maximu*[s] qui est à la fin. Ce qui reste de ce premier vers doit être lu : *Memnonem vatis canorum Maximus,* portion de vers dont la marche est régulière; il n'y manque que le dernier pied de la 3[e] dipodie, et la dernière dipodie catalectique. Le nominatif *vates Maximus* appelle un verbe dont *Memnonem* est le régime; ce pourroit être *audit* et *donat,* qui commencent le vers sui-

vant ; mais la seconde partie de ce vers exige que *Memnonem* soit le régime d'un autre verbe ; ainsi, je termine le premier vers par *quoque invocans*, qui le complète. Le mot *quoque*, que Maximus emploie au numéro suivant, se rapporte à ceux qui ont invoqué Memnon avant lui. Je crois la leçon de ce vers à peu près certaine. Le second est plus difficile : et d'abord, nous devons admettre qu'il est de même nature que le premier ; le commencement seul le prouveroit, quand la chose ne seroit pas extrêmement probable par elle-même. Les lettres CIMIK... doivent nous cacher le régime de *donat*, si la leçon est bonne ; le mot doit être de trois syllabes, d'après ce qui suit : MVSA-NAMCARM. . DEIS. Je hasarde *camenam*, qui réunit les trois conditions de servir de régime à *donat*, d'être de trois syllabes, et de convenir parfaitement au sens, puisque ce mot signifie tout à la fois une *muse* et des *vers ;* Horace : *Gratus insigni referam Camenâ*[a]. *Primâ dicte mihi, summâ dicende Camenâ*[b]*;* de même en grec Μοῦσα ; Pindare : Αἰακῷ σε φαμὶ γένει τε Μοῖσαν φέρειν[c]. Eschyle : Ἐπεὶ Μοῦσαν στυγερὰν ἀποφαίνεσθαι δεδόκηκε[d]. Euripide : τίνα μοῦσαν ἐπέλθω[e] : τίς ἥδε μοῦσα[f], et ailleurs. D'après ce qui suit, le poète Maximus semble avoir voulu faire allusion au double sens du mot *camena ;* car il ajoute, *musa nam cara'st deis*. Je lis en effet la fin du vers, CA-RA'ST DEIS, pour *cara est ;* cette orthographe, qu'on trouve encore souvent dans les palimpsestes des IVe et Ve siècles, publiés par M. Mai, étoit généralement usitée au temps de Cicéron. Les deux vers sont maintenant complets pour le mètre et le sens ; et la leçon suivante

[a] *II. Od. XII, 39.*
[b] *I. Epist. I, 1.*
[c] *III. Nem. 47 (— 27 Böckh.)*
[d] *Eumenid. 303.*
[e] *Helen. 164.*
[f] *Ion, 757 (- 770 Herm.)*

ne doit pas s'éloigner beaucoup de celle qui a été gravée sur le colosse.

Memnonem vates canorum Maximu[s quoque invocans]
Audit et donat camenam ; musa nam cara'st deis.

Tous les caractères du tétramètre trochaïque catalectique se trouvent ici ; et la césure tombe, comme il le faut, après la deuxième dipodie. Les deux vers signifient : « Le poète Maximus, invoquant à son tour Memnon, » l'entend et lui adresse des vers ; car la poésie est chère » aux dieux. » Il paroît qu'en présence de Memnon, notre poète, excité par la vue de la statue célèbre, composoit une pièce en son honneur, lorsque sa voix se fit entendre, et lui montra que le dieu étoit sensible à son hommage. C'est cette circonstance que Maximus paroît avoir voulu rappeler. On voit que, comme Charisius[a], Balbilla[b], &c., il traite Memnon comme un dieu. Le *Deis* rapporté à Memnon rappelle le vers de Balbilla : δῆλον πᾶσι δ' ἔγενθ' ὤς γ' ἔ φιλοῖσι ΘΕΟΙ.

[a] *Ci-dessus, pag. 140.*
[b] *Ci-dessus, pag. 159.*

LXII. MEASQVOQVEAVRESMEMNONISVOXIIACIDIT
NOMEN . ECTOQVOQVEVATEMMAXIMVM

Ce poète ne s'est pas contenté d'écrire les deux vers précédens. Il en a gravé deux autres, probablement audessous.

La première ligne, qui se termine certainement par le mot INCIDIT, est un trimètre iambique.

On ne peut douter que la seconde ne soit un vers du

même genre ; mais il n'y a rien à faire ni pour le sens, ni pour la mesure, des mots NOMEN . ECTO : le *quoque* qui suit annonce une opposition avec le *quoque* de la première ligne. Les lettres ECTO me semblent ne pouvoir appartenir qu'au verbe NECTO, dont le N initial (*nomen necto*) a disparu ; mais la place y est. Entre *nomen* et *necto* il manque nécessairement un iambe pour le second pied. Je le trouve dans le mot *meum*, qui correspond au *meas* du premier vers ; le graveur l'aura passé par inadvertance ; et, la ligne une fois écrite, il n'y avoit plus de remède. La pensée et les vers sont complets de cette manière :

Meas quoque aures Memnonis vox incidit ;
nomen [meum n]ecto quoque vatem Maximum.

« La voix de Memnon a frappé *aussi* mes oreilles ; et j'ai attaché *aussi* » mon nom, *Maximus poète.* »

Notre poète fait évidemment allusion à ceux qui, *comme lui*, ont entendu la voix de Memnon ; et qui, *comme lui*, ont inscrit leur nom sur la statue. La pensée est évidente, d'après la répétition des mots *meas quoque*, *meum quoque ;* car la présence du mot *meum* me semble commandée par le sens autant que par la mesure. Quant à la signification de *necto*, elle n'a rien de fort étrange, si nous le prenons poétiquement pour *annecto*, signifiant *attacher, appliquer, ajouter* une chose à une autre.

L'usage exclusif que Maximus a fait des mètres trochaïques et iambiques me donne lieu de présumer qu'il se livroit de préférence au genre dramatique. Il étoit, si je ne me trompe, tout à fait inconnu, avant que son nom nous eût été révélé par ces deux curieux fragmens, dont

je recommande la restitution à ceux qui se livrent spécialement à la philologie latine. Je n'ai pas eu d'autre prétention que de les mettre sur la voie.

LXIII. Inédite.

MPP FRONTINVS MEMNONEM SOLVS AVDI

Que veut dire Marcus Frontin avec son *solus audi!* Sans doute qu'il étoit tout *seul* quand il a entendu Memnon.

LXIV. Inédite.

M HERENNIVS
FAVSTVS ET IVLIVS
TADIVS FLACCVS COSVII

Les lettres COSVII semblent être le mot CONSVLARIS ou CONSVLARES, selon qu'il s'appliquoit au dernier de ces deux personnages, Julius Tadius Flaccus, ou à tous les deux. La deuxième hypothèse est plus probable, le premier nom n'étant suivi d'aucune qualification.

LXV.

C CALPVRNIVS
SPEL >LEG $\overline{\text{XXII}}$
MEMNONEM
AVDIVI

La seconde ligne doit se lire probablement SP. ET 7 LEG. $\overline{\text{XXII}}$; c'est-à-dire, *Caius Calpurnius speculator et centurio legionis* $\overline{\text{XXII}}$ *Memnonem au*[*divi*]. Il s'agit sans doute de deux grades successifs; à moins que 7 ne soit un signe d'abréviations, auquel cas on liroit seulement *spec.* 7 *leg.* $\overline{\text{XXII}}$.

C CALPVRNIVS LXVI. Inédite.

COH XXII

MEMNONEM

FELICITER

L'identité des nom et prénom me donne lieu de penser que l'inscription est de la même personne que la précédente. Les lettres COH (COHORTIS) sont distinctes; cependant cette leçon est inadmissible, la *légion* n'ayant que *dix* cohortes, et non XXII (1). Il s'ensuit que le chiffre XXII se rapporte à la *légion*, et que les lettres COH nous cachent l'abréviation GION, reste de LEGION. D'après l'inscription précédente, on lira celle-ci de cette manière :

C. CALPVRNIVS
[SP. ET 7 LE]GION XXII
[AVDIVI] MEMNONEM
[ITERVM] FELICITER

C. Calpurnius aura inscrit ces lignes après avoir entendu Memnon une seconde fois; ce qui est arrivé au centurion Caïus Maximus, auteur des deux inscriptions suivantes.

(1) Quand il s'agit de cohortes urbaines, le chiffre X est bien souvent dépassé; mais ce n'est pas ici le cas. (Murat. 454, 8, 9; 848, 4; 1015, 2; 1030, 7, &c.)

LXVII.

CLAVDIVS MAXIMVS
LEG. XX AVDI
MEMNONEM HORA I

La XX[e] légion n'ayant point été stationnée en Égypte, je lis XXII, comme porte la copie de M. Jomard. Ce Claudius Maximus étoit centurion de la XXII[e] légion, d'après l'inscription suivante; la sigle 7 manque devant LEG.

Descr. Egypt. Antiq. T. V, pl. 55, n° 43.

LXVIII.

CAAYDIVS MAXIMYS
7LHG XXII AVDIVI
HORA PRIMA

Déjà publiée[a]. Il s'agit encore ici d'un *Claudius Maximus*, peut-être le même que le précédent. On remarquera les lettres grecques Λ, Υ, pour L, V, H pour E; LHG. pour LEG. n'a pu provenir que de la prononciation du H comme E. On trouve de même SHCVNDI[b] pour SECVNDI.

[a] *Descr. d'Égypte, Antiquit. T. V, planch. 55, n° 44.*

[b] *Syll. d'Iscriz. Antiq. ined. da G. Melchiori e P. Visconti. p. 54, Rom. 1823.*

LXIX.

Déjà publiée par Pococke. (Voy. le *fac simile*). Après LEG. XXII, il y a les lettres DIECC. La copie de Pococke porte DEIOT pour *Dejotariana*. C'est la vraie leçon. La légion XXII est appelée *Dejotariana* dans deux autres inscriptions[c]. On peut voir les observations de M. Wiener[d], sur cette dénomination, dans sa dissertation *De legione romanâ XXII[â]*. Julius Mithridaticus, tribun de la XXII[e] légion *Déjotarienne*, avoit entendu Memnon le XIII des calendes de juillet, à une heure. L'année manque.

[c] *Gruter, 373, n. 4. - Donat. 2, p. 258, 7. - Orelli, 3396.*

[d] *Pag. 73.*

Inédite. Écrite à côté de la précédente obliquement, parce que la place gênoit le graveur. Ce doit être *C. Cornelius Scriptianus coh.* VII. *Itur. audi. horâ,* . . Il est question d'une *cohors* II *Ituræorum*, dans une inscription de Dekkeh[a]; et la *Notice de l'Empire* place cette *seconde* cohorte dans l'Égypte moyenne[b]. Il est donc possible que le chiffre V n'existe pas sur l'original. LXX. (*F. S.*)

[a] *Voy. mes Recherches, &c., p. 477.*

[b] *Page 204.*

CAMILIVS LXXI.
HORA PRIMA
SEMIS AVDIVI
MEMNONEM.

Publiée par Norden; copiée ensuite par M. Hamilton et M. Jomard. Jablonski a lu le premier mot C. AEMILIVS : mais toutes les copies portent CAMILIVS, nom qu'on trouve sur quelques inscriptions[c].

[c] *Murat. 1526, 4 ; Gruter, 384, 6.*

T HELVIVS LVCANVS PRAEF LXXII.
. . . . CVMM . NATIA
PIAVXORE ЄTM . . . . S LV . . . . .
AVDI MEMN . . . . II MAR

Inédite. La plus grande partie est effacée. La deuxième ligne commence par un mot qui exprimoit l'espèce de préfecture dont T. Helvius Lucanus étoit chargé. Ce personnage, préfet d'Égypte ou de légion, a entendu la voix de Memnon avec sa femme et d'autres personnes, peut-être ses enfans. Le nom de l'épouse paroît être M[VN]ATIA;

ensuite PIA. Entre MEMN et II MAR, il n'y a que l'intervalle de huit ou dix lettres au plus; la fin ONEM en prend la moitié; reste la place de *quatre* ou *cinq* lettres, après lesquelles vient la date. Cet intervalle devroit être rempli par le nom de l'empereur; mais il n'y a point de place.

D'autre part, on ne voit rien entre le chiffre II et MAR: or, si ces lettres appartenoient au nom du mois de mars, il y auroit eu entre le chiffre et ce nom les lettres KAL., ID. ou NON. Je crois donc qu'il y a MAVR, pour M. AVR. (*Marci Aurelii*), et non MAR; et qu'il faut lire ANNO II MAVR[ELI]. L'inscription, autant qu'on peut la lire, sera donc :

T·HELVIVS·LVCANVS·PRAEF . . . . .
. . . . CVM·M[VN]ATIA]
PIA·VXORE·ET·M[EI]S·L[IBERIS?]
AVDI·MEM[NONEM·ANNO·]II·M·AVR[ELI]
ANTONINI·AVG·L·AVRELI·VERI·AVG·]
. . . .

L'épouse se nommoit MVNATIA PIA. Si la conjecture est vraie, l'inscription doit se placer au n° XXXVII, puisqu'elle seroit de l'an 162 de J. C.

APPENDICE.

Inscriptions grecques et latines recueillies par Salt dans les syringes de Thèbes.

Je réunis ici les inscriptions que Salt a recueillies dans les tombes royales ou *syringes* de Biban-el-Molouk, parce que plusieurs d'entre elles sont en relation avec celles du colosse.

Ces tombes étoient au nombre de *quarante* lorsque Strabon voyageoit en Égypte. Il dit qu'elles sont *d'un admirable travail et dignes d'être vues* (θαυμαστῶς κατεσκευασμέναι καὶ θέας ἀξίαι), expression qui annonce qu'ils les avoit vues lui-même, ou du moins qu'on pouvoit les voir, soit toutes, soit quelques-unes. Je mets cette restriction, parce qu'on n'a trouvé les noms de voyageurs anciens que dans une partie de celles qui ont été découvertes. Une inscription (n° 11) feroit présumer que les anciens voyageurs n'en visitoient que *six*. L'expression πάσας τὰς σύριγγας τεθαύμακα (n° 36) s'entendroit alors de toutes celles qu'on pouvoit voir, les autres étant restées fermées.

Strab. XVII. 816.

Les noms des voyageurs anciens qui ont déposé dans les syringes un souvenir de leur visite méritoient d'être recueillis ; on devoit en espérer des indications historiques de quelque intérêt.

Les membres de la Commission d'Égypte, auxquels nous devons la première description exacte et détaillée de ces curieux monumens, ont copié *huit* inscriptions, dont une seule a été copiée après eux ; M. Hamilton, également *huit*, dont *quatre* seulement l'ont été depuis ; Salt, *cinquante-trois*, dont *quarante-cinq* sont inédites ; et Champollion le jeune, *soixante-deux*, dont *neuf* seulement avoient été copiées avant lui ; ce qui forme un total de 103 à 104 inscriptions différentes.

Ainsi, chacun de ces voyageurs n'a copié qu'un très-petit nombre

de celles que les autres ont recueillies ; et il en a rapporté beaucoup qui leur avoient échappé. On voit par là combien il est difficile de distinguer à la lueur des torches, et de copier toutes ces inscriptions gravées à la hâte ou simplement écrites à l'encre rouge. On doit présumer qu'il en reste encore un grand nombre à recueillir. Notre travail montrera aux voyageurs que leur peine ne sera pas inutile.

Mais, des 103 ou 104 inscriptions copiées dans toutes les syringes qui ont été visitées, on peut déjà conclure qu'on n'en trouvera aucune de fort ancienne. D'après la forme des caractères et les noms qu'elles nous offrent, on juge que la plupart sont de l'époque romaine : s'il en est du temps des Lagides, elles doivent être de la fin de leur dynastie. Je n'en reconnois point qui soit antérieure à l'époque de cette domination (1). Tout semble annoncer que les syringes n'ont été ouvertes ou du moins visitées qu'assez tard par les Grecs et les Romains.

Pour éviter les longueurs, je ne donne que le texte en lettres courantes ; j'ai mis sur une planche à part (pl. III) le *fac simile* de quelques inscriptions ; ceux qui voudront comparer ce texte à celui des copies de Salt auront recours au deuxième volume des *Transactions* de la Société royale de littérature de Londres. Je n'ai ajouté que peu de chose aux courtes remarques que j'avois faites sur les seuls points difficiles ; mais j'ai corrigé ou complété plusieurs leçons et rectifié quelques erreurs.

Je conserve l'ordre de numéros suivi dans le volume des *Transactions;* comme il n'y a qu'une douzaine de ces inscriptions qui aient des dates, ou dont on puisse connaître l'époque, je n'ai pas cru devoir changer les numéros de la série. Les inscriptions datées sont les n.os 3, 37 et 42 (Trajan); 16 (Adrien); 6 (Antonin), 5, 21 (Marc-Aurèle); 25 (Commode); 38 (Dioclétien (?)); 1 et 50 (Constantin).

1 et 50. (*F.S.*) *Ὁ δᾳδοῦχος τῶν Ἐλευσινίων Νικαγόρας Μινουκιανοῦ Ἀθηναῖος, ἱστορήσας τὰς θείας σύριγγας, ἐθαύμασα.*

(1) Je n'ai pas aperçu ces inscriptions en *caractères anciens* dont parle Champollion dans une de ses lettres datées de Thèbes (p. 117 et 118).

Je ferai observer que les deux formules, *ἱστορήσας ἐθαύμασα*, et *ἰδὼν ἐθαύμασα*, sont employées indifféremment dans ces inscriptions, et avec le même sens. Ἱστορεῖν y signifie donc *visiter, venir voir, examiner*. Les anciennes gloses en effet donnent *ἱστορέω*, *viso ;* et Suidas, *ἱστορῆσαι*, *θεάσασθαι*.

L'époque de cette première inscription est fixée par celle du n° 50, qui a été tracée par le même personnage dans une autre tombe royale ou dans un autre endroit de la même tombe (1). Je la lis de cette maniere : Ὁ *δᾳδοῦχος τῶν ἁγιω[τά]των* (2) Ἐλευσῖνι (pour ἐν Ἐλ.) *μυστηρίων* [Νικαγόρας] Μινουκιανοῦ Ἀθηναῖος, *ἱστορήσας τὰς σύριγγας πολλοῖς ὕστερον χρόνοις μετὰ τὸν θεῖον* Πλάτωνα *ἀπὸ τῶν Ἀθηνῶν*, *ἐθαύμασα*, *καὶ χάριν ἔσχον τοῖς θεοῖς*, *καὶ τῷ εὐσεβεστάτῳ βασιλεῖ* Κωνσταντίνῳ, *τῷ τοῦτό μοι παρασχόντι*. « Moi, le dadouque des très-saints mystères éleusiniens, Nicagoras, fils de Minucianus, Athénien, étant venu visiter les syringes, bien long-temps aprés le divin Platon d'Athènes, je les ai admirées, et j'ai rendu grâces aux Dieux, ainsi qu'au *très-pieux* empereur Constantin, qui m'a procuré cette faveur. »

Cette inscription est remarquable à plusieurs égards : je me contenterai ici de relever, 1° le titre de *très-pieux*, donné à Constantin par le dadouque des mystères d'Eleusis ; nouvelle et curieuse preuve de la tolérance de ce prince envers le paganisme ; 2° l'expression *qui m'a procuré cette faveur*, d'où l'on peut conclure que c'est en vertu d'une mission de l'empereur, ou d'un congé, que le dadouque est venu visiter l'Égypte.

Quant à Platon, il est fort douteux qu'il ait pu voir ces *Syringes*, ou *Tombeaux des Rois*, à l'époque où il a visité l'Égypte. L'entrée devoit en être fermée aux profanes ; et Nicagoras n'aura voulu que faire un rapprochement entre le voyage en Égypte et à Thèbes, de lui Athénien, et celui d'un autre Athénien si fameux.

C'est au-dessous de cette inscription que se trouve le n° 43 de Salt, que Champollion a aussi copié. Il paroît de la même main, et porte : Ἵλεως ἡμῖν Πλάτων καὶ ἐνταῦθα, « que Platon nous soit favo-

(1) Dans celle de Rhamsès V, selon Champollion, qui l'a copiée.

(2) Ma leçon de cette inscription fort altérée a été confirmée de tout point par la copie beaucoup meilleure de Champollion.

» rable même ici ! » Expression qui vient bien après le θεῖος Πλάτων. Nicagoras invoque Platon comme un dieu : c'étoit sans doute quelque fervent néo-platonicien.

2. Παρδάλας [ὁ] σαρδιανὸς ἦλθον [καὶ] ἐμνημόνευσ[α] τοῦ υἱοῦ Κέλσου, καὶ τῶν ἀδελφῶν. Le même personnage a inscrit deux vers sur le colosse

N° XLVI. de Memnon.

3 et 42. (F. S.) Ces deux numéros contiennent la *carte de visite* laissée par Potamon, probablement dans deux tombes différentes ; à moins qu'il n'ait tracé deux fois l'inscription dans la même tombe. Ποτάμων ἱστόρησα σὺν Ποτάμωνι πατρί· L. ς. Τραϊανοῦ Καίσαρος τοῦ κυρίου, μεσορὴ ΚΘ, καὶ τὸ προσκύνημα πάντων τῶν ἀδελφῶν, κὴ τῆς κυρίας μητρὸς, κὴ τῆς ἀδελφῆς. . . . [ἔγραψα].

Ces deux inscriptions sont identiques, excepté qu'au n° 42 on lit ἱστρήσας ; on y trouve les mêmes fautes, Ποτάμων pour Ποτάμωνι ; μασορὰ et μεσορὴ pour μεσορὶ (peut-être dus à une prononciation locale), et μετρὸς pour μητρός. Ce Potamon étoit un homme du commun. La date répond au 22 août de l'an 103 de notre ère.

4. (F. S.) Τὸ προσκύνημα Μέμνονος σὺν (!). . . , παρὰ Ἀμενώθη· ὁ θεὸς τῶν θεῶν [πρ]ώτων (au lieu de τῶν πρώτων θεῶν) καὶ οἱ λοιποὶ ἐνθάδε θεοὶ [ἐμὲ σώζοιεν, ou διαφυλάττοιεν !]

Cette inscription est difficile à lire et à comprendre. L'auteur du *proscynéma* paroît s'être appelé *Memnon ;* je retrouve ce nom dans une autre inscription des syringes, copiée par Champollion, et que je lis, Μητρόδωρος μαρωνίτης (de Maronée en Macédoine) ἱστόρησα [σὺν] Μέμνονι [ἁ]πάσας [τὰς σύριγγας]. Le nom Ἀμενώθης est le même que Ἀμενὼθ avec une désinence grecque, qui se lit dans une

N° XXV. inscription métrique du colosse ; ce qui revient au Φαμενὼθ qu'on

XXI. voit dans une autre : c'est le nom égyptien de Memnon.

Le sens des mots qui suivent ne me semble pas clair. L'expression ὁ θεὸς τῶν θεῶν πρώτων me paroît se rapporter à la divinité principale à laquelle la tombe royale étoit consacrée ; car, dans chacune d'elles, une des grandes divinités domine. Ces mots rappellent la fin de l'inscription de Rosette : Καὶ στῆσαι ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρώτων καὶ

δωτῆρ[ι καὶ τρίτων θεῶν ἱερῷ]; car c'est ainsi qu'il faut lire, et non... ...καὶ τρίτων ἱερῶν, comme le proposoit Heyne, et comme le veut M. Drumann. *Histor. antiq. Untersuch. über Aegypten. u. s. w. S. 268, 269.*

La tombe où cette inscription a été gravée étoit sans doute à cette époque considérée comme celle d'Aménoth ou Memnon. Il seroit intéressant de savoir si c'est la même, comme je le pense, où l'on a trouvé les nos 7, 20, et une autre inscription que je ne vois point parmi celles de Salt, mais qui a été publiée dans les Transactions de la Société royale : Ἑρμογένης μὲν ἄλλας [au lieu de ἄλλας μὲν] σύριγγας ἰδὼν ἐθαύμασα, τὴν δὲ τοῦ Μέμνονος ταύτην εἰσορήσας ὑπερεθαύμασα. *Vol. I, part I, pag. 22.* Cet Hermogène est peut-être celui qui a écrit sur le colosse de Memnon. *Nos XXIX, XXX.* Dans ce cas, l'inscription seroit de la XVIIIe année d'Adrien. Selon M. Cooke, qui l'a copiée, elle se trouve dans la troisième tombe sur le côté ouest de la vallée des Tombeaux ; mais il dit n'avoir vu aucun des symboles qui se trouvent sur le colosse de Memnon. Et, en effet, aucune des tombes visitées par Champollion n'est celle d'Aménophis. Mais ces inscriptions sont d'un temps où l'on donnoit à *Memnon* ce qu'il y avoit de plus beau à Thèbes. *Ci-dessus, p. 88.*

Celle-ci est fort peu distincte. Cependant la copie suivante en 5. (*F. S.*)
présente une restitution presque complète et certaine dans ce qu'il y a de plus important :

[τὸ προσκύνημα]
[τῶν ἐμ]ῶν ἁπάντων, παρὰ τῷ κυρίῳ [Ἑρμῇ θεῷ]
[τρισμεγίστῳ], ὄντι σοφῷ, καὶ προσφ[έλλοντι]
τοῖς ἀσκοῦσι παιδείαν, ἠμέρῳ δὲ τοῖς
νοσηλεύουσιν, ἰατρὸς, ὁ ἱκετεύων τὸν θεὸν
εἶναι ἵλεον καὶ εὐμενῆ, ἔγραψα Εὐτυχ[ὴς Εὐδαί!]
μονος, μετ' Ἀφθον[ίου καὶ Ἀπολ]λωνίου [καὶ Ροὺ (!)
φου κ' Αἰλίου Κορίνθ[ου] τῶν ἀδελφῶν
καὶ Παηνίου Κεφαλᾶ τοῦ πίμπτου (!).
L. Γ. M. Αὐρηλίου [καὶ Λ. Οὐήρου τῶν]
κυρίων σεβαστῶν,
ἐπ' ἀγαθῷ.

L'auteur de cette inscription, Eutychès, est un médecin : il paroit

avoir cru que la syringe étoit dédiée à son patron *Hermès Trismégiste*, ou bien il aura écrit son hommage au-dessous d'une de ces grandes figures de Thoth qui se trouvent souvent dans les bas-reliefs funéraires. Qui pourroit être ce Dieu *savant* (σοφός), qui aide les gens livrés à l'étude (οἱ ἀσκοῦντες παιδείαν), et est secourable à ceux qui exercent l'art de guérir (οἱ νοσηλεύοντες), sinon *Hermès Trismégiste*, alors le père de toute science, le πάντων διδάσκαλος, comme dit S. Justin, et l'auteur présumé de tant de livres de *médecine astrologique*, que Galien appelle déjà λῆροι καὶ πλάσματα[a] !

La copie est si confuse, que ma leçon paroîtra conjecturale; je la crois cependant certaine, excepté pour les mots marqués d'un (!). Τὸ προσκύνημα τῶν ἱερῶν ἁπάντων est une expression commune[b]; παρὰ τῷ κυρίῳ, suivi d'un nom de divinité, se rencontre à chaque pas[c]; la finale de νοσηλεύουσι s'est confondue avec le commencement du mot suivant, par suite de quelque *nexus*, comme ΗΕΡω pour ἡμέρῳ qui est indubitable; ΙΑΤΙΟ pour ἰατρός est moins certain; on pourroit lire υἱός, qui se rapporteroit à la paternité scientifique d'Hermès. Le nom propre Κόρινθος est dans une inscription de Philes; Πανίας ou Παυίας dans une autre[d]; ΦΟΥ ne peut être que la finale d'un nom romain en FVS : οἱ νοσηλεύοντες sont ici les *médecins*, οἱ τοὺς ἀσθενοῦντας θεραπεύοντες[e], et non les malades.

La III[e] année de Marc-Aurèle et Vérus, comptée à l'égyptienne, est comprise entre le 29 août 163 et le 29 août 164 de notre ère.

6. (*F. S.*) Copiée dans la *Description de l'Égypte*[a]... ἐ[μνήσθη] Ἀσκληπιάδης ἰατρὸς λεγεῶνος Β̄ Τραϊανῆς Ἰσχυρᾶς. L. Ῑ. Ἀντωνείνου, μεχεὶρ Ᾱ.

« A laissé un souvenir, Asclépiade, médecin de la 2[e] légion » Trajane Forte, la X[e] année d'Antonin, le 1[er] de méchir. » (26 janvier de l'an 147.)

Je crois que ἐμνήσθη, quand il est tout seul, sans complément, signifie *a laissé un souvenir*, c'est-à-dire, *son nom et son titre*. Rien de plus commun. Ainsi, au mont Sinaï, dans le Wadi-Elmukketeb, on trouve : ἐμνήσθησαν ἄνδρες δύο ἀδελφοὶ Ἄμβρος καὶ Ἄλιτος (f. Ἀλύπιος), υἱοὶ Ἡρώδου — ἐμνήσθη Αὐρήλιος Βόργιος Χάλβου — ἐμνήσθ[ησαν] Μωϋσῆς [καὶ] Σαμουὴλ, &c.[b]. Voilà encore un Asclépiade médecin, on en connoît déjà plusieurs[c].

[a] *De Simpl. med. VI. Opp. II, p. 268.*

[b] *N° 33.*

[c] *Rech. sur l'Égypte, p. 468.*

[d] *Les mêmes, p. 249.*

[e] *Plut. de Sanit. tuend. VI, 470, Reisk.*

[a] *Antiq. T. V, planch. 56, 4.*

[b] *Trans. of the royal Society of litterat., T. II, pl. 13, n°s 3, 4, 5 et 6.*

[c] *Conf. Fabr. Bibl. Gr. XIII, 89, 90.*

C sont deux mauvais vers, dont le second offre une énorme faute de quantité, à moins qu'on ne lise ὀρίῳ καὶ ἐθαύμασα, ou ὀρέων μέγ' ἐθαύμασα ; mais comme le τὴν δὲ μάλιστα tombe naturellement sur ἐθαύμασα (v. n° 4), p. 245, cette correction bienveillante n'est peut-être guère admissible. 7. (F. S.)

Θαύματα συρίγγων ὀρέων μέγ' ἐθαύμασα Βῆσ[ας]
τὴν δὲ μάλισθ' ὀρέων [μέγ'] ἐθαύμασα Μέμνονος ἐσθλήν.
Ἡρακλίδης.

Πτολεμαῖος Βουσιρείτης, ἱστορήσας σὺν γυναικὶ Κυπρίᾳ καὶ τέκνῳ Πτολεμαίῳ, [ἐθαύμασα] καὶ ἐμνήσθην Μεν[ουθ]ιάδος καὶ Πάφου τέκνων. 8. (F. S.)

Ptolémée de Busiris (car je lis ΒΟΥϹΕΙΡΕΙΤΗϹ, au lieu de ΒΟΥΚ.) étoit venu visiter les syringes avec sa femme Cypria et son fils Ptolémée. Leurs deux filles, *Ménuthias* et *Paphos*, ne les avoient pas accompagnés. Ptolémée leur donne une marque de souvenir. Ces deux noms sont à remarquer. Le premier est formé de celui de la bourgade *Menuthis*, à deux milles de Canope[a], et où l'on adoroit Isis, surnommée ἡ Μενουθιὰς ou ἡ ἐν Μενούθι[b]. Le nom de l'île *Ménuthias*, dans la mer Érythrée (Madagascar, selon les uns, *Magadasho*, selon Gossellin[c]), n'avoit pas, je crois, d'autre origine ; il lui aura été imposé sans doute par quelque navigateur alexandrin.

[a] *Steph. Byz. h. v. - S. Epiph. in Ancor. § 108, p. 109, C.*

[b] *Grut. LXXXV, 1.*

[c] *Recherch. sur la géogr. syst. I, 190.*

Il est clair que le nom de *Paphos*, que porte l'autre enfant, a une relation avec celui de *Cypria* que portoit la mère ; elle avoit donné à sa seconde fille le nom d'une ville de l'île de Cypre, d'où elle tiroit son propre nom, et peut-être sa naissance.

Ταπανὸς ἡγεμὼν Θηβαΐδος ὁ ἴδιος
ἤσας ἐθαύμασα ἐν
[τὰ ὧδε [μνημό]συνον τῶν σοφῶν Αἰγυπτίων.

Cette inscription en lettres cursives est peu distincte ; on pourroit lire ἡγεμὼν Θήβαις comme ἡγεμὼν ὁ Θηβῶν du n° 29 ; je préfère Θηβαΐδος ἴδιος. Quant au mot de la troisième ligne qui commence par un Μ, et finit par ΕΥΝΟΝ, je ne vois pas bien ce que ce peut 9. (F. S.)

être : *τὸ μεγαλόσυνον* pour *τὴν μεγαλοσύνην* ne seroit pas invraisemblable. Cependant comme le X se confond souvent avec Υ (n° XIX, v. 8, XXIII, v. 4), on pourroit lire aussi ЄXNON, pour avoir le mot *μεγαλότεχνον*, qui convient si bien à la circonstance ; mais le mot seroit un peu recherché pour une inscription pareille.

10. *Φιλάδελφος φιλόσοφος τὸ B̄ θεασάμενος.*

11. *Ἰάσιος καὶ Συνέσιος ἕκτην ταύτην σύριγγα ἰδόντες ἐθαυμάσαμεν.* « Nous, » Jasius et Synésius, ayant vu cette sixième syringe, nous l'avons » admirée. » Ils ont écrit après avoir vu *six* tombes. Pourquoi n'ont-ils pas attendu qu'ils les eussent vues toutes ! Peut-être n'en voyoit-on pas davantage.

12. *Πούπλιος Αἴλιος Φιλόδαμος ἐθεώρησα καὶ αὐτοῦ τὸ προσκύνημα καὶ τῶν ἀδελφῶν* (*ἔγραψα* ou *ἐποίησα*).

13. *Μαξιμιανὸς ἐθαύμασα.*

14. *Θεοχάρης σχολαστικὸς ἠπειρώτης ἐθαύμασα.* « Théocharès, scolastique (c'est-à-dire, *avocat*), Épirote, &c. »

15. *Διονύσιος.*

16. (*F. S.*) *Πετρώνιος* [ou *Ἰούλιος Τετρώδης* ou *Πετρώλης*] *Ἀνδρομάχου ἐθαύμασα.* L. ς̄ *Ἁδριανοῦ, τυβὶ* Δ̄. La date répond au 30 décembre de l'an 122.

17. *Πορφύριος ἰδὼν ἐθαύμασα.*

18. (*F. S.*) *Παπίριος Δομίτιος ..τανὸς στρατηγὸς Ὀμβείτου ἱστόρησα καὶ τὸ προσκύνημα ἐποίησα τῆς συμβίου καὶ τῶν τέκνων.* L. ΙΕ̄. *θὼθ* ΙΘ̄.

Le nom sera ΑΠΠΙΑΝΟC, ΟΠΠΙΑΝΟC, ou tout autre de ce genre. Le nom de l'empereur manque après la date ; on ne peut la déterminer.

Φιρμος. 19.

Αἰδίσιος ἐθαύμασα τὴν σύεχγα (sic) τοῦ Μέμνονος. 20.

« Moi, Marcus Ulpius Antiochianus Pulcher, d'Emésa, tribun » militaire des légions VIIe Gemella Felix, et VIIIe Auguste, j'ai » visité heureusement [ces grottes], sous le consulat d'Apronianus » et de Paullus, la veille des ides de novembre, accompagné d'Epic» tète, percepteur. » 21. (F. S.)

Antiochianus, dérivé latin du grec *Antiochus*. Le nom va bien à un Syrien.

Après le mot LEG. il y a une lettre peu distincte. Est-ce un P. qui représenteroit PIA, le troisième titre de la VIIe légion, GEMELLA. PIA. FELIX? Mais ce titre n'est jamais placé que le second; et l'on ne peut croire que le tribun militaire de la légion se fût à ce point écarté de l'usage. Comme le mot LEG. n'est pas répété ensuite, ainsi qu'on le faisoit en pareil cas (LEG. VII... ET. LEG. VII.), je crois plutôt que cette lettre est le second G du pluriel LEGG. J'en conclurois que la LEG. VII. GEM. FEL. ne portoit pas encore le surnom de PIA, l'an VIII de Marc-Aurèle. On lit après: ET. VII. AVG.; mais la VIIe légion n'a jamais porté le titre d'AVGVSTA : c'est à la VIIIe qu'il appartient. Il est très-vraisemblable que la leçon VIIIe est sur la pierre.

Le latin INSPEXI (dont Spartien se sert en pareil cas[a]) répond au grec ἱστόρησα, qu'on trouve au n° 12 et dans une autre inscription copiée par Champollion.

[a] Ci-dessus, p. 53, n. 1.

La VIIe ni la VIIIe légion n'ayant été cantonnées en Egypte, il paroît que Antiochianus Pulcher voyageoit en congé, ou pour quelque mission particulière; peut-être avoit-il quitté le service, après avoir été successivement *tribun militaire* dans deux légions.

Le consulat d'Apronianus et de Paullus II eut lieu l'an 168 de J. C., la VIIIe année de Marc-Aurèle, selon les fastes de Théon.

Pag. 122, ed. Halm.

Le mot *actor* est bien vague : un des sens qu'on lui donnoit étoit *exigendis pecuniis præpositus*, répondant au πράκτωρ des Grecs; ce que nous appelons un *percepteur*. Le nom de cet *actor* est grec

32

(*Epictète*), parce que les Romains n'employoient que les gens du pays dans les charges d'administration intérieure. C'est une remarque que j'ai déjà faite.

Ci-dessus, pag. 179.

22. Ἀντωνία Ἀγριππεῖνα ὑπατικὴ ἱστόρησα. Le mari de cette Antonia étoit un personnage consulaire.

23. Ἁρποκρατίων ἱστορήσας.

24. Ἀντώνιος Τιτιανός.

25 (F. S.). Κλαύδιος Κομμοδιανὸς χειλίαρχ[ος] λεγ[εῶν]ος Β̄ [Τραϊανῆς] Ἰσχυρ[ᾶς] ἀπάσ[ας τὰς σύριγγα]ς ἰδὼν ἐθαύμασα L. ΙΑ. Μάρκου Αὐρηλίου Κομμόδου τοῦ κυρίου, ἀθὺρ ις.

Commodianus étoit *Chiliarque*, ou tribun militaire de la II[e] légion Trajane-Forte, dont il a été question au n° 6. Les lacunes des deuxième et troisième lignes ont été remplies conjecturalement.

Commode n'ayant régné que treize ans, le chiffre ne peut être un K, comme on pourroit le croire au premier abord; le trait qui suit la lettre I est le crochet d'un alpha cursif J'ai lu IA; et la date répond au 12 novembre de l'an 189 de notre ère.

26. Κλήμ[ης] Ἑρμήμου (ou Σερηνοῦ) ἱστορήσας L. Ε̄ . . . Φαμ[ενώθ].

27. Ἕλενος Ῥούφιος.

28. Ἰουλιανὸς γ̄. Le γ̄ signifie peut-être que Julien a visité ces grottes trois fois.

29. (F. S.) Ἀλέξανδρος ἔπαρχος ὁ Θηβῶν ἴδον καὶ ἐθαύμασα. Les trois lignes qui suivent me paroissent appartenir à une autre inscription; mais elles sont fort peu distinctes; peut-être Κόσμας ὁ τούτου (sous-ent. νομοῦ) νόμαρχος (pour νομάρχης)... καὶ Ἀλέξανδρος ἰατρὸς [τὸ] θειότατον ἔργον [ἐθαυμάσαμεν]. Rien de plus incertain que quelques mots de cette leçon.

Ελπίδιος Ε[ὐτυ]χοῦς χολαστικὸς ῥητορικὸς ἀλεξανδρεὺς ἱστορήσας ἐθαύμασα. 30. (*F. S.*)

On pourroit lire χολαστικὸς καὶ ῥήτωρ ἐξ Ἀλεξανδρείας. Mais la première leçon est plus voisine du texte. Je crois qu'ici χολαστικὸς a le sens du *scholasticus* des Latins, qu'il signifie *declamator*, *sophista*, et que χολαστικὸς ῥητορικὸς répond à notre *professeur de belles-lettres*. Elpidius a cru devoir ajouter ῥητορικὸς, parce que l'on auroit pu prendre χολαστικὸς, tout seul, dans le sens d'*avocat*.

Wouwer. ad Petron. Sat. VI, pag. 38, col. 2, Burm.

Χοσρόης ἀρμένιος ἰδὼν ἐθαύμασα. 31.

Ἰούλιος Δημήτριος χειλίαρχος ἱστορήσας, ἐμνήσθην τῆς [συμβίου ou ἀδελφῆς]. 32.

Πανόλβιος (et non Πανόλκιος) ἡλιουπολίτης ἰδὼν ἐθαύμασα καὶ ἐμνήσθην τῶν ἐμῶν πάντων. 33.

Θεοδώρα ἀγκυρανὴ, γυνὴ Γεμίνου (!) ἴδον καὶ [ἐθαύμασα L.] ΙΖ. Χοϊ[ὰκ] Α. « Moi, Théodora d'Ancyre, femme de Géminus. J'ai vu et admiré, l'an XVII, le 1 de choïac. » 34.

Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος. 35.

[Αἰλ]ουρίων[a] . . . χου, θεραπεύων πάσας τὰς σύριγγας τεθαύμακα. 36.

Le mot θεραπεύων peut être pris ici dans le sens de *honorer*, *vénérer*. Ainsi Philostrate a dit en parlant de Memnon, ᾧ τοὺς θεραπεύοντας ἀσπάζεται[b]. « Ælurion, fils de. . . ., a respectueusement admiré toutes les syringes. »

[a] *Ci-dessus, p. 179.*

[b] *Heroic. p. 115.*

Εὐτυχὴς ἱστορήσας L. ΙΘ Τραϊανοῦ καίσαρος τοῦ κυρίου . . . . . 37.

Ἀρμένιος Ἀρμενίου καππαδόκης, Ὀρεστάδης τὸ γένος, ἡγεμὼν τῆς ἐπαρχίας, [τὰς] σύριγγας [πάσας] καὶ εἶδον καὶ ἐθαύμασα. 38. (*F. S.*)

Il faut Ὀρεστάδης τὸ γένος, ou τοῦ Ὀρεστάδους γένους, ou bien encore τὸ γένος τὸ Ὀρεστάδης. Cette particularité me paroît indiquer que le Cappadocien Arménius étoit de *Comana;* car elle se rapporte à l'opinion reçue que le culte de Bellone y avoit été apporté par Oreste et sa

sœur Iphigénie, et que le nom de *Comana* venoit de la chevelure de deuil déposée par Oreste dans le temple de cette déesse. Au dire de Dion Cassius, il existoit dans cette ville une famille qui se prétendoit issue d'Agamemnon (καὶ τὸ γένος τὸ Ἀγαμεμνόνειον λέγεσθαι ἀεὶ ἔχειν); elle en avoit pris le nom d'*Orestiade*, Ὀρεστιάδης γένος, dont le nom se retrouve encore dans un passage de la Vie d'Isidore de Gaza, par Damascius; il y est question d'une femme, vivant sous le règne de l'empereur Léon, et qui tiroit son origine des *Orestiades*, établis près du mont Comane, en Cappadoce; ils se prétendoient descendans de Pélops par Oreste et Agamemnon. Strabon nous apprend que les prêtres étoient pris dans la même famille que les rois : ὡς δὲ ἐπὶ τὸ πολὺ τοῦ αὐτοῦ γένους ἦσαν οἱ ἱερεῖς τοῖς βασιλεῦσι. Seroit-ce pousser trop loin la liberté de faire des suppositions dans une matière obscure, que de conjecturer que cette famille étoit celle des *Orestiades*, dont l'origine se rattachoit à la fondation du culte? L'expression ἡγεμὼν τῆς ἐπαρχίας montre que cet Arménius étoit gouverneur de l'Égypte.

Strabon, XII, 535.

XXXII, 11.

Damasc. ap. Phot., cod. 242, pag. 340, ed. Bekk.

39. Α[ἴλ]ιος ou Λ[ούκ]ιος Αὐρήλιος. . . .

40. *Januarius PP vidi et miravi locum.* Déjà publiée dans la grande Description de l'Égypte. Ce *Januarius*, *Primipilaris* (P. P.) d'une légion, a mis cette autre inscription copiée par M. Hamilton et Champollion : *Januarius PP vidi et miravi locu* (sic) *cum filiâ meâ Januarinâ. Valete omnes.* Il tenoit fort à son barbarisme *miravi*.

Le M final des accusatifs est quelquefois omis dans les inscriptions du bas temps; on trouve *dolore*, *conservatione* pour *dolorem*, *conservationem*.

Inscr. dans les Annal. dell' Instit. archeolog. I, 181.

41. Παμώνθης Παμώνθου : nom égyptien fort commun dans les monumens.

44. Νεκτάριος νεικομηδεὺς ὁ λαμπρότατος καθολικὸς Αἰγύπτου ἰδὼν ἐθαύμασα.

Le καθολικὸς de l'Égypte étoit le *rationalis*, le *procurator fisci.* On ne trouve pas ce titre avant les Antonins.

Τὸ προσκύνημα Ἀμβροσίας τῆς χίας Εὐ[σε]βίου. . . . « Proscynéma 45. (*F. S.*)
» d'Ambrosia de Chio, fille d'Eusèbe . . .

. . . *ἐμνήσθη Θεόκριτος ὁ σφαιράρχης*. Ce dernier mot se lit distinctement; le sens naturel est, *qui préside aux jeux de balle :* mais je n'entends pas ce que cela veut dire; à moins que ce nom n'indique une fonction analogue à celle du *γυμνασιάρχης*, comme qui diroit *ὁ τῇ σφαιρομαχίᾳ ἐπιστάτης*. *Σφαιρομαχία* répond exactement au mot *boxing*. 46.

Φλάβιος σοφιστής. 47.

Αἴλιος Διονύσιος καὶ Λάμπων φιλόσοφος εἴδομεν. 48.

Cet Ælius Dionysius est-il le grammairien de ce nom, natif d'Alexandrie ! Cela n'a rien d'invraisemblable. Je retrouve un Lampon dans une inscription des syringes, copiée par M. Jomard[a]. Je la lis : *Λάμπων ἥκω μετὰ Σταπίου Πηλίου*. La forme *ἥκω*, qui ne devient commune que dans les bas temps[b], se retrouve dans cette autre inscription du règne de Claude, copiée dans une syringe par le même voyageur, et du petit nombre de celles qui ont des dates : *Σωτήριχος καὶ Ἡρακλίδης ἥκαμεν ὧδε Δ L Κλαυδίου, Φαμενὼθ Ζ*. (3 mars de l'an 44 de J. C.) Peut-être est-ce moins un parfait qu'une forme de l'aoriste *ἦκον*, analogue à celle de *ἦλθα*, *ἤλθαμεν*[c] (formes encore usitées dans le grec moderne), pour *ἦλθον*, *ἤλθομεν*.

[a] *Descr. de l'Égypt. Ant. T. V, Planch. 56. 5.*

[b] *Voy. Lobeck. ad Phryn. p. 744. — Cf. Boisson. Anecd. I, 457. f.*

[c] *V. mes Matériaux pour l'Histoire du Christianisme, &c. p. 66.*

Τὸ προσκύνημα τῶν τέκνων Ἀρτεμιδώρου καὶ . . . . 49.

Βουρίχιος σχολαστικὸς ἀσκαλωνίτης ἱστορήσας, καταγνοὺς ἐμαυτοῦ διὰ τὸ μὴ 51.
ἐγνωκέναι τὸν λόγον. . . . [*τού*]*του κ' ἀπεδεξάμην*. . . . Je ne puis lire que ces mots : mais je ne sais pas au juste ce qu'a voulu dire ce *Bourichius* (ou Burchius, car son nom est écrit plus bas avec deux ρ : [*ὁ παιδο*]*τρίβης* (!) *Βουρρίχιος* (peut-être son frère), *avocat d'Ascalon* : on diroit qu'il *se reproche de n'avoir pas connu, d'avoir ignoré la raison* (*peut-être de ces grands travaux*), &c.

52. C'est la seule inscription chrétienne que contienne cette collection Je lis : Τῇ τοῦ θεοῦ διαπόζοντος ζῶντάς δι (pour πι) καὶ νεκροὺς θεοῦ προνοίᾳ ἐχρήσατο ἡ μακαρεία σοῦ ἀεὶ [ἐν] τέλει τοῦ βίου τούτου, μηνὶ φαωφὶ Ī ἰνδικτιῶνος ϛ̄· ὁ θεὸς ἀναπαύσει ἐν σκηναῖς ἁγίων· ἀμήν. +

Δι pour πι est une négligence ou l'effet d'une prononciation vicieuse : l'iotacisme a causé l'orthographe πρνίᾳ et ἀναπαύσι. Προνοίᾳ ἐχρήσατο est comme βοηθείαις ἐχρῶντο dans S. Luc [a], et ἐν σκηναῖς ἁγίων est calqué sur les αἰώνιοι σκηναὶ de cet apôtre [b] : ἵνα δέξωνται ὑμᾶς εἰς τὰς αἰωνίους σκηνάς.

[a] *Act. Apostol. XXVII, 17.*
[b] *Evang. XVI, 9.*

Cette inscription prouve que les syringes ont quelquefois servi de sépulture aux chrétiens.

53. (*F. S.*) Σπούδασις (f. Σπουδαῖος) Παλατῖνος, υἱὸς Ἰά[σ]ωνος [δι]κολόγου Αἰγύπτου, ἐθεασάμην. La restitution du mot δικολόγου ne laisse pas de doute. Champollion a copié dans la syringe de Rhamsès V une inscription ainsi conçue, qui confirme cette leçon : Παλλάδιος δικολόγος ἑρμοπολείτης εἰδὼν (sic) ἐθαύμασα. Je crois que ce δικολόγος répond au δικαιοδότης de Strabon, qui est le *juridicus* du Digeste. Δικολόγος Αἰγύπτου doit être identique avec le *juridicus Ægypti* d'une inscription de Gruter.

XVII, 797.

P. 373, n° 4. Vide Reines. ad II, 26, p. 27.

FIN.

NOTES ET ADDITIONS.

PAGE 15. C'est cet *Aménophium* ou palais d'Aménophis, au devant duquel se trouvoient les deux colosses. M. Huyot a essayé d'en rétablir le plan d'après les foibles débris qui en restent. A en juger par ces débris, il n'étoit inférieur à aucun des autres édifices de Thèbes. J'ai fait voir, dans le *Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas,* qu'il subsistoit encore au temps de Pline. S'il a disparu entièrement depuis, c'est que, comme il était construit en pierres calcaires, on a employé à faire de la chaux les matériaux qui le composoient[a].

P. 16, note 1. Les hiéroglyphes sculptés sur le trône des deux colosses d'Aménophis sont d'une exécution parfaite : ce *sont,* d'après les propres paroles de Champollion[b], *de véritables camées d'un pied et plus de proportion.*

P. 21. Je vois qu'un savant mythologue, dans une dissertation récente, croit encore que le Memnon d'Homère « est une incarnation du dieu Soleil des peuples de l'Asie antérieure; ce qui résulte de ce que les Grecs appelèrent *Memnon* un *symbole du soleil* qui leur fut connu en Egypte à une époque tardive[c]. »

P. 27. D'après un passage de George le syncelle[d], les premiers tremblemens de terre, en Egypte, avoient eu lieu sous le règne d'Athothès.

P. 28. Une observation qui ne m'a été connue que depuis l'impression de cette partie de l'ouvrage, vient à l'appui de ce que je dis sur la fissure qui existoit dans la partie supérieure du colosse. Il est maintenant certain que les énormes blocs que les anciens Egyptiens employoient pour leurs colosses et leurs obélisques avoient des fissures considérables lorsqu'ils les mettoient en place, et probablement à la sortie même de la carrière. On en a une

[a] *V. Narrative of the live and adventures of G. Finati, edit. by W. J. Bankes, I, pag. 101.*

[b] *Journal manuscrit.*

[c] *Karl Völcker, über Spuren ausländischer Götterkulte bei Homer, dans le Rhein. Museum. Bonn. 1832. S. 217.*

[d] *Chronogr. pag. 169, D.*

preuve assez frappante dans l'obélisque de Louqssor. Ce monument, lorsqu'on le dressa sur sa base, avoit à la partie inférieure une fente large, qui s'étendoit à une hauteur de quinze pieds. « Les anciens » Égyptiens avoient tâché d'empêcher l'écartement, au moyen de » clefs de bois en forme de queue d'aronde, enduites d'un mastic » particulier[a]. »

P. 30. M. de Bohlen émet la conjecture que l'ouvrage de Damis lui-même étoit déjà une compilation romanesque : il croit que le nom de l'auteur est peut-être fictif[b]. Toutefois le rapprochement de ce nom avec ceux de *Mandanis,* et de *Damadamis* dans Porphyre, n'est pas fort concluant. Les détails que donne Philostrate sur ce Damis ne permettent pas de douter que ce fût un auteur réel, un biographe qui avoit connu et accompagné Apollonius de Tyane, et que son ouvrage fût une narration romanesque, mais non une compilation de seconde main.

P. 31, not. 2. M. Boissonade m'apprend qu'il a vu dans un bon manuscrit la correction ἀπ' αὐτῶν que je propose.

P. 33. Un profond critique moderne porte de la Vie d'Apollonius par Philostrate un jugement analogue. A ses yeux ce n'est qu'une composition idéale fondée sur des élémens historiques.[c] « Comme » Lucien, dans le *Peregrinus,* a donné, d'après des élémens histo- » riques, un portrait chargé d'un philosophe fantastique, de même » Philostrate a voulu donner l'idéal d'un sage pieux. Cela n'est pas » contradictoire avec l'opinion que cet ouvrage se fonde sur des » sources historiques, notamment sur une biographie d'un certain » Damis ; car Apollonius étoit un personnage réel, et il n'est pas » contraire au but de l'auteur d'avoir fondé son tableau sur l'his- » toire. » M J. Fr. Baur juge de même cet ouvrage dans sa savante Monographie sur Apollonius de Tyane[d].

P. 53. Outre Lardner et Gibbon, d'autres habiles critiques, tels que Meiners[e], Buhle[f], MM. Jacobs[g], Neander[h] et Baur[i], nient que Philostrate ait composé la vie d'Apollonius de Tyane dans une vue contraire au christianisme. Les motifs sur lesquels se fonde leur opinion ne me semblent pas infirmer celle que j'ai émise dans le texte.

[a] *Lett. de M. Verninac, Louqssor, 15 novemb. 1831, communiquée par M. Champollion Figeac.*

[b] *Das alte Indien. I, 73.*

[c] *Tschirner, der Fall des Heidenthums, S. 407, n.*

[d] *Apollonius, von Tyana und Christus, S 85, 112-123, Tübing. 1832.*

[e] *Gesch. der Urspr. Fortg. und Verfalls der Wissensch. Th. I, S. 258, f. 1781.*

[f] *Allg. Encycl. von Ersch, und Gruber. Th. IV, S. 440, f.*

[g] *Flav. Philostr. übersezt von Fr. Jacobs, Bd. II, S. 155, Stuttgard, 1828-1832.*

[h] *Allg. Geschichte der Christl. religion, I, 179.*

[i] *Ouvrage cité, S. 104, ff.*

Que Philostrate ne parle pas de J. C. dans son livre; que les actions d'Apollonius n'aient point de rapport à celles de J C., cela ne prouve rien contre le but général de son livre. Quand Julia Domna lui commanda cet ouvrage, ce n'étoit pas pour qu'il en fît une contre-épreuve des évangiles, ni qu'il modelât la vie d'Apollonius sur celle du Dieu des chrétiens, ni même qu'il donnât à cette biographie une direction polémique : elle auroit manqué son but. Elle vouloit seulement montrer aux chrétiens qu'il avoit paru dans la Grèce un philosophe doué de la faculté des miracles comme le Nazaréen, d'une aussi haute vertu, par conséquent aussi protégé que lui de la faveur divine, aussi digne, en un mot, d'être adoré. Par là elle croyoit atteindre plus sûrement la base du christianisme que par une attaque directe. L'intention de Julia Domna en commandant un tel livre me paroît évidente; il est à peine besoin de se souvenir de la haine que l'empereur portoit au christianisme.

P. 54. La réputation d'Apollonius de Tyane fut toujours chère aux païens; près d'un siècle après Vopiscus, Eunapius[a] dit encore de ce thaumaturge qu'il tenoit le milieu entre les dieux et les hommes, ἦν τι θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων μέσον; et que *sa vie* avoit été le voyage d'un dieu sur la terre; (δίον ἐπιδημίαν ἐς ἀνθρώπους θεοῦ καλεῖν).

[a] *Pag. 6, edit. Commel. - 3, ed. Boisson.*

P. 67. C'est la notion *générale* de l'Éthiopie qui se trouve dans les vers d'Hésiode[b] : ἀλλ' ἐπὶ κυανέων ἀνδρῶν δῆμόν τε πόλιν τε, et non la notion particulière de Méroé, comme le pense M. Göttling[c].

[b] Ἔργα κ. Η. *v. 525.*

[c] *Pag. 180 de son éd.*

Pag. 81. Une autre circonstance a dû contribuer à faire prendre cet Aménophis pour l'*Éthiopien* Memnon : c'est que les statues et bas-reliefs qui nous en restent donnent à sa tête le caractère éthiopien.

P. 83. Une observation que m'a communiquée M. Ch. Lenormant vient à l'appui de ce que j'ai dit sur les palais *memnoniens*, lesquels n'étoient pas liés nécessairement au nom d'*Aménophis;* c'est que, dans les débris qui subsistent encore de l'ancien *Memnonium* d'Abydos, on n'aperçoit nulle part le nom d'*Aménophis :* c'est un autre roi, dont on voit le cartouche entre les hiéroglyphes qui le décoroient.

P. 120. La confirmation que je désirois existoit à mon insu dans les inscriptions latines découvertes récemment à Tarquinies, et publiées d'abord par M. le comte Borghesi : on y lit en toutes lettres, LEG. XII. FVLMINATAE.[a] Dans la réimpression qu'il en a donnée[b], M. Dureau de la Malle a remplacé FVLMINATAE par FVLMINATR. mais, à ma prière, ce savant ayant vérifié la copie exacte prise sur le monument même, il s'est assuré que la leçon FVLMINATAE y est parfaitement claire et distincte. Ainsi, les doutes de M. Borghesi et les miens sont levés, et le véritable titre de la XII[e] légion est maintenant établi par deux monumens incontestables.

[a] *Bulletino del' Instit. di corrisp. archeologica, Settembre 1829, p. 199.*

[b] *Annales de l'Institut, &c., t. IV, p. 151.*

P. 127. Cette route de caravanes, entre Coptos et Bérénice, devoit être infestée souvent par les *Blémyes*, qui erroient dans le désert entre le Nil et la mer Rouge. C'étoit sans doute pour assurer cette route que le tyran Firmus, qui s'occupa du commerce pendant son court règne et envoya des vaisseaux marchands dans l'Inde, fit alliance avec les *Blémyes*, selon Vopiscus : *Idem et cum Blemyis societatem maximam tenuit. . . . naves quoque ad Indos negotiatorias sæpè misit.*

Voy. mes *Matériaux pour l'histoire du christian.* p. 50.

Vopiscus in Firmo, § 3.

P. 137. Quoique notre Charisius fût un pauvre poète, il n'est peut être pas juste de mettre sur son compte une faute de construction assez grave. Il est possible que, comme les graveurs écrivent souvent EI à la place de H (ci-dessus, p. 194), le mot στέφει soit pour στέφῃ ; ce seroit correct : ἡνίκ' ἂν — στέφῃ ; ou bien encore qu'il ait écrit ἡνίχ' ἡ μήτηρ. On m'a objecté que ἀπορρῇ στέφει est une expression trop élégante pour notre poétastre. Mais il ne faut pas oublier que les auteurs de ces sortes de vers les composoient avec leur mémoire ; et que des locutions très-poétiques pouvoient se présenter à eux. Une objection plus sérieuse contre cette leçon et contre φιλοθέως du vers suivant, c'est le pied de trois syllabes ; sans nul doute Charisius a dû éviter de tels pieds. Au vers 10, si nous lisons ἐδράκην, nous ferons disparoître le pyrrhique, et Charisius aura une faute de quantité de moins.

P. 143. La leçon ΠΡΟCΚΥΝΗCΗΝ de Pococke pourroit mener à προσκυνήσειν, sous-entendu ὥστε.

P. 144. On trouve des exemples analogues de l'emploi de κονεῖν et ἐγκονεῖν[a].

P. 152. Sur les *chevaux blancs* du soleil, aux citations faites par M. Jacobs[b], on peut ajouter ce passage du scholiaste de Sophocle[c], ἐπεὶ τὸν ἥλιον..... ἐπὶ ἅρματος φασὶν ὀχεῖσθαι δύο ἵππους ἔχοντα λευκοὺς, ὧν τὸν μὲν Λάμποντα, τὸν δὲ Φαέθοντα ὀνομάζουσιν. On peut citer encore le λεύκιππος ἀὼς de Théocrite[d], qui revient au λευκόπωλος ἡμέρα de Sophocle[e].

[a] *Jacobs ad Anthol. Palat. II, 791.*
[b] *Anthol., tom. XIII, p. 827.*
[c] *Ad Ajac. v. 697.*
[d] *Idyll. XIII, 11.*
[e] *Boeckh. ad Pind. Olymp. VI, 95.*

P. 168, v. 3. Au lieu de βασιληΐδος ἀμμῶν, on peut lire aussi, βασιληΐδος ἀμῆς.

P. 170. On m'a proposé, comme une leçon plus voisine encore du texte, ἐξαπίνας αὔδασ' ἀδὺ, ὃ τοῖς ἐχάρη : τοῖς seroit pour αὐτοῖς, et ἐχάρη auroit le sens passif, *ce qui leur fut agréable.*

P. 187. Un de mes amis pense qu'il a pu y avoir *Horam à sole secundam ;* il ne blâme pas absolument *dies prolata Oceano,* qui m'a paru mauvais.

P. 193. Quoique j'aie placé le point après φωνῆς (v. 3), parce que le sens m'a paru plus net, je ne nie pas qu'on auroit pu aussi laisser la virgule après ce mot, et transporter le point après ἤματα (v. 5), recommençant une autre phrase avec Δίς.

P. 195, v 8. Pour ce vers difficile, dont la restitution est douteuse, quelqu'un préférera peut-être πτερῶ à πτερῷ, et ἵκας à ἐφίης. Il est certain que, pour le sens, ἀφίης vaudroit mieux.

P. 196. Au lieu de ἔγραψε, on peut aussi bien lire ἔγραψα. Cette leçon seroit même préférable si, deux vers après, il y a réellement εὐτυχῶ.

P. 200. lig. dern. Le passage d'Harmenopulus est tiré du *Promptuarium juris, II, 5, 1.*

P. 214. Le troisième vers de cette inscription peut se lire autre-

ment. ΜΕΡΟ.ΕΩΝ, pourroit être *μερόπεσσιν* dépendant de *θεσπίζων*, ce qui changeroit la construction. On essaieroit alors de lire :

> Οὐκ ἀκέρηνος ἐ[ών ποτε, μηδὲ βοήσας ἀσήμως]
> Μέμνων· ἠμερίῃ δ[ὲ νῦν ἀ]ντολῇ ἠελίοιο
> θεσπίζων μερόπεσσιν, ὅθ' ἡμῖν ὧδε προσκύσῃ
> ἐκ πάσης, κ. τ. λ.

P. 235. Au lieu de *Nomen meum necto*, on pourroit lire aussi : *Et nomen annecto.*

P. 236. Peut-être encore Frontinus veut-il dire que, *seul* de tous ceux qui étoient là, il avoit entendu la voix de Memnon.

AUTEURS ANCIENS,

EXPLIQUÉS, ÉCLAIRCIS OU CORRIGÉS.

Expressions grecques et latines expliquées. — Remarques grammaticales.

Noms propres qui se trouvent dans les inscriptions.

Index historique.

SECTION V.

LA VOIX DE MEMNON ÉTOIT UN PHÉNOMÈNE NATUREL, ET NON LE PRODUIT D'UNE FRAUDE.

SECONDE PARTIE.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DU COLOSSE.

INSCRIPTIONS DATÉES.

SECTION I.

SECTION II.

SECTION III.

INSCRIPTIONS NON DATÉES.

SECTION I.

SECTION II.

APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

ΝΙΩΣΕ·ΙΥ·Λ· · ·
ΕΝΩΘΗΚΟΘΕΟΣ
ΩΝ· ·ΩΤΩΝ
Τ.ΤΕΝΘΑΔΑΚΕΘΕΟΙ

ΙΙ ΙΟΛΕΜΑΙΟΣ ΒΟΥΚΕΙΡΕΙΤΗΣ ΙΣΤΟΡΗΣΑΣ 8
ΣΥΝΓΥΝΑΙΚΙΚΥΠΡΙΑΚΑΙΤΕΚΝΩΠΤΟΛΕΜΑΙΩ
ΚΜΕΜΝΗΣΘΗΣ ΜΕΝΙ ΙΑΔΟΣΚΑΙ
ΠΑΦΟΥ ΤΕΚΝΩΝ